

Communiqués de janvier 2022

2 janvier :

Le mot du président :

A l'approche de la prochaine présidentielle, les partis extrémistes se frottent les mains de tels coups de pouce des autorités

Les autorités dérapent...

Avec un goût de règlement de compte

Les autorités ont encore démantelé le même campement de Marck

Harcèlement , violence, humiliation... et désormais esprit revanchard !

Les autorités sombrent salissant notre démocratie

Jusqu'où iront ils ?

Notre belle République ne mérite pas ces infamies

Jean-Claude

Démantèlements aujourd'hui à Calais.

Info HRO

Démantèlement cet après-midi jusqu'à la nuit (fin à 18 h 11).

- Marck :

Plus de 100 CRS.

Aucun interprète.

Plusieurs vagues de refoulement, très brutales, qui séparent les exilés de leurs tentes, et permettent donc l'enlèvement du matériel.

Tout sera ramassé par l'équipe de nettoyage.

Révolte et gazage à nouveau, comme jeudi.

L'équipe HRO est aussi repoussée brutalement.

15 h 10 : longue discussion avec un homme en civil :

L'ampleur de l'opération est justifiée par les événements de jeudi matin et les nombreux blessés parmi les CRS.

Il dit qu'il a prévenu les exilés 20mn avant de partir avec leur matériel,

Mais il reconnaît que l'annonce a été fait en français et n'a pas l'air de comprendre pourquoi il aurait fallu un interprète.

Il ne voit pas non plus pourquoi les exilés pensaient que laisser leurs tentes au même endroit que ce qu'ils font depuis un mois allaient leur faire éviter aujourd'hui aussi qu'elles soient enlevées...

Quand le HRO quitte le site cela fait précisément deux heures que l'opération a commencé.

Ils disent que les CRS n'ont quitté le camp qu'à 17 h 10.

- rue de Judée :

Les exilés quittent les lieux avec leurs affaires.

- Hôpital :

Apparemment rien n'est emporté.

- Derrière la PASS :

Les exilés quittent les lieux avec leurs affaires, y compris leurs tentes.

- Coquelles :
il y a une manifestation devant le CRA.
Les CRS gazent ceux qui y sont enfermés, à travers le grillage haut et surmonté des habituels barbelés avec les lames de rasoir.

- Fort Nieulay.
Très large périmètre.
A peu près impossible de voir.

- Pont George V.

- Quai Paul Devot.
Apparemment rien n'est emporté.

4 janvier :

Info HRO :

Convoi : 16 fourgons de CRS, deux de la PAF, deux véhicules de nettoyage (un fourgon, une benne).

CRS avec casques, boucliers, LBD.

- Marck : 13h50
Les exilés ont la permission de prendre leurs affaires.
Des contrôles de la PAF.
Quelques tentes ramassées.

- rue de Judée.
Les exilés ont la permission de prendre leurs affaires.
Pas de périmètre de sécurité.
Rien n'est pris

- Hôpital :
Des gens partent avec leurs affaires.
Le HRO est écarté donc trop loin pour voir ce qui se passe.
Explication : l'opération est due à une plainte du propriétaire (la Communauté de communes) déposée toutes les 48h.

Des CRS ouvrent et secouent des tentes mais les laissent.

- Derrière la PASS
Des gens partent avec leurs affaires et leur tente.
Le HRO est escorté dehors par une ligne de CRS.

- BMX :
Les CRS ne quittent pas leurs fourgons.
Ils repartent.

- Stadium :
Les CRS repartent sans avoir rien pris.

- Pont Freycinet
Les CRS repartent tout de suite.

- pont George V :
Le HRO n'a rien vu.
Quelques fourgons repartent au bout de 5mn.

- un autre pont :
Deux tentes très pleines de matériel sont emportées dans le fourgon.

Le HRO perd le convoi de vue.
RAS au Fort Nieulay et au Quai Paul Devot.

6 janvier :

EVACUATIONS (Infos HRO)

CALAIS :

Convoi : une vingtaine de fourgons et deux bus de CRS, un véhicule de la PAF et un (plus quatre motards) de la Police Nationale.

- départ du convoi : 6 h 43

- Convoi au parking d'Auchan
Contrôles d'identité du HRO.
Explication : "ce n'est pas un démantèlement mais une mise à l'abri".
HRO escortés dehors par des motards de la Police.
Arrivée des équipes de nettoyage : 7h 34
Arrivée des bus d'évacuation : 7h 45

Les exilés sont emmenés vers les bus. Apparemment ils peuvent emmener leurs affaires mais ni les tentes, ni les vélos. Difficile de les compter.
Ils sont fouillés avant d'être embarqués.
Le HRO voit partir une dizaine de bus, dont certains vides.
Au moins trois arrestations.
Ramassage d'au moins 80 abris (tente plus bâche)

FR 3 a interviewé la sous-préfète. Elle a expliqué que les gens sont évacués parce que trop nombreux, et envoyés hors du Pas-de-Calais, certains même hors des Hauts de France.
100 à 120 personnes, qui occupent de façon illicite un terrain appartenant à l'Etat, doivent être expulsées et mises à l'abri. Cette opération est autorisée par le président du Tribunal judiciaire et la sous-préfète elle-même a accordé le concours de la force publique.

- Marck :
Le HRO arrive à la fin de l'opération.
Apparemment rien n'a été pris.

- rue de Judée :
une arrestation
30 à 40 personnes évacuées
Apparemment rien n'a été pris.

- Derrière la PASS :
Passage en 10 mn.
Apparemment rien n'a été pris.

- Hôpital

Le HRO voit au passage 7 fourgons et un bus de CRS.

Ils n'ont pas pu observer l'opération.

- Stadium :

Le HRO arrive à la fin de l'opération, les exilés commencent à réinstaller leurs tentes.

- Pont Faidherbe :

8 fourgons et un bus de CRS.

Au moins une bâche et une tente pleine de matériel emportées.

GRANDE-SYNTHE :

Au moins 20 fourgons de CRS, un seul bus de l'AFEJI.

Accès impossible aux associatifs.

Beaucoup d'exilés ont regroupé leurs affaires dans des caddies.

Certains quittent les lieux avec leur caddie.

Le bus part avec entre 15 et 20 personnes

Tentes, bâches et couvertures sont ramassées.

Les réserves d'eau de ROOTS ont été épargnées.

DISTRIBUTION DU PETIT DEJEUNER. Info ADRA

Un démantèlement ce matin, malgré le froid.

L'accès au camp était bloqué par un véhicule de la Police Nationale (2 agents)

Beaucoup de caddies bondés avec les gars le long de la route.

Les policiers nous ont autorisé à les servir un peu plus loin sur le bas coté de la route du port fluvial en direction de Craywick (sur l'herbe).

Petit-déjeuner : une petite centaine de gars, deux femmes et un enfant, beaucoup se sont servis 2/3 fois.

Les gars nous ont aidé à remplir des sacs de déchets qui allaient être ramassés par l'équipe de nettoyage.

il y avait sur place des couvertures gelées qui ont été débarrassées.

Ils ont eu l'occasion de recharger leur portable.

7 janvier : Le mot du président : La honte !

Allez comprendre !

Hier sur GRANDE SYNTHE et CALAIS , les autorités chassaient les Migrants des camps pour confisquer leurs tentes et leurs bâches et, à Calais, les contraignaient à monter dans les bus pour les "mettre à l'abri".

Ces personnes seront rapidement de retour sur Calais !

Aujourd'hui, encore à Calais, 19 personnes dont des familles et de jeunes enfants souhaitent une mise à l'abri .

Les associatifs les ont donc invités à rejoindre le lieu de départ des bus, rue des Huttes .

Mais voilà

il n'y avait plus de places !

d'ailleurs de simples minibus avaient été mis en place.

Décidément, une politique bien absurde :

obliger de partir ceux qui ne le veulent pas,

n'offrir aucune solution aux volontaires pour le départ.

Allez comprendre !

et le local "Plan Grand Froid", toujours inutilisé me direz vous !

eh oui , cela serait trop simple et logique !

le bons sens des gens de terrain a depuis longtemps disparu des autorités.

Que vous soyez puissants ou misérables

Les autorités vous présumeront différemment sensibles au froid .

Jean de la Fontaine est toujours tristement d'actualité !

Jean-Claude.

8 janvier :

Info HRO.

Encore un démantèlement en après-midi.

Convoi : 9 fourgons de CRS, 5 véhicules de la Police Nationale, une voiture de la PAF, 2 fourgons de nettoyage, deux voitures banalisées.

- Stadium :
2 minutes de présence du convoi.

- BMX :
5 mn sur le site.

- Marck.
Les exilés déplacent leurs tentes
L'équipe de nettoyage ne prend rien (14 h 25),
Mais elle revient, rentre à nouveau sur le site (14 h 29).
Ils prennent des tentes et des bâches.

à 14 h 39, le convoi repart, les gens se réinstallent...

- rue de Judée.

Les exilés partent avec leurs affaires (14 h 54).

le convoi repart, les gens se réinstallent (15 h 13)...

- Hôpital :

Les exilés quittent le site quand les forces de l'ordre y rentrent.

La police insiste pour faire reculer le HRO, finalement, cède et les laisse au même endroit (15 h 31) pour les faire reculer quand même à 15 h 34...

Le convoi quitte les lieux entre 15 h41 et 15 h 50, apparemment sans rien emporter.

- Derrière la PASS :

Les exilés partent avec leurs affaires

Le convoi repart après avoir pris une tente...

- Quai Paul Devot :

les exilés déplacent leurs tentes, quelques unes sont confisquées...

Contrôle d'identité pour le HRO.

9 janvier : Grande-Synthe

Info ADRA

Repas : au moins 200 repas.

Stand by You était au petit-déjeuner.

ROOTS remplissait les conteneurs à eau.

Plusieurs familles.

Deux familles, une de six et l'autre de 4 personnes sont arrivées après la distribution alimentaire.

Elles venaient du CAO d'Armentières pour tenter la traversée ce soir.

Distribution de vêtements, couvertures, chaussures, hygiène...

10 janvier :

Le 19e arrêté préfectoral qui interdit les distributions gratuites de boissons et de denrées alimentaires dans 31 rues de Calais est paru.

Il court du 11 janvier au 8 février 2022.

Démantèlements ce matin à Calais (info HRO)

14 fourgons de CRS, une voiture de la Police nationale, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne)

- Quai Paul Devot

Exilés réveillés, un peu de matériel pris.

" C'est une mise à l'abri", dit un policier.

Une arrestation.

- Stadium :
le Convoi reste 3 mn.

- BMX :
le Convoi reste 9 mn.

- rue de Judée :
Le HRO est bloqué par la police, les autres véhicules peuvent passer.
"C'est une mission", dit un policier.
Les exilés (une vingtaine) partent avec leur matériel.
Apparemment rien n'est pris.

- Marck :
HRO tenu à l'écart trop loin pour voir ce qui se passe.

- Hôpital :
Quelques bâches et tentes ramassées.
Un abri détruit et la bâche est emmenée.

- Derrière la PASS :
Des exilés sont escortés dehors.
Rien n'est pris.

- Auchan :
le Convoi passe 3 mn.

- centre ville :
évacuation pont Mollien.
Quelques tentes prises.

12 janvier :

Ce matin : info Salam

Evacuation forcée :
la rue des Huttes était interdite d'accès ce matin ; un bus est parti à moitié rempli avant que le dispositif soit levé.

Cet après-midi : info HRO

13 fourgons de CRS au moins, un véhicule de la PAF, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne), une voiture d'interprète.

- Stadium :
Les tentes ont déjà été enlevées du site.
La Police Nationale explique aux CRS que les tentes peuvent rester là.
Une arrestation.

- BMX :
23 tentes à l'extérieur, donc pas d'intervention.
Le convoi s'en va.
Rien n'a été pris.

- Marck :
Les CRS ont mis les casques et les boucliers.

Pas de périmètre au début.

Les exilés sortent avec leurs affaires.

Le premier CRS dit qu'il s'agit d'une mise à l'abri. Le responsable dit ensuite que non, c'est un démantèlement sur la base du flagrant délit.

Quelques tentes emportées.

Des exilés commencent à revenir quand les forces de l'ordre repartent.

Le HRO pose des questions sans réponses sur une avancée de la nouvelle Ressourcerie sous chapiteau...

La Police Nationale affirme que les tentes enlevées étaient abandonnées. Elle ne répond pas sur le fait qu'elles ont été emportées pleines de matériel.

- rue de Judée.

Le HRO est bloqué à l'entrée de la rue.

Les Forces de l'Ordre ont ordre de ne pas leur répondre.

Les exilés sortent avec leurs tentes.

Quelques tentes et bâches emportées.

- Hôpital :

Les exilés sortent avec leurs tentes.

Quelques tentes et sacs poubelle pris.

- Derrière la PASS :

Seulement 4 fourgons qui repartent très vite.

Apparemment rien n'est pris.

- Fort Nieulay.

Le HRO est bloqué pour "opération de police"

- Pont Faidherbe et pont Mollien en même temps.

Les tentes, les bâches, des tentes remplies de matériel, des couvertures, des sacs de couchage sont pris.

Le fourgon est plein.

13 janvier :

Démantèlement. Info HRO.

Convoi : 16 fourgons de CRS, au moins 2 voitures de la Police Nationale, un fourgon de la PAF, la BAC, un huissier, un traducteur, un fourgon et un bus de l'AFEJI, équipe de nettoyage (2 bennes, 3 engins LOXAM, 2 tractopelles, l'équipe Ramery et l'équipe municipale.)

Evacuation de 150 à 200 personnes.

Le bus AFEJI part avec une douzaine de personnes.

20 mn pendant lesquelles les exilés peuvent rassembler leurs affaires mais c'est le HRO qui a dû prévenir les nouveaux arrivants.

Ensuite ramassage/destruction des tentes et des bâches.

Tout le matériel est mis dans deux grandes bennes par les engins Loxam avec ramassage de ce qui reste par les tractopelles.

Au total : 149 bâches et tentes, 88 couvertures et sacs de couchage, au moins 20 vêtements.

Le HRO observe d'abord depuis l'autre côté du ruisseau. Les CRS leur demandent de traverser pour un contrôle d'identité puis les laissent tranquilles là où ils sont.

Ensuite ils sont priés de sortir du périmètre de sécurité.

On leur dit qu'il s'agit d'une opération de "mise à l'abri" sur "ordonnance du tribunal, pour un terrain qui est privé".

Impossible de parler ni avec l'huissier, ni avec le commissaire.

Petit à petit le périmètre devient de plus en plus large.

Le HRO est repoussé hors du bois par un chemin qui traverse deux fois le ruisseau de façon tout à fait peu sûre !

Petit déjeuner : Info ADRA

Un démantèlement ce jeudi matin.

Les exilés étaient au bord de la route avec leurs caddies bien remplis.

Bonne ambiance, des jeunes hommes jouaient au foot sur la route.

Petit déjeuner pour une centaine de personnes, pour certains, ils sont passés au moins deux fois.

Plusieurs familles dont une femme enceinte de sept mois.

Heureusement qu'il ne pleuvait pas.

Présence de l'Aféri, un seul bus peu rempli a quitté le camp.

Présence de Help4Dunkerque.

Nous sommes repartis avec nos déchets.

14 janvier : le mot du président

Nous les savions INSENSIBLES à la cause de nos Amis Migrants

on les sait désormais INSENSIBLES au froid

ainsi la veille de la nuit la plus froide , sur GRANDE SYNTHÉ les autorités ont confisqué notamment

bâches , tentes, couvertures et sacs de couchage.... et ceci sans levée de boucliers d'un quelconque élu !

Jean-Claude Lenoir

Nous prétendons souvent que nos Amis Migrants se retrouvent dans une situation de précarité sensiblement proche de celle des années 2000.

Une preuve supplémentaire : l'absence de PLAN GRAND FROID en cette semaine de température négative !

et si des élus réagissaient dans notre belle République !

Jean-Claude Lenoir

15 janvier :

De façon très étonnante il y a eu 72 h sans expulsion.

Info HRO.

Convoi : 7 fourgons et une voiture banalisée de CRS, une voiture de la Police Nationale, deux fourgons de nettoyage (un grand et un petit), un voiture avec deux interprètes.

Stadium :

16 agents dont certains avec des boucliers.

Les tentes étaient déjà déplacées.

Comptage des tentes.

Rien n'est pris.

BMX :

23 tentes déjà déplacées.

2 boucliers et un LBD chez les CRS.

Arrivée de la PAF.

A la question du HRO "Pourquoi les 48 h n'ont pas été respectées ?" la seule réponse est : "Le Procureur, Madame"

Rien n'est pris.

Marck :

L'équipe HRO est bloquée très vite.

Mais ceux qui veulent récupérer leurs affaires peuvent rentrer dans le périmètre.

Deux exilés à côté de leur tente peuvent les conserver mais doivent quitter le site.

3 tentes et 4 bâches prises.

rue de Judée :

Le HRO est bloqué entre le périmètre de sécurité et un fourgon des CRS.

Un CRS veut empêcher un exilé d'entrer dans le périmètre mais un autre lui dit : "Non non, mais il peut."

A nouveau il est répondu au HRO qu'il n'y a pas eu d'évacuation la veille à cause du Procureur.

Hôpital :

Pas de périmètre de sécurité. Le HRO peut suivre les opérations.

Les exilés peuvent garder leurs affaires et leur tente mais quitter le lieu.

2 bâches prises.

Derrière la PASS :

Pas de périmètre de sécurité. Le HRO peut suivre les opérations.

Beaucoup partent d'eux-mêmes.

Apparemment rien n'a été pris.

Pont Freycinet :

Une tente prise puis rendue à son propriétaire.

Ensuite le HRO est repoussé un peu plus loin.

Pont Georges V :

Les exilés enlèvent leurs tentes du quai.

Une tente enlevée. Un membre du HRO demande : "Le gars n'était pas là ?" et la réponse est NON.

2 tentes pleines de matériel sont ramassées.

Pont Faidherbe :

Très large périmètre.

Un CRS confirme qu'il y a eu mise à l'abri route de Gravelines mercredi. Il y avait 2 bus et toutes les personnes (12) ont choisi de monter, dit-il.

Il insiste que les évacuations ont lieu toutes les 48 heures, même quand le HRO lui répète qu'il n'y en a pas eu 2 jours de suite.
Une bâche enlevée.

16 janvier : Grande-Synthe

Info ADRA

Repas : 160, dont une dizaine de personnes arrivées à la dernière minute.

Une grosse équipe était mobilisée, ce qui a permis à quelques bénévoles d'aller en maraude.

Nous avons vu 4 femmes et 3 enfants.

Présence de 4 indiens arrivés il y a une semaine.

Le camp est sale, malgré le démantèlement de jeudi dernier et le nettoyage !

Présence de Help4Dunkerque jusqu'à 14 heures et d'un camping car proposant une dizaine de douches par jour.

Nous avons ramassé tous nos déchets avant de partir.

17 janvier :

Info HRO :

Convoi : 9 fourgons de CRS, un de la PAF, un véhicule de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne).

Stadium :

Convoi 10 mn sur place. Rien n'est pris.

Les exilés avaient d'eux-mêmes déplacé leurs tentes.

BMX:

Convoi 8 mn sur place. Rien n'est pris.

Les exilés avaient d'eux-mêmes déplacé leurs tentes.

Marck :

L'équipe de nettoyage ramasse des sacs poubelle (de vraies poubelles).

Un CRS se montre prêt à expliquer la situation :

- il y a occupation illicite d'un terrain et plainte d'un propriétaire.

- la préfecture est là pour faire un diagnostic social... et puis il y a aussi l'enlèvement par les services techniques de tout ce qui peut poser des problèmes pour la salubrité.

Et un diagnostic social, au moment même ?

- En fait il y a eu une espèce de check list au préalable...

Et est-ce que cela inclut des possibilités d'hébergement ?

- Les mineurs, ils peuvent être hébergés où ils le veulent... sur les majeurs là je ne sais pas vous dire, je pense que si, si ils sollicitent un hébergement...

Ensuite les CRS entrent sur le site.

Le HRO ne parvient pas à voir ce qui se passe.

Les exilés entrent et sortent.

Rien n'a été pris.

Rue de Judée :

Périmètre de sécurité au début de la rue.

Une arrestation par la PAF.

20 personnes évacuées hors du site, 11 arrivent de l'extérieur et les rejoignent, 10 attendent hors du périmètre.

Le convoi repart 18 mn après être arrivé, les exilés se réinstallent immédiatement.

Hôpital :

Les exilés quittent le site avec leurs affaires.

Le HRO d'abord autorisé à rester là où ils étaient est ensuite évacué par deux autres CRS.

Ils obtiennent de passer par le chemin plutôt qu'à travers le fossé comme cela leur était d'abord demandé.

Il y a des sacs poubelle dans la benne, mais le HRO ne peut pas dire si des affaires ont été saisies.

Derrière la PASS :

Les exilés avaient d'eux-mêmes déplacé leurs tentes.

Le convoi repart au bout de 3 mn et les gens reviennent aussitôt.

Fort Nieulay :

Au début , il n'y a pas de périmètre de sécurité.

Ensuite ils sont escortés dehors.

Un CRS explique qu'ils font sortir les exilés du périmètre et qu'ensuite ils pourront revenir.

Il commente : "la vie n'a pas de logique".

Et un diagnostic social ?

- On comptabilise, depuis ce matin c'est ce qu'on fait, on compte...

Pourquoi un joggeur peut-il passer là où le HRO ne peut pas ?

- Je ne comprends pas... C'est votre accent qui me gêne...

Mais quand une autre bénévole du HRO repose la question sans accent, il ne répond pas.

Il renvoie à la préfecture : "Vous écrivez à la préfecture du Pas-de-Calais et vous demandez l'autorisation de pouvoir nous suivre..."

4 tentes prises.

Auchan :

Un périmètre est établi.

La base légale de l'opération est, dit un CRS, une demande du préfet.

Le HRO ne peut pas voir ce qui se passe mais voit ce qui est mis dans les véhicules de nettoyage : une bâche et deux tentes.

Pont Freycinet :

deux tentes prises, dont une pleine de matériel.

Pont Faidherbe.

Le HRO n'a pas vu les forces de l'ordre prendre quelque chose.

Pont Mollien :

L'opération dure 4 mn. Le temps que le HRO se gare, elle est terminée.

Quai Paul Devot :

HRO repoussé par le CRS avec lequel ils avaient parlé au Fort Nieulay.

Un autre leur permet de rester sur le parking.

Apparemment rien n'est pris.

19 janvier :

Infos HRO :

LE MATIN A CÔTE DE GRANDE-SYNTHE :

Au départ : nombreux fourgons de CRS, un véhicule et un motard de la Police Nationale, deux véhicules de la PAF, deux voitures banalisées, un véhicule benne de nettoyage.

Vers 8 h 30, les exilés réveillés essaient de rassembler leurs affaires, le plus vite possible.
La société de nettoyage Ramery arrive sur le site, une demi-heure après une équipe de nettoyage de la municipalité.
Le HRO est escorté hors du site.

a 8 h 48, le 1er bus qui propose une mise à l'abri arrive, un deuxième dix minutes après, un troisième à 10 h 50.

Un bus part au 2/3 plein, à 10 h 38.

Une quinzaine de personnes, dont un enfant, montent dans un bus vers 11 h.

Les tentes sont ramassées dans les mini-tracteurs : plus de 30 tentes et quelques bâches.
En plus, un tractopelle remplit une grande benne de tentes.
L'équipe municipale a pris toutes les couvertures.
Une deuxième grande benne ramasse tout même le bois.
une troisième et une quatrième arrivent à 11h 15 et 11 h 40.

Finalement ce qui était à l'intérieur du site est ramassé...

Juste avant 10 h, l'AFEJI accompagne un gars dans le camp pour qu'il essaie de retrouver son sac avec ses affaires.

L'APRES-MIDI A CALAIS :

Neuf fourgons de CRS, une voiture de la PAF, une voiture d'interprètes, un grand fourgon de nettoyage et un camion benne.

Quai Paul Devot :

Les exilés partent avec leurs affaires.

Le HRO est repoussé plus loin.

Une tente est détruite.

Stadium :

Contrôle de 3 mn.

BMX :

4 mn de présence sur place : prise de notes, rien n'est pris.

Marck :

Les CRS ont sorti les LBD, les boucliers, les gazeuses, les lance-grenades

Le HRO est repoussé sans délicatesse.

Des exilés sortent avec leurs affaires.

Quelques tentes et bâches prises.

Les gars retournent dans le bois quand les forces de l'ordre repartent.

rue de Judée :

Les exilés essaient de garder leurs tentes.
Ils sortent avec elles.
Mais ceux qui n'étaient pas sur le site avant l'opération ne peuvent plus entrer les chercher.
2 arrestations.

Hôpital :
Pas de périmètre de sécurité.
Les gars sortent avec leurs tentes.

Derrière la PASS :
11 mn de présence pour faire sortir les exilés

Buffalo Grill :
le périmètre est composé de trois CRS sur-armés.
Changement d'équipe des CRS.
Quelques bâches saisies et entre 5 et 10 tentes.

En même temps : pont George V et Pont Mollien.
Peu de choses prises.

21 janvier :

Info HRO :

Convoi : 7 fourgons de CRS, un véhicule de la PAF, deux fourgons de nettoyage et un petit camion benne.

Quai Paul Devot :
Les exilés sont réveillés par les Forces de l'ordre.
Le HRO est repoussé au prochain carrefour (large périmètre qui fait obstacle à l'observation).
Deux dames pour passer doivent prouver qu'elles habitent là. Une d'elle proteste : "ils ne sont pas violents... ils ne font rien du tout... qu'est-ce qu'ils vont faire s'ils sont démantelés de là ? ils vont aller où ?..."
Pas mal de matériel enlevé : des tentes, des bâches, des couvertures, un matelas, un sac de couchage, de la nourriture, trois sacs poubelle enlevés... et du bois...
Une arrestation.

Marck :
HRO refoulé, très large périmètre qui ne permet pas d'observer ce qui se passe.
les exilés qui sont hors du site n'ont pas le droit d'entrer.
des exilés quittent le site sans leurs affaires.
9 h 45 : un interprète arrive enfin (l'opération a commencé à 8 h 30)
une quinzaine de personnes évacuées.

Rue de Judée : 20 mn d'opération.
HRO encore repoussé.
Quelques tentes emportées.
55 personnes évacuées.

BMX.
énorme périmètre de sécurité.
5 mn de présence des Forces de l'ordre.

Stadium :

11 mn de présence des Forces de l'ordre.
Seulement comptage des tentes.

Hôpital :
Les exilés évacuent le site d'eux-mêmes.
Le HRO est encore écarté : une foule impressionnante de CRS pour deux jeunes filles !
Apparemment rien n'est pris.

Derrière la PASS :
23 mn de présence des Forces de l'ordre.
Le HRO compte 27 CRS qui font sortir les exilés et eux-mêmes.
Une personne avec une béquille est contrainte de passer en traversant le fossé !

Auchan :
Grand périmètre qui empêche l'observation.
Tensions entre le HRO et les Forces de l'Ordre.
Quelques bâches et tentes prises.
Le HRO voient briser des arceaux.

Pont Faidherbe et pont Mollien.
Quelques tentes prises, sans les couvertures.

Le commissaire confirme que les tentes vont à la Ressourcerie sous chapiteau rue des Huttes.
Il dit qu'ils ont pris 15 tentes au total depuis le début de la matinée.

23 janvier :

CALAIS : démantèlements, info HRO.

Convoi : 11 vans de CRS, un véhicule de la PAF, un interprète, deux fourgons de nettoyage, une voiture banalisée.

Quai Paul Devot :
Large périmètre de sécurité qui empêche d'observer ce qui se passe, en particulier si du matériel a été ramassé.

Stadium :
Les exilés avaient d'eux-mêmes déplacé les tentes;
Les Forces de l'ordre comptent les tentes et repartent (3 mn de présence sur site).

BMX :
HRO bloqué assez loin mais a pu observer depuis une bosse de terrain.
Apparemment rien n'a été pris. (7 mn de présence sur site)

Marck :
HRO bloqué rue du Beaumarais, puis rue de Normandie.
A 9 h 37 les exilés commencent à sortir du site et se réinstallent à partir de 9 h 51.
Impossible de voir si quelque chose a été saisi.

Rue de Judée :
Encore un périmètre de sécurité très large.
Les exilés quittent le site avec leurs affaires, y compris leurs tentes.

Hôpital :

Le HRO observe l'évacuation de loin.

De 10 h 50 à 11 h 10, les Forces de l'Ordre évacuent une communauté, mais le HRO est trop loin pour observer.

à 11 h 19 les exilés sont escortés dehors avec leurs tentes.

Au moins 8 tentes et une bâche emportées, mais un exilé récupère sa tente au moment où elle va être mise dans un fourgon.

Derrière la PASS :

Le périmètre est établi derrière le fossé que les exilés doivent traverser pour attendre de l'autre côté le départ des Forces de l'Ordre.

Impossible de voir si quelque chose a été pris. Une personne dit que non...

Pont Mollien.

Stationnement du convoi près du pont 13 mn.

Rien n'est pris.

Pont Faidherbe.

Séparation du convoi entre ce pont et le Pont George V, où ils se regroupent ensuite.

Pont Faidherbe l'interprète aide l'équipe de nettoyage et enlève une tente des buissons.

Au moins deux tentes et deux bâches pleines emportées.

Pont Freycinet :

Le HRO observe l'opération depuis le pont : les Forces de l'Ordre contrôlent les buissons.

Les CRS les repoussent de l'autre côté de l'eau.

Le convoi part vers Coquelles mais pas trace de leur passage sur les lieux de vie.

REPAS GRANDE-SYNTHE : info ADRA

130 repas servis ce dimanche.

Seulement deux familles à la distribution.

Plusieurs gars nous ont informé qu'ils allaient tenter la traversée ce soir.

Suite à la maraude de quelques bénévoles, il est avéré qu'il y a beaucoup de denrées alimentaires...

Sous des bâches, un caddie rempli de riz, un autre d'huile et un autre de conserve.

Dans au moins deux tentes, il y avait que des monts de denrées et des vêtements !

Que ce passe-t-il lors des démantèlements ? Tout part à la benne !!!

A notre arrivée, l'espace était occupé par Help4Dunkerque avec plusieurs véhicules.

Plusieurs autres véhicules de plusieurs associations venant du Pas de Calais, entre autres, Salam Carvin distribuant vêtements, matériels, thé, pain, petits gâteaux.

Sans compter une voiture belge remplie de vêtements.

Quel gaspillage, j'ai honte de voir un tel gaspillage !

Le jeudi 20, 120 personnes pour le petit-déjeuner

25 janvier :

Info HRO :

Convoi : 8 fourgons de CRS, un véhicule de la Police Nationale et un de la PAF, une voiture avec deux interprètes et deux véhicules de nettoyage (un fourgon et une benne).

Quai Paul Devot :

Les exilés déplacent leurs tentes hors du site.

Contrôle des papiers d'un exilé.

Une personne escortée dehors avec ses affaires, puis arrêtée.

Au moins un matelas, deux couvertures et une chaise saisis.

Pont Freycinet, pont George V :

Au moins 2 tentes, 2 bâches, 4 couvertures, un sac de couchage, un sac plastique avec des affaires personnelles, de nombreuses palettes, un sommier et du bois sont saisis.

pont Faidherbe :

Au moins une tente pleine de matériel, un matelas, 4 couvertures et un sac de couchage saisis.

Pont Mollien :

Une tente au moins saisie.

Stadium : 4 mn de présence.

Les Forces de l'Ordre comptent les tentes et repartent.

Rien n'est pris.

BMX :

Au moins 2 tentes, une bâche et deux palettes saisis.

Marck :

Au début pas de périmètre de sécurité, mais au bout de 6 mn le HRO est prié de traverser le fossé. Le Secours catholique aussi.

Au même moment, les exilés déplacent leurs tentes hors du bois et attendent pour les réinstaller.

Au moins une tente, deux bâches et cinq palettes saisis.

rue de Judée.

Des exilés attendent une distribution hors du site.

Des gens quittent le site avec leurs tentes.

Au moins une bâche ou tente et 4 palettes saisis.

Hôpital :

Au début pas de périmètre de sécurité, mais au bout de 7 mn le HRO est prié de traverser le fossé. Impossible de voir ce qui se passe.

Des exilés ont dit ensuite que des couvertures et sacs de couchage avaient été pris.

Derrière la PASS:

Le HRO est évacué hors du site tout de suite, derrière le fossé, avec les exilés.

Impossible de voir ce qui est pris.

On leur a dit après qu'au moins dix couvertures, dix sacs de couchage, des vêtements et un sac avec un téléphone dedans avaient été pris.

Le HRO perd le convoi de vue.

Il n'est ni à Buffalo grill, ni à Auchan, ni au fort Nieulay.

Ils le retrouvent en route vers Buffalo grill.

Buffalo Grill :

Le camion benne est vide : il a dû aller se vider.

Le fourgon a l'air très plein.

Des gens quittent le site avec leurs affaires.

Au bout de 20 mn le HRO est poussé dehors.

Au moins 6 tentes (certaines pleines de matériel), 4 bâches, 5 couvertures, 3 sacs de couchage, un blouson et deux palettes ont été saisies.

Auchan :

Les Forces de l'Ordre sont invisibles...

Deux bâches saisies.

27 janvier :

DEMANTELEMENTS CE MATIN A CALAIS : Info HRO.

Convoi : 14 fourgons de CRS, un véhicule de la Police Nationale, une voiture de la PAF, une voiture d'interprètes, des motards de la police Nationale, une voiture banalisée et des véhicules de nettoyage (fourgons et bennes).

Avant 8 h du matin un grand périmètre de sécurité empêche l'accès aux sites de l'Hôpital, à celui de Marck, et à celui de la rue de Judée.

Un bus est visible. Les exilés disent en avoir compté 12.

Ils partent vides ou avec très peu de monde dedans, vers 10 h.

Les exilés qui arrivent de la distribution de repas de la Vie Active, à 9 h 11, ne peuvent pas entrer sur le site de Marck.

trois véhicules de la PAF partent à 9 h 17, avec des exilés arrêtés : 2 dans le 1er, 3 dans le 2e et 3 dans le 3e.

Le bois est ramassé.

Hôpital :

Les exilés doivent déplacer leurs tentes et passer le fossé.

Le HRO refuse de quitter le site en traversant le fossé.

Derrière la PASS :

seulement 4 fourgons de CRS.

Certains déplacent d'eux-mêmes leur tente.

Rien n'est pris.

BMX.

Les tentes avaient déjà été déplacées avant l'arrivée des Forces de l'Ordre.

Rien n'est pris.

Stadium :

Les tentes avaient déjà été déplacées avant l'arrivée des Forces de l'Ordre.

Les CRS quittent le site entre 11 h 41 et 11 h 49.

Pont Freycinet :

Communiqués de février 2022

1^{er} février :

Ce matin à Calais, info HRO.

Convoi : 8 fourgons de CRS, deux véhicules de nettoyage (un fourgon, une benne), un véhicule de la Police Nationale, une voiture avec deux interprètes.

Quai Paul Devot :

Un gars s'est évacué de lui-même.

Une tente reste sur le lieu de vie. Ils réveillent le gars pour l'évacuer avant de quitter les lieux.

8 fourgons de CRS pour deux exilés !

Une tente sur le parking "ne fait pas partie du site" donc les CRS la laissent tranquille.

Rien n'est pris.

Les ponts :

Pont Mollien et pont Faidherbe

Quelques tentes et bâches ramassées.

La plupart des tentes sont pleines de matériel. Traînées sur le sol elles ont abîmées...

Un gars peut garder sa tente.

2 arrestations.

Stadium :

7 mn sur place - 9 tentes.

Les tentes étaient déjà déplacées.

BMX :

une minute sur place.

Les tentes étaient déjà déplacées.

Rien n'est pris.

Marck :

Les Forces de l'Ordre entrent sur le terrain. Un au moins un fusil LBD.

Des gars déplacent leurs tentes.

Ils partent par la voie ferrée à cause de la présence des CRS.

Un arceau traîne par terre.

Des tentes et des bâches ramassées. Le HRO entend dans le talkie-walkie "Encore une quinzaine de tentes à enlever."

6 sacs poubelle dans la benne.

Discussion avec le commissaire sur la base légale de l'opération :

- C'est du flagrant délit.

A partir du moment où on intervient dans les 48 h, on conserve le flagrant délit.

- Vous êtes partis, les personnes elles se réinstallent.

- En théorie, non.

(...)

Pour nous, on a mis un terme à l'infraction.

Rue de Judée.

Un traducteur demande au HRO de prévenir que tout va être pris si les gars ne font pas attention.

Les gars prennent ce qu'ils peuvent.

Des affaires sont ramassées (tentes et bâches)

Un exilé est autorisé à récupérer son téléphone dans sa tente déjà dans le fourgon, mais pour sa tente, rien à faire ! "C'est lui qui l'a abandonnée... il a réclamé son téléphone et pas sa tente..."
Au moins 100 personnes sur le site.

Hôpital :

Des gars déplacent leurs tentes près du fossé.
L'équipe de nettoyage décroche les tentes des arbres,, mais laisse les gars les emporter.
une bâche prise...

Derrière la PASS :

Des gars avaient déjà déplacé leurs tentes près du fossé.
Longue discussion avec le commissaire sur qui décide les dates d'évacuation et qui donne les ordres.
Impossible de voir, pour le HRO, si des tentes et des affaires personnelles ont été saisies...

Conforama/Auchan.

Large périmètre de sécurité.
Un gars est autorisé à récupérer ses affaires dans le fourgon, mais l'équipe de nettoyage confirme qu'ils ne doivent pas laisser prendre les tentes et les bâches.
Un autre peut aussi récupérer ses affaires dans un sac poubelle.
Un bateau est saisi, ainsi que une tente pleine de matériel, une bâche et 4 sacs poubelle pleins.

2 février :

Comme il y a quelques jours, démantèlements cet après-midi alors qu'il y en a eu hier matin...

Info HRO

Convoi : 13 fourgons de CRS, un véhicule de la PAF, un de la police Nationale, deux de nettoyage (fourgon et benne), un interprète, en retard.

Quai Paul Devot :

Apparemment rien n'est pris
3 mn de passage;

Stadium :

3 mn de passage

BMX :

Apparemment rien n'est pris
8 mn de passage

Marck :

Les gens déplacent leurs tentes.
Les gazeuses sont sorties.
Quelques tentes saisies.

rue de Judée :

Des gens quittent le site avec leurs tentes.
au moins une tente saisie
une arrestation

Nouveau lieu de vie près du nouveau Lidl.

Plusieurs tentes ramassées.

Hôpital puis derrière la PASS

Passage par Auchan, Buffalo grill et Fort Nieulay.
Puis par les ponts (au moins deux tentes prises)

4 février :

Info HRO.

Convoi : 14 fourgons de CRS, un véhicule de la Police Nationale, deux de nettoyage (fourgon et benne), trois interprètes;

Pont Mollien :

Les gars ramassent leurs tentes et leurs affaires.

Evacuation par les deux côtés du pont.

Apparemment l'équipe de nettoyage détruit une partie du lieu de vie (les grilles de métal utilisées pour construire un abri...)

8 personnes évacuées.

Pont Freycinet :

Pas d'interprète, les CRS utilisent l'anglais et les gestes.

Les gars ramassent leurs tentes et leurs affaires.

Contrôle d'identité du HRO.

Rien n'est pris.

5 personnes évacuées.

Pont George V.

Une tente pleine de matériel est emportée.

Quai Paul Devot.

Une personne se déplace d'elle-même.

Le périmètre de sécurité est installé à l'arrivée du HRO.

Les Forces de l'Ordre prennent la tente d'une femme puis la laissent sur le côté.

Une tente pleine de matériel est emportée.

3 personnes évacuées.

Stadium

10 tentes;

La commissaire demande que les exilés attendent qu'ils soient partis pour remettre leurs tentes;

Rien n'est pris.

BMX.

4 mn sur place, avec lance-grenades.

Rien n'est pris.

Marck.

Les ordures qui sont mises à l'entrée du camp sont ramassées.

Les exilés ont ramassé leurs tentes mais sont repoussés pour qu'ils partent à l'arrière du bois.

Un journaliste et le HRO sont escortés dehors.

Un CRS dit que la nature de l'opération ne leur est pas communiquée : "On nous garde le secret..."

La commissaire refuse de répondre à ce sujet. Elle renvoie au Procureur.

Matériel enlevé : trois tentes dont une pleine de matériel, 3 matelas, deux couvertures, un sac de couchage, une chaise.

rue de Judée :

A DROITE.

Le périmètre empêche le HRO de voir ce qui se passe.

Beaucoup d'exilés quittent le site avec leurs tentes.

Les exilés reviennent réinstaller leurs tentes quand les Forces de l'Ordre repartent. En passant devant la benne, ils prennent un matelas et une tente...

Matériel enlevé : une tente et trois sacs de couchage.

35 personnes évacuées.

A GAUCHE :

Les gars ramassent leurs affaires en vitesse;

ils sont envoyés du côté opposé à la rue de Judée.

2 bâches prises.

Hôpital :

Le HRO est d'abord plus rapide que les CXRS mais finalement bloqué et renvoyé d'où il vient.

Les gars déplacent leurs tentes près du fossé.

25 personnes sont bloquées entre deux groupes de CRS avec des ordres contradictoires.

10 chaises, un matelas et une table emportés.

L'équipe de nettoyage confirme qu'ils n'ont pris ni tentes ni bâches.

Derrière la PASS :

11 CRS escortent le HRO dehors.

Les exilés mettent leurs tentes et leurs affaires sur le lieu de vie près du fossé.

A la fin de l'opération, la benne est vide.

Auchan :

Contrôle d'identité de CFC.

Des couvertures dans le fourgon.

Ensuite une tente est ajoutée mais réclamée par deux personnes.

L'équipe de nettoyage renvoie à la police. Le HRO intercède.

La commissaire ne comprend pas, puis refuse de répondre, puis il est trop tard ! (elle a signé la fin de l'évacuation)

11 personnes évacuées.

6 février :

Info HRO.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un véhicule de la Police Nationale, deux de nettoyage (fourgon et benne) et une voiture d'interprètes.

Pont Mollien

Périmètre de sécurité : impossible d'approcher.

Stadium :

Passage en 4mn.

Rien n'est pris.

BMX

Passage en 1mn. Présence de flasball.

Rien n'est pris.

Marck :

HRO est repoussé hors du périmètre.

- on regarde ce que vous prenez.
- on prend rien comme d'habitude.

2 tentes, une bâche et un matelas roulé pris.

Rue de Judée

Le HRO est repoussé hors du périmètre au bout d'un moment.

- on regarde ce que vous prenez.
- ne vous inquiétez pas, on fait ça bien.

A l'interprète :

- vous avez parlé avec tout le monde ?
- non.

Ils entendent au talkie walkie le résultat du comptage : 50 personnes.

Hôpital :

Un membre de l'équipe de nettoyage : " on n'a pas le droit de parler aux associations."

Une tente prise.

Derrière la PASS.

Le HRO entend dans le talkie walkie : "il faut sortir les associatifs, ils n'ont rien à faire là. " Puis "15 tentes et 38 personnes."

Un exilé dit que le HRO fait partie de la police.

2 bâches prises.

Auchan

Passage de 3mn.

Ressourcerie.

Un interprète dit " vous ne pouvez pas entrer, c'est privé."

Grande-Synthe : repas ADRA ce midi

Repas pour environ 150/160 personnes débuté sous une bonne averse.

Heureusement la pluie s'est arrêtée, ainsi que le vent, le soleil est apparu ensuite.

Les exilés arrivaient par vague à la distribution.

Présence de plusieurs jeunes gens d'Érythrée et d'Éthiopie, une famille koweïtienne de 6 personnes.

Nous avons distribué des bâches, des cordes, couvertures, vêtements...

Au courant de l'après-midi, un camion est arrivé pour une distribution de couvertures... (Help4Dunkerque).

8 février :

Le 20e arrêté préfectoral d'interdiction de distribution de nourritures et de boissons gratuites dans 31 rues de Calais est paru.

Les rues sont les mêmes que celles de l'arrêté précédent.

Arrêté en PJ.

Démantèlements ce matin à Calais.

Info HRO.

Convoi : 7 fourgons de CRS, deux véhicules de nettoyage (benne et fourgon)n un interprète.

Quai Paul Devot :

Les gars déplacent leurs tentes.

Apparemment rien n'est pris.

Pont Faidherbe :

Le HRO ne voit rien de pris.

Peut-être une partie du convoi est-elle au pont Mollien? Le périmètre est trop large pour permettre de le vérifier.

Une personne a le droit de traverser le périmètre, pas le HRO.

Un groupe de CRS vient du Pont George V.

Stadium;

3 mn de présence : le temps de compter.

BMX :

3 mn de présence : le temps de prendre des notes.

Marck :

Des gens quittent le bois avec des tentes.

Quelques tentes et bâches sont enlevées.

Les gens reviennent dès que les Forces de l'Ordre sont parties.

Un policier déclare illogique ce déplacement suivi du retour sur leur site.

35 exilés expulsés.

Rue de Judée.

Quelques tentes et bâches sont enlevées.

Hôpital:

Les forces de l'Ordre font partir des gens avec leurs tentes.

Le HRO est escorté dehors.

Il y a des choses mises au fourgon mais le HRO est trop loin pour voir.

Présence de LBD.

Derrière la PASS :

Le HRO est escorté dehors.

Des gens partent avec leurs affaires.

Fort Nieulay :

3 personnes quittent le site.

Apparemment rien n'est pris.

Buffalo grill :

Les gars déplacent leurs tentes. Ils partent avec leurs affaires.

Le HRO est escorté dehors.

Il y a des choses enlevées.

Plusieurs tentes saisies.

Un policier refuse de montrer son RIO.

Auchan

Le périmètre empêche de voir.

Un CRS s'étonne qu'il y ait plus de femmes que d'hommes dans les associations...

Rien n'est pris.

9 février :

Info HRO.

Démantèlements à Calais cet après-midi alors qu'il y en a eu hier matin.

Convoi : 13 fourgons de CRS, une voiture d'interprètes, une voiture de la Police Nationale, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne)

Pont Mollien :

un périmètre de sécurité est établi.

Toutes les bâches sont emportées, et au moins une tente pleine.

Trois exilés emportent leurs tentes.

Stadium :

10 mn de présence, comptage des tentes.

BMX :

4 mn de présence.

Rien n'est pris.

Marck :

Les gens enlèvent leurs tentes du bois, ils partent avec leur matériel.

Le HRO obligé de rester en deçà de la voie ferrée.

Quelques bâches et tentes emportées.

4 personnes qui viennent de distributions empêchées d'entrer sur le site.

Quand les forces de l'ordre partent, les exilés reviennent sur le site avec leurs affaires.

rue de Judée :

les exilés partent avec leur matériel.

Le HRO est escorté dehors (terrain privé)

Au moins 23 personnes évacuées.

Plusieurs bâches sont prises.

Le HRO est bloqué rue du Beaumarais alors que les autres voitures peuvent passer ! "parce que c'est comme ça..."

Hôpital :

Quelques bâches et tentes emportées.

Derrière la PASS :

Les gens déplacent leurs affaires.

Plusieurs bâches prises.

Quand les forces de l'ordre partent, les exilés reviennent sur le site avec leurs affaires.

Fort Nieulay :

Ils prennent du matériel à côté du fossé : quelques tentes, bâches et sacs de couchage.

Le fourgon est plein.

L'équipe de nettoyage refuse de répondre sur le nombre d'affaires prises.

Leurs véhicules vont au chapiteau, rue des Huttes.

10 février : petit-déjeuner Grande-Synthe

Petit-déjeuner : 200

Beaucoup de nouvelles personnes.

Quatre indiens et deux Sri-Lankais dont quatre d'entre-eux sont nouveaux.

Au moins sept érythréens.

Plusieurs familles.

Distribution de quelques vêtements.

Quelques gars sont mouillés.

Présence de l'Afeji.

Un bus avec plusieurs departs.

12 février :

72 heures après le précédent : démantèlements ce matin à Calais :

Les forces de l'ordre ont été occupées hier par l'évacuation d'un squat... c'est sans doute l'explication.

Infos HRO :

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une avec deux interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne).

Stadium :

Les gars avaient déjà bougé les tentes d'eux-mêmes.

Prise de notes et comptage des tentes;

Rien n'est pris.

BMX:

Les gars avaient déjà bougé les tentes d'eux-mêmes.

Rien n'est pris.

Marck :

CRS surarmés : casques, boucliers, LBD, gazeuses.

Pas de périmètre de sécurité.

Ce sont les voisins qui demandent au HRO de sortir du terrain privé !

Les gars déplacent leurs affaires et leurs tentes.

Une tente pleine (pleine de bâches d'après le personnel de nettoyage) est emportée, et une autre tente.

rue de Judée :

Les gars déplacent leurs affaires à l'arrivée des Forces de l'ordre.

Côté est, au moins 40 personnes évacuées.

Côté ouest, les gars revenaient d'une distribution et n'ont pas eu le droit de rentrer ; une bâche et une tente prises.

Côté est, un périmètre est installé pour faire sortir les gars avec leurs tentes. Ensuite les forces de l'ordre partent et les laissent se réinstaller. Une bâche est emportée.

Hôpital :

Rien n'est pris.

Derrière la PASS :

Les gars déplacent leurs affaires à l'arrivée des Forces de l'ordre.
Rien n'est pris.

Fort Nieulay :
Passage rapide sans confiscation de matériel.

Auchan :
Aller et retour des équipes de Forces de l'Ordre et Nettoyage.
La Police Nationale prend des notes.
Rien n'est pris.

Ponts Faidherbe et Mollien.
Evacuation en même temps des deux ponts.
Deux tentes et trois bâches prises au pont Mollien.

Quai Paul Devot :
Pas de tentes à l'arrivée du convoi, juste quelques sacs.
Les Forces de l'ordre ne descendent pas des véhicules.
L'équipe de nettoyage n'a pas le droit de dire ce qu'elle a pris.
Rien n'est pris.

13 février : Grande-Synthe

Beaucoup de nouveaux arrivants cette semaine.

Les érythréens et les éthiopiens sont en augmentation.

Repas distribués : au moins 220.

Stand by You a assuré un petit-déjeuner.

Une famille de six personnes et une de trois sont arrivées à la fin de la distribution.

Samedi, il y a eu des dépôts sauvages de vêtements jonchant le sol.

Il y a des monticules de détritrus.

14 février :

Info HRO :

Convoi : 10 fourgons de CRS, un véhicule de la Police Nationale, un de la PAF (seulement Quai Paul Devot), un d'interprètes, deux de nettoyage (fourgon et benne).

Quai Paul Devot :
Les Forces de l'Ordre réveillent les occupants de deux tentes et elles sont emportées sous les yeux de leurs propriétaires avec ce qu'il y avait dedans.
Le HRO est tenu un peu à l'écart.

Stadium :
Les gens avaient déjà déplacé leurs tentes hors du site.
Rien n'est pris.

BMX :
Le HRO est arrivé avant le convoi.

Les gens avaient déjà déplacé leurs tentes sur le parking.
L'équipe de nettoyage fait cette fois un vrai travail de nettoyage en emportant les ordures.

Marck :

Les gens, surtout du côté droit, doivent déplacer leurs tentes derrière le bois.
Au moins 20 personnes sont bloquées à l'extérieur du site et ne peuvent pas y rentrer.
Quand les CRS repartent, les exilés reviennent avec leurs tentes.
Trois tentes et deux bâches prises.

rue de Judée :

Les gens commencent à déplacer leurs tentes et à les sortir du site, finalement à 20 m de distance.
Au moins 40 personnes évacuées.
Elles reviennent dès que les CRS partent.
Rien n'est pris.

Auto dépann :

Les gens déplacent leurs tentes de quelques mètres.
4 personnes empêchées d'entrer sur le site.
4 bâches et 4 tentes emportées.

Hôpital :

Les gens commencent à déplacer leurs tentes.
Les CRS entrent en traversant le fossé et évacuent deux petits camps.
Rien n'est pris, même quand les occupants étaient absents, sauf une bâche qui était par terre.
Un exilé dit ensuite que son sac avec des affaires personnelles a été emporté.

Derrière la PASS :

rapide passage, apparemment sans rien prendre.

Auchan :

Une partie des exilés faisaient la queue pour une distribution.
Un homme voit partir ses affaires.

Réponses d'un CRS :

- Il l'a laissé sur la voie publique...
Ils iront les chercher ailleurs, il y a un endroit prévu pour ça.
Deux tentes et une couverture prises.

Ponts Freycinet et George V.

Les gars sont obligés de vider leurs tentes et de les sortir du site.
4 personnes évacuées dont deux extrêmement jeunes.
Beaucoup de déplacements des Forces de l'Ordre mais finalement rien n'est pris...

16 février :

Tempête : **Ouverture de mise à l'abri à Calais** pour les nuits du 16 au 17 et du 17 au 18 février.
(info sous-préfecture via JClaude Lenoir, président de Salam NPdC)

Rien à Grande-Synthe.

Démantèlements ce matin à Calais.

Info HRO.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un véhicule de la PAF, deux agents de la Police Nationale, une voiture avec trois interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne).

Pont Faidherbe :
une personne évacuée, une tente saisie.

Pont Mollien :
base légale : démantèlement après dépôt de plainte,
HRO escorté jusqu'aux escaliers,
au moins 4 personnes évacuées, une tente saisie,
une personne arrêtée (le commissaire justifie : "la police aux frontières est autorisée à faire des contrôles pour vérifier le droit au séjour sur le territoire."
Question au commissaire sur les conséquences du déclassement du BMX dans le domaine privé :
aucune à court terme, à long terme le camp pourrait disparaître.

Marck :
Les CRS sont surarmés.
Les gens (surtout du côté droit) doivent déplacer leurs tentes derrière le bois.
Ceux qui étaient à la distribution de la Vie Active ne sont pas autorisés à rentrer.
Quand les CRS s'en vont, les exilés les suivent pour réinstaller leurs tentes.
Matériel ramassé : au moins 5 tentes et huit bâches.

rue de Judée :
Périmètre de sécurité habituel.
les gens déplacent toutes les tentes (50 à 60 personnes)
Les gens évacués veulent revenir au départ des CRS mais la Police Nationale les fait attendre, sans raison.
Au moins une tente prise.

Auto dépanne :
Démantèlement en même temps que celui de la rue de Judée.
Le commissaire donne l'ordre aux gens, avec le doigt, de se déplacer;
Une tente prise.

Hôpital :
Un interprète et l'équipe de nettoyage recherche du matériel.
Le HRO est finalement bloqué à l'intérieur du périmètre (à l'envers de d'habitude !)
Au moins 5 bâches et une tente prises.

Derrière la PASS :
Les gens partent avec leurs tentes.
Le HRO est escorté dehors par le commissaire qui explique qu'il peut décider de l'ordre des évacuations de façon tout à fait aléatoire...
Au moins une bâche prise.

BMX :
Les Forces de l'Ordre sont déjà là quand le HRO arrive.
L'interprète dit qu'il a informé les gens de l'ouverture du Plan Grand Froid.
Rien n'est pris.

Stadium :
Prise de notes.
Le commissaire trouve du matériel dans les buissons.
11 tentes, 4 bâches et 2 sacs de couchage emportés.

Fort Nieulay et Auchan en même temps (Auchan confirmé par le commissaire)
Une tente saisie.

Le commissaire déclare qu'ils ont pris entre 25 et 30 tentes, mais le HRO en a compté au moins 36...

17 février :

Tempête :

Camp à proximité de Grande-Synthe : hier soir aucune ouverture de local de mise à l'abri n'avait été accordée ni par la CUD, ni par la sous-préfecture.

Certains exilés ont trouvé refuge dans les anciens hangars de la Linière à Grande-Synthe.

Ce matin la police a évacué le lieu et mis en garde à vue deux bénévoles : un de Salam et un de Help for Dunkerque pour occupation illicite de terrain (mise à l'abri d'exilés pour la nuit dans les hangars de la Linière) et dégradation de matériel (la grille d'accès !)

Les conditions météorologiques exceptionnelles (tempête de 70 noeuds) et les consignes de la préfecture, des compagnies d'assurance, de la presse, incitant à se mettre à l'abri, ont sûrement joué dans la décision de mise en liberté de nos deux amis, sans qu'aucune charge ne soit retenue contre eux.

Un comportement contraire revenait à de la non assistance à personne en danger.

La bonne nouvelle est l'ouverture pour deux nuits (de ce jeudi soir à samedi matin, avec reconduction possible) d'un gymnase de Petite-Synthe, avec 200 places, distribution de nourriture par la protection civile, douches sur place, possibilité d'y passer la journée.

Calais :

Le dispositif de mise à l'abri déclenché hier soir (mercredi 16) est prolongé pour deux nuits, donc jusqu'à dimanche matin.

Démantèlements cet après-midi à Calais : info HRO.

Ces démantèlements suivent ceux d'hier matin.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un véhicule de la PAF, deux interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne)

Pont Faidherbe :

une tente emportée qui semble pleine de matériel.

Pont Mollien :

quelques tentes et une bâche emportées.

Stadium :

quelques tentes emportées.

BMX :

un 3e interprète est là.

Marck :

Large périmètre de sécurité.

Des gens quittent le bois avec leurs tentes.

D'autres n'ont pas le droit d'entrer sur le site pour récupérer leurs affaires.

A la fin les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.
Une arrestation par la PAF.
2 bâches et quelques tentes emportées, dont une pleine de matériel.

rue de Judée et Auto dépanne :
des gens déplacent leurs tentes.
Apparemment rien n'est pris.

Hôpital :
Une tente ramassée.

Derrière la PASS :
HRO escorté hors du périmètre de sécurité.
Une toile (tente ou bâche) prise.

Buffalo Grill :
Des gens partent avec leurs tentes.
Quelques tentes et une bâche prises.

Auchan.
Quelques tentes et une bâche prises.

Le petit déjeuner de l'ADRA ce midi au camp voisin de Grande-Synthe :

Petit-déjeuner : 100

A notre arrivée, un gros camion-benne et un camion avec une grue finissaient de ramasser les sacs de déchets.

Ceux qui avaient passé la nuit dernière à la Linière ont été obligés de prendre le bus, apparemment, un gars de Help4Dunkerque s'est glissé parmi eux.

L'Aféji est arrivé en fin de matinée, beaucoup de places étaient prévues.

Distribution de vêtements, bâches, cordes...

19 février :

Après une nuit de tempête pour laquelle les exilés ont été incités à se mettre à l'abri, les Forces de l'Ordre sont là dès le matin pour enlever le matériel de ceux qui ne sont pas là...

Démantèlements du matin à Calais : info HRO.

Convoi : 7 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, une de la PAF, une avec deux interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne).

Stadium :
Les gens ont déjà déplacé leurs tentes.
Quelques instants pour regarder les tentes...
Rien n'est pris.

BMX :

Le HRO arrive quelques minutes avant le convoi.
Les gens ont déjà déplacé leurs tentes.
Quelques instants pour regarder les tentes...
Rien n'est pris.

Marck :

Conversation absurde avec les Forces de l'Ordre :

A l'étonnement de voir des évacuation alors que le Plan Grand Froid est activé, il est répondu au HRO qu'il n'y a pas d'évacuation puisqu'ils voient bien qu'il n'y a pas d'arrestations et puisque les gens sont déjà dehors !

Les gens déplacent leurs tentes hors du bois.

En même temps, 5 bâches et 3 tentes sont emportées en l'absence de leur propriétaire.

Plusieurs tentes, bâches et couvertures saisies ensuite.

L'équipe de nettoyage n'a pas le droit de dire combien, mais ils disent qu'ils n'ont pris que des tentes vides.

Le bus de l'Audasse ramène les gens qui étaient partis pour la nuit seulement après le ramassage du matériel...

Ai total le HRO a vu partir au moins 9 tentes dont une pleine de matériel, 7 bâches, 6 couvertures.

15 sacs poubelle sont mis dans la benne : pas moyen de savoir s'ils contiennent des ordures ou des affaires personnelles...

Environ 60 personnes présentes sur ce camp.

rue de Judée et Auto dépanne en même temps.

Le HRO arrive quelques minutes avant le convoi.

2 arrestations "parce qu'ils sont en séjour irrégulier sur le territoire."

Au total, au moins 2 tentes et 4 bâches saisies rue de Judée et deux tentes à Auto dépanne.

Environ 40 personnes présentes rue de Judée.

Hôpital :

Le HRO arrive un peu avant le convoi.

Les gars déplacent leurs tentes d'eux-mêmes.

Le HRO est rapidement escorté dehors. Un journaliste aussi un peu plus tard.

Confirmation que c'est la préfecture qui fait le planning des expulsions.

Derrière la PASS :

Au moins une bâche emportée.

Environ 30 personnes présentes sur ce camp.

Auchan :

HRO est immédiatement stoppé à l'entrée du site.

Les CRS constatent entre eux la présence de mineurs.

Rien n'est pris.

Environ 20 personnes présentes sur ce camp.

Pont Faidherbe :

Apparemment rien n'est pris.

MISE A L'ABRI POUR TEMPÊTE.

En même temps !

Avec la main gauche nos dirigeants
Enfin conscients de la situation dangereuse
Proposent à nos Amis un toit pour quelques nuits

En même temps !
Avec la main droite nos dirigeants
Toujours inconscients de la précarité inacceptable
Confisquent bâches et tentes dès potron-minet
Lors de démantèlements aussi scandaleux qu'inhumains

En même temps
N'est-il vraiment pas envisageable pour nos dirigeants
D'associer humanisme, intelligence et pragmatisme ?

En même temps
Simplement faire sienne notre devise
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE !

Jean-Claude .

22 février :

Sur les deux sites, les mises à l'abri pour tempête sont terminées.

Démantèlements à Calais : info HRO

Convoi : 1 fourgon de CRS rejoint ensuite par 6 autres, un de la PAF, un véhicule de la Police Nationale, une voiture avec trois interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne).

Pont Faidherbe (4mn)
un homme présent, mis dehors.
de l'autre côté du pont, une tente impossible d'abord à évacuer car la grille est fermée, prise un quart d'heure après, remplie de couvertures.

Pont Mollien : apparemment les gens peuvent prendre leurs tentes et leurs affaires et les emporter.
4 hommes évacués,
2 arrestations,
rien n'est pris.

Stadium :

Contrôle et comptage de 11 tentes,
Rien n'est pris.

BMX :

Les CRS et l'équipe de nettoyage font le tour du site.

Le HRO entend un CRS dire : "C'est des grands enfants, c'est des mineurs, c'est des gamins, ils jouent au foot."

Rien n'est pris.

Marck :

Beaucoup déplacent leurs tentes.

Quand les forces de l'ordre repartent, les gars les suivent pour réinstaller leurs tentes.

Le HRO entend un CRS dire : "C'est un sketch"...

Matériel pris : 9 tentes dont deux pleines de matériel, un sac de couchage, un matelas, un sac poubelle.

rue de Judée :

Les gars déplacent leurs tentes dès qu'ils voient les Forces de l'Ordre.

Quand les forces de l'ordre repartent, ils réinstallent leurs tentes dans la minute.

Une cinquantaine de personnes déplacées.

Un vélo et 5 tentes emportés.

Auto Dépanne :

Les gars déplacent leurs tentes dès que les Forces de l'Ordre arrivent.

Une bâche emportée.

Hôpital :

HRO renvoyé sur la surface bitumée.

Ils entendent au talkie walkie : "des tentes, aucun migrant".

Plus loin : 5 personnes évacuées.

Matériel pris : 1 tente, 4 bâches et une couverture.

Derrière la PASS :

Certains ont déjà déplacé leur matériel, d'autres le font à l'arrivée du convoi.

Matériel pris : 1 tente, 2 bâches, un sac de couchage, deux matelas et 4 chaises.

Auchan :

La Police Nationale repousse le HRO.

9 tentes prises.

HRO arrêté 30 mn pour un contrôle routier

Leur observation est terminée pour la journée...

24 février :

Gros démantèlement à Grande-Synthe (il n'y en avait pas eu depuis le 19 janvier), ou plutôt au Pont à roseaux.

Info HRO

Convoi : Au moins 18 fourgons de CRS, un de al PAF, 2 voitures et 3 motos de la Police Nationale, 5 agents de la BAC, 2 bateaux de la police.

Un huissier, un interprète et deux personnes en civil.

Equipe Ramery de "nettoyage" pour ramasser le matériel et une équipe municipale pour ce qui reste par terre. Au moins deux grandes bennes, un tractopelle.

Au moins 146 tentes ramassées.

Pour la mise à l'abri : un fourgon et deux bus de l'AFEJI. Les gens n'ont pas été forcés de partir. Un membre de la police dit bien au HRO qu'ils peuvent prendre leurs affaires mais que ce qui reste sur le terrain sera ramassé et perdu.

Evacuation le long de la voie ferrée, du canal, et dans le bois.

Au moins une arrestation, des témoins disent cinq.

Une personne blessée par matraque emmenée en ambulance.

Périmètre dès l'entrée de la route.

Le HRO a toujours été repoussé hors du site.

Ceux des exilés qui voulaient entrer dans le site en étaient empêchés, et quelqu'un qui voulait récupérer une tente et un téléphone n'y est pas autorisé.

Refus des Forces de l'Ordre de laisser passer vers le bus un mineur qui voulait une mise à l'abri et refus aussi d'appeler l'AFEJI.

L'opération a commencé avant 8h.

Le HRO a obtenu la réquisition du Procureur, valable jusqu'à 12 h 15 le 24 février.

Justification par un CRS : "C'est pour les mettre à l'abri et surtout dégager les lignes de chemin de fer qui sont toujours en fonctionnement " (sic ! des tentes sont installées dessus depuis le 23 novembre...)

A partir de 13 h évacuation à l'ancien vélodrome.

10 fourgons de CRS, un de la PAF, un bus.

L'équipe de nettoyage enlève les tentes, au moins 31.
environ 45 personnes évacuées.

Petit déjeuner au Pont à Roseaux : info ADRA :

Démantèlement ce matin, apparemment, 7 arrestations !

Les grands containers à eau de ROOTS ont été enlevés.

Comme d'habitude, ils étaient beaucoup hors du camp avec les caddies remplis.

Les pompiers ont été appelés pour un gars qui ne se sentait pas bien.

Distribution de quelques vêtements, des bâches et des cordes.

Entre 50/60 petits-déjeuners.

A CALAIS,

Info HRO

Le matin :

Convoi : arrivée petit à petit d'au moins 13 fourgons de CRS, 10 voitures de la Police Nationale, une voiture civile, les deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne), six bus au total, 3 interprètes

Convoi à l'Hôpital.

Les CRS ont pris leur bouclier...
Beaucoup de gens emmenés en bus.
Le HRO est escorté dehors.
Il y a des tentes dans le fourgon, la benne est pleine.
Le HRO voit emmener des tentes pleines de matériel (certaines très lourdes).

L'après-midi :

Convoi : 12 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une avec deux interprètes, les deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne).

Stadium : 5 mn sur place
comptage de tentes par deux policiers.
Pas de ramassage de matériel ni d'arrestations constatés.

BMX : 5 mn sur place
Pas de ramassage de matériel ni d'arrestations constatés.

Marck :
CRS surarmés (boucliers, lanceur de grenades, LBD).
HRO bloqué.
Les gars déplacent un peu leurs tentes quand il voient les CRS, ils se réinstallent quand les CRS s'en vont.
Pas d'arrestations.
Matériel pris : 7 tentes dont deux pleines de matériel, deux bâches, un sac poubelle.

Auto dépanne :
A peu près 40 personnes présentes.
Les gars déplacent leurs tentes.
Rien n'est pris.

rue de Judée :
A peu près 30 personnes présentes
Les gars déplacent leurs tentes quand il voient les CRS
Matériel pris : 6 tentes et cinq bâches.

Derrière la PASS :
Un cordon de CRS évacue tout le monde jusqu'au fossé.

Buffalo Grill :
Large périmètre de sécurité.
Matériel pris : 5 tentes dont deux pleines de matériel, 4 bâches.

Derrière Auchan :
Il semble que les gars aient pu rester sur le site avec leurs affaires.
Une bâche et une couverture prises.

26 février :

Démantèlements de ce matin, 26 février à Calais Info HRO.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un véhicule de la Police Nationale, un de la PAF, une voiture avec deux interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne).

Stadium :

Quand le HRO est arrivé toutes les tentes étaient déjà déplacées, et ils n'ont pas vu de mouvements des Forces de l'Ordre.

BMX :

toutes les tentes étaient déjà déplacées à l'arrivées du convoi.
Les CRS ne sont pas sortis de leurs fourgons.

Marck :

Evacuation d'abord du bois puis du côté gauche.
Ceux qui revenaient de la distribution ont eu le droit de rentrer sur le site.
Matériel pris : 4 tentes, 5 bâches, un sac en plastique plein.

rue de Judée :

Périmètre de CRS en armes.
Les gars déplacent leurs tentes.
Le HRO est escorté dehors.
A peu près 30 personnes évacuées.
Matériel pris : 2 tentes dont une pleine de matériel, une bâche.

Hôpital :

Une arrestation.
Evacuation mais apparemment rien n'est pris.
Quand les Forces de l'Ordre sont reparties, les gars se réinstallent une minute après.

Derrière la PASS :

Contrôle en même temps par la droite et par la gauche.
Une bâche prise.

Auchan :

Beaucoup partent quand ils voient les Forces de l'Ordre, en abandonnant leurs affaires.
3 tentes et sacs de couchage pris.
Un propriétaire peut récupérer ses affaires mais pas la tente de son copain.
Une autre tente est prise mais son propriétaire ne peut pas la récupérer parce que l'équipe de nettoyage refuse d'ouvrir le fourgon.

Pont Freycinet :

7 gars déplacent leurs tentes.
Le périmètre est établi en haut des escaliers.
La Police Nationale confirme qu'en l'absence du propriétaire toute tente est considérée comme abandonnée.

28 février :

Démantèlements à Calais le matin du 28 février : Info HRO

Convoi : 8 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de deux interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne)

Quai Paul Devot :

Une personne évacuée, arrêtée, dont la tente est saisie.

Stadium :

simple passage;

BMX :

simple passage.

rue de Judée :

une trentaine de personnes évacuées.

Pas de périmètre de sécurité au début puis le HRO est escorté hors du site.

Matériel emporté : une tente pleine de matériel, une bâche, 3 matelas, 3 sacs poubelle

Marck :

Les CRS entrent avec LBD.

Les gens déplacent leurs tentes.

Ceux qui étaient à l'extérieur ont le droit de rentrer., le Secours Catholique aussi.

Quelques tentes prises, dont une pleine de matériel récupérée ensuite par son propriétaire, plus quelques bâches et sacs poubelle.

Un CRS demande aux associatifs d'expliquer comment on peut récupérer les tentes, alors que c'est maintenant du ressort de la préfecture !

Les gens se réinstallent au départ des CRS.

Hôpital :

Il y a un périmètre de sécurité.

Le Secours Catholique est cette fois-ci escorté dehors.

Une tente est emportée.

Derrière la PASS :

Passage rapide.

Une bâche est prise.

Auchan :

Il y a un périmètre de sécurité.

Rien n'est pris.

Les ponts :

Passage pont Freycinet,

Evacuation pont Mollien.

Quelques tentes prises, une bâche est rendue à son propriétaire.

Communiqués de mars 2022

2 mars :

Démantèlements cet après-midi à Calais : info HRO

Convoi : 7 fourgons de CRS, un véhicule avec trois interprètes, un de la PAF, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne).

Les ponts :

Pont Mollien et pont Faidherbe.

périmètre en haut de escaliers.

3 bâches emportées.

Contrôle d'identité de deux personnes, sans interprète mais sans arrestation.

Stadium :

passage rapide en 8 mn.

BMX :

passage rapide en 5 mn.

Marck :

HRO escorté dehors sans ménagement (une vidéo les montre poussées brutalement).

A peu près 20 personnes présentes sur le site.

quelques tentes, bâches et sacs de couchage emportés.

rue de Judée :

Les gens déplacent leurs tentes;

A peu près 40 personnes présentes sur le site.

un contrôle d'identité qui aboutit à une arrestation.

Quelques tentes et une bâche emportées.

Hôpital :

HRO escorté dehors, tenu trop loin pour voir et pouvoir filmer.

Quelques tentes, bâches et sacs poubelle pris.

Derrière la PASS :

Des gens escortés dehors avec leurs caddies, entre autres deux mineurs.

Rien n'est pris.

Auchan :

HRO escorté dehors, tenu trop loin pour voir et pouvoir filmer.

Quelques bâches et tentes prises.

3 mars :

Démantèlements à Grande-Synthe :

Pont à Roseaux : le matin. Info HRO

Convoi : 26 fourgons et deux bateaux de CRS, 3 voitures de la Police Nationale et quatre banalisées, un fourgon de la PAF, 5 personnes de l'AFEJI avec deux bus, deux petits tracteurs Loxam, 2 grandes bennes Ramery, un tractopelle, l'équipe de nettoyage du port autonome, un huissier.

Périmètre de sécurité, à l'entrée, sur et sous le pont, plus les deux bateaux sur le canal.
Le HRO est mis dehors

Les gens déplacent leur matériel hors du site.

La police affirme qu'il s'agit d'une mise à l'abri, le HRO dit que c'est une évacuation basée sur une ordonnance sur requête puisqu'il y a un huissier...

Mais impossible d'accéder à l'huissier.

Contrôles d'identité du HRO et de Utopia.

Un policier affirme que ceux qui veulent montent dans le bus, et que tout le monde se réinstalle après le nettoyage du site.

Départ de deux bus, le premier avec 8 personnes, le 2e avec deux...

Matériel emporté : au moins 165 tentes et bâches, 120 couvertures, des palettes, deux réservoirs d'eau.

Au moins 5 abris détruits.

Petit déjeuner: info ADRA

Grand démantèlement ce matin.

Beaucoup d'exilés avec leurs affaires hors du camp.

Plus d'une vingtaine d'enfants, plusieurs familles koweïtiennes.

Présence de deux lituaniens !

Petits-déjeuners : 110

Distribution de vêtements, couvertures, quelques tentes, masques...

Nous sommes passés ensuite au vélodrome où un démantèlement était en cours.

Présence d'un bus et de l'Aféji.

Vélodrome : à partir de 12 h 30, jusqu'à 13 h 20. Info HRO.

Convoi : 7 fourgons de CRS, deux véhicules de la Police Nationale, un de la PAF, l'AFEJI avec un bus, Ramery avec une grande benne.

Périmètre à l'entrée du vélodrome.

L'huissier dit que les biens sont listés et parle comme si il était possible aux propriétaires de les récupérer, alors qu'il n'a jamais été question de quelque chose comme la Ressourcerie de Calais.

Matériel pris : au moins 16 tentes (dont 7 pleines de matériel)

Démantèlements à Calais le matin, info HRO.

De 8 h à 10 h 37.

Le site de Marck est encerclé (seul site concerné ce matin-là)

Convoi : 7 fourgons de CRS d'un côté, 8 de l'autre, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne),

Le périmètre de sécurité bloque les rails de la SNCF.

Les CRS sont casqués et portent les boucliers.

Des groupes d'exilés sont escortés dehors, ils ont accompagnés vers les bus.

Les gens sont fouillés avant de monter dans les bus.

7 bus avec chacun une voiture de la Police Nationale. (un bus avec 20 personnes est allé plus loin qu'Arras, trois sont partis vides.)

5 arrestations.

Des tentes sont emportées, certaines pleines de matériel (arrivés au chapiteau rue des Huttes, les véhicules de nettoyage sont pleins).

4 mars :

Démantèlement le matin du 4 mars à Calais : info HRO.

Convoi :

12 fourgons d CRS, un véhicule de la Police Nationale, la PAF, une voiture d'interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne).

Pont Mollien et pont Faidherbe :

Périmètre de sécurité en haut des marches.

Certains CRS avec flashballs

Matériel emporté : une bâche pleine d'autres bâches, une tente pleine de matériel.

Une arrestation pour contrôle de papiers.

Stadium :

convoi 4 mn sur site.

Rue des Huttes, au départ des bus pour les volontaires pour une mise à l'abri.

Au moins 150 personnes.

Présence de l'AUDASSE.

Les gens sont mis en ligne par les Forces de l'ordre, avec des chiens.

Le HRO entend dire à un policier : "Pas sûr qu'on ait assez de places dans le bus, on va revenir)à mon avis"

Salam a vu partir un bus avec les familles. Y en a-t-il eu un ou plusieurs autres après ?

Marck :

Les CRS ont des boucliers, une gazeuse,

Environ 70 personnes poussées dehors.

Le HRO assiste à l'arrivée de deux grosses machines.

Apparemment ils terrassent, selon un policier pour empêcher les gens de s'installer à proximité de la voie ferrée, après le décès de lundi soir...

rue de Judée

Les gens déplacent leurs tentes, puis les réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

Hôpital :

Les gens déplacent leurs tentes

Au moins une tente pleine de matériel est emportée dans la benne.

Derrière la PASS :

les gens partent avec leur matériel.

Ils peuvent laisser leurs caddies où ils sont mais doivent quitter le terrain.

Aucun interprète n'est là pour leur expliquer.

Un CRS dit au téléphone : "20 personnes exilées, aucune tente démontée, tentes en dur accrochées aux arbres".

Le convoi se partage entre Fort Nieulay et Buffalo grill.

Les gens déplacent leurs tentes

Au moins deux bâches emportées.

Apparemment rien n'est pris à Fort Nieulay

La partie qui était à Buffalo grill va à Auchan.

Rien n'est pris.

6 mars :

Démantèlements à Calais cet après-midi : info HRO

Convoi : 8 fourgons de CRS, deux de la PAF, une voiture de la Police Nationale, les deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne)

BMX.

Marck.

Les gens déplacent leurs tentes, et les regroupent au milieu du terrain.

Ils remettent tout en place au départ des CRS.

Rue de Judée :

HRO escorté hors du périmètre de sécurité.

Les CRS obligent les gens à déplacer leur matériel.

Au moins deux tentes et deux bâches emportées.

Un homme parvient à récupérer sa tente et sa bâche au moment où elles allaient être mises dans le fourgon.

Hôpital.

pas de périmètre de sécurité. CFC distribue au milieu.

Les gens déplacent leurs affaires.

Les Forces de l'Ordre prennent des tentes, et au moins deux bâches.

Contrôle d'identité des HRO parce qu'elles sont en infraction (présentes sur un terrain privé).

Convoi perdu, retrouvé en route vers Auchan.

Les CRS obligent les gens à déplacer leurs tentes.

Au moins deux tentes prises.

8 mars :

Le 21e arrêté interdisant les distributions de nourriture et de boissons gratuites à Calais est paru.

Il concerne les 31 mêmes rues que les précédents et court jusqu'au 4 avril.

Démantèlements ce matin à Calais. Info HRO.

Convoi : 12 fourgons de CRS, un de la Police Nationale, deux de la PAF; une voiture avec deux interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne).

rue des Huttes.

Le périmètre est installé assez loin : au début de la rue.

Pas possible de voir s'il y a des arrestations.

Des tentes sont ramassées, certaines sont pleines de matériel, quelques bâches aussi, des couvertures, des sacs de couchage.

La commissaire dit au HRO: "Je compte sur vous pour ne pas embêter le monde..."

(Info Salam : l'équipe Salam venait juste de terminer sa distribution de petit déjeuner quand la Police Nationale l'a priée de quitter les lieux pour "trouble à l'ordre public !")

Stadium (4 mn de présence):

Les gens déplacent leurs tentes.

BMX (6 mn de présence):

Les gens ont déjà déplacé leurs tentes.

environ 35 personnes évacuées.

Marck :

Les CRS sont surarmés, avec boucliers, casques, lance-grenades, LBD.

Des gens sur la voie ferrée.

Les tentes sont déplacées au milieu du site.

Au moins une tente, une bâche et un sac poubelle emportés.

Les gens réinstallent leurs tentes dès le départ du convoi.

rue de Judée :

Le HRO est bloqué à l'entrée du site.

Les tentes sont déplacées.

Environ 30 personnes évacuées.

Rien n'est pris.

Les gens réinstallent leurs tentes dès le départ du convoi.

Un tractopelle au travail : déboisement.

Altercation entre des CRS et le HRO : un CRS qui filmait avec son téléphone personnel refuse de donner son RIO.

Hôpital.

Très large périmètre : impossible de voir ce qui est pris.

Les gens partent avec leurs tentes.

Derrière la PASS :

Les gens déplacent leurs tentes.

HRO escorté dehors loin de leur voiture.

Convoi perdu, retrouvé au Fort Nieulay.

Bloqué par un périmètre de sécurité.

Buffalo Grill :

Nouvelle altercation avec un CRS qui se sent "menacé" par la demande de donner son RIO.
" La prochaine fois, c'est un contrôle d'identité !"
Quelques tentes et bâches ramassées.

Auchan (10 mn de présence):
Un périmètre de sécurité.
Rien n'est pris.

Les ponts (sans doute plusieurs en même temps)
Pont Faidherbe :
Les gens quittent le lieu.
trois tentes pleines de matériel sont prises.
Le HRO entend au talkie walkie : "5 tentes, 4 récupérées, deux migrants".

Pont Mollien.
Le HRO est bloqué.
Les gens quittent le lieu.
Matériel pris : au moins une tente, deux bâches, un matelas, une couverture.
Deux bâches qui formaient une tenture pour fermer un abri sont enlevées.

10 mars :

Nouveau décès :
un jeune homme d'un vingtaine d'années est décédé ce matin percuté sur l'autoroute A16 à hauteur de Vielle-Eglise,
Demain, à 18h30 devant le parc Richelieu nous nous rassemblerons pour avoir une pensée pour lui et pour toutes les personnes décédées à la frontière.

Grande-Synthe : info Salam

Les associations ont eu la surprise ce matin de découvrir une barrière en béton qui barrait l'accès au camp du Pont à Roseaux et rendait impossible toute intervention associative, en particulier la distribution de nourriture et l'apport de citernes d'eau potable.
La sous-préfecture, contactée par téléphone, a répondu qu'il s'agissait d'une décision du propriétaire du terrain et nous a demandé un mail qui présenterait la situation. Il a été immédiatement envoyé.
La secrétaire du Directeur de l'aménagement du Port Autonome, contacté aussi par téléphone devait nous rappeler. Nous attendons...

Démantèlements cet après-midi à Calais : info HRO.

9 lieux de vie,

matériel pris : au moins 34 tentes dont 21 pleines de matériel, 26 bâches dont une pleine de matériel, 15 couvertures, 2 sacs de couchage, deux couvertures de survie, deux matelas, un sac à dos, 15 sacs poubelle.

convoi : 7 fourgons de CRS, un véhicule de la PAF, un de la Police Nationale, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne) , un interprète tunisien dans le fourgon.

Pont George V :
3 personnes escortées de sous le pont, elles subissent ensuite un contrôle d'identité, sont fouillées et arrêtées par la PAF.

Stadium :
Les tentes avaient déjà été déplacées sur la voie publique.
Rien n'est pris.

BMX :

HRO escorté loin de l'opération, ce qui entrave beaucoup l'observation.

Marck :

Expulsion le long des rails (5 personnes au moins)

Expulsion dans le bois : 35 personnes ont déplacé leurs tentes;

Grand périmètre rue de Normandie, le HRO contourne et arrive à l'arrière du bois : expulsion d'environ 20 personnes.

Une personne n'est pas autorisée à récupérer ses affaires parce qu'elle est déjà hors du périmètre;

Deux personnes ne sont pas autorisées à rentrer dans lieu de vie pour récupérer leurs affaires. (une des deux avait son sac dans sa tente). Elles ont essayé de passer par un autre chemin mais les CRS les ont coursés avec la gazeuse.

Le HRO a essayé d'intervenir mais n'a réussi qu'à se faire contrôler les identités ! (ambiance tendue)

rue de Judée :

Le HRO arrive quand les gens remettent leurs tentes.

Ils n'ont pas pu voir s'il y avait du matériel emporté.

Hôpital :

3 personnes bloquées au début puis autorisées à aller chercher leurs affaires.

Puis HRO escorté dehors, puis 20 personnes qui ont été forcées de traverser le fossé.

Derrière la PASS :

HRO arrivé tard n'a pas vu prendre d'affaires.

Auchan:

Pas de périmètre au début.

4 personnes escortées hors du lieu de vie, puis le HRO.

12 mars :

Camp du Pont à Roseaux.

L'accès au camp est toujours barré par une rangée de plots en béton.

Les pompiers n'ont plus aucune possibilité d'accès dans la mesure où l'entreprise voisine est fermée pour le weekend.

ils en ont fait la constatation et en ont été très choqués.

Démantèlements ce matin à Calais : info HRO.

10 sites visités.

matériel emporté : au moins 11 tentes dont 5 pleines de matériel, 7 bâches, une couverture, un sac poubelle.

Convoi : 4 puis 7 fourgons de CRS, un véhicule de la Police Nationale, un de la PAF, une voiture avec trois interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne).

Pont Faidherbe :

HRO bloqué à l'entrée du pont.

4 personnes expulsées.

Elles ont la possibilité de prendre leurs affaires, du moment qu'elles quittent la voie où se déroule l'opération de police.

Rien n'est pris.

Pont Mollien.

Pas de périmètre de sécurité, le HRO peut se déplacer sur le lieu de vie.

7 personnes expulsées.

une couverture, deux bâches et un sac poubelle sont emportés.

Stadium (7 mn sur place) :

14 personnes présentes.

Comptage des tentes (14)

Rien n'est pris.

BMX (4 mn sur place):

comptage des tentes par un interprète pour la Police Nationale.

45 personnes présentes.

Rien n'est pris.

Marck.

Au moins 70 personnes présentes.

Le convoi s'augmente de 3 fourgons de CRS.

Les habitants le long des rails avaient déjà bougé leurs tentes. Ils sont encerclés par les CRS qui ensuite se regroupent au milieu du terrain.

La Police Nationale dit : "On compte et puis c'est fini"

Les exilés se réinstallent à peine les Forces de l'Ordre parties.

rue de Judée

au moins 45 personnes présentes, et 30 à Auto dépanne

La Police Nationale compte les tentes et les habitants.

Hôpital :

3 cordons différents expulsent surtout côté ouest.

Au moins 15 personnes présentes.

Derrière la PASS :

23 personnes expulsées, forcées de passer le fossé.

Le HRO aussi.

Les CRS affirment qu'ils n'ont pas besoin de filmer : il n'y a pas de tentes saisies , seulement des poubelles, mais il y a bien deux tentes saisies (on en voit une sur la vidéo).

Auchan :

Pas de périmètre à l'entrée.

Expulsion de deux personnes du côté droit.

Un policier crée un périmètre pour empêcher le HRO de filmer.

Un policier dit à quelqu'un de l'équipe de nettoyage : "S'ils veulent récupérer, ils récupèrent donc on ne va rien prendre"

Au moins une tente prise cependant.

5 personnes présentes.

Pas d'arrestations.

Une tente prise puis rendue à son propriétaire.

13 mars :

Info ADRA : repas à Grande-Synthe

L'accès au camp est toujours bloqué par les plots de béton.

Trois cuves à eau sont bien installées à l'entrée.

340 repas servis.

Des petits malins, se sont fait passer pour des familles !!

Distribution un peu difficile au début, il a fallu gérer la file.

Stand by You a assuré un petit-déjeuner ce matin.

Une autre association préparait un barbecue pour griller des merguez.

Beaucoup de nouveaux arrivants du côté des afghans et des africains !

Nous avons vu passer un seul enfant, les autres étaient en activité avec Project Play.

Tous nos sacs de déchets ont été regroupés au milieu du terrain avec les autres.

Main dans la Main a servi des sandwichs au début de l'après-midi.

Nous sommes passés ensuite au vélodrome, il ne nous restait plus de repas chaud.

Nous avons laissé des fruits, du pain et des biscuits...

Malheureusement pour eux, nous n'attendions pas à avoir tant de monde à la distribution !

14 mars :

Démantèlements ce matin à Calais : info HRO.

10 lieux de vie,

matériel pris : au moins 13 tentes, 7 bâches, 2 sacs de couchage, une couverture et deux sacs poubelle.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une avec trois interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne).

Stadium :

Les tentes avaient déjà été déplacées sur la voie publique .

Uniquement comptage des tentes.

Rien n'est pris.

BMX (6 mn de présence).

Les tentes avaient déjà été déplacées sur la voie publique .

35 personnes expulsées d'elles-mêmes.

La Police Nationale confirme qu'il s'agit d'une opération dans le cadre de la flagrance.

Rien n'est pris.

rue de Judée :

Une arrestation.

40 personnes ont été expulsées. Elles ont commencé alors à bouger leurs tentes, puis sont revenues devant les Forces de l'Ordre qui partaient.

Un peu de matériel a été pris.

A Autodépanne, les gens ont commencé à déplacer les tentes mais pas tous.

Rien n'a finalement été pris.

Marcq :

Périmètre fixé au niveau des pierres.

Un CRS ne comprenait pas l'utilité du HRO puisqu'ils ne contribuent pas à fournir un abri aux gens.

Personne ne devait rentrer sur le site, en particulier pas ceux qui revenaient de la distribution de la Vie Active.

Un peu de matériel pris.

Pendant que les forces de l'ordre partaient, les gens ont commencé à réinstaller leurs tentes.

Hôpital :

Le personnel de nettoyage cherche d'abord les bien abandonnés.

Quand les Forces de l'Ordre se sont rapprochées les gens ont commencé à déplacer leurs tentes; 2 personnes ont été expulsées. D'autres sont parties d'elles-mêmes avec leurs tentes.

Quand les forces de l'ordre partaient, les gens ont commencé à revenir avec leurs affaires.

Rien n'est pris.

Derrière la PASS :

Quand les Forces de l'Ordre sont arrivées, les gens ont commencé à déplacer leurs affaires.

Un peu de matériel saisi.

Ensuite le HRO a perdu le convoi...

Ils sont allés attendre à Auchan et ont raté l'expulsion du Fort Nieulay.

Auchan :

Le HRO est expulsé dehors par la Police Nationale.

Du matériel est pris en présence de deux propriétaires mais peut-être pas leurs tentes à eux...

L'inventaire du matériel saisi doit être remis au Procureur (la seule personne que ça intéresse) mais les noms des propriétaires sont inconnus !

Les ponts.

Au même moment : expulsion des ponts Freycinet, George V, Faidherbe et Mollien.

Le HRO n'a pu observer qu'aux ponts Freycinet (au moins 4 personnes expulsées) - du matériel saisi.

et George V (au moins 4 personnes expulsées) - du matériel saisi.

Rien n'est pris aux ponts Mollien et Faidherbe.

16 mars :

Démantèlements à Calais : info HRO.

11 lieux de vie expulsés

Matériel emporté : 19 tentes, 2 bâches et 2 sacs poubelle.

Convoi : 15 fourgons de CRS, deux de la PAF un véhicule de la Police Nationale, une voiture avec deux interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne).

Stadium :

15 CRS lourdement armés sur le site, comptage des tentes (14), photos, et départ.

Rien n'est pris.

BMX :

30 personnes.
Les tentes avaient déjà été déplacées.
Rien n'est pris.

Derrière la PASS :

Des CRS courent derrière des personnes exilées. Du coup certaines n'ont pas pu récupérer leurs tentes .

HRO est escorté dehors (terrain privé) comme les exilés :

70 personnes obligées de quitter les lieux en passant par le fossé.

(12 tentes et une bâche emportées)

rue de Judée :

Le périmètre est au bout de la rue et empêche toute visibilité.

expulsion des deux côtés à la fois.

D'un côté : les personnes se réinstallent en même temps que les Forces de l'Ordre se retirent.

(36 personnes expulsées, 3 tentes saisies).

Côté Auto dépanne : Rien n'est pris.

Pas de visibilité sur le nombre de personnes.

Marck :

120 personnes concernées.

Expulsion en même temps sur les rails et dans le bois.

Les gens ne peuvent ni entrer ni sortir.

Finalement les exilés entrent sur le lieu de vie mais pas le HRO.

Ensuite le périmètre est renforcé et plus personne ne rentre.

Les personnes se réinstallent en même temps que les Forces de l'Ordre se retirent.

Le commissaire répond aux questions : action en flagrance pour installation illicite en réunion. les personnes dépossédées de leurs biens pourront les récupérer rue des Huttes à la Ressourcerie.

Pour le reste, voir le Procureur ou le Préfet.

Hôpital.

Les Forces de l'Ordre ratissent le lieu de vie de façon très coordonnées.

Elles escortent les gens dehors et les empêchent de rentrer le temps de l'opération de police.

Un groupe de journalistes documente aussi l'expulsion.

Une trentaine de personnes expulsées.

3 tentes enlevées.

Buffalo Grill :

HRO bloqué.

Périmètre après la station service.

16 personnes expulsées, une tente prise.

Le convoi se sépare entre Fort Nieulay et Auchan.

Le HRO suit le fourgon de nettoyage.

Auchan.

Périmètre à la barrière.

Le woodyard est bloqué le temps de l'opération, les journalistes de El Pais aussi.

Une tente prise et un sac poubelle.

3 personnes expulsées.

Les ponts.

Les Forces de l'Ordre expulsent toutes les personnes sur le canal et en dessous des ponts de manière coordonnée.
15 personnes déplacées.
Une bâche prise.

17 mars :

Calais : Démantèlements cet après-midi alors que la dernière fois était hier matin... INFO HRO.

Convoi : 8 fourgons de CRS, une voiture d'interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne), puis une voiture de la PAF et une de la Police Nationale.

Pont Mollien et Faidherbe en même temps, puis George V, sans doute aussi Pont Freycinet.
Matériel pris : une tente vide, une tente pleine de matériel, une bâche et un sac.

Stadium :
Les gens ont évacué les tentes d'eux-mêmes à l'avance.

BMX :
même chose.
Une femme et un enfant présents.

Marck :
Périmètre. Une femme de MSF peut passer mais pas le HRO.
Situation un peu tendue : un gars dit qu'un policier a mis sa couverture dans le feu...
Le HRO demande à voir les inventaires des affaires prises qui doivent être communiqués aux propriétaires.. Pas de réponse des CRS... il semble qu'il n'y en ait pas : on ne voit pas comment ils seraient établis puisqu'ils doivent prendre les affaires quand le propriétaire n'est pas là !
2 tentes prises.

rue de Judée :
Evacuation des deux côtés en même temps.
Au moins 70 personnes présentes.

Hôpital.
Le HRO est prié de rester sur les voies publiques (goudronnées)
Les Forces de l'Ordre font passer le fossé aux gens.
Au moins deux tentes prises (pleines de matériel).

Derrière la PASS :
15 personnes présentes.
2 tentes prises.

Auchan :
Périmètre.
Personne ne rentre.
Rien n'est pris...

Pont à Roseaux : petit déjeuner ADRA

Beaucoup de personnes, 240/250 au petit-déjeuner.

Les Aghans étaient à la distribution, une dizaine de femmes d'Érythrée, plusieurs familles, de très jeunes enfants...

Les deux bénévoles en maraude, ont rencontré des ados asiatiques.

Apparemment, beaucoup prévoient un passage ce soir !

Présence de l'Afèji, un bus est arrivé en fin de matinée.

Nous sommes passés au vélodrome, apparemment plusieurs vont à la distribution alimentaire !

18 mars :

le 3e jour de suite, ont eu lieu, à Calais ce matin des évacuations.

Infos HRO.

7 fourgons de CRS à Marck. Une "mise à l'abri" d'après la police.

Un CRS a gazé un groupe d'exilés.

un véhicule de la Police Nationale rue de Judée.

4 bus et deux véhicules de gendarmerie à l'Hôpital.

Un véhicule de la PAF.

Présence de la sous-préfète, mais, impossible de lui parler.

Toutes les rues entre ces trois sites sont barrées.

Le HRO est mis dehors de la zone et n' a pas le droit de rejoindre son véhicule.

Un bus part avec 4 personnes dedans.

La Police dit agir sur ordonnance du tribunal, et l'huissier dit avoir prévenu les personnes par un affichage sur les lieux de vie (personne n'en a rien vu...)

L'opération est terminée, dit le policier à 8 h 48, mais un CRS ajoute : "On en a encore jusque midi, le temps qu'ils prennent tout".

On maintient les gens à l'extérieur du site de façon à pouvoir ramasser le matériel;

Effectivement le HRO voit prendre :

plus de 20 tentes, une dizaine de bâches, au mois 35 couvertures et sacs de couchages.

Et les forces de l'ordre se retirent à 12 H 23.

19 mars :

4e jour de suite d'évacuation policière à Calais : Info HRO (tout à fait inhabituel)

Convoi : 6 fourgons de CRS, un de la PAF, un et une voiture de la Police Nationale, 2 véhicules de nettoyage (fourgon et benne), une voiture avec deux traducteurs.

Matériel pris : 12 tentes, 4 bâches.

Rue des Huttes :

Les CRS secouent les tentes pour voir si elles sont occupées

Périmètre: le HRO est escorté jusqu'au bout de la rue.

Une arrestation sans présence d'un traducteur : une personne qui occupait une tente.

Une personne part avec ses affaires.

Des tentes sont démontées et emportées.

Le HRO perd le convoi de vue une bonne demi-heure, le traducteur aussi !

Retrouvé à Marck.

Marck :

Périmètre formé aux rails.

Les tentes avaient été déplacées au milieu du camp.

Au moins 20 personnes évacuées. (sont parties en passant par les rails)

Les gens se réinstallent.

Rien n'est pris.

rue de Judée :

HRO escorté jusqu'à l'intersection.

Expulsion des deux côtés en même temps : environ 22 personnes.

Elles se réinstallent quand les CRS se retirent.

Le commissaire dit : "C'est une ordonnance du tribunal judiciaire, pour plus d'informations vous pouvez vous adresser au Procureur."

Apparemment rien n'est pris, à Auto dépanne mais une bâche saisie à l'ouest.

Hôpital :

L'équipe de nettoyage cherche des tentes dans les buissons.

Environ 15 personnes évacuées.

Des gens se réinstallent, le convoi s'en va.

Impossible de voir ce qui est pris.

Derrière la PASS :

Des gens s'en vont avec leurs affaires.

Rien n'est pris.

Les gens reviennent.

Fort Nieulay :

Les CRS se répartissent pour évacuer les différents lieux de vie.

L'équipe de nettoyage cherche des tentes dans les buissons.

Plus de 20 personnes évacuées.

Rien n'est pris.

Auchan :

Périmètre de sécurité : HRO bloqué.

Evacuation le long du chemin et sur le côté droit.

L'équipe de nettoyage cherche des tentes dans les buissons, sur le côté droit.

9 personnes évacuées.

Matériel pris : 3 tentes et un sac poubelle.

Les ponts :

Ponts Faidherbe et Freycinet en même temps.

Matériel pris au pont Freycinet : une tente, une bâche et un sac poubelle.

un périmètre pour le HRO mais deux garçons ont pu passer.

3 personnes évacuées pont Faidherbe.

une bâche prise.

20 mars : Grande-Synthe

Info ADRA :

Beaucoup de monde, près de 450 repas.

Le temps était au beau fixe.

Nous avons fait un repas un peu plus élaboré, compte-tenu de la fête Nowroz, (le nouvel an Kurde).

De la musique, de la danse et de la bonne humeur.

Un Vietnamien isolé à la distribution.

Beaucoup de Somaliens, d'Érythréens, de Soudanais, deux Ghanéens, dix Indiens...

Beaucoup de femmes et de familles.

21 mars :

Convoi :11 fourgons de CRS, un véhicule de la PAF, une voiture avec un interprète, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne)

Pont Faidherbe :

Périmètre de sécurité.

Evacuation des deux côtés du pont.

Palpation d'exilés...

Deux arrestations.

2 tentes prises (dont une pleine de matériel) et une bâche.

Passage au Stadium.

BMX : passage en 7 mn.

Marck :

Impossibilité pour les exilés d'entrer récupérer leurs affaires.

Au moins 10 bloqués au chemin de fer.

Les CRS répètent que personne ne peut rentrer sur le site et ne peuvent rien dire sur les possibilités de récupérer leurs affaires si elles sont prises.

4 tentes prises (dont une pleine de matériel) et une bâche, plus un sac de couchage.

Les gars se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

rue de Judée :

Quelqu'un de la SNCF demande si les associations peuvent avertir les gars de ne pas passer sur les voies. Il a ramassé les morceaux du dernier écrasé par un train...

Périmètre de sécurité.

Les gars sont poussés en dehors avec leurs tentes.

Environ 25 personnes expulsées.

Hôpital :

5 personnes évacuées.

Les Forces de l'Ordre cherchent dans les buissons et apparemment ne trouvent rien.

7 tentes prises dont au moins 4 pleines de matériel.

Derrière la PASS :

Périmètre de sécurité.

HRO escorté dehors.

2 tentes prises.

Auchan :
Périmètre de sécurité.
Deux tentes pleines de matériel prises.

23 mars :

**démantèlements à Calais cet après-midi, de 13 h 11 à 18 h 45...
Info HRO.**

7 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, un véhicule de la PAF, deux fourgons de nettoyage.

Pont Faidherbe :
Une arrestation.
Arrivée de deux interprètes.
Les CRS bloquent le HRO hors du pont.
3 personnes évacuées.
Matériel pris : deux tentes, des bâches, un sac de couchage, et 4 couvertures.
Les gens peuvent récupérer leurs affaires.

Passage aussi aux ponts Mollien et George V, avec une benne.

Fort Nieulay :
Périmètre seulement pour le HRO.
Enlèvement de 4 tentes.
Trois personnes évacuées.
Des gens déplacent leurs tentes, les CRS les forcent.
Des CRS portent le flashball, et le fusil à lacrymo.

Auchan :
Périmètre au début du chemin.

Marck :
Evacuation à droite et à gauche en même temps.
Les gens sont obligés de déplacer leurs tentes.
Ils se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

rue de Judée :
2 fourgons mis pour faire un périmètre.
20 personnes évacuées, environ.
Elles se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.
Rien n'est pris.

Hôpital.
HRO bloqué à l'extérieur du périmètre.
20 personnes évacuées, environ.
Présence d'une famille avec trois petits.

Derrière la PASS :
Une ligne pour évacuer le HRO.

BMX :

Les gens déplacent leurs tentes.
Rien n'est pris.

Stadium :

Le HRO lit le code de la sécurité intérieure aux CRS.

24 mars :

Réponse de Jean-Claude Lenoir président de Salam Nord/Pas-de-Calais à l'invitation à la "réunion périodique de prise en charge humanitaire des personnes migrantes à Calais", du 25 mars .

SALAM NPC a suspendu ses participations aux réunions de travail avec les autorités depuis déjà quelques mois !

Aujourd'hui encore , force est de constater que quotidiennement nos distributions alimentaires effectuées en dehors des périmètres interdits par décret sont perturbées par des fonctionnaires des compagnies républicaines de sécurité .

Étrangement ces fonctionnaires se permettent de ne pas respecter les lois républicaines et de jouer étrangement à s'inventer des lois et des décrets !

Si nous regrettons les contrôles systématiques et quotidiens de nos véhicules nous n'avons pas d'autre choix que de nous soumettre à la loi et nous le faisons de bonne grâce !

Vous voudrez bien comprendre que sur un territoire où les lois républicaines sont chaque jour bafouées au vu et au su des autorités représentant notre Président de la République et son gouvernement, le mouvement citoyen associatif ne peut guère trouver sa place .

bonne réunion à tous

cordialement

pour SALAM NPC

jclenoir

Grande-Synthe

Info ADRA

Petit-déjeuner : 170/180

Le nombre de tentes est en augmentation !

Au moins cinq petits vendeurs

Distribution discrète de quelques joggings et baskets.

Présence de l'Aféji et un bus arrivé en fin de matinée.

Par contre, nous sommes partis avec un percolateur et demi de thé, puisque Help4Dunkerque en distribuait, pour le reste, tout est parti.

25 mars :

démantèlements ce matin à Calais : info HRO

7 lieux de vie

Matériel saisi : 4 tentes dont deux pleines de matériel, un sac en plastique.

Convoi : 7 fourgons de CRS, une voiture de la PAF, une de la Police Nationale, une avec trois interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Pont Faidherbe :

5 personnes expulsées,

2 arrestations,

le HRO repoussé de plus en plus loin et contrôle d'identité.

Pont Mollien :

Impossible de voir combien de personnes expulsées,

mais rien n'est pris.

Stadium :

Comptage des tentes par la Police Nationale

Un agent de nettoyage cherche des choses à côté du lieu de vie mais ne trouve rien.

BMX :

5 mn de passage.

rue de Judée :

Autodépanne : HRO escorté dehors ne peut rien voir.

à l'ouest : les exilés déplacent leurs tentes à l'arrivée des CRS

Le HRO est escorté jusqu'à l'intersection.

Un nouveau contrôle d'identité, des RIO pas visibles.

Marck :

CRS avec équipement anti-émeute.

Expulsion des deux côtés en même temps.

Les exilés se réinstallent au départ des CRS.

Hôpital :

HRO trop loin pour bien voir.

Ensuite ils perdent le convoi et ne le retrouvent pas....

27 mars :

Démantèlements du 27 mars après-midi à Calais : info HRO .

Convoi : 7 fourgons de CRS, un véhicule de la Police Nationale, une voiture avec deux interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne).

Matériel pris : au moins 4 tentes dont 3 pleines de matériel, une bâche, une couverture.

Stadium :

HRO trop tard et trop loin pour observer ce qui se passe.

BMX : 3 mn sur le terrain.
Périmètre de 4 CRS, et un fusil lance-grenades.
2 personnes évacuées.
Rien n'est pris.

Marck :
Les CRS rentrent sur le site et les gens se déplacent avec leurs tentes.
Les CRS les escortent.
Rien n'est pris.
Un membre du HRO est escorté par 3 CRS et est victime d'un contrôle d'identité (le woodyard aussi).
Les Forces de l'ordre commencent à se retirer mais les exilés doivent attendre la fin du contrôle d'identité pour se réinstaller.

rue de Judée.
Entrée en même temps par les deux côtés du site.
30 personnes évacuées de chaque côté.

Hôpital :
au moins 15 personnes évacuées.
Les Forces de l'Ordre contraignent les gens à traverser un fossé.

Derrière la PASS :
Présence d'au moins 30 personnes.

Fort Nieulay : 12 mn sur le terrain

Auchan :
Nouveau contrôle d'identité pour le HRO.
+ HRO évacué dehors.
Des exilés bloqués à l'entrée du site.
Quelqu'un réclame sa tente. Echec de sa demande (soutenue par le HRO).

Ponts Faidherbe et George V en même temps.
George V : 12 personnes présentes et évacuées.
Faidherbe : 4 personnes présentes et évacuées.

29 mars :

démantèlements ce matin (29 mars) à Calais. Info HRO.

Convoi : sept fourgons de CRS, une voiture avec trois interprètes, deux fourgons de nettoyage (l'un plus grand que l'autre)

Les Ponts :
3 tentes prises.
Contrôle de papiers de certains exilés et deux arrestations par la PAF (l'un serait un demandeur d'asile).
Les CRS font nettoyer le sol par des exilés en leur faisant remplir des sacs poubelle.

Stadium : passage en 5 mn.

BMX : passage en 4 mn.

Marck :

2 tentes prises.

les boucliers sont sortis, deux CRS en tenue antiémeute.

Les gars déplacent leurs tentes.

rue de Judée :

4 tentes prises.

les boucliers sont sortis,

Les gens déplacent leurs tentes.

Hôpital :

3 tentes prises

Les gens déplacent leurs tentes.

deux CRS avec bouclier.

Des gens sont escortés dehors.

Convoi derrière la PASS 14 mn.

Fort Nieulay :

matériel pris : quatre tentes dont deux pleines de matériel, deux bâches et au moins une couverture.

Auchan :

3 tentes prises.

Un fusil lance-grenades.

altercation entre une membre du HRO et une policière, puis un officier capitaine : cette dernière a refusé de montrer son RIO et sans doute filmé le HRO avec son téléphone personnel.

30 mars :

**Démantèlements cet après-midi, 30 mars, à Calais, moins de 24 h après les précédents...
Info HRO**

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, deux fourgons de nettoyage, pas de voiture d'interprètes.

Pont Faidherbe :

Un interprète rejoint.

Deux personnes s'évacuent d'elles-mêmes.

Les Forces de l'Ordre font bouger les tentes et contrôlent des identités.

Une tente pleine de matériel est prise puis rendue.

Deux tentes, deux bâches et deux sacs poubelle pris.

Rue des Huttes :

Les occupants sont tous absents :

TOUT le matériel est ramassé, il ne reste rien :

au moins 38 tentes dont 9 pleines de matériel, 4 bâches et 14 couvertures.

Marck :

Evacuation par les deux côtés en même temps.

Les gens déplacent leurs tentes.

Ceux qui reviennent de distribution peuvent entrer sur le terrain mais ils ne peuvent passer que par la voie ferrée.

Les gens réinstallent leurs tentes derrière les Forces de l'Ordre qui repartent.

BMX :

7 mn de présence.

Cette fois le périmètre est matérialisé par deux fourgons et des CRS.

Stadium :

7 mn de présence.

Uniquement comptage des tentes.

Rue de Judée.

Evacuation par les deux côtés en même temps.

Les gens déplacent leurs tentes (environ 20 personnes)

Hôpital :

Les gens déplacent leurs tentes.

Le HRO est escorté dehors.

Au moins 12 tentes prise (dont 5 pleines de matériel)

Derrière la PASS :

information : "c'est l'exécution d'une décision de justice ordonnée par le tribunal de Boulogne".

Tout le monde est escorté dehors et doit passer de l'autre côté du fossé (HRO et exilés).

Au moins deux tentes prises.

Auchan :

Les gens déplacent leurs affaires.

5 tentes et trois bâches prises.

Une partie du convoi avec 7 fourgons de CRS était là mais le HRO est arrivé après leur intervention.

28 janvier :

Démantèlements cet après-midi à Calais, après ceux d'hier matin, la règle des 48 h n'a pas été respectée.

Infos HRO.

Convoi : 8 fourgons de CRS, deux véhicules de la Police Nationale, deux de la PAF, une voiture d'interprètes, deux véhicules de nettoyage (un fourgon et une benne).

Pont Mollien :

3 sacs à dos ramassés et au moins deux tentes.

Rapide passage au Quai Paul Devot.

Stadium :

Les tentes avaient déjà été déplacées.

Rien n'est pris.

BMX :

Les tentes avaient déjà été déplacées.

8 mn sur le site.

Marck :

une vingtaine de minutes sur le site.

La Police Nationale dit que c'est une mise à l'abri, mais pas de bus visibles et ils refusent de répondre à la question.

Contrôle d'identité du HRO.

rue de Judée :

Les exilés déplacent leurs tentes.

4 tentes prises au total.

Les gars rapportent leur matériel à peine les CRS partis.

Hôpital.

Nouveau contrôle d'identité pour le HRO, et ils ont escortés dehors.

Plusieurs tentes sont enlevées.

Derrière la PASS :

11 mn sur le site

Au moins une tente prise.

Fort Nieulay :

7 mn sur le site

Au moins une bâche prise.

Buffalo Grill :

Quelques tentes prises.

Conforama :

Au moins une bâche et deux tentes prises.

Un peu plus loin, sur la route, une tente et une bâche trouvées dans les buissons.

30 janvier :

info HRO

Convoi. : 8 fourgons de CRS, les deux véhicules de nettoyage, un traducteur.

Quai Paul Devot :

Les gars déplacent leurs tentes.

Apparemment rien n'est pris.

Pont Faidherbe et le fourgon de nettoyage tout seul au pont Mollien.

Les gars déplacent leurs tentes.

Apparemment rien n'est pris au pont Mollien.

Stadium.

Les tentes sont déjà déplacées.

Un seul CRS vient compter les 10 tentes. (4 mn d'opération)

BMX :

15 mn de ronde des forces de l'ordre dans le lieu de vie.

Marck :

Les LBD sont sortis.

Les gars déplacent leurs tentes hors du bois.

Ils les réinstallent à peine les forces de l'ordre reparties.

Quelques tentes, matelas et sacs de couchage ramassés, plus un sac poubelle plein de matériel.

Mais la benne est vide.

Rue de Judée.

Les gars déplacent leurs tentes, des deux côtés de la rue successivement.

Comptage : 15 tentes , 35 personnes.

Quelques tentes et bâches prises sur le côté gauche.

Hôpital :

Les CRS vont à pied sur les lieux de vie.

Quelques tentes et bâches ramassées.

Derrière la PASS :

Apparemment rien n'est pris.

Fort Nieulay.

Les CRS arrivent à pied.

Il se peut qu'une partie du convoi soit en même temps à Auchan puisque c'est là qu'ils sont garés.

.

Communiqués d'avril 2022

2 avril :

Évacuations après deux jours d'interruption malgré une météo encore bien violente et l'ouverture encore du plan grand froid.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un véhicule de la PAF, deux de la Police Nationale, deux de nettoyage, deux interprètes.

Stadium
Rien n'est pris.

BMX:
Les forces de l'ordre ne prêtent pas attention aux nouvelles boîtes aux lettres.

Marck :
Les forces de l'ordre ne prêtent pas attention aux nouvelles boîtes aux lettres.
2 tentes prises dont une pleine de matériel.
Une arrestation violente

Rue de Judée.
Les forces de l'ordre lisent ce qui est affiché aux nouvelles boîtes aux lettres.
Sans commentaire.
Une tente prise.

Hôpital:
Une bâche prise.

Derrière la PASS:
Une bâche prise

Fort Nieulay :
HRO escorté hors du périmètre.

Auchan :
HRO escorté hors du périmètre.
3 tentes et une bâche prises.

3 avril :

Tandis que le gymnase de Dunkerque fermait ses portes ce dimanche matin à 11 h, le dispositif calaisien est prolongé dans les mêmes conditions pour la nuit du 3 au 4 avril 2022.

4 avril :

Le 22e arrêté préfectoral qui interdit les distributions de nourriture et de boissons gratuites à Calais est paru aujourd'hui.

Il concerne 31 rues, encore exactement les mêmes que les dernières fois.

Distribution du repas de midi hier (3 avril) par l'ADRA à côté du Pont à Roseaux (rappel : le camp a été évacué jeudi et l'accès grillagé).

Au moins 350 repas,

Ceux faisant le Ramadan ont gardé leur repas pour le soir.

Je suis passée au gymnase du Fort Louis samedi soir où j'ai appris sa fermeture pour le dimanche à 14 heures.

Le responsable de la Protection Civile me disait qu'il ne faut pas prévoir une distribution, les exilés partent en général dans la matinée.

J'ai discuté avec les agents de surveillance à l'entrée de l'ancien camp, il est interdit de distribuer sur la grande pelouse !

D'ailleurs sur cette dernière, il y avait beaucoup de déchets.

Nous avons distribué dans le nouveau lieu où l'accès est limité ! Risque d'embourbement en cas de pluie durant plusieurs jours.

Nous nous sommes installés à proximité de la grande tente servant de Mosquée.

Nous avons distribué aussi des vêtements, des bâches, des couvertures...

Plusieurs demandes de tentes.

Nous sommes partis avec tous nos sacs de déchets et tout s'est bien passé.

5 avril :

Démantèlements à Calais le matin du 5 avril.

Info HRO (peu présents sur le terrain aujourd'hui).

Convoi : 5 fourgons de CRS, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne)

Passage derrière la PASS en fin de matinée, puis au Fort Nieulay.

Complément par Salam : ce que l'équipe de distribution a constaté :

Passage au Stadium,

Présence au BMX : des policiers avec l'inscription tout à fait inhabituelle "Police communication" dans le dos et un photographe muni d'un très gros appareil et avec écrit dans son dos : "Ministère de l'intérieur". Du jamais vu non plus...

Présence policière observée aussi tout le long de la rue du Beaumarais, démantèlement rue de Judée et sur le terrain de l'Hôpital.

6 avril :

**Démantèlements du 6 avril après-midi à Calais, le lendemain des dernières évacuations.
Info HRO.**

Convoi : 7 fourgons de CRS, deux fourgons de nettoyage, une voiture de la Police Nationale, une voiture avec trois traducteurs.

Pont Faidherbe :

On est en attente du jugement d'un "référé mesure utile" pour les ponts : demande d'autorisation d'évacuer les occupants d'un endroit.

Le jugement est en attente mais l'évacuation a lieu (comme d'ailleurs régulièrement)

Les Forces de l'Ordre ne répondent rien à ce sujet.

Les CRS sont lourdement armés.

6 personnes évacuées.

Pont Mollien

3 personnes évacuées.

Stadium (4 mn de présence):

Comptage des tentes (15 tentes)

BMX (6 mn de présence):

Les Forces de l'Ordre regardent et photographient la boîte aux lettres.

Elles ne sont "pas autorisées à communiquer" avec le HRO.

Marck :

Deux boîtes aux lettres ont été retirées. Il ne reste que le pied d'une des deux...

Evacuation à côté de la voie ferrée, au bois : 80 personnes.

HRO escorté dehors.

CRS armé d'un fusil pour la "garde des véhicules" !

Les exilés se réinstallent pendant que les Forces de l'Ordre se retirent.

Matériel pris : bâches, couverture, tentes, sacs poubelle...

Rue de Judée :

CRS avec LBD

HRO escorté hors du périmètre, relevé d'identité, menaces de PV à cause de l'état de leur véhicule.

matériel pris : sac de couchage

Derrière la PASS :

Apparemment rien de pris.

Hôpital :

Contrôle d'identité

matériel pris : tentes, bâches

Fort Nieulay :

HRO escorté hors du périmètre

Auchan :

un exilé récupère deux couvertures dans un fourgon juste après la signature de la fin de l'évacuation.

Matériel pris : tentes.

10 avril :

Démantèlements du dimanche matin 10 avril : info HRO.

10 lieux de vie

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une avec trois interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Quai Paul Devot :

Mise en place immédiate d'un périmètre de sécurité.

Deux personnes sont réveillées par les Forces de l'Ordre, elles doivent vider leur tente et sont menotées et arrêtées. La tente est emportée.

Durée de l'opération : 2 mn.

Stadium :

Les CRS descendent des fourgons mais font demi-tour et repartent avant d'être arrivés aux tentes.

BMX :

Mise en place immédiate d'un périmètre de sécurité.

Les tentes ont déjà été enlevées.

Apparemment rien n'est pris.

Durée de l'opération : 5 mn.

Marck :

Le HRO arrive par le côté "Pidou" pour éviter le périmètre.

Le côté des rails a déjà été expulsé.

Du côté du bois, le HRO ne peut approcher : un périmètre est aussitôt mis en place.

Les CRS font déplacer les gens par des gestes du bras (les interprètes n'interviennent pas)

Des CRS tentent de franchir un passage difficile au risque de tomber. Cela amuse leurs collègues.

Ce sont des exilés qui les aident en leur tendant des barres métalliques.

Cela n'empêche pas les CRS en question de se retourner et de leur crier d'attendre avant de réinstaller leurs tentes...

Les Forces de l'Ordre restent totalement sourdes aux remarques sur les évacuations qui durent depuis 2018.

Environ 150 personnes expulsées.

Le HRO est trop loin pour voir le matériel pris.

Rue de Judée :

Les deux côtés sont expulsés en même temps.

côté Auto dépanne :

Environ 40 personnes expulsées,

Le HRO est trop loin pour voir le matériel pris.

Durée de l'opération : 2 mn.

côté Ouest :

les CRS qui viennent d'Auto dépanne escortent le HRO jusqu'à la rue de Judée, toujours totalement sourds aux questions.

Un fourgon de CRS vient se placer pour matérialiser un périmètre.

Matériel pris : deux bâches, 3 couvertures.

Hôpital :

Le traducteur de persan parle à deux Afghans, en précisant qu'il ne parle pas avec le HRO.

Apparemment rien n'est pris.

Derrière la PASS:

Les CRS se font comprendre avec les mains (pas d'interprète) pour faire déplacer les gens.

Le HRO est trop loin pour voir le matériel pris.

Fort Nieulay :

Le HRO est bloqué mais des enfants à vélo et un couple avec un petit chien peuvent passer le périmètre de sécurité.

Les Forces de l'Ordre ont-elles des choses à cacher ?

Le HRO est trop loin pour voir le matériel pris.

Auchan :

Le HRO arrive avant les Forces de l'Ordre.

Les exilés mettent des couvertures dans des sacs poubelles.

HRO et exilés sont escortés hors du site.

Matériel pris : au moins 12 couvertures et un sac de couchage.

REPAS DU DIMANCHE 10 AVRIL : info ADRA

Repas : au moins 400.

Stand by You a assuré un petit-déjeuner.

Présence de plusieurs vietnamiens dont deux couples !

Plusieurs nouveaux arrivants au début de l'après-midi, des kurdes, des érythréens et un groupe de 6 indiens, venant de Paris.

Quelques clowns faisaient de l'animation musicale.

Deux tas de vêtements ont été déposés à même le sol et non adaptés.

Plusieurs petits vendeurs.

14 avril :

démantèlements ce matin (14 avril) à Calais. Info HRO

7 fourgons de CRS, un véhicule de la PAF, un de la police Nationale, deux fourgons de nettoyage, une voiture d'interprètes.

Les Ponts : Faidherbe et Mollien en même temps.
bâches et plusieurs tentes prises.

Stadium :

Juste un regard vers les tentes avant de repartir

BMX : 4 mn de présence

intervention sur la base de la fragrance.

11 personnes présentes.

Marck :

Les gens évacuent leur matériel avant l'entrée des Forces de l'Ordre sur le site.

Evacuation des deux côtés en même temps.

Des tentes prises.

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

rue de Judée :

Evacuation des deux côtés en même temps.

50 personnes environ.

HRO bloqué. Un CRS conseille : "Essayez de faire le tour, ils ont réussi à passer là-bas..."

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

Derrière la PASS :

Les gens évacuent leur matériel

17 personnes environ.

Rien n'est pris.

Hôpital :

Rien n'est pris.

rue des Huttes :

Il ne reste plus de tentes...

Fort Nieulay :

Au moins 10 personnes.

Matériel pris : tentes et bâches.

Auchan:

Périmètre pour le HRO mais une mère et son enfant ont le droit de passer, puis des cyclistes :
"C'est la consigne"

Un CRS explique que ce sont des riverains : il le sait parce que c'est son "instinct de policier".

Rien n'est pris.

Grande-Synthe :

INFO ADRA.

Petit-déjeuner : 220

Beaucoup de familles avec des enfants.

La famille koweïtienne avec les quatre enfants est de retour.

De nouveaux arrivants du Soudan, de Somalie, d'Afghanistan, trois de Sri Lanka...

Présence de l'Aféji et d'un bus.

16 avril :

Démantèlements de ce matin à Calais : info HRO.

Pas d'arrestations observées.

Matériel pris : au moins 34 tentes (dont une pleine d'affaires personnelles) et deux bâches.

Convoi : 12 fourgons de CRS, une voiture de la PAF, une de la Police Nationale, une avec trois interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Pont Mollien :

Rien n'est pris.

Pont Faidherbe :

Rien n'est pris.

Un CRS fait passer le HRO sur le trottoir d'en face "parce qu'on vous le demande".
Un autre dit : "Tout se passe bien sauf quand on se fait caillasser".
5 personnes expulsées avec leurs affaires.

Stadium :

Rien n'est pris.

28 personnes environ expulsées.

Les exilés sont déjà partis d'eux-mêmes. 14 tentes sur la voie publique.

Un CRS compte les tentes.

BMX :

Rien n'est pris.

52 personnes environ expulsées.

Les exilés sont déjà partis d'eux-mêmes. 26 tentes sur la voie publique.

Un CRS demande au HRO pourquoi ils ne filment pas les pierres qui sont dans une cagette : ils disent que ce sont des pierres que les personnes exilées leur lancent dessus. Non, aucune n'a été lancée mais c'est arrivé il y a quelques semaines "et vous le savez très bien". Le HRO dit qu'ils ne sont pas au courant.

rue des Huttes :

31 tentes prises.

Marck :

une bâche prise.

Le HRO est envoyé de l'autre côté du passage à niveau.

Ils sont trop loin pour voir l'expulsion dans le bois.

Une personne est empêchée d'entrer sur le site.

Les gens se réinstallent pendant que les Forces de l'Ordre se retirent.

rue de Judée :

Coté ouest : Rien n'est pris.

Environ 20 personnes expulsées, puis d'autres.

Le HRO est escorté vers l'intersection, au stop.

Un CRS explique que le même article (126-1) du code pénal interdit de filmer la voie publique et les personnes à leur insu...

Les gens se réinstallent pendant que les Forces de l'Ordre se retirent.

rue de Judée :

Coté Auto dépanne : Rien n'est pris.

Environ 50 personnes présentes.

Elles commencent à bouger leur matériel d'elles-mêmes, puis d'autres sont expulsées.

Les gens se réinstallent pendant que les Forces de l'Ordre se retirent.

Hôpital :

Environ 30 personnes présentes et expulsées.

Matériel pris :deux tentes dont une pleine de matériel.

Certains se plaignent au HRO de ne pas avoir pu récupérer leurs affaires.

Le chef de l'opération dit qu'ils n'auront qu'à aller à la Ressourcerie, que leurs affaires ont été prises parce qu'ils n'étaient pas là.

L'interprète dit qu'il est fatigué de toujours répéter la même chose que les gens ne comprennent pas...

Auchan :

Matériel pris : une tente et une bâche.

17 avril : Grande-Synthe

Info ADRA :

Repas : au moins 360.

Beaucoup de familles et de jeunes enfants.

Aucune autre distribution sur les lieux.

Les petits vendeurs sont toujours bien actifs.

Durant toute la distribution, un de nos bénévoles a passé tout son temps à ramasser les différents déchets.

ROOTS a ramassé tous les sacs, le lieu était bien propre à notre départ.

Tout s'est bien passé sous un beau soleil.

18 avril :

Absence du HRO.

Info Salam : ce que l'équipe Salam de distribution a pu observer :

- rue des Huttes (gros ramassage de tentes)
- BMX
- Hôpital.

21 avril :

Démantèlements à Calais cet après-midi : info HRO.

Convoi : 7 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, une voiture avec deux interprètes, deux fourgons de nettoyage.

rue des Huttes :

Un périmètre de sécurité pour le HRO.

Un fourgon de la PAF.

Nombreux matériel pris : tentes, bâches et couvertures.

Des tentes détruites.

Stadium :

2 mn pour compter les tentes.

BMX :

Rien n'est pris.

Marck :

Un car de CRS empêche les gens de traverser les voies ferrées.

Présence de gazeuses.

Les gars déplacent leurs tentes.

Le HRO est prié de rester hors du site mais peut prendre toutes les photos qu'il veut.

Des tentes prises.

rue de Judée :

Evacuation des deux côtés.

Pas de périmètre de sécurité.

35 personnes évacuées à Auto dépanne.

Des tentes prises. Refus de les rendre à ceux qui les réclament.

Derrière la PASS :

Le côté gauche (15 personnes) est évacué de l'autre côté du fossé.

Des tentes sont prises.

Hôpital :

Des tentes sont prises, quelques bâches et un très grand sac très plein.

Fort Nieulay :

Au moins une tente prise.

Auchan :

Un périmètre de 5 CRS à l'entrée.

Les ponts :

Faidherbe (rien n'est pris) et Mollien (5 personnes évacuées) en même temps.

Petit déjeuner à côté du pont à Roseaux. Info ADRA

Petit-déjeuner : 120.

Les communautés africaines étaient majoritaires à la distribution.

Beaucoup de tentes sur les hauteurs à droite.

C'est étonnant, le nombre de petits vendeurs.

La camionnette "douche" était au fond du camp, d'où le manque de fréquentation au gymnase.

Présence de l'Aféji et d'un bus.

23 avril :

démantèlements aujourd'hui à Calais : Info HRO.

9 sites évacués.

Matériel pris : 8 tentes dont une pleine de matériel, une bâche, un tapis de prière.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, deux fourgons de nettoyage.

Pont Mollien :

Un périmètre installé pour HRO.

Les gens déplacent leurs tentes.

deux personnes expulsées.

Une personne fouillée, ainsi que sa veste et son sac à dos. Elle est arrêtée par la PAF.
L'interprète arrive après.
Rien n'est pris.

Stadium :
Les tentes sont déjà déplacées.
Les Forces de l'Ordre les comptent (12) et s'en vont.
Rien n'est pris.

BMX:
Les tentes sont déjà déplacées (27)
La boîte aux lettres est toujours là.
2 enfants en bas âge présents.
Rien n'est pris.

Marck :
Un périmètre installé pour HRO.
S'ils s'en écartent, ils doivent y retourner " pour votre sécurité".
5 CRS se postent devant les rails du train pour empêcher les exilés d'entrer ou de sortir du site.
Ceux qui sont près des rails se font expulser.
Les personnes expulsées doivent aller au milieu de lieu de vie (environ 50 personnes)
Elles se réinstallent quand les Forces de l'Ordre se retirent.
Matériel pris : 3 tentes et une bâche.

Rue de Judée :
Auto dépanne :
Les CRS secouent les tentes pour réveiller et expulser les gens (37 personnes), des deux côtés du site.

A l'ouest :
Environ 30 personnes expulsées.
Elles se réinstallent quand les Forces de l'Ordre se retirent.

Hôpital :
Expulsion des deux côtés du terrain en même temps. (26 personnes)
Contrôle d'identité du HRO.
Les Forces de l'Ordre ne répondent pas aux questions : "Vous n'avez rien à me demander, vous n'êtes pas mon responsable hiérarchique."

Derrière la PASS :
14 personnes expulsées.
Elles ont obligées de traverser un fossé avec leurs affaires personnelles.

Auchan :
Intervention rapide : quand le HRO arrive, le papier de fin d'évacuation est en train d'être signé.

25 avril :

Démantèlements le matin du lundi 25 avril à Calais : info HRO.

Convoi : 10 fourgons de CRS, un véhicule de la PAF, un de la Police Nationale, trois interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Les ponts :

Pont Freycinet :Evacuation

Pont Faidherbe : Réveil et contrôle d'identité de deux personnes.

- regroupement des tentes

- ramassage par l'équipe de nettoyage (tentes)

des exilés présents ont beaucoup de mal à conserver leur tente, et sans interprète!

Stadium :

comptage des tentes.

BMX :

3 mn de présence des Forces de l'Ordre mais avec boucliers et lanceurs de LBD.

Unicorn :

Périmètre de sécurité : très peu de visibilité pour le HRO.

10 personnes déplacent leur tente d'elles-mêmes.

24 personnes évacuées.

Matériel pris : au moins une tente

Marck :

Là aussi les boucliers sont sortis.

périmètre de sécurité : personne ne peut entrer.

Instructions données : "on ne rentre pas pour récupérer ses affaires."

Refus de laisser quelqu'un récupérer sa couverture "parce qu'il n'était pas à côté".

Matériel pris : des tentes, des palettes, des bâches, des couvertures, des vêtements.

Explication par la commissaire adjointe : il va y avoir des travaux pendant deux semaines pour faciliter l'accès au transformateur et le protéger, les exilés ne doivent donc pas se réinstaller à cet endroit.

rue de Judée :

présence de plus de 50 exilés.

Là aussi les boucliers sont sortis.

Démantèlement des deux côtés en même temps.

Les gens se réinstallent pendant que les Forces de l'Ordre s'en vont.

matériel pris : au moins une tente.

Hôpital :

Matériel pris : au moins une tente

Auchan :

Là aussi les boucliers sont sortis.

HRO et les journalistes d'Info migrants sont escortés dehors.

Matériel pris : tentes, bâches, couvertures.

27 avril :

Démantèlements ce matin à Calais : Info HRO.

Convoi : 7 fourgons de CRS, deux véhicules de la Police Nationale, une voiture avec deux interprètes, 2 fourgons de nettoyage,

Stadium : présence de 6 mn

comptage des tentes : 14 tentes

au moins 17 personnes
Le commissaire explique la situation au chef des CRS

BMX : présence de 6 mn
28 tentes

Derrière la PASS :
les gens déplacent leurs tentes : 46 personnes.
Ils sont obligés de passer de l'autre côté du fossé... et avec les tentes ! (ordre donné au mégaphone)
"S'ils les laissent là on va devoir appeler les nettoyeurs !" dit un CRS
"Si je les laisse cette fois-ci, ils ne vont jamais évacuer à l'avenir", dit le commissaire...
Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

Marck :
Les travaux de la SNCF ont commencé.
Les gens évacuent d'eux-mêmes au centre du terrain.
Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre
Matériel pris : tentes et bâches.
Base légale de l'opération : le commissaire dit que c'est sur la base de la flagrance : installation illicite sur terrain d'autrui.
Mais il n'est pas chargé du problème du diagnostic social en vue du relogement des personnes expulsées.

rue de Judée :
Les gens évacuent d'eux-mêmes,
mais tous sont obligés d'aller sur la route, le centre du terrain aujourd'hui ne suffit pas.
28 personnes à Auto dépanne
une trentaine de l'autre côté.
Les pompiers interviennent pour un estropié qui ne parvient pas à sortir de sa tente et les a demandés....
Matériel pris : au moins une tente pleine de matériel.

Hôpital,
le HRO est escorté dehors.
Les gens sont évacués près de la route avec leurs tentes.
Matériel pris : au moins une tente et une bâche.

Le convoi se sépare entre Fort Nieulay et Auchan (au moins une tente prise).

Evacuation des ponts en même temps.
George V, Faidherbe (4 ou 5 personnes évacuent d'elles-mêmes avant l'arrivée des Forces de l'ordre) et Freycinet (une tente prise).

28 avril :

Démantèlement du camp de Loon Plage, info HRO.

Première évacuation depuis l'installation de ce camp, le 31 mars.

Explication de l'huissière présente :
Evacuation sur ordonnance rendue par le Tribunal de Dunkerque, le 25 avril, présentée au HRO (mais interdit de la prendre en photo).
"L'ordonnance a été présentée aux personnes qui nous ont sollicités..."

Les gens ont été autorisés à récupérer l'intégralité de leurs biens, hormis les tentes."

Le camp est complètement vidé des personnes.

Certains disent que le choix leur a été laissé de partir dans un bus avec l'AFEJI ou au commissariat.

Ils attendent dehors pour pouvoir se réinstaller.

Tout est démoli sur le camp.

Nombreuses tentes prises, ainsi que des bâches, des couvertures et des vêtements.

Les douches et trois cuves à eau de Roots ont été regroupées à l'entrée arrière très tôt, ce matin, mais au moins les cuves à eau n'ont pas été emportées : elles ont été réinstallées dans l'après-midi.

Petit déjeuner ce matin : info ADRA.

Grand démantèlement ce jeudi matin.

Petit-déjeuner : au moins 200.

Les policiers nous ont autorisés à servir, mais avec interdiction de passer avec le véhicule, resté au bord de la route.

Nous avons tout transporté, (à pieds) jusqu'à l'entrée d'un champ en direction de Craywick.

Nous étions étonnés de voir tant d'exilés sur une centaine de mètres avec les caddies remplis.

Présence de quelques familles, une quinzaine de vietnamiens assez jeunes, (jeunes gens et jeunes filles)...

Nous avons laissé le lieu propre en partant.

Du côté du vélodrome, (qui est en cours de démolition), Il y avait un véhicule de la police Nationale à proximité.

A l'intérieur, nous avons rencontré que deux gars discutant avec la CR.

Seulement deux petits abris sur place qui ont été enlevés par une équipe de nettoyage.

Arrivée d'une grosse benne et trois/quatre policiers en sortant.

29 avril :

Démantèlements de ce matin (29 avril) à Calais : info HRO.

Bilan : 11 lieux de vie, 2 arrestations, matériel pris : 7 tentes dont deux pleines de matériel.

Convoi : 13 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, une de la PAF, une avec trois interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Pont Faidherbe :

11 personnes présentes, dont deux sont arrêtées.

Rien n'est pris.

Contrôle d'identité du HRO, "pour vérifier si vous n'êtes pas fichés".

Stadium : (5 mn d'intervention)

Les exilés ont déjà sortis les tentes.

Une tente prise.

BMX :(4 mn d'intervention)

Les exilés ont déjà sortis les tentes.

Rien n'est pris.

HRO perd le convoi à cause d'un retard dû à un ballon coincé dans les roues de leur voiture !

Le convoi n'est ni à Marck, ni rue de Judée, ni à l'Hôpital.

Derrière la PASS :

Les exilés ont dû passer le fossé, mais les caddies sont restés sur le terrain.

Périmètre trop éloigné : le HRO ne peut constater le matériel pris.

Une gazeuse est sortie mais n'a pas servi, selon les exilés.

Marck :

Le journaliste Louis Witter est contrôlé et escorté hors du périmètre.

Le exilés déplacent les tentes au milieu du terrain.

Ils reviennent quand les Forces de l'Ordre partent.

Une gazeuse est sortie, des boucliers aussi.

Rien n'est pris.

rue de Judée :

expulsion des deux côtés en même temps.

Présence de LBD.

Auto dépanne :

HRO escorté dehors.

Environ 34 personnes présentes et expulsées.

Elles reviennent quand les Forces de l'Ordre partent.

De l'autre côté :

Environ 30 personnes présentes et expulsées.

Une tente pleine de matériel est prise.

Hôpital :

Environ 12 personnes présentes et expulsées.

Un périmètre de sécurité est fixé.

Les exilés ont dû passer le fossé avec leurs tentes.

Une tente pleine de matériel est prise.

Fort Nieulay :

Un périmètre de sécurité est formé pour le HRO.

Des boucliers sont sortis.

Il s'agit "d'une opération d'expulsion en flagrant délit".

Au moins 4 tente prises.

Auchan :

personne n'est présent : la Vie Active est en train de distribuer.

Rien n'est pris.

Communiqués de mai 2022

1^{er} mai :

Démantèlements de ce matin à Calais : info HRO.

Convoi : dix fourgons de CRS, un fourgon de la PAF, une voiture de la Police Nationale, deux fourgons de nettoyage, deux interprètes.

Pont Faidherbe :

au moins 7 personnes réveillées et évacuées.

Une personne contrôlée, palpée et arrêtée par la PAF.

Stadium : (8 mn d'intervention)

Les gens ont déjà délacé leurs tentes

13 tentes.

BMX : (4 mn d'intervention)

Evacuation sur la base de la fragrance.

24 tentes.

Marck :

Les boucliers sont sortis.

Un périmètre humain est formé à l'intérieur du site.

Les exilés emportent leurs tentes au milieu du terrain.

Ils commencent à se réinstaller pendant que la police s'en va mais elle revient pour les empêcher de le faire.

Finalement ils peuvent se réinstaller.

rue de Judée :

Le HRO est escorté dehors, et bloqué.

Ils sont trop loin pour voir si des affaires sont prises.

Les deux côtés sont évacués en même temps.

24 personnes évacuées côté Auto dépanne, au moins 4 de l'autre côté.

Les gens se réinstallent des deux côtés.

Derrière la PASS :

(7 mn d'intervention)

Hôpital :

au moins 8 personnes évacuées.

Quelques tentes, deux bâches et une couverture prises.

Auchan :

Un périmètre est installé.

Le HRO est bloqué en dehors.

Matériel pris : au moins deux tentes, 6 bâches et un sac en plastique.

Repas de midi à Loon-Plage : info ADRA.

A notre arrivée, le lieu de distribution était bien sale, nous avons ramassé plusieurs sacs de déchets.

Repas 250

Distribution dans le calme, les exilés arrivaient par vague, plusieurs ont récupéré pour le soir.

Apparemment, une centaine d'exilés ont rejoint les côtes anglaises samedi 30/04 !

Plusieurs familles, une quinzaine d'enfants.

Les petits vendeurs sont en augmentation, deux "salons" de coiffure...

Deux bénévoles ont parcouru les lieux de vie de long en large.

Les petits campements sont de plus en plus étendus sur les buttes.

Par endroit, des monts de couvertures, de vêtements, de déchets divers suite au démantèlement de jeudi passé, sans doute !

Un gars nous a interpellé pour nous demander une liste d'exilés qui aimerait partir au Rwanda, il organiserait le passage, une plaisanterie ou pas !!!

Des premiers soins étaient assurés par une association anglaise.

3 mai :

Démantèlements ce matin à Calais : info HRO.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un véhicule de la Police Nationale, deux interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Les boucliers sont sortis.

Pont Faidherbe et Pont Mollien en même temps :

Pont Mollien : une tente prise.

Pont Faidherbe : 7 personnes présentes. Elles peuvent partir avec leurs tentes.

rue des Huttes.

Démantèlement des tentes.

Quelques tentes et bâches sont prises, plus des sacs de couchage, des couvertures et des sacs poubelle.

Un périmètre de sécurité est mis en place.

La LDH se présente, elle n'est pas autorisée à passer à l'intérieur du périmètre.

Au moins 11 personnes évacuées, puis 15 personnes avec deux enfants.

Stadium :

comptage : 14 tentes.

BMX :

Au moins 4 enfants.

comptage par un interprète : 23 tentes.

La police n'entre pas sur le lieu de vie.

Lecture à voix haute (par quelqu'un du HRO) des informations écrites au-dessus de la boîte aux lettres pour que les policiers soient, au courant. Elle signale qu'il y a l'adresse mails des personnes dont le nom est sur la boîte aux lettres.

Le policier présent dit qu'il va envoyer un mail.

Marck.

Les personnes se déplacent sur le milieu du terrain.

Quelques tentes prises.

Les gens se réinstallent pendant que les Forces de l'Ordre s'en vont.

rue de Judée :

Discussion entre le HRO et les CRS sur le fait qu'ils n'ont pas le droit de filmer sans prévenir ni avec leur téléphone personnel.

Environ 40 personnes présentes des deux côtés du site.

Le Secours Catholique a le droit d'entrer, pas le HRO.

Un exilé est autorisé à entrer aussi.

Les gens se réinstallent en présence des CRS.

Hôpital :

Deux personnes évacuées sont autorisés à prendre leurs tentes.

Plusieurs personnes évacuées sont obligées de passer de l'autre côté du fossé.

Le HRO est escorté hors du périmètre.

Explication de la police aux représentants de la LDH.

Derrière la PASS :

Au moins 17 personnes présentes.

Fort Nieulay :

Au moins 6 personnes présentes.

Quelques tentes prises.

Auchan.

Le périmètre est installé pour le HRO.

Discussion avec le chef de l'opération sur l'interdiction de filmer sans prévenir pour les forces de l'ordre (ou avec les téléphones privés).

Sa réponse est : "le monde est injuste !"

5 mai :

Démantèlements ce matin à Calais : info HRO.

Convoi : 8 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, un fourgon de la PAF, deux interprètes dans le camion de la société de nettoyage, deux véhicules de nettoyage (avec 4 agents) : un fourgon et une benne.

Les ponts :

Pont Mollien et Faidherbe.

Quelques tentes ramassées.

Une arrestation.

Stadium :

comptage des tentes : 13.

BMX :

présence de plus de 20 personnes dont deux femmes et cinq enfants.

24 tentes

Derrière la PASS :

Environ 20 personnes évacuées : déplacent leurs tentes jusqu'au fossé.

Elles se réinstallent avant même que le convoi soit reparti.

Marck :

Boucliers (au moins 4), LBD (4-5) et 4 matraques.

Les gens déplacent leurs tentes au milieu du terrain.

Un périmètre de sécurité est installé, avec 4 CRS (c'est pour le HRO : un exilé peut entrer avec une palette !)

Environ 100 personnes évacuées.

Au moins 65 tentes et un ou deux abris avec armature en bois.

Les Forces de l'Ordre repartent et les gens se réinstallent.

La SNCF installe des grillages avec barbelés.

rue de Judée :

Evacuation des deux côtés en même temps.

Les gens déplacent leurs tentes vers la route.

100 évacués au total (60 à Auto dépanne).

Ramassage de couvertures et d'au moins une tente et un sac de couchage.

Hôpital :

Au moins 5 personnes évacuées.

matériel pris : au moins deux tentes pleines de matériel et une bâche.

rue des Huttes :

matériel pris : des tentes et des bâches, des couvertures, au moins un sac de couchage, un manteau, des sacs poubelle.

Buffalo Grill :

Environ 8 personnes évacuées.

matériel pris : au moins une tente et des bâches.

Fort Nieulay :

Au moins une tente prise.

Démantèlements ce matin à Loon-Plage : info HRO.

14 fourgons de CRS

Le sous-préfet est présent.

Roots essaie de sauver ses cuves à eau mais sont priés de partir à peine la police arrivée.

Nombreuses tentes enlevées, plus des couvertures, des sacs de couchage, des vêtements, un matelas.

Un tractopelle détruit les abris avec armature en bois.

Des gens quittent le camp avec des affaires dans des caddies et abandonnent les tentes.

Ils reviennent quand le convoi s'en va.

L'huissière montre l'ordonnance sur requête qui justifie l'opération.

Contrôle d'identité et évacuation hors du camp, pour les HRO.

A la fin les motards de la Police font dégager la route sans douceur par les exilés qui s'y trouvent parce que la Police les a fait sortir du camp !

Petit déjeuner à Loon-Plage : info ADRA

Au moins une centaine de personnes au petit-déjeuner.

Encore un démantèlement ce jeudi matin !

Nous avons servi au bord d'un champ et avons terminé sur le camp.

La fin de l'opération s'est terminée vers 11h15, un seul bus avec 7 exilés, pas plus.

Seule l'allée centrale du camp a été évacuée.

Apparemment les conteneurs d'eau n'ont pas été enlevés !

Présence d'un couple avec un bébé de vingt jours, 9 indiens...

Le camping-car pour la douche était en service en fin de matinée.

6 mai :

Calais, évacuation ce matin au BMX : info HRO.

Dès 6 h 50 ce matin, présence au BMX de douze fourgons de CRS, deux voitures de la Police Nationale, de deux fourgons de la PAF, deux interprètes, un fourgon et une benne de nettoyage. 3 bus arrivent immédiatement.

La boîte aux lettres est toujours là.

Le site est déserté par les exilés, seules 7 personnes sont escortées dehors.

Un exilé dit que tous les gens ont quitté le site avant l'évacuation.

Les tentes, les palettes, les bâches, les couvertures, sont ramassées en quantité, plus des choses comme de la vaisselle, une chaise, une table...

La benne part pleine à 7 h 45 puis revient

Tout est ramassé.

A 7 h 49, les CRS laissent le HRO entrer sur le site.

Ils voient que les bus sont totalement vides et les voient partir vides à 8h.

Discussion un peu avant 8h entre le HRO et le commissaire de police.

Il dit : "Ce matin c'était une expulsion, elle est terminée".

Le HRO lui parle de la boîte aux lettres avec rappel des textes de loi et des identités de personnes exilées dessus.

Ils demandent à parler à l'huissier.

Le commissaire répond que "l'huissier n'est pas un personnage public qui s'entretient de toutes ces opérations."

Il renvoie vers le cabinet d'huissiers.

Les toilettes sont enlevées et sont emportées sur le site de l'Hôpital.

La présence de CRS sur le site est maintenue après la fin de l'opération.

Un argument avancé est le championnat de tir à l'arc dimanche sur le site.

Rappel de la juriste du HRO : en février 2022, le conseil municipal a voté une délibération pour déclasser le terrain et le faire passer dans le domaine privé. Cela facilite les expulsions car le

passage se fait devant le tribunal judiciaire de Boulogne réputé très hostile aux exilés et aux assos qui les aident.

7 mai :

Démantèlements ce matin à Calais : info,HRO.

Convoi : 8 fourgons de CRS, deux voitures de la Police Nationale, une de la PAF, une d'interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne)

Pont Faidherbe :

Les policiers sont lourdement armés.

Ils réveillent les gens et les forcent à ramasser leurs affaires.

Ils déplacent leurs tentes.

Au moins 14 personnes évacuées.

Mais rien n'est pris.

Le HRO est éloigné par un périmètre de sécurité.

rue des Huttes :

8 fourgons de CRS pour 7 personnes à évacuer !

Le HRO est éloigné par un périmètre de sécurité.

les gens déplacent leurs tentes.

Mais rien n'est pris.

Derrière la PASS:

Le HRO est éloigné par un périmètre de sécurité.

les gens déplacent leurs tentes.

Au moins 9 personnes.

Le HRO entend au talkie walkie des policiers : "Une famille avec 8 enfants souhaitant être hébergée, est-ce que vous pouvez faire le lien avec la préfecture ?" Puis : "C'est confirmé, la pref va venir pour la famille".

Rien n'est pris.

La boîte aux lettres est détruite.

Les gens réinstallent leurs tentes pendant que les Forces de l'Ordre sont encore là.

Marck :

Le HRO est éloigné par un périmètre de sécurité.

Quelqu'un de la SNCF assure la sécurité sur les rails.

Les gens sont évacués du bois, les tentes sont regroupées au milieu du site.

Il y a au moins 43 personnes.

Les CRS laissent les gens revenir sur le site, alors qu'ils sont encore là...

Une tente est prise.

rue de Judée :

Le HRO est éloigné par un périmètre de sécurité.

Les Forces de l'ordre rentrent des deux côtés.

les gens déplacent leurs tentes.

Au moins 15 personnes côté Auto dépanne, au moins 10 de l'autre côté.

Les Forces de l'Ordre s'en vont et les gens se réinstallent.

Hôpital :

les gens déplacent leurs tentes.

au moins 2 personnes.

Fort Nieulay :

Le HRO est éloigné par un périmètre de sécurité et ne peut rien voir...

Auchan :

Pas de périmètre de sécurité.

Personne sur le site, mais 7 exilés le long du chemin.

Rien n'est pris.

8 mai :

Repas de midi à Loon-plage : info ADRA

Repas : 260, les exilés arrivaient par vague.

Au petit déjeuner ce matin : Stand by You.

En allant sur le camp, peu après l'entrée de la ferme des jésuites, des policiers contrôlaient des exilés (voiture banalisée).

Le lieu de distribution était sale.

Plusieurs familles, un homme âgé, un seul jeune vietnamien...

Deux bébés, 8 mois et 20 jours.

Une dizaine de petits vendeurs.

Un enfant a demandé à l'un de nos bénévoles en maraude, s'il était un policier !

Distribution de vêtements, hygiène, quelques chaussures....

Nous avons ramassé tous nos déchets.

9 mai :

9 lieux de vie concernés.

Pas d'arrestation observée (PAF absente)

Matériel ramassé au total : une tente, 11 bâches, un barbecue, une grille, une chose inidentifiable de loin.

Convoi : 7 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, une voiture avec trois interprètes, deux véhicules de nettoyage (un fourgon et une benne).

Pont Faidherbe.

Le chef des CRS est très bavard et très curieux du contexte et de ce qu'est le HRO.

Une vingtaine de personnes ont été expulsées des deux côtés.

Au moins une bâche, un barbecue et une grille enlevés.

Stadium :

les Forces de l'ordre comptent les tentes et repartent (au moins 12 tentes)

Apparemment rien n'est pris

BMX : (passage de 2 mn)
Rien à l'endroit habituel.
Seulement 6 tentes dans les arbres.
La boîte aux lettres est toujours là.
Apparemment rien n'est pris.

Marck :
Un énorme tas de poubelles à l'entrée.
Pas de périmètre de sécurité car le HRO arrive après les Forces de l'Ordre.
Certains sont équipés de matraques, casques, boucliers et LBD.
Au moins 69 tentes déplacées au fond et au milieu du terrain, avec au moins 34 personnes à côté.
4 personnes exilées passent par les rails, sans réaction du personnel de la SNCF.
Quand les Forces de l'Ordre s'en vont, les personnes expulsées se réinstallent.
Au moins 4 bâches prises et mises dans le fourgon.

rue de Judée.
Les Forces de l'Ordre interviennent des deux côtés en même temps.
Un périmètre de 3 CRS -dont un avec bouclier et un avec LBD - est formé pour arrêter le HRO.

Côté auto dépanne :
Au moins 26 personnes expulsées, 10 tentes déplacées.
Le chef des CRS dit qu'il s'agit d'une opération pour "occupation illicite de terrain privé." Il dit qu'il "ne connaît pas la topographie" et que "Public/privé, parfois ça se joue à un mètre".

De l'autre côté : au moins 9 tentes et dix personnes attendent au bord de la route.
Les personnes expulsées se réinstallent dès le départ des Forces de l'Ordre.
Au moins 13 personnes expulsées et 11 tentes.
Apparemment rien n'est pris.

Derrière la PASS :
Les exilés ont déjà commencé à déplacer leurs affaires à l'arrivée de forces de l'Ordre.
Au moins 25 personnes expulsées. Elles doivent passer avec leurs affaires de l'autre côté du fossé.
Si les exilés ne prennent pas leurs tentes, elles seront enlevées...
La police leur demande d'attendre 5 mn avant de se réinstaller...
Au moins deux bâches prises.

Hôpital :
La boîte aux lettres est toujours en place.
Au moins 25 personnes expulsées.
Au moins une tente et trois bâches mises dans le fourgon.

Auchan :
La boîte aux lettres est toujours en place.
Le HRO doit rester derrière la barrière en bois (5 CRS en périmètre dont deux avec bouclier).
Au moins 6 exilés présents.
au moins une bâche prise.

11 mai :

Démantèlement à Calais ce matin. Info HRO.

Convoi : douze fourgons de CRS, deux fourgons de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une voiture avec deux interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne).

Pont Faidherbe :

11 personnes présentes

La commissaire adjointe dit : "Sur la voie publique on coupe la musique : ce n'est pas de la musique locale"

Contrôles d'identité des HRO.

Deux arrestations.

Les CRS escortent le HRO de l'autre côté de la voie de chemin de fer. Deux restent à surveiller qu'ils ne se rapprochent pas.

Rue des Huttes.

40 personnes présentes environ, avec au moins un enfant.

2 personnes évacuées avec 4 tentes, 9 exilés sur le côté.

UN périmètre de sécurité mis en place pour le HRO.

20 personnes arrivent à la fin.

Stadium : passage de 7 mn.

13 tentes déplacées avant l'arrivée des Forces de l'Ordre.

La commissaire adjointe vient constater et ils s'en vont.

BMX.

Un large périmètre de sécurité est installé.

Il y a dix tentes dans les buissons,

Au moins 10 enfants,

Une tente pleine de matériel est emportée.

Un CRS lit les explications affichées au-dessus de la boîte aux lettres.

Marck :

Le HRO est bloqué très loin du site par les CRS.

Les CRS sont armés de LBD.

De l'autre côté, un périmètre de deux CRS à la barrière, avec 5 fourgons

Au moins 30 personnes présentes.

Les gens déplacent leurs tentes au milieu du site.

Ils se réinstallent quand les CRS partent.

rue de Judée :

Un périmètre de 5 CRS est mis en place.

Un CRS armé de LBD

Environ 40 personnes présentes sur les deux côtés.

Ils se réinstallent quand les CRS partent.

Apparemment rien n'est pris.

Derrière la PASS : passage de 8 mn.

Pas de périmètre, le HRO peut aller au milieu du site.

Environ 15 personnes présentes.

Hôpital :

Un périmètre de sécurité mis en place pour le HRO.

Au moins 5 personnes présentes.

Fort Nieulay :

2 personnes évacuées.

Sans doute, évacuation à Auchan au même moment.
Périmètre de sécurité devant les rochers.
Apparemment rien n'est pris.

12 mai

Démantèlements des camps :

Info HRO.

Loon Plage (lieu de vie principal + de l'autre côté du pont)+ l'ancien Vélodrome au Puythouck.

Total des saisies et des affaires détruites pour chaque lieu de vie, au moins

Principal lieu de vie

Au moins 121 couvertures

Au moins 23 tentes

Au moins 13 caddies.

Au moins 4 bâches

Du bois saisi au moins une fois

Des vêtements saisis au moins 6 fois

Au moins 2 oreillers

Au moins un matelas

Derrière le pont

Au moins 5 tentes saisies et 5 autres tentes détruites

Au moins 5 couvertures saisies et détruites.

Vélodrome

Au moins 8 tentes détruites

Convoi

Au moins 15 fourgons de CRS

3 motos et 3 voitures de la Police Nationale

2 personnes des renseignements généraux

1 bus de Afeji

***Equipe de nettoyage* : Au moins :**

1 tractopelle

1 voiturette Loxam

3 fourgons blancs de la société de nettoyage

***Expulsion du principal lieu de vie :**

7h29, HRO constate que 15 vans de CRS sont garés sur le parking de Auchan. HRO part directement sur le lieu de vie et constate que les personnes ont commencé à ranger des affaires dans un caddie, puis repart vers Auchan pour pouvoir prévenir de l'arrivée du convoi.

7h50, des personnes sur le lieu de vie indiquent que les FDO commencent à arriver sur le lieu de vie..

A 8h24, des CRS interpellent HRO et leur demande de patienter pour savoir s'ils ont le droit de les laisser passer.

Au talkie-walkie HRO entend que les associatifs et les journalistes n'ont pas le droit d'entrer dans le périmètre.

Les CRS indiquent que c'est une mise à l'abri qui a lieu et que le HRO doit faire demi-tour.

A 8h39, HRO constate que parmi les deux CRS qui font le guet de l'autre côté des rails au milieu du campement, l'un d'eux a du gaz de sorti

A 9h34, une fois que HRO a été escorté au milieu de la route principale du lieu de vie, les membres constatent que les employés de la société récupèrent les affaires dans les coins alentours pour en faire des tas.

A 10h43, des personnes exilées commencent à rentrer sur le lieu de vie, de leur propres initiatives.

12h05 : HRO constate que les CRS se retirent et que la tractopelle s'en va également. Les personnes exilées sont autorisées à rentrer sur le site. L'opération est terminée.

Intimidations envers les personnes exilées par les Forces de l'Ordre

A 9h08, des CRS entrent sur un petit lieu de vie sans traducteur et indiquent aux gens de quitter l'endroit. Les personnes partent avec des caddies pleins d'affaires personnelles.

A 11h38, HRO constate que des CRS bloquent les personnes exilées par leur présence quand celles-ci veulent retourner sur le lieu de vie

C'est toujours le cas à 11h45.

Interactions/Intimidations entre les bénévoles et les FDO

A 9h24, des CRS arrêtent HRO pour un contrôle d'identité et l'un d'eux montre la réquisition de procureur. HRO filme la réquisition du procureur.

A 9h31, des CRS font un contrôle d'identité sur Utopia56

A 9h34, Roots se fait contrôler leurs identités, l'officier indique qu'ils ont la réquisition du procureur.

A 9h36 : Un membre de Solidarité Internationale se fait contrôler son identité.

A 9h41 : Des CRS approchent HRO car le périmètre a changé. Le HRO est escorté l'entrée principale du Lieu de vie.

Périmètre et points d'observation

Périmètre formé à la première et deuxième entrée du camp.

Destructions des affaires

Durant tout le long de l'opération des agents habillés avec des combinaisons blanches entrent dans les bois au niveau des petits lieux de vie pour saisir les affaires qu'ils réunissent dans des caddies et pour en faire des tas. Ensuite, le petit van de Loxam et la grande tractopelle repassent pour saisir toutes les affaires : tout est dans les bennes : tentes, vêtements, couvertures, caddies, bois, coussins... La tractopelle détruit également les abris qui ont été fabriqués depuis la dernière autre opération d'expulsion/destruction.

A 9h50, une personne de l'équipe de "nettoyage" demande à HRO de ne pas être filmé car ça ne fait plaisir à personne de faire ce boulot. HRO explique qu'ils essaient de ne pas filmer les personnes directement, mais juste les vols notamment pour les tentes. La personne répond que les tentes ne sont pas prises par leur société (du Port), ses collègues et lui récupèrent les grosses choses (couvertures, caddies, oreillers...) pour que l'autre société les récupère. Ils ne touchent pas aux tentes.

***Mises à l'abri :**

A 9h30, Roots constate que 3 personnes sont dans les bus de l'Afeji.

A 9h50, HRO constate qu'environ 5 personnes attendent devant le bus.

A 9h56, trois membres de Afeji ne veulent pas répondre à l'équipe lorsque HRO demande s'ils savent où vont les bus. En revanche ils indiquent que personne n'a été forcé d'entrer dans les bus.
A 10h46, HRO constate qu'il y a environ 13 personnes dans les bus désormais.
A 11h28, Federica indique que le bus d'Afeji est sur le point de partir.

***Sur l'autre lieu de vie, de l'autre côté du pont* :**

les Forces de l'ordre ont également expulsé *un autre lieu où entre 10 et 20 personnes vivaient.

***Vélodrome* :**

A 11h42, les RG et des CRS sont du côté du *Vélodrome*

Petit déjeuner à Loon-Plage : info ADRA

Petit-déjeuner : 220

En raison du démantèlement, nous nous sommes installés tout près du Carrefour avant l'entrée du camp, sur le terre-plein engazonné.

Des agents de la police nationale ont contrôlé la pièce d'identité de tous les bénévoles, une première pour nous.

L'intervention sur le camp a duré plus longtemps que jeudi dernier.

Une benne est partie, mais tous les déchets du camp n'ont pas été ramassés.

Les vietnamiens (8) ne sont pas venus à la distribution, mais ils ont reçu des denrées.

Beaucoup de nouveaux exilés.

Un bus est parti avec une petite vingtaine d'exilés, dont (au moins) une famille de quatre.

Nous avons ramassé tous nos déchets et avons laissé le lieu propre.

13 mai

Gros démantèlement à Calais ce matin à Marck et rue de Judée : info HRO.

Intervention des gendarmes en plus des CRS, relève des CRS par une deuxième équipe ...

Dès 6 h du matin, le jour n'avait pas fini de se lever...

Présence policière à Marck et rue de Judée.

8 fourgons de CRS, deux de la PAF (puis un 3e), Police Nationale, au moins six interprètes trois bus : l'opération est présentée comme une "mise à l'abri"

Le HRO voit 10 personnes monter dans un bus, puis 10 autres, puis 3.

Un policier annonce un périmètre de sécurité de 150 m.

Contrôle d'identité des HRO.

14 fourgons de CRS de l'autre côté du site de Marck (côté Pidou)

vers 7 h :

3 arrestations par la PAF

arrivée de gendarmes.

un fourgon de CRS près de l'Hôpital

Les bus partent presque vides : les gens ne sont pas forcés de partir.

A partir de ce moment, le matériel est ramassé même si les propriétaires sont là ; tout est ramassé :

plus de 70 tentes, plus de 15 bâches, plus de 80 couvertures, au moins 25 sacs de couchage, au moins une dizaine de palettes, des vêtements, des boîtes de conserve,

Les gendarmes disent que la consigne de la préfecture est qu'ils peuvent récupérer tout sauf les tentes...

Maos les exilés ne peuvent pas revenir sur le site.

Vers midi la relève arrive pour les CRS.

La police dit que les exilés doivent attendre, sans doute la fin de la journée pour revenir.

Vers midi et demi, quelques uns arrivent à entrer récupérer des affaires rue de Judée, puis de plus en plus, rue de Judée et à Marck.

Vers 13 h 45, 12 fourgons de CRS sont garés à côté du pont Faidherbe.

Une tente est prise.

A 14 h le convoi s'en va...

15 mai :

démantèlements à Calais ce matin : info HRO

Convoi : 7 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, présence de la PAF, une voiture de deux interprètes, 2 véhicules de nettoyage (fourgon et benne)

rue des Huttes :

deux personnes arrêtées par la PAF.

le HRO est bloqué par un périmètre de sécurité.

Un CRS dit que la base légale de l'opération est une réquisition du procureur, mais il ne la montre pas.

2 personnes déplacent d'elles-mêmes leur matériel.

Une tente est confisquée.

Stadium : (l'opération dure 5 mn)

Comptage des tentes.

BMX : (l'opération dure 4 mn)

La boîte aux lettres est toujours là.

Les CRS disent qu'il n'y a personne...

Marck :

le HRO est bloqué par un périmètre de sécurité.

Les exilés se regroupent au milieu du site (environ 25 personnes)

Au mois trois tentes prises, un sac et une bâche.

Les exilés se réinstallent au départ des CRS. L'un d'eux commente en riant : " EH, là du coup, c'est le remantèlement".

rue de Judée :
Opération des deux côtés en même temps.
Le HRO est renvoyé sur la route pour l'empêcher de voir.
20 exilés, côté ouest.

Hôpital :
simple passage sur le lieu de vie.

Derrière la PASS :
une tente pleine de matériel emportée.

Auchan :
le HRO est bloqué par un périmètre de sécurité.

Pont George V.
Une tente vidée et emportée.

Pont Faidherbe, en même temps que George V.
Les occupants s'évacuent d'eux-mêmes.
deux tentes et un sac poubelle sont emportés.

Repas de midi à Loon-Plage : info ADRA

230 repas.

A notre arrivée, une nouvelle association hollandaise terminait la distribution d'un petit-déjeuner.

Le lieu était très sale.

L'un de nos bénévoles a passé tout le temps de notre distribution à remplir des sacs de déchets, suivi d'un autre un peu plus tard.

Deux bénévoles en maraude sur l'ensemble des lieux de vie.

Toujours autant de petits vendeurs.

Les quelques vietnamiens ne sont pas venus à la distribution.

Très peu de familles.

Les exilés ont beaucoup bu d'eau et du thé aussi.

17 mai :

Démantèlements à Calais ce matin.

Info Salam :

Le HRO n'était pas présent en personne ce matin sur le terrain.
Voilà ce qu'on vu les bénévoles de Salam :

- Vers 8h le convoi était à côté des ponts.

- rue des Huttes, l'équipe de distribution a dû attendre la fin du démantèlement pour pouvoir donner le petit déjeuner.
Après le départ des Forces de l'Ordre, TOUT avait été ramassé...

19 mai :

Sur le Dunkerquois :

Expulsion au vélodrome de Grande-Synthe à midi. Info HRO

Ramassage de tentes.

Hier il y avait dix personnes, il en reste une.

Petit déjeuner :info ADRA

Petit-déjeuner : au moins 150.

Le lieu de distribution était propre.

Vu le mauvais temps, ils arrivaient petit à petit.

Suite à une bonne accalmie en fin de matinée, il y eut un peu plus de monde.

Des gars sont arrivés avec leur caddie bondé, ils avaient quitté le camp pensant à une éventuelle expulsion.

L'allée centrale était déserte, les tentes étaient dans les dunes.

Présence de l'Aféji et d'un bus avec très peu de départs en CAO.

Distribution de quelques joggings et blousons.

Démantèlements à Calais ce matin : Info HRO.

sites concernés : 11

Matériel ramassé : au moins :6 tentes, une bâche, deux couvertures, un blouson dans le fourgon et un caddie dans la benne.

Convoi : 10 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, deux véhicules de nettoyage (fourgon et benne)

Pont Faidherbe et Pont George V. : les deux expulsions ont eu lieu en même temps. Le HRO n'a pu observer qu'au Pont Faidherbe.

Le HRO a été repoussé assez loin pour qu'il devienne impossible d'observer.

Ils peuvent traverser le pont mais pas "stagner", pour raison de sécurité.

7 personnes ont été expulsées du pont Faidherbe.

Rue des Huttes :

Un fourgon de CRS en travers bloque la route.

De loin le HRO voit les gens bouger les tentes, au moins 4 tentes ramassées et mises dans le fourgon.

Au moins 10 personnes expulsées dont une femme, certains se protègent de la pluie sous une bâche

Stadium :

Les gens avaient bougé d'eux-mêmes leurs tentes.

12 tentes (24 personnes)

BMX :

Les gens avaient bougé d'eux-mêmes leurs tentes.

Le HRO a été éloigné des exilés et de la distribution Salam par les CRS.

Ils étaient armés de LBD

Le HRO a vu prendre une tente, une bâche, deux couvertures et un manteau.

Marck :

Les CRS ont renvoyé le HRO de l'autre côté de la voie ferrée, trop loin pour bien voir.

Ils ont pu constater la présence des tentes au milieu du terrain avant l'arrivée des Forces de l'Ordre : preuve que les gens avaient bougé d'eux-mêmes leurs tentes. Puis les personnes ont été expulsées du bois.

Au moins 20 personnes expulsées au total.

Aucune constatation de prise de matériel.

Les gens ont commencé à se réinstaller une fois que les CRS ont commencé à partir.

Rue de Judée : intervention sur les deux côtés en même temps.

Côté ouest : Deux personnes exilées arrivent à vélo avec de la nourriture et se mettent à courir probablement pour pouvoir récupérer leurs affaires. Les gens commencent à sortir avec leurs tentes. Au moins 7 personnes expulsées.

Un exilé dit qu'ils n'ont reçu aucune information sur la récupération possible des affaires (au moins une tente prise)

Auto dépanne : Au moins 30 personnes expulsées, aucune saisie constatée.

Les CRS font déplacer les tentes un peu plus loin sous la pluie.

Le HRO est envoyé "au même endroit où sont ces braves gens qui viennent de quitter le campement."

Hôpital :

Au moins 6 personnes se déplacent avec leurs tentes.

Pas de saisies observées.

Derrière la PASS :

Au moins 11 personnes sont expulsées. Elles peuvent laisser tentes et caddies juste avant le fossé.

Pas de saisies observées.

Fort Nieulay : le HRO y retrouve le convoi après l'avoir perdu.

Ils sont bloqués à l'entrée du parc alors qu'une dame qui promène son chien peut passer. Ils envisagent de revenir avec un chien... Ils sont aussi bloqués à une autre entrée.

Les CRS ont instruction de bloquer les associations.

Auchan :

Le HRO est bloqué par un périmètre alors que l'association Infobus est à l'intérieur du site...

Pas de saisie.

21 mai :

démantèlements ce matin à Calais: info HRO

11 sites évacués.

au moins 20 tentes et 5 bâches prises

Convoi : 11 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Pont Faidherbe et pont George V en même temps.

Les CRS se mettent devant le HRO pour les empêcher de filmer.

Au moins 6 personnes expulsées Pont Faidherbe, qui partent avec leurs tentes.

Une tente est emportée, traînée à terre et mise au fourgon.

Pont George V, au moins 8 personnes expulsées avec leurs tentes.

Au moins deux tentes sont emportées.

Rue des Huttes :

deux fourgons de CRS se mettent en travers de la rue pour la barrer et empêcher les observations.

Il y a des gens présents.

Des tentes sont ramassées. Quand le convoi part, il n'en reste que 3. la nuit dernière Utopia signalait la présence de 18 tentes...

Au moins 15 tentes et 5 bâches prises.

Stadium : 7 mn d'intervention.

10 tentes sont déjà sur la voie publique.

Au moins 10 personnes expulsées.

Rien n'est pris.

BMX : 10 mn d'intervention.

9 tentes ont déjà sur le parking.

Rien n'est pris.

Marck :

Le HRO essaie de passer par derrière mais deux CRS leur barrent la route.

Au moins 8 tentes sont déjà au milieu du terrain,

au moins 14 tentes les rejoignent

certain transportent des tentes qui ont l'air très lourdes et sont obligés de traverser le fossé.

Les gens commencent à se réinstaller quand les Forces de l'Ordre s'en vont.

Une tente est encore prise et traînée au sol.

Au moins 47 personnes expulsées et au moins une tente prise.

rue de Judée.

Un fourgon de CRS bloque l'accès à la rue.

Deux personnes arrivent dans le lieu de vie après une distribution de nourriture.

Au moins 15 personnes sont expulsées.

Pas moyen de voir si du matériel est pris.

Derrière la PASS :

Au moins 9 personnes sont expulsées, au moins une tente est prise.

Hôpital :

Les CRS interdisent au HRO d'entrer sur le terrain, du coup ils ne peuvent pas observer les expulsions.

Ils voient 4 personnes partir avec leurs tentes, et un fourgon ouvert donc il y a eu sûrement eu quelque chose de pris...

La boîte aux lettres a disparu...

Auchan :

un périmètre de sécurité est formé au niveau des rochers.

4 CRS prennent des photos de la boîte aux lettres.

Rien n'a été pris.

23 mai :

Démantèlements le matin du lundi 23 mai à Calais : info HRO.

11 lieux de vie concernés.

au moins deux arrestations.

Matériel emporté : 6 tentes dont une pleine de matériel, et une bâche.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une voiture d'interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Pont Faidherbe et George V en même temps.

Pont Faidherbe :

3 contrôles d'exilés par la PAF,

6 personnes expulsées déplacent leurs affaires dans la rue.

Une arrestation.

Une personne est autorisée à entrer sur le lieu de vie pour récupérer ses affaires,

Une dizaine de personnes expulsées de l'autre côté du pont.

Total : au moins 20 personnes expulsées, au moins une tente pleine de matériel ramassée.

Pont George V :

HRO n'a pas pu estimer le nombre de personnes expulsées.

Pas de prise de matériel observée.

Rue des Huttes : (opération : 5 mn)

25 personnes environ présentes, leurs affaires sont rangées, pas de tentes installées (peut-être en attente de départ volontaire en CAES.

Pas de prise de matériel observée.

Stadium : (opération : 6 mn)

Simple comptage des tentes (neuf).

BMX :

La boîte aux lettres a été détériorée (panneau coupé)
11 tentes (donc environ 22 personnes) et un caddie plein sur le parking central.
2 autres tentes sur le lieu de vie.
Un tour rapide du nouveau lieu de vie et les Forces de l'Ordre repartent.
Pas de prise de matériel observée.

rue de Judée :

Expulsion des deux côtés en même temps.
Formation d'un périmètre de sécurité pour HRO "parce que c'est comme ça"
Mais une personne exilée peut franchir le périmètre.
Une quinzaine de personnes expulsées côté ouest, une trentaine côté Auto déapne.
Elles se réinstallent dès le départ des Forces de l'Ordre.
Pas de prise de matériel observée.

Marck :

2 CRS forment un périmètre pour empêcher le HRO de passer, un membre du Secours Catholique est bloqué aussi. Mais des personnes exilées entrent et sortent.
Des gens déplacent leur tente au milieu du terrain., au moins 24 tentes.
Il y en a au moins 74 au total.
Ils se réinstallent dès le départ des Forces de l'Ordre.
Un CRS a une matraque à la main.
Matériel emporté : 3 tentes et une bâche.

Derrière la PASS :

Les personnes (au moins une vingtaine) déplacent leurs tentes vers le fossé.
Les CRS leur font passer le fossé, avec leurs tentes et partent dès que c'est fini.
Six personnes arrivent d'une distribution et doivent attendre de l'autre côté du fossé.
Un CRS a une matraque à la main.
Les expulsés se réinstallent dès le départ des Forces de l'Ordre.
Pas de prise de matériel observée, mais HRO ne voyait pas bien.

Hôpital :

Les CRS se divisent sur le terrain,
l'un crie : "Bonjour, c'est moi le méchant CRS".
Un CRS a une matraque à la main.
Au moins une dizaine de personnes expulsées, au moins deux tentes ramassées.

Auchan :

Un périmètre est formé au niveau des pierres.
La boîte aux lettres est toujours là.
Au moins cinq personnes expulsées, Pas de prise de matériel observée.
Le commissaire explique : "Pour faire tenir le flagrant délit, il faut intervenir maximum dans un délai de 48 h, c'est pour ça tous les deux jours. Et s'il y a un acte complémentaire, on peut éventuellement venir le 3e jour mais il faut qu'il y ait un acte particulier."
Il ne répond pas à propos du diagnostic social, car ce n'est pas "la partie policière" et renvoie à la préfecture.

25 mai :

Démantèlements du 25 mai : info HRO.

Loon-Plage : démantèlement attendu après les affrontements des jours précédents.

18 fourgons de CRS, deux bus et l'équipe de nettoyage (deux camions bennes), plus une voiture de la Police Nationale et un fourgon de la PAF.
Présence d'armes automatiques.

Les CRS disent qu'il s'agit d'une mise à l'abri,
l'AFEJI précise que ce n'est pas une mise à l'abri forcée ; ils refusent de donner la destination des bus.

Contrôles d'identité pour le HRO et pour Roots.
Le HRO est escorté hors du site.

Calais :

5 fourgons de CRS, deux fourgons de nettoyage, une d'interprètes.

Les ponts : évacuation au pont Faidherbe et George V en même temps.
Les CRS justifient leur présence : "relocalisation et proposition d'hébergement"
Faidherbe : plusieurs personnes évacuées avec leurs tentes.
Au moins une tente et une bâche prises.
Pas d'arrestations.

Stadium :
Simple comptage des tentes.

BMX :
Les gens ont déjà enlevé les tentes avant l'arrivée de la police.
Présence au moins d'une femme et de deux enfants.
Contrôle d'identité et constitution d'un périmètre de sécurité (le HRO ne voit pas ce qui se passe).
Au moins 58 tentes évacuées.
Au moins deux tentes prises.
Un CRS justifie leur présence : "Ils vérifient que tout va bien, en particulier si les gens sont en bonne santé !"
Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

rue de Judée : évacuation des deux côtés en même temps.
Formation d'un périmètre et le HRO est escorté dehors.
Contrôle d'identité pour Infobus : pour être sur une propriété privée pendant une opération de police.
Environ 30 personnes évacuées de Auto dépanne et 20 de l'autre côté.

Derrière la PASS :
Formation d'un périmètre.
au moins 20 personnes évacuées qui emportent leurs tentes jusqu'au fossé.
Rien n'est pris;

Hôpital :
Le HRO est arrivé tard et n'a rien pu voir.

Au moins une tente prise.

Buffalo Grill :

Périmètre très large qui empêche l'observation par le HRO.

Témoignage d'un CRS : "Certains sont revenus en courant récupérer leurs tentes, c'est tout ce que j'ai vu"

Environ 20 personnes évacuées.

Des tentes sont prises.

Auchan.

au moins 6 personnes évacuées.

26 mai :

Petit déjeuner du jeudi 26 à Loon-Plage : Info ADRA

Petit-déjeuner : 180

Les bénévoles ont répondu présents malgré les graves incidents du dimanche 22.

Présence d'une nouvelle famille arrivée mercredi soir, 3 adultes et 3 enfants.

Quatre indiens aussi à la distribution...

Tout s'est bien passé dans le calme.

Pas de forces de l'ordre en vue.

Absence de l'Aféji et de bus (jour férié).

Les associations prévues ce dimanche ACCMV/Taïba Humanitaire et ALEDS ont suspendu leurs distributions jusqu'à un retour au calme !

27 mai :

démantèlements ce matin à Calais : info HRO

Convoi : dix fourgons de CRS, un fourgon de la PAF, trois interprètes, deux fourgons de nettoyage,

Pont George V :

Installation d'un périmètre de sécurité, très large, et les CRS se placent de façon à gêner l'observation et la prise d'images.

Stadium :

Les CRS secouent les tentes pour faire sortir les gens.

La Police Nationale compte les tentes et fait déplacer les gens avec toutes leurs affaires.

BMX : (passage de 5mn)

La boîte aux lettres est toujours là.

Passage 3 mn à Marck.

rue de Judée (présence d'au moins 50 personnes):

Périmètre et expulsion à Auto dépanne.

Les gens reviennent dès que les CRS s'en vont.
Expulsion aussi du côté ouest.

retour à Marck:
Les Forces de l'Ordre expulsent ceux qui sont dans le bois (au moins 45 personnes).
Une bâche et un sac poubelle emportés.

Derrière la PASS :
Installation d'un périmètre de sécurité.
Les CRS forcent les gens à passer de l'autre côté du fossé.

Hôpital :
Un périmètre est installé à chaque entrée du site.

Auchan :
Au moins 20 personnes présentes.
Installation d'un périmètre de sécurité.
Les gens se déplacent d'eux-mêmes dans les rues voisines.

29 mai :

Distribution de nourriture à Loon-Plage : info ADRA

Un groupe de bénévoles ADRA a décidé de pallier aux manques de distribution alimentaire ce dimanche.

Un petit-déjeuner a été servi à compter de 11h15 : 200 au moins.

Présence de Care4Calais distribuant des infos sur le renvoi des exilés au Rwanda.

Quelques cartons de linges avaient été laissés sur place.

Nous avons rencontré plusieurs exilés déboutés de leur droit d'asile en Allemagne.

Beaucoup de femmes, pour la plupart venant d'Érythrée.

Nous ne sommes pas partis en maraude.

Démantèlements à Calais : info HRO.

Convoi : 11 fourgons de CRS, un de la PAF, un véhicule de la Police Nationale, 3 interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Une arrestation,

Saisie de matériel : au moins deux tentes, une bâche et un matelas.

Ponts Faidherbe et George V.

Installation d'un périmètre de sécurité et le HRO est escorté dehors. L'observation est impossible. Ils voient cependant 5 tentes installées sur la rive opposée avant d'être mis dehors et deux exilés sortir de escaliers en face d'eux en portant leurs tentes. Une tente est saisie.

Rue des Huttes :

Le HRO est bloqué à l'entrée de la rue. Un matelas est saisi.

Stadium :

le HRO voit 10 tentes et une personne.

Les CRS ne quittent pas les fourgons. Aucune saisie observée.

BMX:

Le parking est plein à cause d'un événement motos en cours. Aucune saisie observée.

Marck.

Un périmètre est établi qui empêche toute documentation. 6 exilés peuvent quitter le site en passant le périmètre de sécurité. Une bâche est saisie.

Rue de Judée (Auto dépanne et zone ouest en même temps.) :

Un périmètre de sécurité empêche toute observation.

Au moins 15 personnes expulsées qui se réinstallent avant même le départ du convoi.

Au moins une tente saisie.

Hôpital:

Les entrées sont bloquées. Le HRO ne peut observer que quelques déplacements lointains.

Derrière la PASS :

Des exilés commencent à déplacer leurs affaires, 7 d'entre eux passent le fossé avec leurs tentes et restent à côté du HRO.

Puis les personnes se réinstallent et les Forces de l'Ordre se replient. Aucune saisie observée.

Fort Nieulay :

Les CRS bloquent le HRO qui ne peut rien voir. Aucune saisie observée.

Auchan :

Le HRO est avant les Forces de l'Ordre, ils peuvent prévenir quelques exilés de leur arrivée.

Le lieu de vie est complètement vide à l'arrivée du convoi.

31 mai :

Démantèlements ce matin à Calais : info HRO.

Convoi : 8 fourgons de CRS, un de al PAF, une voiture de la Police Nationale, une voiture avec deux interprètes, deux véhicules de nettoyage (un fourgon et une benne).

Matériel pris : au moins 9 tentes dont quatre pleines d'affaires personnelles, et deux bâches.

Ponts Faidherbe et George V :

Pont Faidherbe, les personnes sous les tentes sont réveillées, elles commencent à rassembler leurs affaires pour les poser en haut du pont en attendant la fin de l'opération..

Le HRO est rapidement bloqué par les CRS puis libéré au bout de 3 mn.

Trois tentes pleines de matériel sont saisies
Trois fourgons de CRS reviennent d'un autre endroit qu'ils ont dû expulser.

rue des Huttes :
Un périmètre est formé pour empêcher le HRO d'approcher.
Au moins deux ou trois tentes et une bâche sont ramassées.

Le HRO a perdu le convoi (environ une demi-heure)
Ils arrivent trop tard au Stadium pour documenter l'expulsion.

Derrière la PASS :
Le HRO n'a rien vu : ils ont encore perdu le convoi

Marck :
le HRO est bloqué derrière les rails, il est très difficile de voir quelque chose.
Les gens sont contraints de déplacer leurs tentes au milieu du terrain.
Une tente pleine de matériel est traînée jusqu'au grand camion.
Les exilés commencent à se réinstaller, le HRO entend au talkie - walkie que l'opération est terminée.
Un CRS porte un lance-grenades à la main.
Encore deux tentes dont une pleine de matériel sont traînées jusqu'au camion.

rue de Judée : les deux côtés sont expulsés en même temps.
Les exilés commencent à déplacer leurs tentes.
Un homme est fouillé et escorté hors du périmètre (apparemment un bénévole anglais qui était venu apporter de la nourriture).
Le HRO est escorté au carrefour de la rue du Beaumarais et de la rue de Judée.
Ils arrivent à rentrer par le côté ouest mais sont vite stoppés par les CRS.
Apparemment rien n'est pris.

Hôpital :
Le HRO est escorté jusqu'à la voie carrossable par trois CRS.
Apparemment rien n'est pris.

Fort Nieulay :
Le HRO n'a pas vu d'opération de police. (Des CRS les ont-ils volontairement entraînés loin des opérations ?)
Apparemment rien n'est pris.

Auchan :
Le HRO est bloqué à l'entrée du lieu de vie.
Au moins une tente saisie.

Communiqués de juin 2022

1^{er} juin :

Info HRO.

Démantèlements cet après-midi alors que les précédents ne remontent qu'à hier matin.

8 fourgons de CRS au commissariat à 13 h 30.

Convoi : 8 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, une voiture d'interprètes et deux fourgons de nettoyage.

rue des Huttes :

7 fourgons de CRS, deux CRS avec gazeuse, deux matraques.

Impossible de voir un responsable pendant l'opération.

Le HRO est repoussé au-delà des fourgons de CRS, un exilé n'a pas le droit d'entrer sur le site.

Au moins 4 exilés présents.

Plusieurs tentes prises. Il en reste cinq sur le site à la fin.

Stadium :

Les gens ont déjà déplacé leurs tentes (onze).

Comptage des tentes.

Le HRO est escorté dehors par 4 hommes (un avec LBD, un avec gazeuse).

Deux tentes prises.

BMX :

15 tentes sur le parking.

Etablissement d'un périmètre de sécurité. Le HRO est escorté dehors.

Apparemment rien n'est pris.

Marck.

Les CRS entrent par les deux côtés.

Les exilés sortent du bois avec leurs tentes.

Etablissement d'un périmètre de sécurité. le HRO ne peut pas entrer mais les autres gens peuvent.

Au moins 16 tentes rassemblées au milieu du terrain.

2 tentes prises mais une est rendue à celui qui la réclame.

Les gens se réinstallent dès le départ des Forces de l'ordre.

rue de Judée :

Au moins 50 personnes présentes.

Le HRO est bloqué à l'entrée de la rue et ne peut pas voir.

Les autres personnes peuvent passer comme elles veulent.

Les gens déplacent leurs tentes.

Au moins 15 tentes prises.

Les gens se réinstallent dès le départ des Forces de l'ordre.

Derrière la PASS :

Les gens sont escortés vers le fossé.

Hôpital :

Le HRO est escorté vers la route.

Deux tentes sont emportées, traînées par terre.

Fort Nieulay et Auchan.
Le convoi semble séparé en deux.
l'autre partie est à Auchan.
Une bâche prise à Auchan.

2 juin :

Petit déjeuner à Loon-Plage, info ADRA.

Petit-déjeuner de ce matin, au moins 250.

Il y avait un peu de nervosité au début de la distribution.

Beaucoup de nouveaux gars et de familles.

Ils avaient particulièrement faim !

Un passage bref d'un véhicule de la Police Nationale à l'entrée du camp.

Présence de l'Aféji et de deux bus bien remplis.

Nous ne sommes pas partis en maraude.

Nous avons laissé le lieu propre, il était très sale à notre arrivée.

Distribution de quelques couvertures et de quelques vêtements.

3 juin :

Démantèlements sur les deux sites : info HRO.

LOON-PLAGE :

Contrôle d'identité du HRO avant même le début des opérations.

Convoi : 15 fourgons de CRS (deux compagnies), 4 voitures banalisées dont une de la Police Nationale, une avec un huissier, une de la PAF, 4 motards de la Police Nationale, une voiture de la ville de Dunkerque, un fourgon du port de Dunkerque, une équipe de la protection civile.

Equipe de nettoyage : un camion benne, une grande benne, deux fourgons, deux engins LOXAM.

Mise à l'abri : 2 bus et un fourgon de l'AFEJI.

L'accès au camp est bloqué. L'AFEJI refuse de communiquer avec le HRO.

Il s'entend dire : "les associations, comme Utopia et vous HRO, siègent avec la préfecture et sont au courant des dates d'expulsions et en avisent les migrants bien avant nous".

C'est évidemment totalement faux.

Le HRO entend au talkie que 4 personnes ont été arrêtées (3 après la fouille de leur tente).

La Police Nationale assure ROOTS que leur matériel ne sera pas touché "comme les autres semaines" (les douches et les contenants d'eau.)

Ce sera effectivement bien le cas.

Une personne est tout de suite autorisée à accéder à l'eau.

Le HRO accède à l'AFEJI qui dit que c'est une mise à l'abri mais seulement pour les volontaires. Ils ne peuvent pas dire où vont les bus.
Les deux partent à moitié pleins.

Environ 200 personnes expulsées sur la route.

Le personnel avec les engins LOXAM s'inquiètent d'être filmés par le HRO qui les rassure : ce ne sont pas les personnes qui sont visées mais le matériel.

Matériel pris, selon les exilés : 13 tentes dont 10 pleines de matériel (selon 4 exilés la police en aurait déchiré 7), 2 couvertures, un sac de couchage.

LE CAMP DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA ROUTE : ensuite : à partir de 11 h 30

à pied : 2 agents de la Police Nationale, 6 agents de nettoyage, 5 CRS, deux engins Loxam.
Ils font le tour du lieu de vie sans rien saisir : les exilés se sont expulsés d'eux-mêmes.

RUE DE MARDYCK : ensuite : à partir de 12 h
une voiture d'huissier, deux de la Police Nationale dont une banalisée, un fourgon de la PAF, une benne, deux engins Loxam.

L'huissier et le chef de l'opération remontent en voiture sans accepter de parler au HRO.
C'est ce dernier qui avait la réquisition du procureur...

Matériel pris : 12 tentes et une bâche.

CALAIS :

Nouvelle compagnie de CRS, donc le HRO a pu entrer sur plusieurs lieux de vie avant qu'un périmètre ne soit formé et qu'ils soient escortés dehors.

Convoi : 7 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, une voiture avec deux interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Ponts Faidherbe et George V :

Peu de monde présent à l'arrivée du HRO.

Une tente prise pont Faidherbe (apparemment propriétaire absent)

deux personnes sont expulsées avec leurs tentes, celles de l'autre côté du pont aussi.

Pont George V aussi (3 personnes apparemment).

rue des Huttes :

Un périmètre est formé.

Au moins trois tentes prises.

BMX :

Un périmètre est tout de suite formé.

La voiture du HRO est bloquée par un fourgon de CRS. Mais un CRS menace de mettre un PV "pour arrêt gênant sur la voie publique, qui entraînera un retrait de points"

Le HRO finit par faire demi-tour.

Apparemment rien n'est pris.

Marck :

HRO est bloqué par le périmètre et ne peut rien voir.

3 personnes qui ont des affaires à récupérer sont interdites de passage.

Le HRO monte sur un mur pour arriver à voir quelque chose.
Les personnes expulsées se regroupent avec leurs tentes au centre du terrain.
Au moins trois tentes prises.

rue de Judée : expulsion des deux côtés en même temps.
Il y a environ 20 personnes de chaque côté.
côté Auto dépanne : une tente fouillée, au moins 3 tentes saisies.
Les personnes expulsées sont regroupées à côté de la rue de Judée, entourées de nombreux CRS.

Hôpital :
pas de périmètre formé.
Au moins deux tentes dont une pleine de matériel, et deux bâches dont une pleine de matériel.

Derrière la PASS :
Le HRO est arrivé en avance mais ensuite est repoussé à un endroit où il est impossible de voir
(un fourgon de nettoyage leur cache la vue).

Fort Nieulay :
Un binôme est chargé de raccompagner le HRO mais ne les repousse que de quelques mètres.
Au moins une tente prise.

5 juin :

Repas de midi à Loon-Plage : info ADRA

Repas, 300 (plusieurs sont passés deux fois).
Une grande tente familiale est installée sur le lieu de distribution.
Huit petits vendeurs.
Beaucoup d'africains dont deux sénégalais à la distribution.
Nous avons laissé le lieu propre.

Démantèlements ce matin à Calais : info HRO.

Convoi : 7 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, une d'interprètes, deux fourgons de nettoyage.

- **Pont Faidherbe et pont George V** évacués en même temps.

5 personnes attendent avec leurs tentes pour se réinstaller.

Une tente est prise.

- **rue des Huttes.**

Matériel pris : au moins une tente pleine, une bâche, trente couvertures et deux sacs poubelle.

-**Stadium :**

11 tentes sur le lieu de vie. Les gars sortent d'eux-mêmes.

Rien n'est pris.

- **BMX :**

17 tentes sur le lieu de vie.

Des rochers bloquent maintenant la grille d'accès.

Au moins deux tentes prises, une bâche et un sac.

- **Marck :**

Un périmètre de 5 CRS est établi. Le HRO est bloqué derrière la butte où il ne voit rien et il lui est interdit de l'escalader. Par contre les exilés peuvent aller et venir.

Au moins 30 tentes mises au milieu du lieu de vie, et 15 personnes.

Les agents SNCF essaient de faire de la prévention contre les dangers de la voie ferrée.

Une tente est prise.

-**15 tentes installées maintenant rue des Dunes.**

- **rue de Judée :**

Un périmètre de 2 CRS est établi.

Au moins 40 personnes de Auto dépanne et 15 du côté ouest mettent leurs tentes au milieu du terrain et se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

- **Hôpital :**

Un périmètre de 4 CRS est établi.

Le HRO ne peut rien voir mais apparemment rien n'est pris.

Derrière la PASS :

9 exilés traversent le fossé. Certains laissent les tentes avant de traverser. Certains jouent au ballon en attendant de se réinstaller.

Fort Nieulay :

Le HRO arrive quand le convoi repart.

Auchan :

Un périmètre de 4 CRS est établi mais deux cyclistes peuvent passer.

3 tentes et une bâche sont prises.

Certains veulent récupérer un chargeur. Le HRO demande pour eux. "Non, ils iront à la Ressourcerie", dit la Police Nationale."

- Cette info leur a-t-elle été communiquée ?

- ils le savent déjà.

7 juin :

Démantèlements ce matin à Calais :

Absence du HRO.

L'équipe Salam a constaté :

- la présence d'un convoi de plusieurs fourgons de CRS, de bonne heure, au bout du quai de la Tamise, à proximité des ponts.
- démantèlement au Stadium,
- démantèlement au BMX.

Il y a certainement eu d'autres endroits...

Claire Millot (secrétariat Salam)

9 juin :

Démantèlements du jour : info HRO.

LOON-PLAGE :

Le HRO est tenu à l'extérieur , donc on sait très peu ce qui s'est passé à l'intérieur.

L'opération est présentée comme une mise à l'abri : on voit arriver 2 bus.

Les gens ont le droit de quitter le camp avec leurs affaires.

Sinon : 11 fourgons de CRS, trois voitures de la Police Nationale, une de la PAF.

Il est beaucoup question entre HRO et CRS de la loi que ces derniers semblent ignorer : on peut photographier les Forces de l'Ordre dans l'exercice de leurs fonctions mais eux ne peuvent pas photographier les civils sans les prévenir.

Trois femmes demandent des tentes : la police a pris les leurs, disent-elles.

La police intervient aussi de l'autre côté de la voie ferrée et de l'autre côté du pont.

Au moins cinq tentes emportées.

On voit là une tractopelle et de petits engins Loxam.

Les CRS interdisent le renouvellement de l'eau potable. Mais les contenants sont respectés.

Contrôles d'identité pour les associatifs.

Au moins encore 3 tentes prises.

Le HRO peut filmer deux réquisitions du procureur. Elles sont illisibles en photos.

La première justifie les contrôles d'identités par la présence de bivouacs, d'abris construits, de feux de camp, par l'insécurité et par la présence d'armes, bâtons, couteaux etc.

La deuxième parle d'armes, de stupéfiants et de recel d'objets volés (comme les autres fois.)

Mais peut-être s'agit-il de deux parties de la même réquisition ?

Au moins 13 personnes sont arrêtées, mais seulement deux emmenées par la PAF, les autres sont libérées.

CALAIS :

Convoi : 8 fourgons de CRS, deux de la PAF, une voiture de la police Nationale, 2 fourgons de nettoyage, une voiture d'interprètes.

Les ponts Faidherbe et Mollien.

Le HRO est tenu à l'écart et ne voit rien de ce qui se passe.
une tente prise pont Faidherbe.
12 personnes au total évacuées du pont Mollien.

rue des Huttes :
Les gens s'évacuent d'eux-mêmes.

Stadium :
les Forces de l'ordre comptent les tentes et s'en vont.

BMX :
La commissaire donne l'ordre de laisser les tentes sur le parking : "On ne les déloge pas, c'est pas le terrain".
Il y a des femmes et des enfants.
La commissaire dit : "On a compté 5 familles et 8 enfants".

Marck :
Périmètre très large : vue impossible.
Présence qu'au moins 75 tentes.

Derrière la PASS :
Interventions des deux côtés en même temps.
les gens évacuent d'eux-mêmes.
30 personnes du côté Auto dépanne, 20 du côté ouest.
Côté ouest : au moins une tente, un matelas et un sac pris.
Les gens se réinstallent à peine les CRS partis.

Hôpital :
Evacuation d'un des camps.
Au moins trois tentes et une bâche prises.

Derrière la PASS :
Les gens déplacent leurs tentes.
Apparemment rien n'est pris.
Contrôles d'identité pour des associatifs.

Apparemment le convoi se sépare entre Auchan et Fort Nieulay.
Nouveaux contrôles d'identité.
Le HRO suit les Forces de l'Ordre à Auchan (pas de périmètre).

LOON-PLAGE : petit déjeuner, info ADRA.

Petits-Déjeuner, 180.

Démantèlement ce jeudi matin.

Quelle galère !

La Police Nationale n'a pas voulu que nous nous installions sur le terre-plein juste avant le camp.

Nous avons transporté tout le matériel plus loin avec l'aide de quelques exilés.

L'installation de notre générateur et des prises ont été pris d'assaut.

Trois enfants en bas âge ! (nouvelles familles)

10 juin :

Démantèlements suivis d'une mise à l'abri à Calais, selon le commissaire : info HRO

Uniquement sous les ponts...

Réponse au référé mesures utiles du mois d'avril dernier ?

Les quatre ponts du centre ville ont été concernés.

Au moins 30 personnes expulsées

Au moins 15 personnes sont montées dans le bus.

Convoi : 12 fourgons de CRS, un de la PAF, trois fourgons, une voiture et deux bateaux de la Police Nationale, un huissier, deux traducteurs, un bus, deux fourgons de nettoyage, la sous-préfète de Calais, une personne avec une chasuble de la Préfecture, au moins une avec une chasuble de l'Audasse.

Matériel emporté : au moins 13 tentes dont deux pleines de matériel, 9 bâches, deux couvertures, un matelas, un sac à dos.

Les ponts Faidherbe et Mollien sont d'abord expulsés simultanément, mais l'observation a été entravée par un large périmètre.

Les autres piétons sont aussi bloqués par le périmètre, mais pas les voitures.

Un agent explique que "on retire les tentes sous les ponts pour la sécurité des personnes qui y vivent" et "il y aura un communiqué de presse".

Ensuite l'expulsion commence aux ponts George V et sans doute Freycinet.

Le HRO ne voit pas les mouvements du côté du pont Freycinet.

Ils comptent 13 personnes et 7 tentes en haut de l'escalier.

Certains ont peur d'être arrêtés s'ils ne montent pas dans le bus.

2 tentes sont rendues aux personnes qui les demandent.

Le commissaire explique que ceux qui voulaient récupérer leurs tentes ont pu le faire, les autres tentes seront à leur disposition à la Ressourcerie (mais pas le samedi et le dimanche !)

11 juin :

Démantèlements ce matin à Calais : info HRO.

convoi : 7 fourgons de CRS, un véhicule de la PAF, un d'interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Stadium :

il y a 11 tentes.

Les membres du convoi se déplacent, comptent les tentes et repartent.

BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes.

6 hommes adultes, deux femmes et deux jeunes enfants.

Derrière la PASS :

Le HRO est expulsé parce que c'est un terrain privé. Ils sont escortés jusqu'à l'endroit où les exilés attendent aussi.

Les gens se réinstallent quand la police part.

Le HRO doit attendre qu'ils soient vraiment partis sinon ils sont menacés de garde à vue !

Marck :

les gens commencent à déplacer leurs tentes. : environ 80 personnes.

Le périmètre de sécurité est installé, présence de Forces de l'Ordre avec LBD.

Trois tentes emportées.

Les gens se réinstallent immédiatement quand la police part.

rue de Judée :

les gens commencent à enlever leurs tentes d'Auto dépannement et de la partie Ouest.

Deux arrestations sans justifications à HRO.

Hôpital :

Un périmètre est mis en place.

trois personnes au moins sont évacuées. Deux autres sont présentes.

trois tentes dont une pleine de matériel et trois bâches sont emportées.

Fort Nieulay :

Le HRO arrive trop tard (lorsque le convoi s'en va).

La Police nationale admet que les opérations ne servent à rien, qu'ils voient les gens se réinstaller...

Auchan :

Un périmètre est mis en place, trop loin pour permettre l'observation.

6 personnes présentes pendant l'opération.

12 juin :

Distribution du repas de midi à Loon-Plage : info ADRA

Repas, au moins 400.

Beaucoup de monde et d'enfants.

Stand by You a assuré un petit-déjeuner ce matin.

Les exilés sont arrivés vers nous, au fur et à mesure.

Une dizaine de petits vendeurs.

Un gars nous informait que la nuit dernière, des policiers étaient présents sur le camp, tout le long de la voie ferrée !

Distribution aussi de vêtements, couvertures, quelques tentes...

Nous avons laissé le lieu de distribution propre.

13 juin

démantèlements ce matin à Calais : info HRO.

Convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une d'interprètes (trois), deux fourgons de nettoyage.

Affaires emportées : 14 tentes dont trois pleines de matériel, un matelas, au moins trois bâches et une couverture.

Au moins 120 personnes exilées présentes.

Rue des Huttes :

au moins 10 personnes exilées présentes.

Affaires emportées : au moins 5 tentes dont trois pleines de matériel, un matelas, trois bâches et une couverture.

Le périmètre est installé devant l'usine Cemex.

Les exilés sont rassemblés avec leurs tentes à l'entrée du lieu de vie.

Sans doute une arrestation : mouvements au fourgon de la PAF et il part juste après.

Stadium :

5 personnes exilées présentes, et 5 tentes.

Les exilés ne déplacent les tentes qu'après l'arrivée du convoi.

Apparemment rien n'est pris.

Un périmètre de sécurité est formé.

BMX :

au moins 15 personnes exilées présentes (dont au moins trois enfants en bas âge), et 21 tentes.

Affaires emportées : au moins 3 tentes vides.

La boîte aux lettres est toujours là. Le panneau est coupé.

Un périmètre de sécurité est formé.

Passage sans expulsion à Marck. (3 mn)

Rue de Judée :

Un périmètre de sécurité est formé.

Les exilés sont regroupés avec leurs tentes près des fourgons de CRS.

expulsion en même temps des deux côtés.

Impossible d'observer s'il y a des saisies de matériel.

Au moins 22 personnes exilées et 17 tentes présentes côté Auto dépanne,

10 personnes côté ouest.

Les personnes expulsées se réinstallent alors que le convoi n'est pas encore parti.

Retour à Marck pour une expulsion cette fois.

Au moins 25 personnes exilées.

Le HRO est bloqué devant les voies ferrées, la vision est bloquée par les grilles et les barbelés.

Des personnes sont expulsées des bois avec leurs tentes et se regroupent au milieu du lieu de vie (au moins 15).

10 autres reviennent de distribution.

Les personnes qui rejoignent leur domicile peuvent traverser mais les ordres sont de bloquer le HRO.

Les personnes expulsées se réinstallent immédiatement après le départ du convoi.

Derrière la PASS :

au moins 8 personnes exilées présentes.

Au moins une tente vide emportée.

Les personnes expulsées se réinstallent immédiatement quand les forces de l'ordre rejoignent leurs véhicules.

Hôpital :

au moins 20 personnes exilées présentes et escortées à l'extérieur du lieu de vie.

Au moins 5 tentes emportées, selon les occupants du lieu de vie.

Un périmètre est mis en place, mais un d'eux crie ensuite au HRO "Bah, allez, venez !"

Un CRS explique que la zone du périmètre devient systématiquement privée le temps de l'opération...

Un nouveau périmètre est installé au niveau du 2e rond-point.

Auchan :

au moins 5 personnes exilées présentes sur le lieu de vie et un grand groupe sur la route.

Pas de saisie observée.

Un périmètre est mis en place au niveau des barrières.

La boîte aux lettres a disparu.

15 juin :

Démantèlements ce matin à Calais :

Info HRO, pour plus de précisions appelez leur coordo : 00336 71 04 23 87.

- rue des Huttes,

des tentes sont prises.

- Stadium,

les gars se sont expulsés avant l'arrivée des Forces de l'Ordre.

- BMX,

- rue de Judée,

Côté Auto dépanne et côté ouest.

- MarcK,

SNCF présente.

- Derrière la PASS,

- Hôpital,

- Fort Nieulay,

- Auchan.

16 juin :

Info ADRA : petit déjeuner du 16 juin

Petit-déjeuner : 150

Les exilés étaient majoritairement des Africains.

Le lieu de la distribution était un vrai dépotoir !

Il était envahi de tas de vêtements posés à même le sol, non adaptés ainsi que de la nourriture !

Ce sont des Allemands qui auraient déposé le tout dans la matinée.

Un bénévole anglais allait tout ramasser pour les déposer chez Emmaüs.

Présence de l'Afèji et d'un bus.

17 juin :

Evacuation ce matin à Calais- Info de HRO

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 1 voiture de la police nationale, entre 7 et 13 vans de CRS et une voiture de la PAF est venu expulser les [habitant.es](https://www.habitant.es) d'une dizaine de lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de camions d'une entreprise privée de « nettoyage », APC, opératrice de l'Etat, et d'un ou plusieurs interprètes mandatés par la préfecture.

Ce matin, entre 7 h 56 et 11 h 28, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés :

- Ponts Faidherbe et Mollien,
beaucoup de matériel saisi.
- Stadium.
- BMX.
- Derrière la PASS.
- Marck.
- rue de Judée :
Côté Auto dépanne et côté Ouest.
- Hôpital.
- RAS au Fort Nieulay.
- Auchan.

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/> **

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisis et le Dunkerquois.

19 juin :

Evacuation ce matin à Calais- Info de HRO

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'iden-

tité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 1 voiture de la police nationale, 7 vans de CRS et une voiture de la PAF est venu expulser les habitant.es d'une dizaine de lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de camions d'une entreprise privée de « nettoyage », APC, opératrice de l'Etat, et de trois interprètes mandatés par la préfecture.

Ce matin, entre 8 h 30 et 11 h 31, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés :

- Pont Faidherbe,

Il ne semble pas y avoir de tentes sous le pont et le HRO ne voit pas de personnes exilées.

- rue des Huttes,

Le HRO est bloqué loin la visibilité est mauvaise.

- Stadium.

Le HRO compte 7 tentes autoexpulsées avant l'arrivée du convoi.

- BMX.

Le HRO compte 15 tentes autoexpulsées avant l'arrivée du convoi.

- Marck.

Un agent de la SNCF est présent

Le HRO entend au talkie walkie d'un CRS qu'ils ont compté plus de 130 tentes sur le terrain.

- rue de Judée :

Côté Auto dépanne et côté Ouest expulsés en même temps.

- Hôpital.

Un périmètre très large est formé "pour votre sécurité et la mienne" dit un CRS.

- derrière la PASS,

- Auchan.

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/> **

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

Adra 16 et 19 juin :

INFOS ADRA

Compte rendu des actions d'ADRA Dunkerque Du jeudi 16 juin 2022

Nous avons laissé à quelques-uns du fromage et du pain. Le lieu de distribution était un vrai dépôt. Des allemands ont ramené des denrées, des vêtements, chaussures à talons... tout est déposé à même le sol. Un bénévole anglais va tout enlever pour les déposer chez Emmaüs. Présence de l'Afeji et d'un bus, très peu de départs.

Petits déjeuners servis : 150

Compte rendu des actions d'ADRA Dunkerque Du dimanche 19 juin 2022

Le camp semblait bien vide aujourd'hui, cependant nous avons servi près de 250 assiettes. Les réfugiés sont arrivés calmement, par petits groupes dans une bonne ambiance générale. Un grand nombre d'enfants ont bien profité de nos friandises. Le ciel menaçant ne nous a pas gênés et le groupe électrogène était protégé sous une bâche. Le camp n'était pas plus sale que d'habitude, nous avons malgré tout ramassé près de 5 sacs poubelles. Le surplus de riz, d'un petit « rice-cooker », ainsi que trois sacs de pains ont fini par trouver amateurs auprès de famille. Un bénévole extérieur à ADRA, est venu distribuer une grande marmite de poulet en sauce, à la fin de notre intervention. Nous étions un peu "orphelins" aujourd'hui, merci à tous, et particulièrement à nos amis du CADA.

Repas servis: 250

21 juin :

Evacuation du mardi matin 21 juin à Calais- Info de HRO

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 1 voiture de la police nationale, 7 vans de CRS et une voiture de la PAF est venu expulser les [habitant.es](#) d'au moins huit lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de camions d'une entreprise privée de « nettoyage », APC, opératrice de l'Etat, et de trois interprètes mandatés par la préfecture.

Ce matin, entre 8 h 38 et 12 h 10, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés :

- Pont Faidherbe,

Une arrestation.

- Stadium : les tentes sont autoexpulsées avant l'arrivée du convoi.

- BMX.

- Marck.

- rue de Judée :

- derrière la PASS

- Hôpital.

- Auchan.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisis et le Dunkerquois.

22 juin : mot du président

nous n'avons jamais cessé d'alerter
nous avons dénoncé les agissements
nous n'avons pas cessé d'en parler
nous avons écrit quotidiennement
nous avons multiplié les communiqués de presse

et chaque fois nous avons conclu
en tentant de sensibiliser les Politiques
nous leur avons dit
ces choix banalisent le racisme
ces choix ghettoïsent notre République
réveillez-vous !
agissez !
ouvrez vos yeux
venez sur le terrain : voir de vos yeux voir !
incitez vos services à vous informer OBJECTIVEMENT !

et aujourd'hui,

L'hypocrisie insulte encore davantage notre République
les larmes de crocodiles se multiplient
l'histoire se répète tristement sans aucune leçon
les respects aveugles d'ordres anti démocratiques.

Jean-Claude Lenoir

23 juin :

Evacuation du jeudi matin 23 6juin à Calais- Info de HRO

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'iden-

tité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 1 voiture de la police nationale, 7 vans de CRS et une voiture de la PAF est venu expulser les [habitant.es](#) d'au moins huit lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de camions d'une entreprise privée de « nettoyage », APC, opératrice de l'Etat, et de trois interprètes mandatés par la préfecture.

Ce matin, entre 8 h 35 et 12 h 02. les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés :

- rue des Huttes,

3 arrestations

- BMX.

- rue de Judée :

Les deux côtés ont été expulsés en même temps.

Vision très réduite à cause d'un périmètre très large.

Les expulsés se réinstallent avant même le départ des Forces de l'ordre.

- Marck : un premier passage rapide sans expulsion.

- derrière la PASS

Au moins une tente et trois bâches prises.

- deuxième passage à Marck.

HRO est expulsé hors d'un périmètre si large qu'ils ne voient pas clairement ce qui se passe.

Au moins trois tentes prises.

- Buffalo Grill :

Formation d'un périmètre.

Au moins 4 tentes et une bâche prises.

- Auchan.

Vision très réduite : périmètre formé avant la barrière.

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/> **

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisis et le Dunkerquois.

Compte rendu des actions d'ADRA Dunkerque Du jeudi 23 juin 2022. Info ADRA

Nous étions 6 pour servir le petit déjeuner. Il faisait chaud et lourd. L'AFJEI présente sur le terrain n'a pas eu beaucoup de succès auprès des réfugiés, déterminés à rester sur le camp. Nous avons servi du pain, confiture, beurre, chocolat avec un verre de thé, café ou/et lait. Quelques bonbons aux enfants présents ce matin. Le groupe électrogène a ronronné pendant les 2h du service. L'ambiance était très conviviale, calme et sympathique. Un petit stock de chaussures a trouvé les pieds en souffrance.

Dimanche 26 ALEDS n'étant pas là, c'est ACCCMV et Taïba Humanitaire qui assurent le repas, ils décalent vers 12h leur intervention du matin.

Petits déjeuners servis : 200

25 juin :

Evacuation du samedi 25 juin à Calais- Info de HRO

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 1 voiture de la police nationale, 8 vans de CRS et une voiture de la PAF est venu expulser les habitant.es d'au moins huit lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de camions d'une entreprise privée de « nettoyage », APC, opératrice de l'Etat, et de trois interprètes mandatés par la préfecture.

Ce matin, entre 8 h 35 et 11h 40, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés :

- Stadium

- BMX.

Une arrestation.

Verbalisation du HRO pour refus de priorité.

- Marck

Présence d'un agent SNCF

Interdiction d'accès à au moins deux personnes qui voulaient récupérer leurs affaires.

- rue de Judée :

Expulsion des deux côtés.

- Hôpital

Pas de périmètre de sécurité.

- derrière la PASS

Périmètre de sécurité installé un peu tardivement.

Les exilés se réinstallent avant même le départ des Forces de l'ordre.

- Fort Nieulay

- Auchan.

Un exilé dit avoir été à la Ressourcerie et ne pas avoir pu récupérer une tente.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisis et le Dunkerquois

27 juin :

démantèlements ce matin, lundi 27 juin, à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 1 voiture de la police nationale, 11 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins huit lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de camions d'une entreprise privée de « nettoyage », APC, opératrice de l'Etat, et de trois interprètes mandatés par la préfecture.

Ce matin, entre 8 h 27 et 11h 38, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés :

Saisies observées : 4 tentes dont deux pleines de matériel, trois bâches.

Pas d'arrestation observée.

- Stadium

Au moins 8 tentes (16 personnes) expulsées, et une personne.

Les agents de la Police Nationale repartent après avoir compté les tentes.

- BMX.

Au moins 13 tentes (26 personnes) expulsées.

Un périmètre de sécurité est mis en place.

- rue de Judée :

Expulsion des deux côtés en même temps.

* Côté Auto Dépanne : les CRS forment un cercle autour des tentes et attendent que les exilés rangent leurs affaires et leurs tentes. Ils démontent et plient les tentes sous la pluie. Ils sont expulsés vers la rue de Judée.

Au moins 16 tentes expulsées (20 personnes)

Les gens se réinstallent pendant que les Forces de l'Ordre regagnent leurs véhicules.

* Côté ouest :

Au moins 13 tentes expulsées (26 personnes) expulsées.

Les gens se réinstallent pendant que les Forces de l'Ordre regagnent leurs véhicules.

- Marck

Au moins 51 tentes (102 personnes) expulsées, et 37 personnes vues.

La SNCF est présente.

4 CRS bloquent le HRO (deux ont des boucliers, un a une matraque, ils ont tous des protections d'épaules et de jambes, des casques attachés à leur veste et des tasers. Un autre, derrière eux, a un masque à gaz accroché à sa veste.

Un exilé n'est pas autorisé à sortir du site pour aller à la distribution de nourriture. Ensuite sept autres ne sont pas autorisées à sortir. Ils sortent tous finalement, et d'autres aussi, par les voies ferrées sans que personne ne les en empêche...

Les CRS expliquent qu'ils ne peuvent pas sortir par le passage principal "pour leur sécurité " et "pour notre sécurité aussi pour ne pas les avoir derrière nous." Le passage par les rails n'est pas dangereux, disent-ils "le trafic du train est coupé".

Les gens se réinstallent pendant que les Forces de l'Ordre regagnent leurs véhicules.

- Hôpital :

Au moins 7 personnes et trois tentes expulsées.

Un périmètre est formé au 2e rond-point. Le HRO le contourne par les hautes herbes.

Le HRO est informé que les CRS ont pris la tente d'un exilé avec à l'intérieur une prescription médicale. Ils demandent à la récupérer. L'agent de la Police Nationale claque sa portière sans répondre.

- derrière la PASS

27 personnes expulsées vues par le HRO.

Les exilés se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

- Auchan :

Le périmètre de sécurité est formé et le HRO bloqué.

Au moins 8 personnes expulsées.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

29 juin :

démantèlements ce matin, mercredi 29 juin, à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 1 voiture de la police nationale, 10 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins huit lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de camions d'une entreprise privée de « nettoyage », APC, opératrice de l'Etat, et de trois interprètes mandatés par la préfecture.

Ce matin, entre 8 h 22 et 11h 20, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés :

Saisies observées : un petit objet.

Trois arrestations par la PAF.

- Pont Faidherbe.

Au moins 20 personnes et 10 tentes expulsées.

HRO bloqué par un périmètre de sécurité.

Trois arrestations

- BMX.

Les tentes sont sur le parking.

Le HRO n'observe pas la présence de personnes

- rue de Judée :

Expulsion des deux côtés en même temps.

* Côté Auto Dépanne : Le HRO a vu 7 personnes et 16 tentes expulsées, les Forces de l'Ordre disent dans leur radio 24 tentes et 26 personnes...

Pas de saisie de matériel constatée.

Un périmètre de sécurité est mis en place

* Côté ouest :

Au moins 5 tentes expulsées (10 personnes) expulsées.

Pas de saisie de matériel constatée.

Un périmètre de sécurité est mis en place

Les gens se réinstallent pendant que les Forces de l'Ordre regagnent leurs véhicules.

- Marck

Pas d'expulsion à ce moment-là.

Le HRO constate la présence d'au moins 64 tentes

- derrière la PASS

Les exilés montrent leur réserve d'eau crevée (et le trou est bouché avec un bâton mais elle s'est vidée).

Un périmètre de sécurité est formé, ce qui rend l'observation difficile.

Au moins 15 personnes expulsées vues par le HRO, et deux tentes.

Les exilés se réinstallent au départ des Forces de l'ordre.

- Retour à Marck :

29 personnes expulsées et cinq tentes

Large périmètre de sécurité;
Pas de matériel saisi observé.

- Hôpital :
Au moins 1 personne et trois tentes expulsées.
Pas de matériel saisi observé.

- Auchan :
L'opération est terminée quand le HRO arrive.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

30 juin :

***Les démantèlements ont lieu habituellement toutes les 48 h, c'est la règle, le commissaire de police l'a encore répété aujourd'hui à 12 h 22 au HRO.
Pourtant les dernières évacuations ont eu lieu HIER... et ont recommencé ce matin...***

démantèlements le matin du jeudi 30 juin, à Calais : info HRO.

Les démantèlements ont lieu toutes les 48 h

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 1 voiture de la police nationale, 9 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins six lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de camions d'une entreprise privée de « nettoyage », APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture avec deux interprètes mandatés par la préfecture.

Ce matin, entre 9h environ et 12h 24, les habitants d'au moins six lieux de vie ont été expulsés :

- le HRO est alerté à 10 h 29 : au Stadium et à Marck, une évacuation vient d'avoir lieu.

- Le HRO est arrivé lorsque le convoi quittait le lieu de vie de la rue de Judée. et que les personnes se réinstallent.

- Hôpital :
Aucun périmètre mais le HRO est expulsé du lieu de vie.
Ils subissent un contrôle d'identité.

- Auchan :
Le HRO voit au moins emporter une tente.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

**A LOON-PLAGE a aussi eu lieu ce matin un démantèlement de l'ancien lieu de vie au Pont à Roseaux. Info HRO.
A partir de 7 h 50.**

Un périmètre empêche le HRO d'approcher.

Les CRS (8 fourgons) sont accompagnés de la Société de nettoyage Ramery, équipée de petits tracteurs Loxam, d'un gros tractopelle et d'une benne à ordures.
Présence de la PAF et de l'AFEJI.

A 10 h 06 le HRO voit un bus arriver.
12 personnes montent ensuite dans le bus.

L'équipe de nettoyage ramasse TOUT : nombreuses tentes et bâches qui terminent dans la benne, plus d'autres choses (couvertures, vêtements...).

Au moins trois arrestations.

Les exilés n'ont pas le droit de se réinstaller, du moins tant que la police est présente...

Petit déjeuner à Loon-plage, info ADRA:

Petit-déjeuner : au moins 200.

Distribution dans le calme, malgré le démantèlement en cours ce matin à l'ancien camp

Nous avons vu arriver des exilés dont leurs tentes ont été détruites.

Une dizaine de vietnamiens se sont aussi retrouvés délogés.

Une nouvelle famille de six personnes arrivée dans la matinée.

Présence de l'Aféji et apparemment, pas de départs en CAO !

Communiqués de juillet 2022

2 juillet :

démantèlements ce matin, samedi 2 juillet, à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 1 fourgon de la police nationale, un de la PAF, 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins huit lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux camions d'une entreprise privée de « nettoyage », APC, opératrice de l'Etat, et de deux interprètes mandatés par la préfecture.

Ce matin, entre 8 h 31 et 11h 54, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés :

Matériel saisi : au moins deux tentes vides, une bâche, un sac en plastique.

Deux arrestations.

- Quai du Danube :

deux arrestations

30 personnes vues, et 17 tentes.

Une bâche saisie.

- Stadium.

Passage de 5 mn, sans même comptage des tentes.

7 tentes présentes (14 personnes)

Apparemment rien n'est pris.

- BMX.

Les tentes sont sur le parking.

Le HRO constate la présence de 4 personnes et de 15 tentes

Un sac en plastique et une tente vide saisis.

- Marck

HRO est bloqué derrière les rochers, périmètre de 4 CRS.

Apparemment rien n'est pris.

65 tentes présentes, d'après le talkie walkie des CRS.

Les personnes expulsées se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- rue de Judée :

Expulsion des deux côtés en même temps.

*Autodépanne :

Un périmètre formé avec deux CRS.

Très mauvaise visibilité.

une tente vide emportée.

Les personnes expulsées se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

* côté ouest :

Apparemment rien n'est pris.

le HRO voit 10 personnes exilées.

- Le convoi semble se diriger derrière la PASS, mais HRO ne trouve le convoi ni derrière la PASS, ni à l'hôpital, ni à Auchan ni à Buffalo grill, ni au Fort Nieulay.

Un message les avertit que le convoi quitte à l'Hôpital.

Ils n'ont rien vu à l'hôpital, le convoi n'est pas au Fort Nieulay.

Ils vont à Auchan,

- Auchan :

impossible de voir ni les personnes exilées ni les saisies de matériel.

Les CRS enlèvent leur uniforme, l'opération est terminée.

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/> **

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

3 juillet :

Repas du dimanche 3 juillet midi : info ADRA.

Près de 300 personnes au repas.

Tout s'est bien passé dans le calme et sans énervement.

La population afghane est en augmentation., ainsi que les Érythréens et les Soudanais.

Les exilés, pour certains avaient très faim et pour d'autres, un peu moins.

Nous avons distribué des vêtements, et quelques produits d'hygiène...

Nous avons laissé le lieu le plus propre possible.

4 juillet :

démantèlements ce matin, lundi 4 juillet, à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 1 fourgon de la police nationale, un de la PAF, 11 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins six lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux camions d'une entreprise privée de « nettoyage », APC, opératrice de l'Etat, et de trois interprètes mandatés par la préfecture.

Ce matin, entre 8 h 29 et au plus tôt 11h 30, les habitants d'au moins six lieux de vie ont été expulsés :

- Quai du Danube :

plusieurs tentes enlevées, dont certaines pleines de matériel, plusieurs bâches et plusieurs sacs poubelle.

une arrestation

- Le convoi passe rue des Huttes et au Stadium sans s'arrêter.

- Marck

un CRS est équipé d'une gazeuse,

un périmètre est formé,

un des membres du HRO n'a pas le droit de monter sur es rochers "pour sa sécurité".

les exilés apportent leurs tentes au centre du terrain,

certains passent par les voies ferrées.

le HRO ne voit rien prendre.

Les exilés se réinstallent très vite.

- rue de Judée :

Expulsion des deux côtés.

Les personnes expulsées se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- Hôpital :

les CRS semblent chercher un nouveau lieu de vie dans la végétation.

plusieurs tentes prises.

La plupart des CRS ont des boucliers et des matraques.

- Derrière la PASS :

un périmètre de 3CRS est installé.

Les personnes expulsées se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

à 11h 22, le HRO perd le convoi...

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

7 juillet :

Convoi : Au moins : 9 fourgons de CRS, une voiture de la PAF, un fourgon de l'AFEJI, Les CRS parlent d'interprètes mais le HRO n'en a pas vu. Il n'y en a pas habituellement du côté de Dunkerque.

Présence d'un huissier.

Deux petits engins Loxam, au moins un tractopelle, une grande benne, un bus de l'AFEJI.

Evacuation d'abord de l'ancien camp, puis surtout du nouveau camp de Loon-Plage (la dernière évacuation était jeudi dernier à l'ancien camp).

La réquisition du Procureur est présentée au HRO.

Le périmètre de sécurité est reculé au cours de la matinée au moins deux fois. le HRO est escorté en dehors.

Contrôle d'identité des HRO, à 8 h 42

5 personnes dans le bus, dont deux enfants, à 9 h 02. 10 personnes à 11h 34. 15 personnes et deux enfants à 12 h 09.

4 arrestations : 2 hommes et deux femmes

Avant que les exilés soient autorisés à rentrer sur le camp, les CRS les poussent pour dégager la route sur la quelle ils leur ont fait passer la matinée : on entend clairement sur une vidéo du HRO : "on les resserre, libère la route !" ""

On apprend de la conversation entre HRO et CRS que se trouver sur les voies ferrées est interdit, soit !

Mais aussi que se trouver sur les voies est un délit passible d'emprisonnement...

Nombreuses tentes saisies, des bâches, des couvertures, des vêtements.

Un abri au moins est démoli.

Fin de l'opération vers 12 h 30.
Les contenant d'eau ont été épargnés.

Petit déjeuner du jeudi 7 juillet 2022 : info ADRA

Un démantèlement était en cours à notre arrivée.

Petit-Déjeuner : 230 au moins.

Les deux policiers bloquant le carrefour étaient en désaccord pour notre installation sur le terre-plein !

Mais le réticent a fini par céder et on a pu s'installer où on voulait.

Trois petits vendeurs faisaient leur business.

Plusieurs familles avec des jeunes enfants.

Une vingtaine de vietnamiens.

Un seul bus avec peu de départs.

Nous sommes partis avec tous nos sacs de déchets.

8 juillet :

Ce matin, entre 8 h 26 et 12h 31, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés :

- Pont Faidherbe :

Périmètre installé, y compris pour les passants cette fois-ci.

des exilés sont fouillés.

deux arrestations.

quelques tentes et bâches prises.

Les Force de l'Ordre s'en vont, les gens reprennent leur place.

- rue des Huttes :

Périmètre installé.

Plusieurs tentes et bâches prises, sans avertissements.

- Stadium :

Passage de 5 mn.

La police compte 7 tentes et s'en va.

- BMX :

Périmètre mouvant.

Plusieurs tentes prises.

- Marck :

Les CRS courent pour mettre un périmètre en place avant l'arrivée du HRO.

Ils ne laissent pas entrer une personne exilée : "Je ne peux pas laisser passer des gens dans mon dos, c'est pour la sécurité".

Du coup, la personne doit passer par les rails pour aller récupérer ses affaires...
Et d'autres doivent aussi passer par les rails pour sortir.
Les gens déplacent les tentes au milieu du terrain.
Des tentes sont prises.

- rue de Judée :

Expulsion des deux côtés en même temps.

CRS assez agressifs.

Ils ne laissent pas tous les gens récupérer leurs affaires;
Des tentes prises.

- Hôpital :

Périmètre installé.

La police ne laisse pas les gens récupérer leurs sacs.

Les gens sont expulsés avec leurs tentes
des tentes prises.

- Derrière la PASS :

un périmètre est installé.

passage de 4 mn.

- Fort Nieulay :

un périmètre est installé.

au moins une tente prise.

- Auchan :

un périmètre est installé.

Rien n'est pris

10 juillet :

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 1 véhicule de la police nationale, un de la PAF, 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux camions d'une entreprise privée de « nettoyage », APC, opératrice de l'Etat, et une voiture de trois interprètes mandatés par la préfecture.

Ce matin, entre 8 h 35 et 11h 45, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés :

- Quai du Danube :

une arrestation. La personne est menottée alors qu'elle ne se débattait pas.

au moins six tentes prises, dont trois auxquelles ils enlèvent les arceaux.

plusieurs bâches prises (au moins 5).

40 tentes déplacées

Présence d'une famille avec 2 enfants sur le quai entre le pont Faidherbe et le pont Mollien.

- rue des Huttes :

Au moins une tente prise.

- BMX :

Au moins une tente prise.

- rue de Judée :

un périmètre est formé.

Expulsion des deux côtés en même temps.

côté Auto dépanne : les habitants se réinstallent alors que les CRS ne sont pas encore partis.

- Marck :

Les gens déplacent les tentes au milieu du terrain.

Le HRO en compte au total environ 125.

Au moins deux tentes sont prises, 3 bâches et un sac poubelle.

Les personnes se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- Hôpital :

Pas de périmètre installé.

Au moins deux tentes saisies.

- Derrière la PASS :

Au moins deux tentes saisies.

Les personnes se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- Auchan :

un périmètre est installé déjà à l'arrivée du HRO.

Au moins 5 personnes escortées dehors.

Rien n'est pris

Loon-Plage: repas de midi : info ADRA.

Au moins 300 repas.

Il y eut des retardataires qui sont arrivés à la fin de la distribution et on était à sec.

Nous leur avons bien rappelé que la distribution commence vers 12h30.

Une distribution dans le calme, sauf un malin qui est resté longtemps à nous observer sans vouloir aller dans la file.

Il a fini par trouver un enfant pour aller lui chercher à manger.

Plusieurs nouvelles personnes par rapport à jeudi passé.

Tous les déchets ont été ramassés.

12 juillet :

Ce matin, entre 8 h 32 et 11h 53, les habitants d'au moins sept lieux de vie ont été expulsés :

- Pont Faidherbe :

Les exilés déplacent leurs tentes de l'autre côté de la rue.

au moins une vingtaine de tentes prises, dont plusieurs auxquelles ils enlèvent les arceaux.

au moins 20 couvertures prises (un employé de APC dit : "19 tentes")

- BMX : passage en 4 mn.

La police a pris une photo de 4 personnes avec leur tente.

- rue de Judée :

un périmètre est formé.

- Marck :

Les gens déplacent les tentes au milieu du terrain.

Apparemment rien n'est pris.

- Derrière la PASS :

Tous les exilés sont contraints de passer de l'autre côté du fossé.

Les personnes se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- Hôpital :

Formation d'un périmètre.

Le HRO est escorté dehors.

Au moins une tente prise.

- Auchan :

Apparemment rien n'est pris.

Un responsable dit qu'ils n'ont pas évacué le Stadium ce matin parce qu'il n'y avait pas de tentes.

13 juillet : mot du président

En lisant le mail de la DDETS, on pourrait naïvement se satisfaire de voir les services de l'État découvrir la précarité des conditions de vie de nos Amis !

Certes ce mail est certainement dédié prioritairement aux associations mandatés par l'État.

Les rappels de bon sens sont d'une étonnante réalité :

- **renforcer** les maraudes,

- **étendre** les ouvertures des accueils de jour,

- **assurer l'approvisionnement** en bouteilles d'eau individuelles par les équipes mobiles,

- **mobiliser** des places d'hébergement y compris en chambres d'hôtels si nécessaire.

Alors pourquoi

en hiver démanteler les précaires campements sous des températures négatives

*Alors pourquoi
en période dite de canicule démanteler les sommaires abris de nos Amis les abritant quelque peu des
ardeurs du soleil*

En fait , serait-ce de la communication scandaleuse en ces temps si difficiles ?

les solutions sont pourtant simples : ne pas ajouter de la précarité à la précarité !

Jean-Claude Lenoir

14 juillet :

Pas de trêve des évacuations pour la Fête Nationale...

Info HRO.

Ce matin, entre 8 h 32 et 11h 40, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés :

- Pont Faidherbe :

Les tentes sont déplacées sur la contre-allée.

Elles y sont encore au départ des CRS.

- rue des Huttes :

Le périmètre (formé de deux CRS) au bout de la rue empêche la visibilité.

"Ce sont les ordres".

- BMX :

Des tentes sont déjà sur le parking.

Le périmètre très large empêche la visibilité.

- Marck :

Les gens déplacent les tentes au milieu du terrain, sous la pression des CRS.

Ils les réinstallent au départ des CRS.

- rue de Judée.

Côté ouest : relevés d'identité du HRO qui est ensuite escorté hors du périmètre.

- Hôpital :

Formation d'un périmètre. Impossible d'observer.

Le HRO est bloqué dehors.

- derrière la PASS :

Formation d'un périmètre par deux CRS.

Difficile d'observer.

Les gens déplacent leurs tentes.

- Auchan :

Apparemment rien n'est pris.

Grande-Synthe :

INFO ADRA.

Petit-déjeuner : 250

Deux bénévoles en maraude sur les deux camps.

Les exilés sont informés de la distribution d'un petit-déjeuner.

Tout s'est passé dans le calme.

Pas de mise à l'abri (jour férié).

Distribution de quelques vêtements, chaussures, hygiène...

Notre générateur était en service comme d'habitude.

16 juillet :

Démantèlement ce matin samedi 16 juillet à Calais :INFO HRO.

Ce matin, entre 8 h 25 et 11h 35, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés :

Compagnie "relativement" peu armée : pas d'armures, de boucliers, de LBD, de lance-grenades,. Seul un CRS avait un fusil automatique sur le parking d'Auchan.

- Quai du Danube :

Un CRS confirme que le périmètre est exclusivement dédié aux associations (effectivement les passants pouvaient entrer).

Les tentes sont déplacées près de la route. Le HRO compte au mois 14 tentes.

Au moins deux tentes et un sac poubelle pris.

La police end quelque chose à un exilé qui rattrape le convoi en courant.

- rue des Huttes :

Le périmètre (formé de quatre CRS) au bout de la rue au nord empêche la visibilité.

Le HRO s'installe donc côté sud.

Apparemment rien de pris.

- Le convoi ne s'arrête pas au Stadium.

- BMX :

Un périmètre de 4 CRS et d'un fourgon est installé.

Apparemment rien de pris.

- Marck :

Les gens déplacent les tentes au milieu du terrain (une trentaine de personnes au total)

Ils les réinstallent au départ des CRS.

Apparemment rien de pris.

- rue de Judée.

Expulsion simultanée des deux côtés.

Apparemment rien de pris.

Les exilés déplacent leurs tentes près de la route (au mois 10).

Ils se réinstallent au départ des CRS.

- Hôpital :

Formation d'un périmètre de deux CRS.

Au moins deux bâches prises.

- derrière la PASS :

Formation d'un périmètre par deux CRS.

Les gens déplacent leurs tentes.

Ils se réinstallent au départ des CRS.

Au moins deux tentes et un sac poubelle pris.

- Auchan :

Formation d'un périmètre par deux CRS.

Apparemment rien n'est pris.

17 juillet :

Repas de midi le 17 juillet . Info ADRA.

Au moins 300 repas.

Distribution d'un petit-déjeuner par Stand by You.

Il y avait plusieurs sacs de pains déposés au bord de la route à l'entrée du camp.

Maraude sur le 2ème campement où il y a beaucoup de déchets aussi.

La Mercedes albanaise vandalisée est toujours sur place.

Une dizaine de familles, avec plusieurs enfants.

Nous avons distribué quelques vêtements de produits d'hygiène...

18 juillet :

Ce matin, entre 8 h 37 et 12h 06, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés :

Saisies : au moins 11 tentes dont 2 pleines de matériel, 3 bâches, 6 sacs poubelles, un vélo.

Arrestations : au moins trois.

Notable : Un CRS a accepté de déplacer le périmètre plus près de l'opération (à BMX) pour que le HRO puisse documenter un minimum.

- Quai du Danube :

Au moins 5 tentes dont une pleine de matériel, une bâche et six sacs poubelle pris.

Trois personnes fouillées puis arrêtées.

La police en rend deux à des exilés qui les réclament.

- rue des Huttes :

Le périmètre (formé de quatre CRS) au bout de la rue au nord empêche la visibilité.

Le HRO s'installe donc côté sud.

Salam est présent pour distribuer (*remarque Salam : la police les tolère à l'intérieur du périmètre mais ils n'ont pas eu le droit de distribuer pendant tout le temps de la présence des Forces de l'Ordre*).

Apparemment rien de pris.

- Le convoi ne s'arrête pas au Stadium.

- BMX :

Un périmètre de 4 CRS est installé.

Un CRS (voir plus haut) accepte de réduire le périmètre.

Au moins un vélo est pris.

- Marck :

Un périmètre de 4 CRS est installé.

Le HRO n'a pas le droit de rester monté sur des rochers pour documenter.

Un policier sans RIO répond : "Quand j'aurai décidé de le mettre, je le mettrai".

HRO compte au moins 115 tentes.

Les gens commencent à déplacer les tentes au milieu du terrain.

Ils les réinstallent avant même le départ des CRS.

Au moins un sac poubelle (du moins un sac trop petit pour contenir une tente) est pris.

- rue de Judée.

Expulsion simultanée des deux côtés.

Apparemment rien de pris.

Au moins 11 tentes vues côté Auto dépanne et 12 côté ouest.

Les exilés déplacent leurs tentes près de la route (au mois 10).

Ils se réinstallent au départ des CRS.

Les CRS empêchent le HRO de se déplacer pour avoir une meilleure vue sur les deux côtés.

Ils ne les laissent pas non plus monter sur des rochers pour mieux voir (terrain privé et point d'observation dangereux : 30 à 40 cm de haut !)

Les CRS ne portent pas leur RIO.

- Hôpital :

Formation d'un périmètre de deux CRS.

Au moins quatre tentes dont une pleine de matériel et une bâche prises.

- derrière la PASS :

Formation d'un périmètre par deux CRS.

Le HRO voit une vingtaine de personnes.

Les gens déplacent leurs tentes.

Ils se réinstallent avant même le départ des CRS.

Au moins une bâche prise.

- Auchan :

Formation d'un périmètre par quatre CRS.

Le HRO voit 9 personnes.

Apparemment rien n'est pris.

19 juillet :

Petit déjeuner du jeudi 19 juillet 2022 : info ADRA

Petit-déjeuner, au moins 230.

Chacun a reçu une bouteille de deux litres d'eau.

Les Kurdes étaient minoritaires.

Une petite dizaine de jeunes Égyptiens assez bruyants, des Indiens, des Sri-Lankais, des Afghans, des Éthiopiens...

Une dizaine de vendeurs à l'ouvrage.

Domage que la benne soit à l'extrémité du lieu de distribution.

Présence de l'Aféji et d'un bus.

20 juillet :

démantèlements de ce matin (mercredi 20 juillet)

1) à Loon-Plage : info HRO.

8 fourgons de CRS sont repérés dès 7h13.

Finalement on observe : 11 fourgons de CRS, deux de la PAF, un de l'AFEJI, une voiture et deux motards de la Police Nationale et un bus de l'AFEJI.

L'évacuation concerne l'ancien camp.

Quelques CRS sont en armes.

Le HRO se fait contrôler son identité (avec présentation de la réquisition du procureur) puis est escorté dehors.

Beaucoup de tentes, bâches et couvertures sont emportées dans les engins Ramery.

Les contenants d'eau de l'association ROOTS sont emportées.

Il a été impossible d'arrêter leur évacuation

Trois des associatifs qui avaient rencontré le sous-préfet le 13 juillet lui ont envoyé un mail.

A 19h42 le HRO met un message pour annoncer le retour des contenants !

Une vingtaine de personnes sont parties dans le bus de l'AFEJI.

2) à Calais : info HRO

Ce matin, entre 8 h 37 et 11h 56, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés

- place du Danemark.

Les CRS ouvrent les tentes et réveillent les gens.

Les gens déplacent les tentes de l'autre côté de la rue et attendent (au moins 15 personnes et 10 tentes).

Ils se réinstallent ensuite.

Deux arrestations.

Quelques tentes prises, au moins une bâche et un sac poubelle.

- rue des Huttes :

Un périmètre est mis en place.

Salam, présent pour distribuer, est contraint d'arrêter et aide les gens à déplacer leur matériel.

Apparemment rien de pris.

- BMX :

Le convoi ne fait que passer.

HRO compte une quinzaine de tentes.

- rue de Judée.

Un périmètre est mis en place.

Expulsion simultanée des deux côtés.

Les gens déplacent leurs tentes.

Au moins 6 tentes vues côté Auto dépanne et 12 côté ouest.

"Ce n'est pas une expulsion, dit un CRS, juste ils nettoient..."

Apparemment rien de pris.

Les gens se réinstallent au départ du convoi

- Marck :

Les CRS portent des matraques, des cartouches lacrymogènes, des casques, des tazers, même un lance-grenades, mais pas de protections pour les jambes et les épaules.

Un périmètre est installé qui rend l'observation impossible.

Le Secours Catholique est interdit d'entrée.

Présence de la SNCF

Pas de saisies observées.

- derrière la PASS :

Des gens se déplacent avec des tentes vers le fossé.

Le HRO est escorté dehors par 3 CRS.

Un côté n'est pas évacué "car elles (les tentes) sont en dehors de la ligne cadastrale et une plainte n'a pas encore été déposée", dit un CRS.

Ils se réinstallent au départ des CRS.

Au moins une tente prise.

- Hôpital :

Formation d'un périmètre de deux CRS.

Au moins six personnes déplacées.

Au moins quelques tentes prises.

Une tente déjà dans un fourgon est rendue par le commissaire à quelqu'un qui l'a réclame.

Le convoi n'est repéré ensuite ni à Auchan, ni au Fort Nieulay.

L'évacuation semble terminée. Le HRO repart.

23 juillet :

Ce matin (vendredi 22 juillet), entre 8 h 23 et 11h 09, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

Au moins deux arrestations.

Total des saisies : au moins 18 tentes dont 5 pleines de matériel, 17 bâches, 5 couvertures, 5 sacs de couchage, des matelas,

- Quai du Danube.

le HRO voit au moins 20 tentes et 15 personnes présentes.

Une partie du convoi se déplace vers le Pont Mollien, mais le HRO n'a pas de visibilité sur ce qui se passe.

Un homme est tiré de sa tente avec ces mots du CRS "Allez debout, prends pas ton temps".

Des personnels de nettoyage réveillent des gens qui dorment dans l'herbe.

Une personne avec le bras en atèle est obligée de sortir de sa tente et secouée par la commissaire adjointe.

Un CRS pousse une personne qui essaie de récupérer sa tente.

Les gens déplacent les tentes de l'autre côté de la rue

Deux arrestations.

Quelques tentes prises, et une bâche.

- rue des Huttes :

Impossible de compter les présents.

Un périmètre est mis en place.

Le HRO est escorté jusqu'à derrière le dernier véhicule du convoi.

La société APC récupère une pile d'affaires rangées par les exilés.

Saisies : 5 tentes, 15 bâches, environ 5 couvertures, 5 sacs de couchage

- BMX :

Le convoi ne fait que passer, ils repartent quand ils voient les personnes auto-expulsées.

HRO compte 14 tentes et 4 personnes. Présence de femme et enfant.

Aucune saisie.

- Marck :

12 personnes et 40 tentes sur le lieu de vie.

21 personnes exilées entrent et sortent.

Pas de saisies observées.

Absence de la SNCF.

- rue de Judée.

Expulsion simultanée des deux côtés.

*Auto dépanne : 15 tentes observées dont une saisie.

HRO se met sur les rochers pour observer mais est encerclé par 4 CRS.

*côté ouest : 6 tentes et personnes observées.

Pas de saisies observées.

HRO observe les exilés se faire expulser du lieu de vie.

- Hôpital :

les CRS n'ont pas de protections d'épaules et de jambes mais du gaz lacrymogène et des matraques. Certains ont des casques qu'ils n'ont pas mis.

Au moins deux personnes déplacées observées

Au moins 6 tentes dont 5 pleines de matériel prises, et des matelas.

Le HRO est escorté jusqu'à derrière le dernier véhicule du convoi. Il n'est plus possible d'observer.

le HRO monte sur un talus pour observer. Les CRS les escortent sur le trottoir opposé et les entourent.

Care 4Calais est aussi escorté dehors par les CRS. Ils rapportent qu'ils ont vu les Forces de l'Ordre saisir 4 ou 5 tentes pleines de matériel, alors qu'elles ont expliqué que les propriétaires étaient juste partis aux distributions de nourriture.

- derrière la PASS :

au moins 16 personnes expulsées au fossé et au moins 10 tentes autour du fossé.

Quelque chose a été saisi mais le HRO est trop loin pour voir quoi.

Des gens se déplacent avec des tentes vers le fossé.

- Auchan :

le HRO n'a pu voir ni les tentes ni les exilés : le périmètre est trop large...

Ils sont bloqués à côté des fourgons de CRS.

Un CRS tient à les accompagner là d'où ils ont été escortés pour leur montrer qu'il n'y a rien à voir...

Il explique aussi que la route n'est pas la voie publique !

Au moins une tente saisie.

24 juillet :

Ce matin, entre 8 h 30 et 11h 01, les habitants d'au moins sept lieux de vie ont été expulsés :

- Quai du Danube :

Les gens décalent leurs affaires au milieu de la route.

Un périmètre est mis en place pour la "Mise à l'abri" dit un CRS...

Un policier de la Police Nationale demande à d'autres exilés de récupérer la tente de quelqu'un qui a le bras cassé.

Au moins une tente et une couverture prises.

- rue des Huttes :

Un périmètre est installé.

Une personne est expulsée hors du périmètre avec son sac.

Deux personnes sont autorisées à rentrer.

Au moins 4 couvertures prises.

- BMX :

La voiture du HRO est bloquée.

- Marck :

Un périmètre est installé.

Les gens déplacent leurs tentes.

Le HRO compte au moins 134 tentes et au moins 4 MNA.

- rue de Judée.

Les CRS secouent les tentes pour réveiller les gens.

Les gens déplacent leurs tentes.

Les exilés sont expulsés loin du lieu de vie, sous les cris des CRS.

Périmètre à Auto dépanne.

Les CRS crient : Allez bouge ! Go go go".

Ils prennent une tente que quelqu'un finit par récupérer.

Un gamin se plaint que quelqu'un du convoi lui a pris son skate, et a été menacé d'être gazé. La société de nettoyage nie farouchement.

Une tente est rendue à son propriétaire quand un agent a voulu la mettre dans un camion.

- derrière la PASS :

Le HRO est escorté dehors avec 9 personnes et leurs tentes.

Les gens sont forcés de passer le fossé avec leurs tentes (sauf 6).

Ils se réinstallent avant même le départ des CRS.

-- Hôpital :

Formation d'un périmètre.

8 personnes expulsées avec leurs affaires.

Apparemment 3 tentes prises, à rechercher à la Ressourcerie.

Repas de midi à Loon-Plage : info ADRA .

Repas : au moins 350.

Une longue file malgré cette chaleur.

Les cuves à eau "fondent" à vue d'œil.

Nous avons servi de petites portions au début de la distribution.

Près d'une vingtaine de familles, dont une récalcitrante.

Rencontre avec un couple et un bébé d'un mois et demi.

La maman a eu des couvertures et des bouteilles d'eau qu'elle avait réclamées.

Elle avait contacté le RWC.

Tous les déchets ont été déposés à la benne.

Au début d'après midi des gars ont quitté le camp avec un sac sur le dos, pour un éventuel passage.

Vers 15h10, en quittant le camp, Nous avons croisé les gens du voyage, quel grand trafic !

26 juillet :

Le HRO n'a pas été en mesure de suivre les opérations d'expulsion ce matin à Calais.

Ils ont cependant pu observer la préparation du convoi au commissariat et le début de ses interventions quai du Danube

9 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, une d'interprètes, deux fourgons de nettoyage.

L'équipe Salam a été attentive toute la matinée et a repéré le convoi :

- sur les quais,
- pas rue des Huttes,
- au BMX,
- à Marck,
- rue de Judée des deux côtés.

Il peut être intervenu aussi à d'autres endroits.

Cordialement

Claire Millot (secrétariat Salam)

27 juillet :Loon-Plage

Présence de 10 fourgons de CRS, un de la police Nationale, un de l'AFEJI.
Deux petits tracteurs Loxam en plus.

A partir de 8 h 04 : intervention sur l'ancien camp de Loon-Plage.

Contrôle d'identité des HRO, devant un parterre d'observateurs dont l'hussière.
Puis le HRO est escorté dehors.

Le HRO obtient l'assurance que les cuves à eau ne seront pas touchées : seulement les tentes et les bâches.
Nombreuses tentes emportées.

Evacuation même de familles avec enfants de moins de dix ans.
Le HRO signale à la police un bébé de mois d'un mois. Seule réponse : ils n'ont qu'à aller vers la route, monter dans le bus de l'AFEJI.

Le convoi intervient ensuite à proximité des ponts, puis à l'ancien vélodrome.

En début d'après -midi, les gens constatent que les jerrycans pour l'eau sont percés à coup de cutters ou de couteaux.
Incertitude sur les coupables...

Pas d'intervention sur le camp principal.

28 juillet :

Ce matin, entre 8 h 31 et 11h 49, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés

- Quai du Danube :

Les tentes sont déplacées de l'autre côté de la route.
Au moins une tente, une bâche et des couvertures prises.
Une arrestation.

- rue des Huttes :

Le périmètre (de deux CRS) est formé.
Plusieurs tentes prises., plus deux caisses de matériel et un grand sac en plastique plein.

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes,
Le HRO compte 19 tentes.

- Marck :

Le HRO compte 80 tentes.
les gens peuvent entrer et sortir du site.
Les gens déplacent les tentes hors du bois
Au mois une tente et des sacs pleins de matériel pris.

- rue de Judée.

Des tentes sont déjà sur le bord de la route.
19 tentes côté Auto dépanne (une tente prise) et 17 côté ouest.
Le commissaire dit qu'il n'y a pas eu de matériel pris, qu'ils ont tous pu prendre leurs tentes et les mettre à l'extérieur.

- derrière la PASS :

Les gens sont évacués jusqu'au fossé.
Formation d'un périmètre.

Rien n'est pris.

.- Hôpital :

Le HRO voit au moins deux tentes et une bâche prises.

Il compte 25 personnes.

- Auchan :

Formation d'un large périmètre

30 juillet :

Ce matin, entre 8 h 30 et 11h 13, les habitants d'au moins sept lieux de vie ont été expulsés

- Quai du Danube :

Le HRO voit 20 tentes (environ 40 personnes)

Un peu de matériel pris (au moins un tente pleine de matériel, une bâche, une couverture, un sac de couchage, un sac poubelle.

- rue des Huttes :

Passage du convoi très rapide.

Un peu de matériel pris.

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes, sur la route.

Un périmètre très large est installé.

- Marck :

Un périmètre est installé.

Le HRO compte 64 tentes.

Au mois une tente prise.

Les CRS conseillent au HRO de contacter la préfecture pour avoir l'autorisation de documenter...

- rue de Judée.

Un périmètre est installé.

Les gens déplacent leurs tentes.

.- Hôpital :

Le HRO voit 21 personnes expulsées, mais rien de confisqué.

Contrôle d'identité pour eux.

- Auchan :

Le HRO arrive quand le convoi repart.

Communiqués d'août 2022

1^{er} août :

Calais (informations HRO)

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92 916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitants d'au moins sept lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture de deux interprètes mandatés par la préfecture.

Ce matin, entre 8 h 18 et 11h 10, les habitants d'au moins sept lieux de vie ont été expulsés

- Quai du Danube :

Un périmètre est formé avec des boucliers.

Le HRO voit 20 tentes et 30 personnes.

Les exilés sont déplacés de l'autre côté de la route avec les tentes.

Un peu de matériel pris (au moins un tente pleine de matériel, une bâche, et deux sacs poubelle.)

Une arrestation.

- BMX :

Simple passage du convoi.

- Marck :

Un périmètre est installé, de 2 CRS avec boucliers et 3 près des rails.

Une quinzaine de personnes sont évacuées des bois.

Plusieurs personnes sont autorisées à sortir.

Le HRO compte une quarantaine de tentes.

Au mois une tente prise.

Les gens se réinstallent au départ des CRS

- rue de Judée.

Évacuation des deux côtés.

Plusieurs exilés d'évacuent d'eux-mêmes avec leur tente.

Les gens se réinstallent au départ des CRS

.- Hôpital :

Un périmètre de deux CRS est installé.

Plusieurs personnes sont évacuées.
Au moins deux tentes et deux sacs poubelle sont pris.

- derrière la PASS

Un périmètre de quatre CRS est installé, dont deux avec bouclier.
Personne ne s'évacue de soi-même au-delà du fossé.
Quelques-uns sont évacués par la police

- Auchan :

Le HRO est escorté dehors par deux CRS.
Relevé d'identité pour le HRO.
Au moins une tente prise.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois

3 août : Calais

Ce matin, mercredi 3 août, entre 8 h 30 et 11h 50, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés

- Quai du Danube :

un périmètre est installé pour le HRO.
Le HRO voit environ 30 tentes, une femme et une très petite fille.
Les tentes sont déplacées sous la pression des Forces de l'Ordre.
Elles réveillent les gens, y compris un homme qui dormait par terre sans tente.
Plusieurs tentes prises.
Trois personnes (dont une femme) n'ont pas le droit de revenir chercher leurs affaires.
Au moins une arrestation.

- rue des Huttes :

Le HRO est bloqué loin par les autorités et ne voit pas grand chose...

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes,
Le HRO compte 17 tentes.

- Marck :

Le HRO compte environ 110 tentes.
Les gens déplacent au moins 20 tentes hors du bois puis les réinstallent alors que les CRS sont encore là.

Le HRO est escorté dehors.

- rue de Judée.

16 tentes côté Auto dépanne et 13 côté ouest.

des gens s'évacuent d'eux-mêmes.

24 tentes sont mises sur la route. Le vent les fait voler.

Relevés d'identité pour le HRO.

.- Hôpital :

large périmètre installé.

Apparemment rien n'est pris.

- derrière la PASS :

Au moins une bâche prise.

- Auchan :

Le HRO est escorté dehors par 4 CRS.

4 août :

Démantèlement du jeudi 4 août, Quai du Danube, pour le 2e jour de suite : info HRO.

Ce matin, entre 9 h 56 et 11h 32, les habitants d'un seul lieu : le Quai du Danube, ont été expulsés. C'était déjà le cas hier.

Un CRS explique que c'est parce que, à cet endroit-là, le campement n'est pas toléré.

Pourtant, les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

installation d'un périmètre de sécurité, mais un cycliste peut le traverser.

Il y avait 4 femmes avec un enfant.

Le HRO compte 58 tentes.

Au moins 20 tentes évacuées de l'autre côté de la route.

Nombreuses tentes prises, plus au moins 2 sacs de couchage et deux sacs poubelle.

Ils ont laissé quelqu'un aller chercher son blouson.

Deux arrestations.

5 août :Prise de position de Salam sur un sujet brûlant d'actualité

AUGMENTER LES POUVOIRS DE LA POLICE MUNICIPALE ?

« La campagne de la dernière élection présidentielle a été marquée par la pauvreté des débats mais surtout par ses obsessionnelles dérives sécuritaires. Tous les discours ont quasiment sombré dans le reprise des thèmes sécuritaires .

Aujourd'hui des édiles municipaux veulent renforcer les prérogatives des polices municipales.

Cela nécessite une modification de la loi.

On peut préalablement faire deux remarques :

** Les démantèlements, échecs cuisants de la politique de l'immigration gouvernementale, seraient donc les arguments phares des élus municipaux pour une politique de l'immigration réfléchie, positive, humanitaire et réussie ? Les démantèlements aujourd'hui banalisés et quotidiens seraient miraculeusement plus efficaces avec des policiers municipaux !

** la question de la nécessité de l'existence des polices municipales dans notre République où les forces de police nationale et de gendarmerie sont très nombreuses et très diversifiées : au départ de la création de la police municipale on pouvait innocemment y voir une nostalgie du garde champêtre, fonctionnaire territorial souvent plein de bonhomie veillant à l'harmonie de la vie rurale.

On aurait pu en faire un corps de fonctionnaires de proximité pouvant allier information, prévention, conciliation pour les conflits d'usage ou de voisinage, etc.

Force est de constater que rapidement la police municipale a multiplié les compétences et rapidement versé dans le seul sécuritaire.

Notre République possède un très grand nombre de différents corps de fonctionnaires de police ayant les prérogatives des contrôles d'identité. La défenseure des droits communique régulièrement sur ce sujet délicat : méthodes, respect des lois, multiplicité de certains contrôles suspectés d'être parfois effectués au faciès.

D'autre part outre le fait que les contrôles doivent répondre à une infraction ou une suspicion objective et solidement étayée, les contrôles sont essentiellement soumis au respect des directives du parquet. Il s'agit simplement du respect des lois de notre République.

Par ailleurs, comment interpréter l'offre de voir des communes soulager l'Etat et ses fonctionnaires de ces tâches !. Les communes se sont-elles donc tant engraisées financièrement ? Les communes ont donc réglé les difficultés sociales de leurs habitants ?

Aujourd'hui viendrait s'y ajouter le démantèlement de "petits" (que signifie "petits" camps ! La subjectivité est à bannir ne serait-ce que pour protéger nos forces de police qui doivent pouvoir s'appuyer sur des lois concrètes !)

Ces démantèlements, multipliés et inefficaces sont le fruit d'un échec politique.

Supprimer ces camps nécessite une modification complète de l'actuelle politique : prévention (prise en charge dès l'arrivée, comme il est fait pour les Ukrainiens, au lieu d'abandon à la rue), mise en place d'une politique d'accueil réfléchie, partagée et humanitaire.

Sinon la France va s'installer dans le tout sécuritaire, empreint de l'éternel être humain pointé du doigt : l'étranger ! »

Jean-Claude Lenoir (président de l'association Salam Nord/Pas-de-Calais).

**démantèlements de cet après-midi (vendredi 5 août) à Calais : info HRO.
(3e jour consécutif pour le Quai du Danube)**

Ce matin, entre 13 h 17 et 17h 03, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés

- Quai du Danube :

un périmètre de 3 CRS est installé.

Le HRO est escorté dehors.

Le HRO voit au moins 25 tentes (50 personnes), une famille avec au moins un enfant, une femme avec deux jeunes enfants.

Plusieurs tentes prises, des couvertures, des bâches

Un homme sur le point d'être arrêté est relâché parce qu'il a un enfant.

Une arrestation.

Les gens se réinstallent pendant le départ des Forces de l'Ordre.

- rue des Huttes :

un périmètre est installé.

le HRO entend dans la radio de la police : "12 tentes récupérées par APC".

Des couvertures, des bâches, des sacs de couchage, des sacs poubelle aussi sont saisis.

Un monsieur qui réclamait le droit d'entrer récupérer son téléphone n'est pas autorisé. Il est dirigé vers la Ressourcerie...

- BMX :

un périmètre de 2 CRS est installé.

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes,

Le HRO compte 21 tentes sur le parking et au moins 12 personnes.

- Marck :

un périmètre de 4 CRS est installé.

Le HRO compte au moins 38 tentes.

Les exilés sont autorisés à entrer sur le site, certains passent par les voies.

le HRO entend dans la radio de la police : "2 tentes récupérées", ensuite ils voient d'autres tentes emportées.

Les gens se réinstallent pendant le départ des Forces de l'Ordre.

- rue de Judée.

Le HRO est escorté dehors par 2 CRS.

évacuation des deux côtés en même temps.

plusieurs tentes et bâches prises.

Les gens se réinstallent pendant le départ des Forces de l'Ordre.

.- Hôpital :

Un périmètre est installé.

Plusieurs tentes prises.

- derrière la PASS :

Quelques personnes évacuées avec leurs tentes.

- Fort Nieulay :

Le HRO ne peut pas observer de saisies.

Un CRS a une gazeuse à la main.

- passage à Auchan.

7 août :

Cet après midi, entre 13 h 16 et 16h 17, les habitants de onze lieux de vie ont été expulsés

- Quai du Danube et Pont Faidherbe.

un périmètre est installé.

Le HRO voit au moins 65 personnes, dont une vingtaine pont Faidherbe avec au moins trois femmes et sept enfants.

Utopia qui venait chercher une personne pour l'emmener à l'hôpital est bloqué derrière le périmètre comme le HRO. Par contre les passants peuvent entrer.

Les gens se réinstallent pendant le départ des Forces de l'Ordre

- BMX :

un périmètre est installé.

Impossible d'observer pour le HRO.

- Marck :

Un périmètre est installé.

Le HRO voit 109 tentes sur le lieu de vie.

Beaucoup de gens reviennent de la distribution de la Vie Active et ne sont pas autorisés à rentrer sur le lieu de vie.

Au moins une tente prise.

Les exilés disent que trois tentes ont été prises.

Les gens se réinstallent pendant le départ des Forces de l'Ordre

- rue de Judée.

Les deux côtés sont expulsés en même temps.

Le HRO voit 80 personnes sur le lieu de vie., 60 côté Auto dépanne et 20 côté ouest.

Ceux qui reviennent de distribution sont autorisés à rentrer.

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

.- Hôpital :

Un périmètre est installé. Il devient impossible d'observer.

Au moins une tente prise.

- derrière la PASS :

Un périmètre est installé jusqu'au fossé...

Le HRO compte 26 personnes expulsées

Les gens sont contraints de passer le fossé.

2 ou 3 familles évacuées.

Les gens se réinstallent avant même le départ des Forces de l'Ordre.

- Auchan.

Un périmètre de CRS est installé.

Au moins 3 tentes et deux bâches prises.

8 août :

démantèlements de cet après-midi (lundi 8 août) à Calais : info HRO.

Il s'agit à nouveau d'une évacuation du site du Quai du Danube, quotidienne depuis quelques jours...

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92 916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé de 8 vans de CRS est venu expulser les habitant.es du lieu de vie du Quai du Danube. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture banalisée de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 12 et 13h 25, les habitants du Quai du Danube ont été expulsés

une arrestation.
plusieurs tentes saisies, selon le témoignage d'exilés.

9 août :

démantèlements de cet après-midi (mardi 9 août) à Calais : info interassociative (le HRO n'a pas été en mesure de suivre les opérations.

Entre 13h21 et environ 16h, le convoi s'est rendu :

- Quai du Danube
- en centre ville
- rue de Judée (apparemment pas de saisie)
- à l'hôpital

Contrôles d'identité de CFC.

Au moins une tente prise.

- Auchan (apparemment pas de saisie)

La distribution RCK a été bloquée complètement par une rangée d'enrochements quai de la Volga.

10 août :

CALAIS S'AMENAGE.

Photos et titre de Jean-Claude Lenoir, président de Salam Nord / Pas-de-Calais, elles complètent l'information qui terminait le communiqué d'hier : "La distribution RCK a été bloquée complètement par une rangée d'enrochements quai de la Volga. "

Le panneau mis en place par la mairie, pour justifier ce barrage, annonce le début et la fin des travaux pour 2020 !

DEMANTELEMENTS DE CET APRES-MIDI A CALAIS (mercredi 10 août) : Info HRO Uniquement, une fois de plus, QUAI DU DANUBE.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92 916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé de 9 vans de CRS est venu expulser les habitant.es du lieu de vie du Quai du Danube. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, d'un fourgon de nettoyage de la société APC et il n'y avait pas d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 11 et 13h 29, les habitants du Quai du Danube ont été expulsés

Un périmètre de sécurité a été installé, mais les touristes ont eu le droit de le traverser. les gens ont commencé à s'auto-évacuer.

le HRO voit 46 personnes, une famille avec 4 enfants.

trois arrestations.

Les gens se



réinstallent pendant que les Forces de l'Ordre se retirent.

11 août :

démantèlements de cet après-midi (jeudi 11 août) à Calais : info HRO.

Ce matin, entre 13 h 21 et 16h 04, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés

- Quai du Danube :

un périmètre est installé.

Le HRO voit Pont Faidherbe une famille avec quatre enfants, ils voient 4 gazeuses et un LBD

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- rue des Huttes :

un périmètre de 5 CRS est installé.

Plusieurs tente sont saisies.

- BMX :

un périmètre de 7 CRS est installé.

L'un d'eux cache son RIO avec la main.

au moins une tente prise.

- Marck :

un périmètre est installé.

Le HRO est escorté dehors.

au moins une tente prise.

Les gens se réinstallent pendant le départ des Forces de l'Ordre.

- rue de Judée.

contrôle d'identité pour le HRO.

Le HRO est escorté dehors par les CRS.

plusieurs tentes prises.

Les gens se réinstallent pendant le départ des Forces de l'Ordre.

.- Hôpital :

Un périmètre est installé.

Plusieurs tentes prises.

- derrière la PASS

- Auchan.

PETIT DEJEUNER A LOON PLAGES : INFO ADRA.

Petit-déjeuner : 200 exilés, majoritairement des africains.

Présence de quelques familles.

Une bagarre dans les dunes, non loin de l'entrée principale.

Un groupe d'Albanais est arrivé en fin de distribution, suite à un échec d'embarquement.

Distribution de quelques vêtements et de couvertures.

12 août :

**démantèlements de cet après-midi (vendredi 12 août) à Calais : info HRO.
Il s'agit à nouveau d'une évacuation du site du Quai du Danube, quotidienne depuis quelques jours...**

Cet après-midi, entre 13 h 18 et 13h 40, les habitants du Quai du Danube ont été expulsés

aucune arrestation.

2 tentes saisies, 2 matelas et une couverture.

Les CRS sont équipés de beaucoup de LBD.is

la grande majorité des tentes a été déplacée avant l'arrivée de la police.

Deux hommes indiquent souhaiter demander l'asile en France.

Contrôle d'identité pour le HRO qui est repoussé jusqu'à la route.

Deux hommes veulent pénétrer sur le site pour récupérer leurs tentes et leurs sacs. L'un d'eux dit avoir des papiers importants dont sa demande d'asile.

Cela leur est d'abord refusé puis ils peuvent entrer et récupérer leurs sacs mais pas leurs tentes.

Les gens se réinstallent sur la partie gauche du site.

13 août :

démantèlements de cet après-midi (samedi 13 août) à Calais : info HRO.

Cet après-midi, entre 13 h 33 et 16h 13, les habitants d'au moins sept lieux de vie ont été expulsés

- BMX :

Passage rapide (8 mn).

Rien n'est pris.

- Marck :

un périmètre est installé.

Un CRS porte un LBD.

HRO est autorisée à monter sur la butte.

Et les exilés sont autorisés à entrer dans et à sortir du périmètre.

Les gens déplacent leurs tentes vers le milieu du terrain.

au moins une bâche prise.

- rue de Judée.

*Auto dépanne : les gens déplacent leurs tentes.

7 personnes sont évacuées.

Au moins une bâche est prise.

*Côté ouest : au moins 3 personnes évacuées.

Au moins une tente prise.

- derrière la PASS :

Un homme déjà près du fossé.

5 autres évacués avec 3 tentes.

Le convoi se retire rapidement (l'opération dure 5 mn).

Apparemment rien n'est pris.

.- Hôpital :

Au moins une tente prise.

- Auchan.

L'évacuation est terminée quand le HRO rejoint le convoi.

14 août :

démantèlements de cet après-midi (dimanche 14 août) à Calais : info HRO.

Il s'agit à nouveau d'une évacuation du site du Quai du Danube, presque quotidienne depuis quelques jours... Ce site n'a été épargné qu'hier...

Encore aujourd'hui, un convoi composé de 6 vans de CRS est venu expulser les [habitant.es](#) du lieu de vie du Quai du Danube. Le convoi policier était accompagné d'une voiture de la Police Nationale, d'un fourgon de nettoyage de la société APC, il n'y avait pas d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 05 et 13h 50, les habitants du Quai du Danube ont été expulsés

Un périmètre de 8 CRS est établi. Ils refusent de laisser entrer qui que ce soit sur le lieu de vie.

19 personnes expulsées.

43 tentes sont déplacées au bord de la route quand le convoi arrive.

Le HRO essaie d'obtenir qu'une tente qui appartient à une femme seule avec une petite fille soit épargnée. Elles étaient parties à une distribution de nourriture.

En vain.

"On n'a pas la même vision des choses," répond le CRS.

aucune arrestation.

au moins 5 tentes saisies, et deux châles.

Les gens se réinstallent avant même le départ du convoi.

Repas de midi à Loon-Plage : info ADRA

Près de 220 repas.

Beaucoup de nouveaux exilés.

Les afghans sont en augmentation, ils seraient partis après l'arrivée des talibans.

Cinq familles à la distribution.

Distribution de vêtements, chaussures, d'hygiène...

Dans l'après-midi, plusieurs groupes d'exilés attendaient le bus près d'Auchan.

Tous les déchets ont été portés à la benne.

15 août :

démantèlements de cet après-midi (lundi 15 août) à Calais : info HRO.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 10 vans de CRS est venu expulser les habitants d'au moins dix lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat. Pas d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 19 et 16 h 16, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés

- Quai du Danube :

le HRO voit 32 tentes déplacées sur le terre plein, au moins une femme et 3 enfants.

au moins une bâche et deux tentes saisies.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- rue des Huttes :

passage rapide (4 mn)

- Stadium :

passage rapide (6 mn)

Apparemment rien n'est pris.

- BMX :

une partie du convoi.

Passage rapide (8 mn).

Les gens se sont déjà évacués d'eux-mêmes.

le HRO voit 16 tentes.

Rien n'est pris.

- Marck :

passage en 19 mn.

- rue de Judée.

Installation d'un large périmètre.

le HRO ne peut pas voir si du matériel est emporté.

Les gens déplacent leurs tentes sur la route.

Ceux du côté ouest se déplacent vers Auto dépanne.

Plusieurs personnes sont autorisées à entrer dans le périmètre pour prendre leurs tentes.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- derrière la PASS :

Passage rapide (7 mn).

Installation d'un périmètre de 5 CRS.

4 personnes sont évacuées avec leurs tentes.

Quelques tentes sont prises.

.- Hôpital :

des gens déplacent leurs tentes.

Au mois une bâche prise.

- Auchan.

Apparemment rien n'est pris.

17 août :

Réaction de Jean-Claude Lenoir suite à un nouvel arrêté d'interdiction de distribution

Les plus naïfs avaient-ils cru à une brutale conversion de nos gouvernants ? *

Avaient-ils soudainement versé dans un brin d'humanisme ?

DONNER A BOIRE

FAIRE PREUVE DE SOLIDARITÉ avec nos AMIS

ENCOURAGER LES ASSOCIATIFS dans leurs actions quotidiennes

Nos gouvernants devenaient-ils humains !

Oui mais SURTOUT ne pas distribuer où NOS AMIS SURVIVENT !

LES OBLIGER à se déplacer encore et encore

Les CONTRAINDRE à aller quémander un peu d'eau

Nos gouvernants persistent et signent :

Un nouvel arrêté interdit certains lieux pour les distributions **

Sans compter les récurrentes contraventions aux associatifs.

Quelle honte !

Vingt ans d'échec ne suffisent donc pas

L'Histoire JUGERA !

Jean-Claude Lenoir, président de Salam Nord/Pas-de-Calais

** courrier de la DDETS aux associations, le 13 juillet 2022.*

*** arrêté préfectoral du 13 août,*

démantèlements de cet après-midi (mercredi 17 août) à Calais : info HRO.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 10 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné, d'un fourgon de la PAF, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 18 et 16h 15, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés

- Quai du Danube :

un périmètre de sécurité est installé.

contrôles d'identité pour le HRO.

les gens ont déplacé leurs tentes au bord du trottoir.

plusieurs tentes et sacs saisis.

une arrestation.

- rue des Huttes :

passage rapide (7 mn)

un périmètre de sécurité de 4 CRS est installé.

le HRO voit 26 personnes.

Au moins deux tentes prises.

- BMX :

Passage rapide (5 mn).

Les gens se sont déjà évacués d'eux-mêmes.

le HRO voit 6 personnes.

- Marck :

un périmètre de sécurité de 8 CRS est installé.

le HRO voit 130 tentes

un panneau annonce l'ouverture d'un chantier (interdit au public) de "construction d'un entrepôt logistique et de bureaux."

- rue de Judée.

Evacuation des deux côtés en même temps.

Installation d'un périmètre qui empêche les observations du HRO.

Ils voient une bâche saisie.

Les CRS les forcent à reculer.

Les gens déplacent leurs tentes.

le HRO signale la présence de deux mineurs à qui une solution d'hébergement devrait être proposée, sans obtenir aucune réaction des CRS.

.- Hôpital :

Passage rapide (9 mn).

- Derrière la PASS.

un périmètre de sécurité est installé.

Passage rapide (10 mn).

- Auchan.

un périmètre de sécurité de 5 CRS est installé.

Apparemment rien n'est pris.

18 août :

démantèlements de cet après-midi (jeudi 18 août) à Calais : info HRO.

Il s'agit à nouveau d'une évacuation du site du Quai du Danube, presque quotidienne depuis quelques jours, et en plus du quai de la Gironde (les deux endroits concernés par l'arrêté préfectoral du 13 août que les associations ont découvert hier...

Cet après-midi, entre 13 h 12 et 13h 50, les habitants du Quai du Danube puis du quai de la Gironde ont été expulsés, ainsi que le dessous du pont.

Contrôle d'identité du HRO.

ils constatent la présence d'au moins une femme et de trois enfants.

Un périmètre très large est établi.

Les gens déplacent leurs tentes.

APC enlève une banderole accrochée au parapet du pont : "NO BORDER - NO NATION - NO EVICTION"

aucune arrestation.

au moins une bâche et une tente saisies.

Petit-déjeuner Adra à Loon-Plage ce matin

Petit-déjeuner : 180.

Population très diverse.

Dans la matinée, à cinq reprises, un taxi a déposé des exilés à l'entrée du camp.

Présence de plusieurs jeunes vietnamiens qui ne sont pas venus à la distribution.

Une dizaine de petits vendeurs.

La benne est bien remplie, risque de débordement !

Présence de l'Afèji et d'un bus, très très peu de candidats au départ.

19 août :

démantèlements de l'après-midi du vendredi 19 août à Calais : info HRO.

l'après-midi, entre 13 h 22 et 16h 31, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés

- Quai du Danube :

Contrôle d'identités pour le HRO.

La plupart des gens se sont déjà évacués d'eux-mêmes.

Au moins une tente prise.

- rue des Huttes :

Plusieurs tentes prises.

- BMX :

Les gens se sont déjà évacués d'eux-mêmes (15 tentes).

- Marck :

La plupart des gens sont déjà sortis du bois, avec leurs tentes.
d'autres suivent.

les gens se réinstallent ensuite.

- rue de Judée.

Evacuation des deux côtés en même temps.

installation d'un périmètre. Des voitures sont autorisées à le franchir.

*10 tentes sur la route à Auto dépanne,

le HRO voit 23 personnes qui attendent avec leurs tentes.

*13 côté ouest.

Quelques tentes saisies.

- Derrière la PASS.

des gens déplacent leurs tentes.

.- Hôpital :

Quelques tentes saisies.

- Fort Nieulay et Auchan :

le convoi se partage entre les deux sites.

au moins deux tentes prises.

20 août :

démantèlements de cet après-midi (samedi 20 août) à Calais : info HRO.

Il s'agit à nouveau d'une évacuation du site du Quai du Danube, presque quotidienne depuis quelques jours...

Cet après-midi, entre 13 h 14 et 13h 28, les habitants du Quai du Danube ont été expulsés,

Contrôle d'identité et périmètre de sécurité seulement pour Utopia, en HRO.

Au moins 6 tentes prises.

21 août :

démantèlements de l'après-midi du dimanche 21 août à Calais : info HRO.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 11 vans de CRS est venu expulser les habitants d'au moins huit lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, d'une voiture d'interprètes.

L'après-midi, entre 13 h 24 et 16h 34, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés

- Quai du Danube :

Un périmètre est installé place du Danemark.

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes.

Au moins une tente prise.

- rue des Huttes :

Deux tentes prises.

- BMX :

Un périmètre est installé sur le parking.

Les gens se sont déjà évacués d'eux-mêmes (18 tentes sur le parking).

Rien n'est pris.

- Marck :

Un périmètre de 4 CRS est installé derrière la voie ferrée, rendant les observations impossibles.

Plusieurs personnes passent le périmètre pour quitter le lieu de vie.

- rue de Judée.

installation d'un périmètre, à 500 m de l'entrée, rendant les observations impossibles.

Des voitures sont autorisées à le franchir.

Des exilés reviennent de distribution.

.- Hôpital :

Un périmètre de 4 CRS est installé.

- Derrière la PASS.

10 personnes déplacent leurs tentes (4).

Une bâche est saisie.

- Auchan :

Un périmètre est installé au niveau des rochers.

des gens quittent le lieu de vie avec de nombreuses tentes.

Repas de midi à Loon-Plage : info ADRA.

Au moins 360 repas.

Le camp était en "ébullition".

Estimation : 500/600 personnes !

Beaucoup d'Albanais (100/150 !) et quelques familles;

Seule une vingtaine d'Albanais sont venus à la distribution, les autres mangeaient aux "restaurants"

Vers 12h/12h30, énormément d'exilés près des arrêts de bus.

Au début d'après-midi un grand groupe(25/30) a quitté le camp, (sac à dos).

Plusieurs nouveaux arrivants aujourd'hui, pour certains, ils sont arrivés en taxi.

Stand by You a assuré un petit-déjeuner ce matin.

Nous avons laissé le lieu propre, la benne a largement besoin d'être vidée.

Le robinet de la bouche à incendie a été fermé par un de nos bénévoles, personne n'utilisait l'eau.

22 août :

démantèlements de ce matin (lundi 22 août) à Calais : info HRO.

Depuis le 5 août les évacuations avaient lieu l'après-midi.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les habitants de deux lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon et d'une voiture banalisée de la Police Nationale, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat. Présence des traducteurs sans leur voiture.

Ce matin, entre 8 h 26 et 9 h 39, les habitants de deux lieux de vie ont été expulsés.

- Quai du Danube :

Pas de périmètre de sécurité.

Six tentes saisies et trois couvertures.

- rue des Huttes :

présence de membres la société de sécurité privée BIRO (qui se disent mandatés par la sous-préfecture), d'un agent EBDA, de la société SADE qui installe des barrières grillagées..

Le lieu de vie est fermé par un grillage "pour assurer l'accès à l'eau et faire des travaux".

Le point d'eau devrait être déplacé et l'actuel lieu de vie devenir totalement inaccessible.

Salam est présente et aide les exilés à évacuer leur matériel, avec le Secours Catholique : tout ce qui restera après 10 h sera emporté à la déchetterie.

23 août :

Installation d'enrochements ce matin au Quai Andrieux.

démantèlements de cet après-midi (mardi 23 août) à Calais : info HRO.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 11 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins trois lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'interprètes.

Cet après-midi, entre 14 h et 18 h 04, les habitants d'au moins trois lieux de vie ont été expulsés :

-Marck :

Présence de CRS sur le site jusqu'à 14 h 47.

- Hôpital.

- Auchan :

ni traducteurs ni véhicule de nettoyage APC.

Rien n'est pris.

24 août :

Un nouvel avion Frontex est apparu dans le ciel au dessus de notre littoral aujourd'hui : un gros avion italien.

Démantèlements cet après-midi à Calais du seul secteur du quai du Danube : Info HRO.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 5 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'un lieu de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un véhicule de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'État, d'interprètes.

Cet après-midi, entre 14 h 14 et 14 h 38, les habitants d'un lieu de vie (dans le secteur du Quai du Danube) ont été expulsés

- le convoi est stationné place du Danemark.

Les gens se sont déjà évacués d'eux-mêmes.

Un policier porte un fusil d'assaut

Deux arrestations.

Quelques tentes prises et au moins une bâche.

25 août :

démantèlements de l'après-midi du jeudi 25 août à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92 916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 9 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins huit lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat ,

l'après-midi, entre 13 h 23 et 16h 20, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés

- Quai du Danube :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes.

Le HRO voit 17 personnes présentes et environ 20 tentes.

Ils obtiennent l'information que l'évacuation est sur la base légale de la flagrance.

Pas de périmètre de sécurité.

Pas d'interprètes présents.

Un CRS porte un fusil d'assaut.

Au moins une tente et un sac poubelle pris.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- BMX :

Un périmètre est installé.

Le HRO voit environ 9 tentes sur le lieu de vie.

Rien n'est pris.

- Marck :

Pas de périmètre de sécurité.

Le HRO voit environ 88 tentes sur le lieu de vie.

Les gens déplacent leurs tentes.

Contrôle d'identité pour le HRO, parce qu'ils sont au beau milieu d'un périmètre de sécurité qui ne leur a pas été indiqué...

Ensuite ils sont escortés vraiment loin de leur véhicule.

Au moins une tente et une bâche saisies.

- rue de Judée.

installation d'un périmètre très large.

Les autres véhicules sont autorisés à le traverser, "parce qu'ils habitent là", répondent les CRS)

Contrôle d'identité de deux personnes à pied qui voulaient passer.

Au moins deux tentes et un sac poubelle pris.

- Derrière la PASS.

Un périmètre est installé.

Toujours pas d'interprètes.

Au moins trois tentes saisies.

- Hôpital.

Un large périmètre est installé. Trois fourgons sont mis pour bloquer le passage du HRO.

Impossible d'observer.

- Le HRO perd le convoi au Fort Nieulay.

- Ils le retrouvent à Auchan :

ils peuvent avancer un peu plus après avoir demandé.

Trois CRS ont des gaz lacrymogènes mais pas de RIO.

Les exilés sont escortés dehors par la police.

Rien n'est pris.

Petit déjeuner à Loon-Plage : info ADRA :

Petit-déjeuner : 240

Seulement deux familles à la distribution.

Tout s'est bien passé dans le calme.

Distribution de vêtements, de produits d'hygiène, de baskets, de couvertures...

La benne n'a toujours pas été vidée !

Présence de l'Aféji.

Un bus est parti à vide !

26 août :

Eh bien, d'après les observations du HRO, pour une fois depuis des jours, pas d'évacuations de lieux de vie à Calais ce vendredi...

27 août :

démantèlements de l'après-midi du samedi 27 août à Calais : info HRO.

l'après-midi, entre 13 h 31 et 16 h 15, les habitants d'au moins sept lieux de vie ont été expulsés

- Quai du Danube :

Les gens sont évacués au milieu de la route.

Un périmètre de sécurité est installé.

Il bloque aussi les exilés.

Le HRO obtient l'autorisation pour l'un d'eux de passer chercher ses affaires.

Le HRO voit 10 personnes présentes et environ 18 tentes.

Ils obtiennent l'information que l'évacuation est sur la base légale de la flagrance.

Un CRS porte un fusil LBD.

Au moins une tente prise.

- rue des Huttes :

Passage en 10 mn.

Un périmètre de sécurité est installé.

- BMX :

simple passage rapide.

- Marck :

Un périmètre de sécurité est installé.

Le HRO voit environ 100 tentes.

Au moins une tente saisie.

- rue de Judée.

installation d'un périmètre.

Au moins trois tentes et un vélo pris.

- Derrière la PASS.

Un périmètre est installé.

La base légale de l'opération est le flagrant délit, souffle un de ses collègues au CRS interrogé.

- Hôpital.

Un périmètre est installé.

Au moins une tente saisie.

- Le HRO, est coincé à la sortie 43 par un bouchon.

Ils ne trouvent ensuite personne ni au Fort Nieulay ni à Auchan.

28 août :

Démantèlements l'après-midi du 28 août à Calais du seul secteur des quais du Danube et de la Gironde : Info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92 916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 10 vans de CRS est venu expulser les habitant.es de deux lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un véhicule banalisé de la Police Nationale, d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat.

cet après-midi, entre 13 h 15 et 13 h 31, les habitants de deux lieux de vie (dans le secteur des Quais du Danube et de la Gironde) ont été expulsés

Le HRO a vu 25 personnes et 35 tentes.

Aucune arrestation.

Au moins une tente et une couverture saisies.

Un traducteur était présent au commissariat mais pas pendant l'expulsion.

Un barrage de contrôle de véhicules a été mis en place à la fin de l'opération juste devant la voiture du HRO.

Un périmètre était établi dès 13 h 10, avant même le début des opérations.

La plupart des gens s'étaient déjà évacués d'eux-mêmes.

Le HRO voit 4 personnes sortir encore des tentes.

Quand le quai du Danube est vide, les policiers vont réveiller ceux qui sont installés quai de la Gironde.

il y a une famille qui est expulsée sur la route.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

29 août :

démantèlements de l'après-midi du lundi 29 août à Calais : info HRO.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 10 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins sept lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat. Il n'y a pas d'interprètes au départ.

l'après-midi, entre 13 h 22 et 16 h 13, les habitants d'au moins sept lieux de vie ont été expulsés

- Quai du Danube :

Les gens sont auto évacués.

Contrôle d'identité pour le HRO.

Au moins une tente et une bâche prises.

- rue des Huttes :

Un périmètre de sécurité de 13 CRS et 3 fourgons est installé, pour bloquer le HRO.

Au moins trois tentes et une bâche saisies.

- BMX :

Les gens se sont auto évacués.

UN périmètre de sécurité est installé.

Le HRO voit 13 tentes sur le parking.

Aucune saisie n'est observée.

- Marck :

Il est annoncé que les travaux commencent demain, et des piquets marquent une délimitation.

Du coup, CFC doit déplacer au plus vite sa cuve à eau vers la droite et une partie du campement doit se déplacer aussi.

Le HRO voit au moins 160 tentes.

Aucune saisie n'est observée.

- rue de Judée.

installation d'un périmètre.

Les deux côtés sont évacués en même temps.

Le HRO compte deux MNA.

Un interprète est présent ici.

Au moins une douzaine de tentes et autant de bâches saisies.

- Hôpital.

Au moins une tente saisie et deux bâches.

- Derrière la PASS.

Un périmètre de sécurité de 9 CRS est installé, pour bloquer le HRO.

Du coup il est impossible d'observer.

Au moins une tente saisie et une bâche.

31 août :

Démantèlements à Loon-Plage ce matin : info HRO.

Convoi : 10 fourgons de CRS, 3 voitures, un petit van et trois motards de la Police Nationale, 3 vans de la PAF, 2 voitures du port autonome de Dunkerque, au moins 3 voitures de la BAC avec deux agents chacune, 4 voitures banalisées (ou civiles), cinq engins Ramery, deux camions bennes et deux fourgons.

AFEJI : 2 bus, un fourgon et 7 personnes.

Arrestations : 9 personnes.

L'accès au camp est interdit au HRO : périmètre établi le long de la route.

Le HRO a compté 385 personnes expulsées.

Les CRS sont lourdement armés.

Un hélicoptère survole la zone.

La dernière expulsion remonte au 27 juillet.
L'expulsion concerne cette fois-ci le nouveau camp.
Les gens ne commencent à sortir qu'une demi-heure après l'arrivée du convoi.
Plusieurs ont des caddies mais peu de tentes avec eux.
En fin de matinée certains disent que l'ancien camp a aussi été évacué.

Les exilés qui sortent du camp parlent de cris, vols, palpations physiques, destructions de tentes.
Ils parlent de 7 tentes, d'un sac à dos, d'une batterie externe, d'un sac de couchage et de vêtements saisis.
Un adulte avec un enfant dit qu'ils ont crié, secoué et déchiré les tentes.
La tente qui servait de salle de prière aurait été détruite.
Le HRO entend au talkie-walkie de la police que 120 tentes ont été saisies.

La possibilité est offerte aux gens de partir dans les bus mais le HRO ne voit personne contraint de monter.
20 personnes partent dans le 1er bus.
22 personnes dont des enfants partent dans le second bus.

Contrôle d'identité du HRO dans le cadre d'une réquisition qu'on refuse de leur présenter.

Démantèlements à Calais ce matin aussi : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92 916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, d'un véhicule de la PAF, d'au moins un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, d'une voiture d'interprètes.

Ce matin, entre 9 h 03 et 12 h 35, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés

- Passage des CRS à Marck (4 mn) , où les gens déplacent aussitôt les tentes.

- rue de Judée :

un périmètre est établi.

Le HRO est escorté dehors.

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- Derrière la PASS.

Un périmètre de sécurité de 4 CRS est installé, l'un porte une LBD.

Le HRO voit 17 personnes évacuées, un MNA.

Les gens sont escortés de l'autre côté du fossé.

Pas de saisie de matériel observée.

Contrôle d'identité du HRO.

- Hôpital.

Un périmètre est établi.

- au lycée de Coulogne.

(c'est la première fois que les Forces de l'Ordre viennent là).

Une tente pleine de matériel saisie.

- Fort Nieulay :

Un périmètre est établi.

Un fusil LBD

A la question : "Est-ce que c'est vraiment nécessaire, le LBD, le policier répond : " Non, je suis les ordres"

- Auchan :

Un périmètre est établi, près des rochers.

Une dizaine de personnes sont évacuées avec leurs tentes.

Au moins une tente saisie.

Les gens se réinstallent.

- Quai du Danube :

Les gens se sont auto évacués sur le terre plein.

Le HRO voit une femme avec deux enfants.

Rien n'est pris.

Les gens se réinstallent.

- rue des Huttes :

Toutes les tentes qui étaient au bord de la rue sont ramassées :

Au moins six tentes, dont trois pleines de matériel.

Communiqués de septembre 2022

2 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 15 vans de CRS (inhabituellement nombreux) est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale banalisée, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, pas d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 16 et 18 h 55, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés

- rue des Huttes :

Un périmètre de sécurité est établi, trop large pour permettre de voir clairement l'évacuation.
Toutes les tentes qui étaient au bord de la rue sont ramassées : il n'en reste plus...

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes.
Au moins une tente prise.

- Marck :

Un périmètre est établi à trois accès.
Contrôle des papiers pour le HRO (eux-mêmes et le véhicule).
Au moins deux tentes prises.

- rue de Judée :

un périmètre de 3 CRS est établi.
Evacuation des deux côtés.
Le HRO voit 11 personnes à Auto Dépanne et 8 côté ouest (au moins une tente prise).
Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- Derrière la PASS.

Evacuation de 6 personnes jusqu'au fossé : un seul homme passe de l'autre côté.

- Hôpital.

4 personnes évacuent d'elles-mêmes
Un périmètre est établi.
4 tentes prises dont une pleine de matériel.

- pose au lycée agricole.

- Fort Nieulay :

Un périmètre est établi.

Des personnes inconnues ont le droit de pénétrer quand même.

Un CRS justifie cela en disant qu'il y a un parc canin et que cet espace ne fait pas partie du périmètre mais en refuse pourtant l'accès au HRO.

- Auchan :

Ce site n'est pas évacué

Le HRO voit signer les papiers de fin d'opération.

Mais le convoi part avec les sirènes en action.

Une demi-heure après il repart du commissariat, vers le quai du Danube.

- Quai du Danube :

Contrôle d'identité pour le HRO,

Evacuation, sur la base de la flagrance.

Un périmètre de 5 CRS est établi.

Le HRO est escorté dehors, ainsi que 4 personnes.

Des gens ont pourtant le droit de le traverser (des blancs).

Des exilés déplacent leurs tentes. Deux sont autorisés à entrer dans le périmètre pour récupérer leurs tentes.

Le HRO compte 110 personnes évacuées.

Plusieurs tentes prises

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

Jean-Claude Lenoir, président de Salam, a assisté au démantèlement ce soir du quai du Danube.

Il s'est trouvé au contact des exilés et des gens du quartier :

"Gros démantèlement, vers 19 h 00 quai du Danube

Beaucoup de police

Tentes abîmées - Affaires volées ...

"Allez à la ressourcerie," leur dit-on.

Beaucoup d'habitants du quartier se déclarent stupéfaits de voir la police agir ainsi avant la nuit laissant dans un total désarroi des femmes et de très très jeunes enfants !

Une chaîne de solidarité tente de s'établir..."

3 septembre :

Opération policière l'après-midi du 3 septembre à Calais sur le seul secteur du quai du Danube : Info HRO.

Hier soir, pendant l'évacuation du camp du quai du Danube,, les exilés se sont déplacés par petits groupes pour s'installer quai de la Meuse, jusqu'à ce que le lieu de vie semble vide.

cet après-midi, entre 13 h 08 et 13 h 26, le convoi a été présent à cet endroit.

Un périmètre est établi, mais d'autres personnes que les associatifs ont le droit de passer.

Le lieu semble encore vide.

Rien n'est pris.

L'équipe Salam a croisé ce matin, dans ses déplacements d'un point de distribution à l'autre, plusieurs groupes de plusieurs dizaines d'exilés, épuisés, affamés, enveloppés dans des couvertures de survie, de retour de tentatives de passage. Il y avait des femmes et des enfants. Certains étaient tout mouillés.

Il y avait un premier groupe de 50 à 60 personnes, un deuxième de plus de cent personnes.

Là où ils étaient, pas moyen de s'arrêter pour leur donner quelque chose à boire ou à manger, et ils se disaient tellement fatigués ("tired... tired...") qu'ils ne pouvaient même pas envisager de rejoindre notre point de distribution le plus proche.

Le troisième groupe, d'une trentaine de personnes, a pu être un peu restauré. Ils ont raconté le voyage raté, à 60 sur un canot pneumatique importé de Chine, prévu pour 25, la peur qu'ils ont eue. Ils ont cru qu'ils allaient mourir. "Plus jamais" disaient les Albanais.

Où tous ces gens ont-ils pu se poser pour se reposer, dans cette période où tous les camps sont continuellement évacués, où on sent s'intensifier la volonté de les faire disparaître de la ville, où les obstacles mis aux associations qui les aident sont de plus en plus nombreux ?

Pour l'équipe Salam, Claire Millot (secrétaire générale)

4 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi 4 septembre : info HRO.

Cet après-midi, entre 13 h 56 et 16 h 04, les habitants d'au moins trois lieux de vie ont été expulsés.

Plusieurs contrôles d'identité pour le HRO.

- rue de Judée :

passage de 9 mn.

un périmètre est établi, qui bloque l'accès par trois côtés.

- passage à l'Hôpital .

- Auchan :

Ce site n'est pas évacué (le HRO n'a vu que 2 ou 3 personnes sur ce lieu de vie.)

Le HRO voit signer les papiers de fin d'opération.

5 septembre :

Démantèlements le matin du 5 septembre à Calais du seul secteur du quai de la Meuse : Info HRO.

Ce matin, entre 8 h 09 et 9 h 48, les habitants du lieu de vie du Quai de la Meuse ont été expulsés

Le quai du Danube est toujours vide.

Environ 80 personnes (dont environ 10 enfants) sont expulsés vers la place de Norvège. Tous les occupants ont été expulsés.

Au moins quatre tentes, sept couvertures et une bâche saisies.
9 personnes évacuées.
Aucune arrestation observée.

Un périmètre est établi en face des tentes, qui au départ ne concerne pas le HRO.
Un CRS est armé d'un LBD.
Ensuite le HRO est escorté en haut du quai.
Les CRS laissent certains exilés revenir sur le lieu de vie pour récupérer des affaires oubliées.
Les agents APC saisissent les affaires qui n'ont pas été déplacées.

La base légale de l'opération est communiquée :
"Opération en flagrant délit sur la base d'une plainte pour installation sur le terrain d'autrui."

Les exilés se réinstallent après le départ du convoi, ce qui est très dangereux : ils traversent dans une circulation très dense.

6 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi 6 septembre : infos interassociatives

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitant.es de plusieurs lieux de vie.

Le HRO n'était pas en mesure de suivre le convoi, les informations ci-dessous ont été communiquées au hasard des observations de chacun.

Cet après-midi, à partir de 13 h 28, des opérations d'expulsions ont eu lieu,

Le convoi stoppe au Pont Faidherbe.

Expulsion quai de la Meuse.

Passage au quai du Danube

Présence signalée sur le site de l'Hôpital entre 14 h 59 et 15 h 27.

7 septembre :

Démantèlements l'après-midi du 7 septembre à Calais du seul secteur des quais du Centre Ville : Info HRO.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitants du lieu de vie des quais du Centre Ville. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, d'un interprète.

Cet après-midi, entre 14 h 06 et 15 h 10, les habitants des quais du Centre Ville ont été expulsés.

- Quai de la Gironde.
10 personnes évacuées.

- sous le pont Mollien.
Quelques tentes prises.

- Quai de la Meuse :
périmètre de 4 CRS établi, puis doublé.
Le HRO est maintenu hors du périmètre.
Les gens sont évacués.
L'eau est épargnée.
La PAF prend la seule personne qui parle français.

17 tentes prises au total.
Au moins 50 personnes évacuées.

8 septembre :

Evacuation ce matin à Loon-Plage : info HRO.

Présence de 11 fourgons de CRS, de 8 voitures de la Police Nationale, de fourgons de la gendarmerie, de fourgons de la PAF, de la police cynophile, d'une voiture d'huissier, de voitures de la BAC, des renseignements territoriaux, de la police scientifique, de deux voitures de pompiers, de camions de nettoyage. Pas d'interprètes...
Un hélicoptère survole la zone.

Un périmètre est établi au début de la route, puis tout autour du lieu de vie.

Les exilés n'ont pas le droit d'entrer chercher leurs affaires.
Les sacs de ceux qui sortent sont fouillés par la police.
Ceux qui sortent disent qu'ils n'ont pas eu le droit de prendre leur tente et leurs couvertures, sauf apparemment quand ils les portent sur eux.
Les tentes et couvertures qui restent sont saisies
Au moins une dizaine d'arrestations.

La police aurait refusé de laisser partir certains à des RDV médicaux à l'Hôpital.
Les familles avec des enfants sont évacuées aussi.

Les échoppes sont détruites.
Les générateurs sont saisis.
Auchan fait ramasser les caddies qui sont là.

Contrôle d'identité du HRO.

Evacuation cet après-midi à Calais : info HRO

Cet après-midi, entre 13 h 17 et 16 h 23, les habitants d'au moins six lieux de vie ont été expulsés.

Présence policière sur le site de Marck depuis le matin.

- Convoi place du Danemark.

Quai de la Meuse.

Pas de périmètre.

Le HRO voit au moins 30 tentes et une famille avec deux jeunes enfants.

Les gens quittent progressivement le lieu de vie.

Ils doivent aller place de Norvège (déplacement très dangereux vu la circulation !)

Quelques tentes prises.

- Le convoi passe au BMX sans s'arrêter.

- Marck.

Les travaux ont commencé au sud du lieu de vie.

le HRO voit au moins 45 tentes, au moins 5 MNA.

Un périmètre est établi.

Au moins une tente saisie.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- rue de Judée :

L'évacuation commence à Auto dépanne et trois minutes après côté ouest.

Au moins deux tentes saisies.

- derrière la PASS :

Le HRO voit au moins 32 personnes.

Le HRO est escorté hors du périmètre, comme les exilés.

- Hôpital .

pas de périmètre.

quelques tentes saisies.

- Auchan .

les CRS bloquent l'entrée à la barrière.

Au moins une tente et une bâche prises.

Petit déjeuner à Loon-Plage (info ADRA) :

Grand démantèlement, tous étaient sur le champ (moissonné) le long de la D217 et non sur la route.

Les exilés n'avaient pas leurs caddies bondés comme d'habitude.

Après renseignement, ils avaient le droit de tout prendre (tente couchage...) mais pas avec un caddie.

Auchan a porté plainte et est venu les récupérer (un gros camion et une dizaine d'employés sont sortis du camp).

Distribution difficile, nous étions sur le petit parking sur la droite, le long du champ.

Petits-déjeuners : au moins 400.

A la fin, une dizaine de policiers (PN) sont arrivés et se sont garés non loin de nous pour un gars qui est parti menotté.

Distribution de quelques tapis de sol...

Nous avons laissé propre le lieu ainsi que le champ.

Un bénévole a fermé la bouche à incendie qui coulait, à faible débit.

A la fin de l'opération, nous avons vu qu'il restait encore des caddies sur place.

9 septembre :

Démantèlements le matin du 9 septembre à Calais du seul secteur du quai de la Meuse : Info HRO.

Ce matin, entre 8 h 30 et 9 h 04, les habitants du lieu de vie du Quai de la Meuse ont été expulsés

les gens sont réveillés dans leurs tentes.

Ils les font se déplacer vers la place de Norvège.

Presque tous les occupants ont été expulsés : l'emplacement est presque vide.

Environ 100 personnes (dont 4 enfants) se retrouvent place de Norvège.

Au moins une tente saisie.

Les exilés se réinstallent après le départ du convoi, ce qui est très dangereux : ils traversent dans une circulation très dense.

10 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi, samedi 10 septembre : info HRO.

Cet après-midi, entre 13 h 17 et 16 h 31, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés

- quai de la Meuse et pont Mollien.

*Évacuation sous le pont Mollien : le lieu est complètement vidé (9 personnes évacuées)

*Les gens du Quai de la Meuse se déplacent.

Au moins deux tentes et une bâche prises.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- rue des Huttes :

un grand sac en plastique saisi.

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes.

le HRO compte 24 tentes

L'équipe de nettoyage APC revient les mains vides.

- Marck :

Un périmètre est établi.

Le HRO peut voir environ 30 tentes d'où il est.

5 personnes sont autorisées à sortir du périmètre.

Une autre n'est pas autorisée à entrer.

Au moins deux tentes prises.

Ils obtiennent l'information que l'évacuation est faite sur la base de la fragrance.

- rue de Judée :

Les deux côtés sont évacués en même temps.

L'équipe de nettoyage APC a pris quelque chose à Auto dépanne mais le HRO ne peut pas voir ce que c'est.

De l'autre côté au moins 3 tentes prises.

- Derrière la PASS.

Les gens se déplacent d'eux-mêmes avec leur tente.

Au moins une bâche prise.

- Hôpital.

Un périmètre est établi de 4 CRS

Contrôle d'identité pour le HRO.

Ils leur demandent s'ils ont une autorisation de la préfecture pour suivre l'opération

Au moins deux tentes prises.

- Auchan :

Un périmètre est établi de 5 CRS

Au moins une tente pleine de matériel est saisie.

11 septembre :

Démantèlements l'après-midi du 11 septembre à Calais du seul secteur du quai de la Meuse : Info HRO.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es du secteur du Quai de la Meuse. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture banalisée de la Police Nationale, d'un fourgon de la Police nationale, d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, d'un interprète à pied.

Cet après-midi, entre 13 h 19 et 14 h 02, les habitants du secteur du Quai de la Meuse ont été expulsés.

Une partie du convoi s'est rendu quai de la Gironde.

Les gens se déplacent vers la place de Norvège et s'y retrouvent tous.

Le HRO a vu au moins 77 personnes et 32 tentes expulsées.

Énormément de tentes saisies, difficiles à compter précisément, au moins 28, plus 13 bâches et trois couvertures.

Les exilés se réinstallent au départ du convoi.

Ensuite un groupe d'une centaine de personnes qui sont à la gare sont repoussés parc Saint Pierre. Elles ne peuvent entrer que vers 17 h 30.

Repas de midi à Loon-plage (info ADRA)

Camp très sale, ainsi que le lieu de distribution.

Nous avons ramassé 15 grands sacs de déchets.

Roots est passé pour en récupérer une partie et l'autre, nous les avons déposés à la benne.

Beaucoup plus de Kurdes que d'africains.

De nombreuses familles avec plusieurs enfants.

Beaucoup de nouveaux arrivants.

Repas 470, nous avons dû diminuer la quantité servie.

Une dizaine de petits vendeurs.

La borne à incendie coulait abondamment, des gars se lavaient.

12 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi, lundi 12 septembre : info HRO.

Cet après-midi, entre 13 h 12 et 16 h 17, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés

- quai de la Meuse et quai du Danube, en même temps.

* quai du Danube :

11 personnes au moins expulsées (dont 2 femmes, 2 bébés, 3 très jeunes enfants.)

au moins 3 arrestations

au moins 9 tentes, 5 bâches et un tapis saisis.

* Quai de la Meuse :

un périmètre est établi.

Le HRO est empêché d'accéder à la rue qui longe le quai, donc de documenter.

Toutes les personnes du quai de la Meuse ont à nouveau été toutes déplacées place de Norvège, avec les dangers de la circulation pour y arriver et pour en repartir.

Au moins 2 tentes, une bâche et un tapis saisis.

- rue des Huttes :

un grand sac en plastique saisi.

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes.

le HRO compte 27 tentes

Pas de saisie observée.

- Marck :

Un périmètre est établi.

Les CRS finissent par accepter qu'un des membres s'assie sur un rocher à l'entrée pour observer.

Le HRO peut voir environ 40 tentes d'où il est.

Au moins deux tentes prises.

Les gens se réinstallent quand les forces de l'ordre se replient.

- rue de Judée :

Les deux côtés sont évacués en même temps.

Au moins 3 personnes expulsées côté Auto dépanne, et 21 côté ouest.

Le HRO est escorté jusqu'à la rue du Beaumarais.

Pas de saisies observées.

Les gens se réinstallent quand les forces de l'ordre se replient.

- Hôpital.

Le convoi n'entre pas comme d'habitude sur le terrain, mais reste sur un des ronds-points.

Les policiers et personnel APC vont à pied.

Un périmètre est établi de 2 CRS, de deux côtés.

Le HRO ne parvient pas à approcher.

Au moins 2 tentes, une bâche pleine de matériel saisis.

- Derrière la PASS.

Périmètre de 2 CRS.

Au moins 10 personnes expulsées en direction du fossé.

4 tentes sont là sans propriétaire : une de l'autre côté du fossé, une du côté du lieu de vie.
2 hélicoptères de surveillance.
Au moins 11 tentes et une bâche saisies.

- Auchan :

Un périmètre est établi de 4 CRS
au moins 4 personnes expulsées,
pas de saisies observées.

13 septembre :

Une évacuation a eu lieu ce matin quai de la Meuse : l'équipe Salam n'a plus trouvé une seule tente sur le site, plus rien ! Et un homme était en caleçon et t-shirt (la police lui avait pris toutes ses affaires, a-t-il dit).

D'après les exilés, l'opération a eu lieu très tôt ce matin (ils disent même 5 h du matin) et il y a eu beaucoup d'arrestations.

Un peu plus tard, sur le quai du Danube, précisément là où étaient les tentes il y a encore quelques jours, des rochers ont été déposés pour empêcher toute réinstallation.
(en PJ, nos photos)

Pour l'association, Claire Millot (secrétariat Salam)



14 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi, mercredi 14 septembre : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 10 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale,, d'un fourgon de la PAF, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat , et d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 33 et 17 h 43, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés

Aucun exilé d'abord visible en Centre Ville.

- Pont Mollien.

Un périmètre de sécurité est établi, le HRO est escorté dehors.

Ils sont trop loin pour voir quoi que ce soit.

Les habitants non plus ne sont pas autorisés à passer.

Contrôle d'identité pour le HRO.

Plusieurs hommes quittent le lieu de vie.

Au moins une dizaine de tentes saisies, dont trois pleines de matériel.

- rue des Huttes :

Au moins 6 tentes, 3 bâches et une couverture saisies.

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes.

le HRO compte 21 tentes

Pas de saisie observée.

- Marck :

Un périmètre est établi, trop loin pour permettre les observations.

les gens n'ont pas le droit de passer chercher leurs affaires.

L'OFII peut entrer (c'est un service du Ministère de l'Intérieur.)

Au moins deux tentes prises.

- rue de Judée :

Au moins 5 tentes évacuées côté Auto dépanne, et 11 auto-évacuées côté ouest.

Pas de saisies observées.

- Hôpital.

Plus de 60 personnes sont évacuées sans leurs affaires et sans leurs tentes (un a pris sa tente).

3 tentes évacuées, au moins deux saisies.

- Derrière la PASS.

Au moins 1 tente saisie.

- Auchan :

au moins 3 personnes expulsées,

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

15 septembre :

Pas de démantèlements à Calais ce jeudi 15 septembre : info HRO

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, vers 8h, tout le monde avait quitté les quais de la Meus, du Danube et le Pont Mollien. De nouveaux enrochements sont installés quai de la Meuse.

Il n'y aura pas d'évacuation dans ce secteur.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

Démantèlements à Loon-Plage ce jeudi 15 septembre : info HRO

Arrivée du convoi à 7 h 38 au nouveau lieu de camp.

Un périmètre est établi.

Le HRO est escorté dehors, puis leurs identités sont contrôlées.

La Police Nationale et un tracteur Loxam sont présents aussi de l'autre côté de la route sur l'ancien camp.

Le HRO est là aussi escorté dehors et leurs identités sont à nouveau contrôlées.

Le périmètre est trop large pour permettre des observations.

Le HRO voit arriver un bus à 8 h 16. Il part deux heures après.

Arrivée immédiate d'un 2e bus, puis d'un 3e et d'un 4e.

Au moins 40 personnes se réinstallent sur l'ancien camp.

Les gens peuvent quitter le nouveau camp avec leurs tentes.
Mais plusieurs tracteurs LOXAM partent chargés de matériel saisi.

Plus d'une dizaine d'arrestations.

Les CRS quittent le camp à 12 h 53.

Petit déjeuner à Loon-Plage : info ADRA.

Grand démantèlement ce matin.

Entre Auchan et le pont à roseaux, nous avons croisé beaucoup d'exilés.

Au moins 400 petits-déjeuners sur le petit parking le long du champ.

Vu l'espace, c'était assez difficile.

Le générateur a fait bien des heureux.

Il y eut quatre bus remplis.

Tout près de la benne, il y en avait une 2ème avec beaucoup de tentes et de bâches dedans.

Plusieurs gars les récupéraient, apparemment, elles n'étaient pas lacérées.

A proximité de la borne à incendie, des gros blocs de bétons ont été installés.

Ainsi, il n'est plus possible de rentrer ou de sortir du camp de ce côté là !

Les grands portails métalliques ont été fermés, il n'est plus possible d'installer des tentes à l'intérieur.

Une distribution rapide de quelques vêtements...

16 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi, vendredi 16 septembre : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 10 vans de CRS est venu expulser les habitants d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat , et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 29 et 16 h 32, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés

- rue des Huttes :

un périmètre de sécurité est établi, trop large pour permettre les observations.
l'accès au site est refusé au HRO.

- BMX :

Une tente au moins saisie.

- Marck :

Un périmètre est établi,
les gens déplacent leurs tentes.
Une tente au moins saisie.

- rue de Judée :

évacuation sur les deux sites.
plusieurs hommes évacués avec leurs tentes.
au moins deux tentes saisies.

- Hôpital.

Les exilés ne sont pas autorisés à entrer sur le site pour chercher leurs affaires, ni leurs tentes.
Ils sont renvoyés par les policiers à la Ressourcerie.

- Derrière la PASS.

8 personnes sont déjà évacuées.

- Fort Nieulay :

2 tentes au moins saisies dont une pleine.

- Auchan :

pas de périmètre établi,
pas de saisies observées.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calaisis et le Dunkerquois.

Audience au tribunal administratif le 20 septembre :

Ci-joint le communiqué de presse interassociatif.
Claire Millot (secrétariat Salam)

Audience du 20 septembre 2022 au Tribunal Administratif de Lille : Interdictions des distributions d'eau et de repas à Calais

Plus de deux ans après la publication du premier arrêté préfectoral interdisant les distributions gratuites de repas et d'eau à Calais, se tiendra le 20 septembre 2022 prochain au Tribunal Administratif de Lille, une audience suite aux recours en annulation contre ces arrêtés. Nos 13 associations, syndicats et fondations en soutien des personnes exilées, accompagnés du cabinet Spinosi, défendront lors de cette audience le principe de fraternité et le droit à apporter une aide humanitaire aux personnes dont la vie en dépend.

Depuis septembre 2020, par arrêté et ce chaque mois, la préfecture va à l'encontre du principe de fraternité et exerce une entrave importante à l'aide humanitaire pourtant nécessaire à ces personnes dans le besoin. Si une « trêve » a bien eu lieu entre mai 2022 et août 2022, la machine répressive de la préfecture a repris en août dernier avec un nouvel arrêté ciblant désormais quatre quais en centre-ville.

Les lieux visés ne font l'objet d'aucune aide des services de l'Etat, seules les associations indépendantes y interviennent. La vie de plus d'une centaine de personnes exilées parmi lesquelles des mineurs non accompagnés, des familles, des femmes isolées et des hommes seuls dépend donc des distributions en eau et nourriture des dites associations.

Face à l'urgence du nonaccès à l'eau, les arrêtés préfectoraux restent un outil d'entrave à la solidarité parmi d'autres.

« Nous distribuons des petits-déjeuners et eau potable tous les matins à proximité des lieux de vie dans le Calais. Lors de notre distribution du 14 septembre 2022, les personnes exilées originaires du Soudan réclamaient de l'eau sur un campement, les forces de l'ordre lors de l'expulsion la veille de leur lieu de vie, avaient confisqué l'ensemble de leurs jerrycans, seuls contenant qu'ils avaient à disposition pour être ravitaillés par les associations. ce matin-là nous n'avions pas de contenants, et n'avons pas pu distribuer de l'eau. De toute façon la quantité est toujours insuffisante et c'est la première chose que réclament nos amis exilés. »

Claire Millot, Association Salam

« Depuis le début de l'année 2022 dans le Calais, rue de Beau marais, pendant nos distributions où presque 1 000 personnes habitaient sur différents lieux de vie, nous avons compté que la police a essayé de nous stopper plus de 20 fois physiquement et verbalement. Ce n'est pas tout puisque plus de 1 500 euros d'amendes sur nos véhicules nous ont été infligés. Les bénévoles ont également fait l'objet de centaines de contrôles d'identité dans l'exercice de leurs activités visant simplement à alimenter en eau et nourriture des personnes dans le besoin »,

Hugo Hardy référent plaidoyer pour l'association Calais Food Collective.

C'est pourquoi, nos organismes contestent aujourd'hui ces arrêtés préfectoraux devant la justice administrative. Sur le fondement du principe de fraternité cher à notre République Française et sa Constitution mais aussi du droit européen et international, nous exerçons un recours en annulation de ces arrêtés :

-En outre, nous attendons une reconnaissance de la situation extrêmement précaire dans laquelle survivent les personnes exilées à Calais et ses alentours.

-Nous souhaitons également que la justice reconnaisse comme principe humanitaire auquel on ne peut déroger, le fait pour les associations d'assouvir les besoins des personnes exilées en eau et nourriture et de pallier les services essentiels que l'Etat n'assure pas, ou très insuffisamment par des moyens inefficients, auprès de ces populations.

L'audience aura lieu le mardi 20 septembre à 14 heures au Tribunal Administratif de Lille (Salle 1). Cette audience sera à la fois accessible au public et aux journalistes. Nous invitons d'ailleurs ces derniers à se rendre devant le tribunal dès 13 heures, des interventions des diverses associations et de leurs porte-paroles auront lieu.

Associations signataires :

Auberge des migrants, Calais Food Collective, Collective Aid, Fondation Abbé Pierre, Human Rights Observers, Ligue des Droits de l'Homme, Refugee Info Bus, Refugee Women Centre, Salam Nord/Pas-de-Calais, Secours Catholique Pas-de-Calais, Solidarités International, Syndicat de la Magistrature, Utopia 56

18 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi, dimanche 18 septembre : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitants d'au moins six lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 34 et 15 h 56, les habitants d'au moins six lieux de vie ont été expulsés

- BMX :

Le HRO compte 20 tentes auto-expulsées.

Une tente, une bâche et deux sacs au moins saisis.

- Marck :

Un périmètre est établi,

Une quinzaine d'habitants sont sortis du camp.

Une tente au moins saisie.

- rue de Judée :

impossible pour le HRO d'approcher.

les gens s'évacuent d'eux-mêmes.

au moins une tente saisie.

- Hôpital.

Le HRO est évacué de force du lieu de vie.

Ils voient 7 personnes sur le lieu de vie.

- Derrière la PASS.

Le HRO voit 7 personnes sur le lieu de vie.

2 personnes se sont déjà auto évacuées avec deux tentes.

Un périmètre est établi au milieu du terrain.

Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- Auchan :

pas de périmètre établi,

Au moins une tente, deux bâches et une couverture saisies.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

Repas de midi à Loon-plage : info ADRA

Repas : au moins 530.

Le camp était très sale, sans compter un grand tas de vêtements non adaptés et des chaussures à talon.

Distribution difficile.

Stand by You a assuré un petit-déjeuner ce matin.

Un groupe familial de kurdes iraniens venait d'arriver, dix-huit personnes au total.

Plusieurs jeunes afghans, pas très disciplinés, dans l'après-midi, d'autres nouveaux sont arrivés.

Ceux arrivaient très tard, n'ont pas eu à manger.

Nous avons entendus quatre tirs, aucune panique, probablement par des chasseurs au delà du camp..

La borne à incendie coulait vraiment à fond.

Distribution de quelques couvertures et de baskets.

Tous nos déchets ont été déposés à la benne.

20 septembre :

Calais cet après-midi du mardi 20 septembre.

L'équipe du HRO n'était pas disponible pour suivre les démantèlements.

Nous savons cependant qu'une évacuation a eu lieu cet après-midi car le convoi a été repéré dans son déplacement de la rue de Judée à l'Hôpital.

Loon-Plage : évacuation ce matin : Info HRO.

à partir de 8 h 30 (environ)

présence d'au moins 7 fourgons de CRS, de deux fourgons de la PAF, de 3 voitures banalisées, du sous-préfet, de deux huissiers, de l'équipe de nettoyage avec les habituels engins de chantier.

Présence d'au moins un bus de mise à l'abri.
A 9 h sept personnes ont été vues entrer dans ce bus.

Au moins 300 personnes sont chassées hors du camp et attendent dehors.

Contrôle d'identités pour Utopia,
au moins une quinzaine d'arrestations,
un camion récupère les caddies d'Auchan.

22 septembre :

Démantèlements du jeudi 22 septembre après-midi à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins huit lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat , et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 40 et 16 h 51, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés

- en face de la gendarmerie :
Au moins deux tentes et une bâche prises.

- rue des Huttes :
Le périmètre de sécurité est établi au bout de la route.
Le HRO voit 30 personnes sur le lieu de vie et 10 expulsées.
Des habitants du quai de la Meuse sont là.
au moins 4 tentes prises.
Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- BMX :
Le périmètre de sécurité est établi avant les rochers.

- Marck :
Un périmètre est établi aux rails,
2 tentes au moins sont saisies.

- rue de Judée :
Aucune saisie observée.

- Hôpital.
Le périmètre de sécurité est établi au parking.
Le HRO est bloqué au 2e rond-point avec 3 vans de CRS.
2 citoyens à vélo sont aussi contraints de passer par ailleurs.

- Derrière la PASS.
Les gens déplacent leurs tentes à l'arrivée de la police.
Ils se réinstallent au départ du convoi.

- Auchan :
Le périmètre de sécurité est établi aux rochers.
Le HRO voit une personne évacuée.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

Petit déjeuner à Loon-Plage : info ADRA

Petit-déjeuner : 350, plusieurs familles avec de jeunes enfants.

Présence de plusieurs afghans, dont certains parlaient le français, ils ont séjourné sur Paris.

Un groupe d'albanais et quelques vietnamiens sont arrivés en fin de matinée.

Huit petits vendeurs.

La bouche à incendie ne fonctionne plus, la vanne tournait dans le vide, les gars sur place étaient dépités de ne plus pouvoir récupérer de l'eau.

A proximité, un gros bloc de béton a été déplacé !

Distribution de quelques vêtements.

24 septembre :

Démantèlements du samedi 24 septembre après-midi à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles

d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les habitants d'au moins huit lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'un interprète.

Cet après-midi, entre 13 h 26 et 16 h 30, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés

- passage quai du Danube,

Pas de périmètre de sécurité.

Evacuation des gens qui sont là (au moins dix)

Au moins trois tentes prises, pleines de matériel.

contrôle d'identité pour le HRO.

- à côté de la gendarmerie :

Pas de périmètre de sécurité.

Expulsion des deux côtés de la rue Mollien (une dizaine de personnes)

Quelques tentes saisies dont au moins une pleine de matériel, ainsi que deux bâches.

- rue des Huttes :

Un fourgon de CRS bloque l'entrée.

Le HRO voit au moins 15 personnes sur le lieu de vie et au moins 10 expulsées.

Une personne est expulsée avec ses affaires mais finalement n'a le droit de prendre que sa couverture.

Saisie au moins de 3 tentes, une bâche, une couverture et un sac.

Les gens réinstallent 10 tentes au départ du convoi.

- BMX :

Les tentes ont été évacuées avant l'arrivée du convoi : 26 tentes.

Au moins trois tentes saisies.

- Marck :

Un périmètre est établi, hors du terrain.

Le HRO est escorté dehors.

au moins 8 personnes sont sorties du bois avec leurs tentes.

Réinstallation au départ du convoi.

- rue de Judée :

Expulsion des deux côtés.

un périmètre est établi côté ouest ; aucune saisie observée .

Impossible d'observer à Auto dépanne.

Au moins 100 personnes à ce moment-là à la distribution.

- Hôpital.

Le périmètre de sécurité de 3 CRS est établi au fourgon APC.
Impossible d'observer.
au moins 16 personnes expulsées.
Au moins une tente prise.

- Derrière la PASS.
le HRO voit environ 25 tentes.
8 personnes quittent le lieu de vie.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

26 septembre :

Démantèlements du lundi 26 septembre après-midi à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins sept lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'un interprète.

Cet après-midi, entre 13 h 22 et 17 h 03, les habitants d'au moins sept lieux de vie ont été expulsés

- place du Danemark,
Un périmètre de sécurité est établi.
Au moins une dizaine de tentes et une demi-douzaine de bâches sont saisies.
Deux arrestations.

- rue des Huttes :
Un périmètre de sécurité est établi.
14 personnes sont expulsées, avec huit tentes.
Quelques tentes sont saisies.

- BMX :

Au moins une tente saisie.

- Marck :

Un périmètre de 6 CRS est établi, sauf pour les citoyens.

Au moins une tente et une bâche prises.

- rue de Judée :

Au moins une tente et une bâche prises.

- Hôpital.

27 personnes sur le lieu de vie.

Au moins une tente prise.

- Passage derrière la PASS.

- Auchan :

Les CRS ne sont pas entrés sur le lieu de vie.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

27 septembre :

Loon-Plage

Le convoi est en route dès 7 h du matin dans le noir.

La gendarmerie est présente (au moins 6 fourgons), la sécurité du port aussi, en plus des fourgons de CRS (au moins 7), un fourgon et une voiture de la Police Nationale

Il y a cinq camions bennes, deux engins de chantier impressionnants.

Les gens commencent à ramasser les affaires et à sortir d'eux-mêmes dès 7 h 45.

L'opération se concentre d'abord sur l'ancien lieu de vie

Le HRO voit 70 personnes sortir avec leurs affaires mais pas de tentes.

Quelques arrestations.

8h 10 : un policier (homme) palpe une bénévole femme.

Plusieurs contrôles d'identité des associatifs.

Les policiers présentent la réquisition du Procureur, ce qui est assez rare.

Certains demandent à ce que leurs photos ne soient pas publiées avec leurs visages à cause de leur famille.

Un autre dit qu'en 20 ans il n'a jamais vu la moindre violence policière pendant une évacuation.

Le HRO voit deux bus arriver.
Un troisième arrive pour les familles. Il se remplit complètement.

Le camp principal n'a pas été évacué.

28 septembre :

Démantèlements à Loon-Plage ce matin (28 septembre) : infos HRO.

Hier, c'était l'ancien camp qui était évacué,
Ce matin, on voit l'ampleur des dégats : les arbres y ont été coupés

ce matin, c'était le nouveau lieu de vie qui était évacué.
Un convoi de 11 fourgons de CRS est accompagné de la police scientifique et de la PAF.
Arrivée d'un bus et d'un fourgon de l'AFEJI.
Une quinzaine d'arrestations.

Un périmètre (changeant) est établi.
Le HRO est escorté dehors. Impossible d'observer l'évacuation.

Environ 120 personnes hors du camp, les enfants sont très nombreux.
Les buissons sont arrachés, le matériel qui reste ramassé.
Nombreux témoignages de gens qui n'ont pas pu récupérer leurs effets personnels, leur tente et leurs couvertures. D'autres n'ont pas rencontré de problèmes.
Au moins les contenants à eau sont épargnés.

Fin de l'opération à 12 h 33.

Démantèlements à Calais cet après-midi : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, d'un de la Police Nationale, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 33 et 16 h 44, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés

- passage quai du Danube,

- à côté de la gendarmerie, pas d'évacuation observée.

- pont Mollien,

Les 6 personnes expulsés sont autorisés à prendre leurs affaires.

Quelques tentes, au moins 15 couvertures et trois bâches prises.

- rue des Huttes :

Personne sur le lieu de vie.

65 couvertures, 2 tentes pleines de matériel, un matelas et 6 bâches dont trois pleines de matériel sont saisis.

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes : 24 tentes.

Au moins une tente saisie, et deux bâches dont une remplie de 4 couvertures.

- Marck :

Une centaine de tentes ont été sorties du bois.

Contrôle d'identité pour le HRO.

Un périmètre est établi,

Au moins une tente et une bâche prise.

- rue de Judée :

les deux côtés sont évacués en même temps.

Le HRO est escorté dehors.

Les exilés évacuent 7 tentes d'eux-mêmes.

Au moins deux bâches prises.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- derrière la PASS.

Le HRO est escorté dehors, il ne peut rien observer;

- Hôpital.

Le HRO voit 11 personnes sortir du lieu de vie et 30 personnes au bord du fossé.

Une douzaine de personnes sont évacuées sans leurs affaires.

- Auchan :

Pas de saisies observées.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

29 septembre :

Petit déjeuner à Loon-Plage de l'ADRA ce matin

Beaucoup de monde malgré les démantèlements de mardi et de mercredi.

Un grand groupe d'exilés à l'extérieur du camp, attendant le bus.

Le camp est très boueux et insalubre.

Petits-déjeuners : 400.

Quelques familles avec de jeunes enfants.

Tout s'est passé dans le calme.

Beaucoup de déchets des précédentes distributions.

Une benne à l'entrée avec quelques caddies à l'intérieur et des sacs de déchets, nous avons laissé les nôtres dedans.

30 septembre :

Démantèlements à Calais cet après-midi, vendredi 30 septembre : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins onze lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 40 et 17 h 07, les habitants d'au moins onze lieux de vie ont été expulsés

- à côté de la gendarmerie,

Les CRS cherchent dans les buissons.

Une arrestation.

Au moins une tente et une bâche prises.

- du quai du Danube au pont Mollien,

La police annonce 13 personnes sous le pont Mollien.

Les gens partent avec leurs affaires.

Au moins 5 tentes et des bâches prises.

Des vêtements, des couvertures, des sacs de couchage sont saisis sous le pont, au moins trois tentes, une vingtaine de couvertures et deux bâches.

- rue des Huttes :

Un périmètre est établi, avec une ligne de CRS (l'un porte un fusil LBD).

Au moins 15 personnes présentes.

Elle sont repoussées au nord de la rue.

Des gilets de sauvetage sont saisis et du matériel.

Deux personnes ne sont pas autorisées à reprendre leurs affaires.

- BMX :

L'interprète compte les tentes.

- Marck :

Les gens déplacent les tentes au milieu du terrain.

- rue de Judée :

Un périmètre est établi.

les deux côtés sont évacués en même temps.

Au moins cinq tentes prises de chaque côté.

Ils prennent aussi les tentes de ceux qui sont présents sur le site.

"On fera le point à la fin de l'opération", entend-on un CRS dire dans la vidéo... comme s'il était possible de rapporter certaines tentes ensuite...

- derrière la PASS.

Le HRO est escorté dehors,

les 9 personnes présentes sur le site aussi.

Elles doivent passer le fossé avec leurs tentes.

- Hôpital.

Au moins 20 personnes déjà expulsées à l'arrivée du HRO.

Un périmètre est établi.

Au total 47 personnes sont évacuées.

Au moins trois tentes prises.

- Auchan :

Un périmètre est établi.

Au moins une tente prise.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

Communiqués d'octobre 2022

2 octobre

Démantèlements à Calais cet après-midi, dimanche 2 octobre : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 35 et 16 h 10, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

- sous les ponts,

2 arrestations,

quelques tentes et bâches prises.

- rue des Huttes :

pas de saisies observées.

- BMX :

un périmètre établi au parking.

pas de saisies observées.

- Marck :

un périmètre établi aux rails.

les gens se réinstallent tout de suite.

- rue de Judée :

les deux côtés sont évacués.

pas de saisies à Auto-dépanne.

2 bâches au moins prises du côté ouest.

les gens se réinstallent tout de suite.

- Hôpital : évacuation d'un nouveau site.

un sac poubelle pris.

- derrière la PASS.

15 personnes expulsées.

les gens sont poussés vers le fossé.

au moins deux tentes prises.

- Auchan :

présence constatée du convoi.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

Repas de midi à Loon-Plage : info ADRA

Repas : 450.

Un petit-déjeuner a été servi par une association néerlandaise.

Pas facile de trouver un coin non boueux.

Distribution difficile, avec quelques tensions.

Quelques-uns dans la bousculade sont passés deux fois.

Sur le lieu habituel, une équipe médicale allemande faisait des petits soins.

Un exilé afghan nous a sorti en un assez bon français que c'était notre boulot de leur donner à manger et qu'on était payé pour cela.

4 octobre :

Aujourd'hui, mardi 4 octobre 2022,

Démantèlements à Calais : Le HRO n'était pas en mesure de suivre le convoi,

Nous pouvons cependant vous dire que :

- cet après-midi,

7 fourgons de CRS étaient en action, avec deux camions de nettoyage et un voiture d'interprètes.

- le convoi est passé par le site de l'Hôpital pour une évacuation,

- puis sous la passerelle.

Démantèlements à Loon-Plage ce matin : info HRO.

23 fourgons de CRS se sont regroupés au Puythouck, plus trois motards de la Police Nationale.

L'AFEJI avec des bus les rejoint à Intersport,

et des machines Loxam de ramassage de matériel devant l'entreprise Clauser.

Un périmètre de sécurité est établi.

Ceux qui viennent de l'ancien site ne sont pas autorisés à entrer sur le nouveau.

Les gens commencent à quitter le site,

Ils ont d'abord le droit de partir avec leurs tentes.

Mais vers 9 h, ceux qui sortent n'ont ni paquet, ni couverture...

Les engins Loxam sont remplis de matériel, en particulier de tentes.

Des sacs de couchage et des tentes sont mis à la benne.

Un camion d'Auchan est là pour récupérer les caddies.

Un premier bus de l'AFEJI arrive.

MRS intervient pour que ceux qui veulent partir avec les bus soient autorisés à passer.

Les sacs et les poches sont fouillés avant que les exilés puissent passer.

A 8 h 51 on entend sur la radio des policiers que 9 personnes sont montées dans le bus.

un bus part à 9 h 41.

Un autre part à 11h 33 avec 15 personnes.

L'AFEJI dit que 4 bus sont partis.

Il reste au moins 15 personnes qui auraient voulu partir mais il n'y avait plus de place...

Des plots de ciment sont entrés dans le camp. Le HRO en compte huit.

Après 20 h ROOTS annonce avoir déplacé deux contenants d'eau et leurs douches à l'entrée du camp, donc sans doute devant les plots pour y accéder avec leur citerne.

5 octobre :

Calais : évacuation ce matin en Centre Ville :

Le convoi d'évacuation a été vu ce matin quitter le Pont Mollien, puis le petit camp en face du commissariat.

Loon-Plage : évacuation ce matin, après celle d'hier au même endroit ...

(entre 8 h 07 et 12 h 19)

21 fourgons de CRS, un de la PAF, un fourgon et trois motards (puis cinq) de la Police Nationale.
Un avion survole le site, en faisant des ronds au-dessus des camps.

Evacuation des deux côtés de la route : sur l'ancien et sur le camp actuel.

Etablissement d'un périmètre de sécurité.

Contrôles d'identité du HRO (une fois par les CRS, une fois par la Police Nationale)

Le HRO demande la Réquisition du Procureur.

La réponse est : "On n'a pas de réquisition du Procureur, c'est un concours de la force publique dans le cadre d'une ordonnance judiciaire et ce sont les huissiers qui les ont."

Un bus de l'AFEJI part au trois quarts plein.

Un deuxième plus tard. Le HRO est trop loin pour voir combien de gens partent.

A la fin de l'opération, 4 fourgons de CRS attendent l'arrivée d'un nouveau bus pour ceux qui veulent encore partir.

Les gens évacués attendent sur le pont et dans l'herbe à côté du camp.

De nombreuses tentes et des bâches sont ramassées, dans des petits engins Loxam.

Un fourgon Auchan vient chercher les caddies.

Apparemment en plus de l'évacuation (bien réelle) il y avait aussi un entraînement avec des pistolets d'exercice. Le HRO ne devait donc pas filmer cette partie de l'opération...

6 octobre :

Démantèlements du 6 octobre après-midi à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat , et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 39 et 17 h 16, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

- Pont Faidherbe et quai du Danube.

- à côté de la gendarmerie,

Rien n'est pris.

Le HRO ne voit aucun exilé.

- rue des Huttes :

Un périmètre est établi, avec une ligne de CRS

Au moins prise de trois tentes, deux bâches, un sac de couchage, sept couvertures.

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes, comme d'habitude.

- Marck :

Un périmètre est établi.

Au moins une tente prise.

- rue de Judée :

Un périmètre est établi.

les deux côtés sont évacués en même temps.

3 personnes évacuées de Auto dépanne, au moins.

5 personnes évacuées du côté ouest, au moins. (Le HRO voit environ 15 exilés).

Les gens se réinstallent à Auto dépanne.

- Hôpital.

Au moins cinq tentes prises.

- derrière la PASS.

Deux personnes se sont évacuées elles-mêmes vers le fossé avec leurs tentes.

Le HRO est escorté dehors,

ils entendent à la radio des policiers que 4 tentes ont été prises.

Le HRO perd la trace du convoi, ils en concluent que l'évacuation est terminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

Petit déjeuner à Loon-Plage ce matin : info ADRA

Après une belle file au début de la distribution, il y a eu des bousculades, par la suite.

Nous avons interrompu la distribution pour marquer le coup.

Quelques exilés étaient vraiment désolés et sont venus s'excuser.

Beaucoup de familles ce matin, des nouveaux arrivants par taxis.

Nos restes ont été donnés à d'autres associations.

Autour de 300 petits-déjeuners.

Le lieu est exigu en plus, trouver une place adéquate devient compliquée.

Sans compter que Roots s'y est installé, la benne, le véhicule incendié, la boue...

L'idée d'aller servir sur la grande plaine se pose, en sachant que d'autres le font.

Présence de l'Afèji et d'un bus.

7 octobre :

démantèlements à Calais en Centre ville ce vendredi 7 octobre : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 4 vans de la Police Nationale est venu expulser les habitant.es d'au moins trois lieux de vie en Centre Ville. Le convoi policier était également accompagné de deux voitures de la Police Nationale, d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et de trois interprètes.

Cet après-midi, entre 9 h et 10 h 14, les habitants d'au moins trois lieux de vie du Centre Ville ont été expulsés.

Les expulsions dans le Centre Ville reprennent tous les jours.

Bilan :

2 arrestations,

au moins 71 personnes expulsées.

14 tentes, 2 matelas et une bâche saisis.

- Quai du Danube,

Aucun périmètre n'est établi.

2 personnes arrêtées,

au moins 20 personnes expulsées,

7 tentes saisis.

- Pont Mollien.

9 personnes expulsées

4 tentes saisis

Un exilé rapporte avoir vu sa tente prise.

- à côté de la gendarmerie :

7 personnes expulsées

2 matelas et une tente saisis

- retour Pont Mollien :

Un périmètre est établi.

Au moins 35 personnes auto-expulsées attendent en haut du pont.

2 tentes et une bâche saisis.

un exilé est autorisé à récupérer ses affaires, ensuite deux autres non.

Le HRO vérifie que le fourgon APC se rend bien à la Ressourcerie.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

8 octobre :

Démantèlements du 8 octobre après-midi à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 5 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins sept lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat , et d'une voiture d'interprètes (avec deux interprètes).

Cet après-midi, entre 13 h 43 et 16 h 27, les habitants d'au moins sept lieux de vie ont été expulsés.

- rue des Huttes :

Les gens quittent le camp, avec leurs affaires.

Il ne reste personne sur le site.

Un périmètre est établi, au bout de la rue, impossible de surveiller les saisies.

Au moins prise de deux bâches, un sac de plastique, un sac de couchage, quelques tentes.

Contrôle d'identité pour le HRO.

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes, comme d'habitude (une vingtaine de tentes)

Présence de familles.

Deux personnes quittent le site.

Rien n'est pris.

- Marck :

Environ 80 tentes dehors.

Un périmètre est établi au niveau du panneau de travaux.

Quelques habitants sortent du bois avec leurs tentes.

Les gens commencent à se réinstaller avant la fin de l'opération.

- rue de Judée :

10 tentes auto évacuées du côté de Auto dépanne,
impossible d'observer du côté ouest, mais apparemment rien n'y est pris.

- Hôpital.

Des gens sortent avec des sacs mais pas de tentes, au moins 30.

Certains sont autorisés à entrer mais pas à reprendre leur tente.

Au moins trois tentes prises, pleines de matériel.

- derrière la PASS.

Plusieurs personnes sortent, puis se réinstallent au départ du convoi.

- Auchan :

Le HRO perd la trace du convoi (bouchons), personne sur le lieu de vie, ils en concluent que l'évacuation est terminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

9 octobre :

Repas de midi à Loon-Plage : info ADRA.

Nous avons distribué sur la plaine.

460 repas servis

Tout s'est passé dans le calme sans bousculades.

Présence d'une douzaine de familles.

Une dizaine de gars trempés sont arrivés suite à une tentative de traversée ratée.

Distribution de vêtements, de baskets, de tapis de sol...

Tous nos déchets ont été mis dans des sacs poubelle.

10 octobre :

Démantèlements du lundi 10 octobre après-midi à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins onze lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat.

Cet après-midi, entre 13 h 41 et 17 h 11, les habitants d'au moins onze lieux de vie ont été expulsés.

- Pont Faidherbe et quai du Danube :

Pas d'interprète présent.

Sans doute aucun exilé.

- quai de la Gironde :

deux arrestations,

une dizaine de tentes prises (dont deux pleines de matériel), ainsi que une demi-douzaine de bâches, au moins 5 couvertures et 3 sacs plastiques.

- rue des Huttes :

La voiture des interprètes rejoint le convoi.

Au moins prise de 7 tentes dont 4 pleines de matériel, trois bâches, un sac de couchage.

- BMX :

Le HRO voit 35 tentes.

Les CRS ne sortent même pas des fourgons.

- Marck :

Le HRO voit 50 tentes.

Il semble qu'ils n'aient évacué que le bois...

Au moins un sac de couchage saisi.

- rue de Judée :

Les deux côtés sont évacués.

Le HRO ne voit rien.

- Hôpital.

Au moins cinq bâches et une tente prises.

- derrière la PASS.

La base légale de l'opération est "comme d'habitude" selon les CRS.

- Auchan :

Le HRO ne voit rien.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

11 octobre :

démantèlements à Calais en Centre ville ce mardi 11 octobre : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles

d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi (composé de deux voitures et d'un camion de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat , et de deux interprètes) est venu expulser les habitant.es d'au moins trois lieux de vie en Centre Ville.

Ce matin, entre 8 h 58 et 9 h 52, les habitants d'au moins trois lieux de vie du Centre Ville ont été expulsés.

- depuis la place du Danemark :

Palpation de deux hommes, pour fouiller leurs poches.

3 hommes chassés de sous le pont Faidherbe.

2 autres escortés dehors, la police prend leurs deux sacs à dos pleins et les arrête.

9 autres escortés dehors de l'autre côté du pont avec leurs affaires<;Au moins trois tentes (dont deux pleines de matériel) et deux bâches prises, et deux sacs en plastique pleins.

- Quai du Danube,

Un périmètre est établi à l'entrée du quai : absolument personne ne passe (ni exilés, ni associatifs, ni citoyens), sauf un citoyen à 9 h 27.

Beaucoup de gens partent avec leurs affaires.

(Une trentaine de personnes évacuées).

Présence de six femmes.

La commissaire parle avec une famille avec un interprète : ils sont autorisés à prendre leurs affaires dans la tente, ensuite l'équipe de nettoyage prend les tentes.

- Pont Mollien :

Une quinzaine de personnes évacuées des deux côtés du pont.

L'équipe de nettoyage détruit un abri en dur, sous le pont.

Au moins 4 sacs en plastique pleins, un sac à dos et trois bâches (dont deux pleines de matériel, au moins 4 couvertures), un sac de couchage, un manteau saisis.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

Démantèlements ce matin à Loon-Plage : info HRO

Entre 8 h 12 et 12 h 20.

convoi : au moins 10 fourgons de la gendarmerie mobile, un de CRS, deux de la PAF, deux véhicules et deux motards de la Police Nationale, un car de l'AFEJI, des engins LOXAM.

Evacuation de l'ancien site :
à peu près 100 personnes dehors, elles partent avec leurs affaires.
Un engin Loxam ramasse des couvertures.
Au moins une dizaine de tentes saisies.

40 personnes s'évacuent d'elles-mêmes du camp principal.

Evacuation aussi à Mardyck.

10 arrestations.
80 personnes le long des rails.
Aussi une dizaine de tentes saisies.
Des engins LOXAM passent pleins.
Environ 150 personnes attendent dans l'herbe.
6 personnes partent dans un bus.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.
Les contenants à eau ont été épargnés et il n'y a pas de nouveau

12 octobre :

Démantèlements du mercredi 12 octobre après-midi à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins dix lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 35 et 17 h 15, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés.

- quai du Danube :

Ils descendent au premier pont à côté du carrefour.

Le HRO voit 3 MNA et un enfant et voit 5 personnes sur le pont.

7 personnes évacuées.

Le même groupe de femmes qu'hier est évacué, avec leurs affaires.

Une arrestation.

Saisies : deux tentes et un sac en plastique.

- pont Mollien.

Saisie : au moins 5 tentes (dont deux pleines de matériel), deux bâches et deux couvertures, un sac de couchage, un sac en plastique plein.

6 personnes partent avec leurs affaires.

En tout : 20 personnes présentes.

- à côté de la gendarmerie :

saisie : deux bâches (dont une pleine de matériel) et une tente.

- rue des Huttes :

Le HRO compte 38 personnes,

Les gens partent avec leurs affaires.

Ils ont le droit d'entrer chercher leurs affaires.

Au moins prise de 5 tentes dont 2 pleines de matériel, une bâche.

- BMX :

Le HRO voit 28 tentes auto expulsées.

Les CRS ne s'arrêtent même pas.

- Marck :

Les CRS entrent dans le bois.

Le HRO voit 17 personnes évacuées.

2 bâches et une tente prises.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- rue de Judée :

Les deux côtés sont évacués.

Un périmètre est établi.

- derrière la PASS.

Un périmètre est établi au niveau de l'IBC.

12 personnes quittent le lieu.

Pas de saisies observées.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Hôpital.

18 personnes partent, presque toutes dans la direction imposée par la police.

Au moins quatre bâches (dont trois pleines de matériel) et deux tentes prises.

- Fort Nieulay :

une bâche prise.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

13 octobre :

démantèlements à Calais en Centre ville ce jeudi 13 octobre : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi (composé de deux fourgons et d'une voiture de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat , et d'une voiture avec trois interprètes est venu expulser les habitant.es de trois lieux de vie en Centre Ville.

Ce matin, entre 8 h 59 et 10 h 23, les habitants de trois lieux de vie du Centre Ville ont été expulsés.

Bilan :

une arrestation, au pont Faidherbe.

trois bâches dont une pleine de matériel et une tente saisies.

- Pont Faidherbe :

Au moins 13 personnes présentes et expulsées.

Une arrestation après palpation et ouverture des poches de l'homme.

Un abri de fortune formé de deux bâches est démoli.

- Quai du Danube,

Pas de périmètre, même si la commissaire demande au HRO de ne pas entrer dans le périmètre de l'opération (non délimité).

6 personnes expulsées.

Un homme réussit à récupérer sa tente que les employés d'APC emportaient.

Contrôle d'identité du HRO.

Ils prennent du retard pour donner des informations aux exilés.

- Pont Mollien :

Au moins 30 personnes expulsées dont trois mineurs.

L'équipe de nettoyage détruit un abri en dur, sous le pont.

Au moins 4 sacs en plastique pleins, un sac à dos et trois bâches (dont deux pleines de matériel, au moins 4 couvertures), un sac de couchage, un manteau saisis.

Là aussi beaucoup de primo arrivants en demande d'informations...

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

14 octobre :

Démantèlements du vendredi 14 octobre après-midi à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de

première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins dix lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 31 et 17 h 37, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés.

- quai du Danube :

Les véhicules sont garés place du Danemark.

Le périmètre est établi au niveau du convoi garé.

Ensuite le HRO ne parvient pas à obtenir avec précision le tracé du périmètre.

Saisies : deux tentes pleines de matériel et deux bâches.

- à côté de la gendarmerie :

Un périmètre est établi.

Au moins une tente et une bâche prises.

- pont Mollien.

3 personnes s'expulsent elles-mêmes.

Saisie : au moins une tente.

- BMX :

Les gens se sont auto expulsés.

Au moins deux tentes prises.

- Marck :

Un périmètre de 4 CRS est établi.

Une bâche, deux sacs et une tente pris.

- rue de Judée :

Au moins deux tentes et une bâche prises.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- derrière la PASS.

12 personnes expulsées.

Un périmètre est établi.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Hôpital.

Un périmètre est établi "terrain privé".

Au moins deux tentes prises.

- Fort Nieulay :

Le HRO arrive quand le convoi est en train de partir, ils n'ont pas pu voir les saisies.

- Auchan :

Un périmètre est établi.

le HRO est renvoyé à la maison; "il n'y a pas de chef ici, il faut aller au commissariat".

puis le CRS dit : "Vous me faites penser à mon chien, il me suit".

Au moins une tente et 4 bâches prises.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

16 octobre :

Démantèlements du dimanche 16 octobre après-midi à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de

première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins dix lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 39 et 17 h 06, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés.

- Le convoi se gare place de Norvège pour l'expulsion des quais du Centre Ville.

4 personnes sur le quoi sont autorisées à prendre leurs affaires.

-sous le pont Faidherbe :

3 personnes expulsées

1 tente prise.

-pont Mollien :

12 personnes s'évacue t d'elles-mêmes avant l'arrivée du convoi.

Au moins une tente, une bâche et une couverture prises.

- rue des Huttes :

Le HRO voit au moins 7 personnes sur le lieu de vie.

Au moins une dizaine de tentes dont quatre pleines de matériel et 4 bâches prises.

Une partie du matériel est prise alors que les exilés sont présents.

- BMX :

Un périmètre est établi.

Le HRO voit une quinzaine de tentes.

Au moins trois tentes prises.

- Marck :

Le HRO voit environ 130 tentes sur le lieu de vie, hors du bois.

Au moins deux tentes prises.

- rue de Judée :

évacuation sur les deux lieux de vie.

Un périmètre est établi.

12 tentes auto-expulsées côté ouest.

Le HRO est escorté dehors.

Une tente pleine de matériel est saisie.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Hôpital.

Le HRO est trop loin pour voir les CRS.

2 arrestations.

Au moins trois tentes prises, pleines de matériel.

- derrière la PASS.

Un périmètre est établi à la dalle de béton.

une vingtaine de personnes expulsées.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Auchan :

Un périmètre est établi au niveau de l'entrée.

Un objet est saisi.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

18 octobre :

Démantèlements du mardi 18 octobre après-midi à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins dix lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 28 et 17 h 00, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés.

- à côté de la gendarmerie :

13 personnes sur le lieu de vie,

Pas de tentes sous les ponts.

6 personnes partent, elles ont le droit de prendre leurs affaires.

2 personnes sont palpées puis arrêtées.

Pas de saisies.

- rue des Huttes :

Les gens déplacent leurs affaires.

Ils ont le droit d'entrer prendre leurs affaires.

Le HRO est envoyé au coin de la rue.

18 personnes sont évacuées.

Au moins une tente pleine de matériel est saisie.

- BMX :

Le HRO voit 25 tentes auto expulsées.

Il compte 3 femmes.

Au moins deux tentes prises, et une bâche.

- Marck :

Le HRO voit environ 100 tentes sur le lieu de vie, hors du bois.

10 tentes sont expulsées du bois, et 17 personnes.

- rue de Judée :

évacuation sur les deux lieux de vie.

13 tentes auto-évacuées

La base légale déclarée est la flagrance.

- Hôpital.

8 personnes évacuées.

Au moins une bâche et une tente prises.

- derrière la PASS.

Les gens déplacent leurs tentes avant l'arrivée de la police.

- Fort Nieulay :

Pas de saisies observées.

- Auchan :

La police laisse les gens tranquilles.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

Un préfet désavoué par le Tribunal administratif de Lille !

L'audience avait eu lieu le 20 septembre, le jugement a été rendu le 12 octobre mais ne nous a été communiqué qu'aujourd'hui, 18 octobre.

Le Tribunal Administratif a annulé des arrêtés préfectoraux interdisant les distributions gratuites de boissons et de nourritures en certains lieux du Centre ville de Calais.

Ces arrêtés ont été jugés disproportionnés par rapport aux finalités poursuivies :

Le Tribunal n'a reconnu ni que ces distributions causaient des troubles à l'ordre public, ni qu'elles causaient des risques sanitaires.

Seule l'atteinte à la salubrité publique a été admise. Mais "les interdictions édictées ne remédiaient pas aux abandons de déchets consécutifs à l'activité de distribution de denrées."

Un préfet se devrait quand même de s'entourer de compétences, afin d'éviter de se faire reprendre par un tribunal !

<http://lille.tribunal-administratif.fr/Actualites/Communiqués/Interdiction-des-distributions-de-denrees-alimentaires-dans-le-centre-ville-de-calais>

19 octobre :

Démantèlement à Loon-Plage le matin du 19 octobre

de 8 h 07 à 12 h 38.

Le convoi était composé d'au moins :

12 fourgons de CRS, une voiture, deux fourgons et deux motards de la Police Nationale, un fourgon de la PAF, un fourgon et deux bus de l'AFEJI, deux fourgons et deux camions bennes d'Opale environnement, un fourgon Ramery, un camion benne, un chargeur sur pneu LOXAM, trois dumpers LOXAM, deux défricheuses.

Au moins trois lieux de vie expulsés : Mardyck et les deux camps de Loon-Plage (l'ancien site et le site actuel).

Saisies :

au moins :

une benne de camion- benne quasi pleine à la fin de l'opération, progressivement remplie par les dumpers LOXAM.

7 dumpers LOXAM pleins observés (dont 22 tentes, une tente pleine, 9 bâches, une bâche pleine, 18 couvertures, 6 sacs de couchage, une poussette, un caddie, un sac à dos, un sac poubelle plein et une bonbonne de gaz.)

Bilan humain :

au moins 250 personnes expulsées.

au moins un bus AFEJI plein à un tiers (pas d'observation possible sur les autres).

Base légale : "Ordonnance du tribunal" dit un membre de la Police Nationale, mais le HRO ne peut parler à l'huissière.

Remarques :

Plusieurs périmètres abusifs, en particulier à la fin, quand toutes les personnes expulsées se réinstallent, le HRO est bloqué dehors : "Vous n'êtes pas des migrants".

Pendant toute la matinée, personne ne peut indiquer au HRO où se trouve l'huissier.

20 octobre :

Démantèlements ce matin à Loon-Plage : info HRO.

2e fois après le démantèlement d'hier matin...

Convoi:

un véhicule de la Police Nationale, 3 fourgons de la PAF,

2 bus de l'AFEJI,
3 camions-bennes

Contrôle d'identité du HRO, avant même le départ du convoi, sur le parking d'Intersport.

- intervention d'abord sur Mardyck.
avec 7 fourgons de la PAF, 7 fourgons de CRS, 4 camions-bennes, 2 LOXAM, et deux grosses bennes.

Périmètre au stop, à 200 m du camp.

Le HRO est escorté dehors.

Contrôle d'identité pour le HRO.

5 arrestations.

- au camp principal.

avec 4 fourgons de CRS, un de la Police Nationale, deux de la PAF et une bus de l'AFEJI.

14 personnes quittent le lieu et s'installent devant Clauser, puis au moins 70 autres personnes s'en vont.

Un bus AFEJI part aux 3/4 plein.

Au moins 7 tracteurs LOXAM partent pleins.

- en même temps sur l'ancien camp.

15 personnes quittent le lieu.

Puis au moins 45 autres, dont 7 enfants.

Les gens se réinstallent au départ de la police.

Démantèlements cet après-midi à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les habitants d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 28 et 16 h 23, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

- quai du Danube :

16 personnes évacuées.

Au moins une tente pleine de matériel est saisie.

-Pont Mollien:

12 personnes évacuées.

Au moins deux tentes saisies.

- rue des Huttes :

Au moins 6 tentes (dont trois pleines de matériel) et trois bâches sont saisies.

- BMX :

Le HRO voit 30 tentes auto expulsées.

Au moins une tente et une bâche prises,

- Le convoi repart vers Dunkerque et s'arrête (tout à fait exceptionnellement) rue du Colombier.

Le HRO voit prendre au moins 6 tentes (dont deux pleines ; d'au moins une couverture) et une bâche.

Contrôle des papiers du HRO (conducteur et véhicule).

Cela prend un temps important : le HRO ne trouve pas le convoi à Marck...

- Ils le retrouvent rue de Judée :

évacuation sur les deux lieux de vie.

Au moins 6 hommes évacués côté ouest.

Les gens se réinstallent au départ de la police.

- Hôpital.

Un périmètre de 3 CRS est formé.

2 hommes évacués avec leurs tentes.

- derrière la PASS.

6 hommes évacués.

Le HRO est repoussé jusqu'au fossé.

Exilés et HRO sont escortés de l'autre côté du fossé.

- Auchan :

Pas d'évacuation.

Fin de l'opération.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

22 octobre :

Démantèlements cet après-midi du samedi 22 octobre à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitants d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 33 et 15 h 30, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

- à côté du commissariat

-Pont Mollien

évacuation sous le pont, puis des deux côtés du pont.

périmètre de 3 puis 2 CRS sur le côté du pont.

saisie de vêtements et de sacs de couchage.

environ 30 personnes évacuées.

pas d'arrestations.

- rue des Huttes :

un périmètre est établi.

ils laissent les gens prendre leurs affaires.

environ 25 personnes évacuées et 6 tentes.

Au moins une tente et deux bâches sont saisies.

palpation et 2 arrestations par la PAF.

- BMX :

Le HRO voit les tentes auto expulsées.

ensuite 3 tentes expulsées.

un périmètre est établi au carrefour, "juste pour les associations".

- Marck :

un périmètre de 2 CRS est établi. Le HRO est envoyé dehors.

une gazeuse à la main.

la base légale de l'opération est la flagrante pour "installation illégale sur le terrain d'autrui".

- rue de Judée :

évacuation sur les deux lieux de vie.

aucune saisie constatée.

- derrière la PASS.
un périmètre est établi impasse Magnolia.

- Passage à l'Hôpital.
Fin de l'opération.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

24 octobre :

Démantèlements cet après-midi du lundi 24 octobre à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 5 vans de CRS est venu expulser les habitants d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon et d'une voiture banalisée de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture de deux interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 26 et 15 h 56, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

Le convoi s'arrête place du Danemark.

- quai du Danube,
- Pont Faidherbe,
- Pont Mollien, des deux côtés en même temps,
- à côté du commissariat

Plusieurs tentes saisies, dont une trop pleine de matériel pour être portée, et une bâche.

Plus de dix personnes expulsées dehors.

- rue des Huttes :
un périmètre est établi.

8 personnes se sont auto expulsées avec leurs affaires.

Le HRO voit au moins 20 habitants présents.

Au moins six tentes (dont une pleine de matériel) et 4 bâches sont saisies, ainsi que 4 couvertures.

- BMX :

Le HRO voit 25 tentes auto expulsées et au moins 30 personnes sur site.

Au moins une tente et une bâche saisies.

- Marck :

Le HRO est d'abord bloqué par le train.

un périmètre est établi.

Le HRO voit 11 personnes.

La police fait attendre ceux qui veulent se réinstaller.

Puis 6 personnes et 10 tentes reprennent leur place.

- rue de Judée :

un périmètre est établi.

Le HRO est escorté dehors.

Les gens peuvent prendre leurs affaires.

15 personnes sont contraintes de quitter Auto dépanne.

Au moins trois tentes prises.

Les gens reviennent au départ du convoi.

- derrière la PASS.

5 tentes auto expulsées.

la police "invite" deux personnes à prendre leurs tentes.

un périmètre est établi.

le HRO est expulsé dehors avec contrôles d'identité.

Au moins plusieurs tentes prises, dont une pleine de matériel.

- Passage à l'Hôpital.

Fin de l'opération.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

25 octobre :

Démantèlement cet après-midi du mardi 25 octobre à Calais : info HRO.

Seul site expulsé : celui de Marck

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 10 vans de CRS est venu expulser les habitant.es du site de MARCK. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture de 4 interprètes.

Cet après-midi, entre 14 h 51 et 16 h 23, les habitants du site de Marck ont été expulsés.

Un périmètre de sécurité est établi.

Un CRS explique que ce n'est pas du tout une expulsion, mais juste un déplacement des tentes à cause des travaux. 200 m environ, au bout du terrain.

La préfecture est passée hier pour prévenir les gens, dit-il.

Mais il finit par reconnaître que tout ce qui n'est pas revendiqué par quelqu'un est enlevé "pour nettoyage".

Mais tous les déchets sont laissés sur place.

Ce n'est pas une mise à l'abri non plus, dit-il.

Il n'y a pas de bus.

Le HRO voit environ 20 personnes présentes.

Saisies : au moins une vingtaine de tentes, une dizaine de bâches, une dizaine de couvertures.

Au bout d'un moment les exilés n'ont plus le droit d'entrer récupérer leurs affaires.

26 octobre :

Démantèlements du mercredi 26 octobre à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, le Centre Ville a été le seul lieu évacué : la police a été vue au travail quai du Danube.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 11 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de

deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 56 et 18 h 22, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

- rue des Huttes :

un périmètre est établi., trop loin pour permettre le travail d'observation du HRO.

Au moins cinq tentes et 3 bâches sont saisies, ainsi que 6 couvertures.

- BMX :

un périmètre est établi.

Les CRS s'équipent de boucliers, de casques et de jambières.

Le HRO voit 26 tentes auto expulsées et au moins 30 personnes sur site (dont 7 femmes et cinq enfants).

Au moins une tente et une bâche saisies.

- Le Stadium est expulsé en parallèle.

11 personnes et 4 tentes expulsées.

- Marck :

un périmètre est établi, trop loin pour permettre le travail d'observation du HRO.

Les habitants font des aller et retour pour récupérer leurs affaires.

Au moins 12 personnes expulsées.

Au moins 5 tentes saisies dont deux pleines de matériel, et deux bâches.

Le HRO voit un enfant.

- rue de Judée :

un périmètre est établi.

Les deux côtés sont évacués.

Ils ne laissent pas les gens entrer chercher leurs affaires, mais ils laissent les tentes vides sur place sans les saisir.

- derrière la PASS.

un périmètre est établi, trop loin pour observer les saisies.

Le HRO est escorté dehors.

Ils voient au moins 10 personnes.

Elles sont contraintes à passer de l'autre côté du fossé.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Passage à l'Hôpital.

Au moins 23 personnes expulsées, tous très jeunes (dont deux ou trois enfants).

deux tentes pleines de matériel saisies.

- à côté de la gendarmerie.

un périmètre est établi.

28 octobre :

Démantèlements du vendredi 28 octobre à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 10 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins huit lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 34 et 17 h 09, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés.

- quai du Danube.

Un périmètre est établi devant l'entrée du parc.

au moins 10 personnes expulsées.

le convoi part mais se sépare.

- rue des Huttes :

un périmètre est établi avec deux CRS.

Les CRS filment le HRO sur demande de M. Darmanin, disent-ils.

34 personnes auto-expulsées.

Au moins trois tentes, une dizaine de bâches, 4 couvertures, 2 matelas, un miroir et 3 sacs en plastiques saisis.

- BMX :

Le HRO voit 11 personnes sur le lieu de vie.

Au moins une tente, trois bâches et un sac poubelle saisis.

Les exilés se réinstallent au départ du convoi.

- Marck :

un périmètre est établi, avec 5 CRS.

Le HRO voit 8 personnes sur le lieu de vie.

7 exilés n'ont pas le droit d'entrer sur le lieu de vie.

Nombreuses saisies.

Les gens se réinstallent à la levée du périmètre.

- rue de Judée :

un périmètre est établi.

Le HRO voit 11 personnes sur le lieu de vie, et 5 personnes expulsées.

Au moins une bâche prise.

- Hôpital.

un périmètre est établi avec 5 CRS.

HRO escorté dehors.

Ils voient 2 personnes expulsées,

au moins plusieurs tentes pleines de matériel, deux bâches et un matelas saisis.

- derrière la PASS.

un périmètre est établi, avec 15 CRS, trop loin pour observer les saisies.

au moins une bâche et une tente pleine de matériel saisis.

Le HRO est escorté dehors.

Ils voient une quarantaine de personnes expulsées, trois femmes.

les gens sont forcés de partir.

Les gens se réinstallent à la levée du périmètre.

- passage à Auchan.

30 octobre :

Démantèlements du dimanche 30 octobre à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 10 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins sept lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon et d'une voiture de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 39 et 16 h 28, les habitants d'au moins sept lieux de vie ont été expulsés.

- Fort Nieulay.

Un périmètre est établi, avec 6 CRS.

Un policier au moins porte un fusil LBD.

- quai du Danube.

Un périmètre est établi,

Le HRO voit 4 personnes présentes.

Ils entendent les CRS dire qu'il y a 24 personnes expulsées et deux tentes saisis.

2 arrestations.

- rue des Huttes :

un périmètre est établi à l'entrée de la rue, qui rend l'observation difficile
Mais ils voient au moins trois tentes, une dizaine de bâches, 5 couvertures saisies.
Au moins 4 personnes expulsées dont une femme.

- BMX :

Un périmètre est établi,
Le HRO voit 9 personnes sur le lieu de vie.
Pas de saisie observée.

- Marck :

Une soixantaine de personnes expulsées au moins.
Les gens se réinstallent ensuite.

- rue de Judée :

un périmètre est établi.
Le HRO voit au moins une trentaine de personnes expulsées,
Les gens se réinstallent ensuite.

Les CRS se garent rue du Beaumarais sous le pont et interdisent le passage au HRO par un périmètre de 4 CRS. Ils doivent faire demi-tour.
Pendant ce temps le convoi expulse probablement à l'Hôpital.

- derrière la PASS.

un périmètre est établi,
Le HRO est escorté dehors.
Ils voient 9 personnes expulsées, et au moins deux tentes saisies.

Communiqués de novembre 2022

1^{er} novembre :

Le HRO n'était pas opérationnel aujourd'hui,
Mais les démantèlements, comme attendu, ont eu lieu cet après-midi :
Le convoi a été repéré par d'autres associations cet après-midi au BMX et sur le site de l'Hôpital.

3 novembre :

Démantèlements du jeudi 3 novembre à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins sept lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture de deux interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 23 et 16 h 56, les habitants d'au moins sept lieux de vie ont été expulsés. La pluie commence à tomber, drue, un peu avant 15 h.

- Passage quai du Danube.

- rue des Huttes :

un périmètre est établi au milieu de la rue,
au moins six tentes (dont deux pleines de matériel), deux bâches, un caddie plein saisis.

- BMX :

Un périmètre est établi,
Le HRO voit au moins 6 personnes.
23 tentes expulsées.
au moins 3 tentes et 3 bâches saisies.

- Marck :

Un périmètre est établi,
le HRO voit au moins 39 personnes, dont une vingtaine sorties de la forêt,
138 tentes.
au moins une tente saisie.

- rue de Judée :

un périmètre est établi à l'entrée de la rue avec 2 CRS.

le HRO est escorté dehors .

Le HRO voit au moins 17 personnes expulsées,
au moins 5 tentes (dont une pleine de matériel), et trois bâches saisies.
certains se réinstallent ensuite.

- derrière la PASS.

contrôle d'identité pour le HRO (zone transfrontalière de 20 km autour d'une frontière).

un périmètre est établi, le HRO est escorté dehors .

le HRO voit au moins 6 personnes,

elles se réinstallent ensuite.

Au moins une tente saisie.

- Hôpital :

le HRO voit au moins deux personnes

au moins deux tentes et une bâche saisies.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

5 novembre :

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'un interprète.

Cet après-midi, entre 13 h 15 et 16 h 33, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

- Le convoi se gare place du Danemark.

interventions quai du Danube, à côté de la gendarmerie et pont Mollien.

Une arrestation.

Une personne endormie est réveillée et obligée de partir.

Au moins une vingtaine de personnes expulsées.

Au moins une demi-douzaine de tentes saisies dont une pleine de matériel, et un sac en plastique plein.

- rue des Huttes :

Personne sur le site,

Le convoi ne fait que passer.

- BMX :

23 tentes auto expulsées.

Au moins une tente saisie.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Marck :

Un périmètre est établi,

le HRO voit 65 tentes installées en dehors du bois.

14 personnes sortent du bois avec leurs affaires.

Un périmètre est établi au bout de quelques minutes.

Au moins cinq tentes saisies, dont 4 pleines de matériel, trop lourdes pour être portées...

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- rue de Judée :

Démantèlement des deux côtés.

au moins une tente mise à la benne.

- Hôpital.

- derrière la PASS.

Le HRO voit 11 personnes sur le côté.

Elles se réinstallent, ainsi que quelques autres au départ du convoi.

7 novembre :

Cet après-midi, entre 13 h 15 et 16 h 06, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

- Le convoi se gare en Centre Ville.

intervention pont Faidherbe, pont Mollien, à côté de la gendarmerie

6 personnes quittent le pont Mollien.

un périmètre est établi de l'autre côté du pont, avec deux CRS.

au moins 2 tentes et une bâche saisies.

- rue des Huttes :

Environ 30 personnes se sont auto-évacuées avec quelques affaires, devant la rue.

un périmètre est établi qui empêche la visibilité.

au moins une bâche prise.

les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Marck :

Evacuation des deux côtés en même temps.

Un périmètre est établi,

le HRO voit 13 personnes sortir du bois avec des tentes.

Les gens se réinstallent sur les talons des CRS.

- rue de Judée :

Démantèlement des deux côtés.

un périmètre de deux CRS est établi à Auto dépanne et un de trois côté ouest.

Pas de saisie observée.

les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Hôpital.

un périmètre est établi.

2 personnes quittent le bois avec une tente pleine de matériel.

au moins une tente prise.

- derrière la PASS.

accès impossible : le fossé est inondé.

Le HRO voit 8 personnes sur le côté avec leurs tentes.

Pas de saisie observée.

Elles se réinstallent au départ du convoi.

8 novembre :

Démantèlements du mardi 8 novembre à Calais : info HRO.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 3 véhicules de la Police Nationale est venu expulser les habitants du Centre Ville. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'un interprète.

Cet après-midi, entre 14 h 27 et 15 h 20, le HRO a été témoin d'une expulsion d'habitants du Centre Ville.

C'est une opération de nettoyage, dit un CRS.

Un périmètre de sécurité est établi.

Interdiction aux exilés d'entrer sur le lieu de vie.

Le HRO voit 3 mineurs.

Une arrestation.

Saisies : au moins 3 tentes dont deux pleines de matériel, une demi-douzaine de bâches, une douzaine de couvertures, un matelas, deux sacs à dos et deux sacs.

9 novembre :

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation », des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Démantèlement ce matin à Loon-plage : info HRO.

entre 7 h 55 et 10 h 50.

Le nouveau lieu de vie, sous la pluie.

Il n'y en avait pas eu depuis le 20 octobre (3 semaines à un jour près).

Mais l'évacuation s'est terminée par le labourage de notre site de distribution. Nous ne savons pas où nous pourrions nous installer demain. La réunion inter associative s'est terminée par l'envoi d'un mail au sous-préfet.

convoi : au moins 7 fourgons de CRS, 5 fourgons de la PAF, 4 voitures banalisées de la Police Nationale, un fourgon de l'AFEJL, un bus de l'AFEJL, une grosse benne.

un policier avec LBD à la main.

Deux personnes palpées par 3 agents de la PAF.
au moins 4 arrestations.

Un périmètre est établi.

Contrôle d'identité pour le HRO.

Ils sont escortés dehors.

le HRO voit sortir :

5 personnes avec leurs affaires et deux caddies,

puis au moins 65 personnes (trois mineurs dont deux très jeunes, une famille), une vingtaine de caddies, une vingtaine de tentes,

puis une trentaine de personnes, 2 caddies et deux tentes.

ils voient 8 personnes monter dans le bus, il quitte les lieux à moitié plein et revient chercher quelques personnes.

ils voient 7 tentes saisies, traînées au sol.

Démantèlements cet après-midi à Calais : info HRO.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 11 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins onze lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 28 et 17 h, les habitants d'au moins onze lieux de vie ont été expulsés.

- rue des Huttes,

APC s'est garé dans la rue perpendiculaire et les exilés s'expulsent eux-mêmes pendant ce temps.

- Hôpital,

HRO voit une personne sortir du lieu de vie avec ses affaires,

Contrôle d'identité pour le HRO qui est escorté dehors.

Deux tentes très pleines saisies.

- rue de Judée,

Expulsion des deux côtés du site.

A Auto dépanne : au moins deux personnes expulsées avec leurs affaires, le <HRO est escorté dehors.

Côté ouest : au moins une tente saisie., 5 personnes reviennent au départ du convoi.

- Marck,

HRO voit une personne sortir du lieu de vie avec ses affaires, puis quatre autres.

ceux qui étaient en distribution n'ont pas le droit de rentrer sur le site.

Au moins une dizaine de tentes et une bâche saisies.

- BMX,

Le HRO voit une quinzaine de personnes quitter le lieu de vie.

environ 25 tentes auto expulsées sur le parking,

30 personnes présentes avec un bébé et des mineurs.

- retour rue des Huttes,

20 tentes auto expulsées.

Le HRO voit une quinzaine de personnes quitter le lieu de vie avec leurs affaires.

(énormément de familles, les deux bouts de la rue sont bloqués, les gens ne peuvent prendre que les couvertures. Les tentes et les bâches seront saisies. Mais ils n'ont pas pris le bois).

Au moins 40 personnes attendent devant la rue.

Une dizaine de tentes sont saisies et une demi-douzaine de bâches.

- à côté de la gendarmerie et Pont Mollien.

Un périmètre est établi.

Le HRO voit une personne présente de leur côté et 7 de l'autre côté.

Elles s'en vont avec leurs affaires.

au moins 8 tentes saisies.

- quai du Danube et pont Faidherbe.

Le HRO voit une dizaine de tentes saisies.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

10 novembre :

Démantèlements du jeudi 10 novembre à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un véhicule de la Police Nationale est venu expulser les habitant.es du Centre Ville. Le véhicule était également accompagné d'un véhicule de la PAF, d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture de deux interprètes.

Cet après-midi, entre 14 h 32 et 15 h 10, le HRO a été témoin d'une expulsion d'habitants du Centre Ville.

- quai du Danube :

contrôle d'identité pour le HRO.

- Pont Faidherbe :

une bâche et une tente saisies.

-Pont Mollien :

le HRO voit au moins 4 personnes.

4 tentes (dont une pleine de matériel), trois bâches et un sac en plastique plein saisies.

Une arrestation.

- à côté de la gendarmerie.

saisies : deux tentes, un gilet de sauvetage, une poussette et un sac en plastique plein.

un policier garde le gilet de sauvetage.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

11 novembre :

Démantèlements du vendredi 11 novembre à Calais : info HRO.

Cet après-midi, entre 13 h 38 et 16 h 37, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

- rue des Huttes :

un périmètre est établi (un camion en travers suffit à barrer la rue) avec 4 CRS.

le HRO voit 10 personnes présentes.

une personne est interdite d'accès au lieu de vie.

Au moins une dizaine de tentes, deux bâches et deux sacs de couchage saisies.

- BMX :

un périmètre est établi,

le HRO voit 5 personnes dont un exilé handicapé.

au moins dix bâches et une tente cassée saisies.

- Marck :

Un périmètre est établi avec 3 personnes, au niveau de la terrasse soudanaise : pas de point d'observation possible.

3 personnes peuvent passer le périmètre.

Au moins 5 tentes, une bâche et un sac en plastique saisis.

- rue de Judée :

un périmètre est établi à Auto dépanne

au moins deux bâches et une tente saisis.

- derrière la PASS.

un périmètre est établi avec 4 CRS, le HRO est escorté dehors.

Le point d'observation est un peu loin mais il est possible de voir les saisis.

Le HRO voit 8 personnes.

- Hôpital.

un périmètre est établi.

deux tentes dont une pleine de matériel sont saisis, ainsi qu'une bâche.

- Evacuation en Centre Ville (déjà expulsé hier),

évacuation des trois sites en même temps :

Quai du Danube.

Quai de la Meuse (une tente prise);

Pont Mollien (un périmètre est établi, 20 personnes sont expulsées, une tente pleine de matériel est saisie).

13 novembre :

Info HRO.

Ce midi le convoi est prêt au commissariat : 6 vans de CRS, un de la Police Nationale, deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et deux interprètes.

Mais à 13h 24, les agents APC préviennent le HRO que l'opération est annulée.

Effectivement à 13 h 52, 5 fourgons de CRS prennent l'autoroute...

14 novembre :

Cet après-midi, entre 13 h 17 et 16 h 45, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés.

- Le convoi se gare place du Danemark.

intervention en même temps sur 3 ou 4 sites du Centre Ville :

* quai du Danube,

26 personnes présentes, et une femme,

deux tentes (dont une pleine de matériel) et une bâche saisies,

contrôle d'identité pour le HRO,

une arrestation.

* pont Mollien,

périmètre établi avec 4 CRS,

une tente pleine de matériel (deux bâches, deux couvertures une autre tente cassée) saisie, puis

une autre tente pleine de matériel, puis 3 tentes cassées, trois bâches et 6 couvertures.

* quai de la Meuse.

- rue des Huttes :

un périmètre est établi au début de la rue avec 3 CRS.

38 personnes présentes,

Au moins 8 auto expulsées,

au moins 6 bâches saisies sur les barrières, plus 4 tentes, deux couvertures et 5 sacs en plastique, 3 autres bâches, deux sacs de couchage.

16 personnes se réinstallent au départ du convoi.

- Marck :

Un périmètre est établi avec deux CRS,

trop loin pour permettre l'observation.

- rue de Judée :

observation impossible

Un périmètre est établi avec 3 CRS et deux vans.

" Ce n'est pas une expulsion mais un démantèlement", explique un CRS.

5 personnes expulsées avec leurs tentes.

6 personnes se réinstallent au départ du convoi.

- Hôpital.

un périmètre est établi avec 4 CRS et deux vans.

il est trop large et empêche l'observation.

Le HRO est interdit d'entrer, mais 3 exilés sont autorisés.

- derrière la PASS.

Le HRO voit 12 personnes sur le lieu de vie,

4 tentes (dont une cassée) et une bâche sont saisies.

15 novembre :

Le HRO n'était pas opérationnel aujourd'hui,

Mais des démantèlements, comme attendu, semblent avoir eu lieu cet après-midi au Centre Ville :
Un convoi (5 fourgons de la Police Nationale et un traducteur) a été repéré par d'autres associations cet après-midi place du Danemark et au moins 15 personnes ont été vues expulsées vers la gendarmerie.

16 novembre :

Cet après-midi, entre 14 h 30 et 15 h 02 le HRO a été témoin d'une expulsion d'habitants du Centre Ville.

- pont Faidherbe

- quai du Danube

- pont Georges V

Un périmètre très large est établi.

-Pont Mollien :

le HRO voit au moins 7 personnes.

Contrôle d'identité pour le HRO.

2 arrestations.

Le HRO suit le fourgon de l'APC qui se rend bien à la Ressourcerie.

17 novembre :

Démantèlement ce matin à Loon-plage : info HRO.

entre 7 h 48 et 12 h 22.

Le précédent était le 9 novembre. Il y a à peine plus d'une semaine.

Mais l'évacuation a amené la suite du labourage de notre site de distribution.
Cela va devenir compliqué...

convoi : au moins 9 fourgons de CRS (puis 3 en plus), 5 fourgons de la PAF, un véhicule de la Police Nationale, un bus de l'AFEJI (puis un 2e au départ du 1er), une grosse benne mise à l'arrière du nouveau camp..

Contrôle d'identité pour le HRO, dès 7 h 48 devant l'entreprise Clauser.
Un périmètre est établi à ce carrefour, puis au niveau des rails.

Deux tracteurs Loxam commencent à arriver à 8 h 20.
ils sont d'abord bloqués par la boue... puis font leur travail de ramassage du matériel.

Tout le monde quitte le site.
Au moins 12 arrestations.

Le HRO compte 80 personnes.
Ils voient 9 femmes et 4 enfants.

Evacuation au nord dans la forêt vers 9 h45.

Des gens commencent à se réinstaller vers 10 h.
Des arbres sont abattus à l'arrière du camp.

Démantèlements cet après-midi à Calais : info HRO.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 12 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, d'un véhicule de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture avec deux interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 23 et 16 h 59, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

- quai du Danube.

Un périmètre est établi.
Contrôle d'identité pour le HRO.

- Pont Mollien :

Un périmètre est établi, très (trop) large.
Le HRO voit 9 personnes, 7 s'expulsent d'elles-mêmes.
Contrôle des papiers du véhicule du HRO et du permis du conducteur.

- rue des Huttes,

Un périmètre est établi avec un fourgon de police garé en travers.

Personne sur le site à l'arrivée du HRO.

Ensuite des gens attendent de l'autre côté.

Le HRO entend "32 n" dan le talkie-walkie des CRS.

Mais le matériel est ramassé (au moins une dizaine de tentes, une dizaine de couvertures et une demi-douzaine de bâches.)

- BMX :

Un périmètre est établi, très large.

Les tentes sont déjà sorties.

Le HRO voir 8 personnes.

- Marck :

Un périmètre est établi avec deux CRS.

Un exilé qui arrive à vélo n'a pas le droit d'entrer.

Le HRO voir 10 personnes déplacées avec leurs tentes et trois sur le lieu de vie.

Quelques-uns attendent dehors.

Les gens se réinstallent dans le bois quand les CRS sortent.

- rue de Judée,

Expulsion des deux côtés du site.

Un périmètre est établi avec 4 CRS.

Le HRO est expulsé du site.

l'observation devient impossible.

- Hôpital,

Un périmètre est établi avec 4 CRS.

l'observation devient impossible.

Le HRO a vu 2 tentes prises.

- Derrière la PASS :

Un périmètre est établi avec 2 CRS.

19 novembre : Calais

Cet après-midi, entre 13 h 23 et 14 h 45, les habitants d'au moins six lieux de vie ont été expulsés.

- Fort Nieulay :

saisies : 5 tentes dont trois pleines de matériel et une bâche.

- quai du Danube :

Le HRO voit au moins 8 personnes,

Au moins une bâche saisie.

- A côté de la gendarmerie et Pont Mollien :

Le HRO voit au moins 30 personnes pont Mollien.

Au moins 5 tentes prises (dont une pleine de matériel) près de la gendarmerie.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

Une arrestation.

- rue des Huttes :

Un périmètre est établi,

Une quinzaine de tentes saisies dont 6 pleines de matériel, au moins 8 bâches, 3 couvertures et deux sacs en plastique.

- BMX :

Un périmètre est établi au croisement des rues.

20 novembre : Calais

Cet après-midi, entre 14 h 21 et 15 h 19 le HRO a été témoin d'une expulsion d'habitants du Centre Ville.

- près de la gendarmerie.

Le HRO voit 9 personnes, un mineur.

une tente saisie.

- Pont Mollien :

le HRO voit au moins 18 personnes.

Les gens reprennent leurs affaires par terre.

Une tente pleine de matériel saisie.

- quai du Danube :

Un périmètre est établi.

Le HRO voit au moins 6 personnes, une personne expulsée avec ses affaires.

Au moins une bâche et deux tentes sont saisies, ainsi qu'un sac de couchage.

- pont Georges V :

le HRO voit au moins 10 personnes.

7 tentes (dont trois pleines de matériel) sont saisies. Elles sont jetées par terre.

Le HRO suit le fourgon de l'APC à la Ressourcerie et vérifie que les tentes y sont bien déposées.

21 novembre :

Le HRO n'était pas opérationnel aujourd'hui,

Mais des démantèlements, comme attendu, semblent avoir eu lieu cet après-midi à Calais :

Un convoi a été repéré par d'autres associations au BMX puis 10 fourgons de CRS au site de Marck.

22 novembre : contrôle au faciès aujourd'hui à Calais

Aujourd'hui, mardi 22 novembre 2022 vers 16 h, Jean-Claude Lenoir, président de Salam

Nord/Pas-de-Calais a assisté à une série de contrôles au faciès, au Pont George V.

La police a vérifié les papiers de tous ceux qui avaient une allure étrangère, avec fouille au corps, et elle a arrêté trois ou quatre personnes.

S'agit-il de l'application de la nouvelle circulaire de M. Darmanin à propos des OQTF ?

Claire Millot (secrétariat Salam)

Démantèlements mardi 22 novembre à Calais : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, au moins un van et une voiture de la Police sont venus expulser les habitant.es du Centre Ville. Ces véhicules étaient également accompagnés d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture de deux interprètes.

Cet après-midi, entre 14 h 34 et 15 h 09 le HRO a été témoin d'une expulsion d'habitants du Centre Ville.

- Pont Mollien :

Un périmètre est établi.

- près de la gendarmerie.

Un périmètre est établi avec 3 CRS.

- quai du Danube :

Un périmètre est établi.

Au moins deux personnes expulsées.

Une tente pleine de matériel est saisie et une bâche.

- pont Georges V.

- Des personnes se réinstallent pont Mollien.

Le HRO suit le fourgon de l'APC. Il ne va pas à la Ressourcerie.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'État perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

23 novembre :

Cet après-midi, entre 13 h 50 et 17 h 30, les habitants d'au moins 13 lieux de vie ont été expulsés.

- rue des Huttes :

Un périmètre est établi qui rend l'observation impossible, puis un deuxième au sud.

5 personnes arrêtées,

27 personnes expulsées.

Un CRS porte une LBD.

Saisie au moins de trois tentes, deux couvertures et deux sacs pleins.

- BMX :

Un large périmètre est établi qui rend l'observation impossible.

au moins 12 personnes expulsées.

- Marck :

5 tentes déplacées.

Le HRO est escorté dehors.

Au moins deux tentes saisies.

- Rue de Judée :

5 fourgons de CRS bloquent le sud de la rue.

Evacuation des deux côtés du site.

Un périmètre est établi.

- Hôpital :

Un périmètre est établi qui rend l'observation impossible.

Un fourgon de CRS à chaque sortie du site.

- derrière la PASS :

Un périmètre est établi. Le HRO est escorté dehors.

- Centre Ville : le convoi se gare place du Danemark.

*Pont Mollien,

8 personnes expulsées.

*A côté de la gendarmerie,

*Pont Faidherbe,

3 personnes expulsées.

*Pont George V,

*quai du Danube,

un périmètre est établi qui rend l'observation impossible.

Une tente pleine de matériel est saisie.

*quai de la Meuse

Les véhicules APC déposent à la Ressourcerie des tentes, des bâches, des couvertures et deux gros sacs d'un mètre cube.

24 novembre : Calais

Cet après-midi, entre 14 h 23 et 15 h 018 le HRO a été témoin d'une expulsion d'habitants du Centre Ville.

- Pont George V.

- Quai du Danube :

un périmètre est établi à l'entrée de l'escalier avec trois CRS.

Saisie de deux tentes et d'une bâche.

- Pont Mollien :

Un périmètre est établi, difficile d'observer...

Contrôle d'identité pour le HRO.

2 tentes, 2 bâches et un sac à dos saisis.

Le HRO ne voit qu'un traducteur à la Ressourcerie.

25 novembre : Calais

Cet après-midi, entre 13 h 22 et 16 h 22, les habitants d'au moins 10 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre Ville : le convoi se gare place du Danemark.

La responsable de l'opération annonce les périmètres.

*Pont Faidherbe,

une tente saisie.

*Pont Mollien,

au moins six tentes saisies, un sac plastique plein et une bâche,

deux arrestations par la PAF, avec fouilles.

CRS avec LBD.

Au moins 18 personnes expulsées.

*A côté de la gendarmerie,

7 CRS à l'entrée,

au moins deux bâches saisies.

- rue des Huttes :

Un périmètre très important est établi, avec deux vans pour bloquer la vue.
impossible de voir les saisies.

Le HRO se déplace vers le nord de la rue.

20 personnes auto-expulsées.

11 personnes expulsées avec leurs tentes.

Contrôle d'identité pour le HRO.

Ils arrivent trop tard pour voir les saisies, mais au moins deux tentes et une bâche.

Un périmètre est établi.

Les personnes se réinstallent rue des Huttes au départ du convoi.

- BMX :

Un périmètre est établi.

Des personnes sont sur le parking.

Le HRO voit 25 personnes sur le lieu de vie.

Ils ne voient aucune saisie.

- Marck :

Un périmètre est établi avec 5 CRS, et trois à l'entrée du bois.

Le HRO voit 7 personnes sur le lieu de vie, 12 personnes sortir du bois avec leurs tentes, 6 qui attendent à l'entrée du site.

Les CRS empêchent un exilé de rentrer (repoussé sans explications).

Le HRO est escorté dehors.

Une tente saisie.

Les personnes se réinstallent au départ du convoi.

Contrôle d'identité pour le HRO.

- Rue de Judée :

Les deux côtés sont évacués.

4 exilés sortent du côté ouest, le HRO en voit deux à Auto dépanne.

Un périmètre est établi, avec interdiction de monter sur les pierres.

Présence d'un CRS avec LBD.

Au moins trois bâches saisies.

- Hôpital :

Un périmètre est établi.

5 personnes sont auto expulsées.

8 personnes quittent le lieu avec leurs affaires, dont trois avec leurs tentes, et une qui porte trois tentes sur elle.

Ils attendent à côté du lieu de vie, ils ont au moins 20 avec leurs affaires.

Puis un enfant entre seul et 6 personnes avec une tente.

- derrière la PASS :

Le HRO voit une personne sur le lieu de vie

et voit prendre un sac, une bâche, une tente et deux sacs de couchage.

2 personnes attendent à l'entrée la fin de l'opération.

26 novembre : Calais

Cet après-midi, entre 14 h 24 et 15 h 05 le HRO a été témoin d'une expulsion d'habitants du Centre Ville.

- Pont Mollien :

Au moins 6 bâches prises, et deux sacs de couchage.

8 personnes expulsées.

- Quai du Danube :

Au moins 35 personnes expulsées.

27 novembre : Calais

Cet après-midi, entre 13 h 20 et 17 h 16, les habitants d'au moins 7 lieux de vie ont été expulsés.

- Fort Nieulay :

Contrôle d'identité pour le HRO,

communication à la radio à propos de leurs identités et de l'association.

Un périmètre de 3 CRS est établi à l'entrée du parc.

Deux arrestations, avec palpations avant de monter dans le van, et sans traducteur.

3 exilés sortent du parc, et y rentrent un peu plus tard.

Le périmètre se déplace.

Au moins une tente est saisie.

- Marck

- BMX

- rue des Huttes :

Un périmètre de 4 CRS est établi et le HRO est escorté dehors.

Le HRO voit au moins 10 personnes,

2 exilés quittent le site avec leurs tentes.

Beaucoup de matériel ramassé : une trentaine de tentes dont trois pleines de matériel, une dizaine de bâches.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Quai du Danube :

Un périmètre de 2 CRS est établi aux escaliers.

- Pont Faidherbe :

Au moins 25 exilés quittent le site.

- Pont Mollien :

Beaucoup de monde présent, plusieurs mineurs.

Un périmètre est établi et le HRO est escorté dehors.

Au moins une tente saisie.

Les CRS poussent les exilés.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

Les deux véhicules APC vont à la Ressourcerie.

29 novembre : Calais

Le HRO n'était pas opérationnel aujourd'hui,

mais des démantèlements, comme attendu, ont eu lieu en fin de matinée :

Un convoi (au moins 8 fourgons de CRS) a été repéré par d'autres associations en fin de matinée :

- à BMX, où le convoi a bloqué 20 mn l'équipe Salam de distribution,

- à Marck,

- rue de Judée, des deux côtés, mais aucune saisie n'a été observée,

- à l'Hôpital où au moins trois tentes ont été prises,

- rue des Huttes où tout avait été ramassé. Un tas de couvertures a attiré l'oeil de bénévoles de Salam parce qu'il bougeait : en fait deux hommes dormaient collés l'un contre l'autre pour se réchauffer.

D'autres brûlaient des jerrycans, des couvertures, des vêtements pour se réchauffer...

Deux bus de mise à l'abri étaient là. L'un est reparti vide, l'autre avec quelques personnes.

Les autres se sont engouffrés dans un bus de ville. Vers quelle destination ?

30 novembre : Calais et Loon Plage

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation », des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Démantèlement ce matin à Loon-plage : info HRO.

entre 8 h 22 et 13 h 43.

Le précédent était le 17 novembre. Il y a à presque deux semaines.

convoi : au moins 12 fourgons de CRS, 5 motards et deux voitures de la Police Nationale, 3 fourgons de la PAF, un bus de l'AFEJI (puis un 2e au départ du 1er), cinq bennes.

Au moins 7 arrestations avec palpations dès 8 h 30.
Contrôle d'identité pour le HRO, et établissement d'un périmètre de sécurité.

Déboisement sur l'ancien camp.
Beaucoup de matériel saisi et mis à la benne au tractopelle.

16 personnes partent dans le 1er bus et au moins 16 dans le deuxième.

Des gens commencent à se réinstaller vers 13 h.

Démantèlements cet après-midi à Calais : info HRO.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitants d'au moins dix lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de 4 fourgons de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture avec deux interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 26 et 16 h, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés.

- rue des Huttes :

Les CRS disent qu'il s'agit d'une mise à l'abri.

Un périmètre est établi.

Au moins une demi-douzaine de tentes saisies, une quinzaine de couvertures.

Beaucoup de personnes montent dans les bus de mise à l'abri.

- BMX :

Un périmètre est établi, trop large pour permettre la visibilité.

Le HRO est escorté dehors.

- Marck :

Une personne n'a d'abord pas le droit d'entrer récupérer ses affaires, puis y est autorisée.

Une autre la suit.

une dizaine de personnes attendent pour rentrer.

le personnel APC sort avec une grande bâche dans laquelle ils ont jeté un tas de choses.

les gens se réinstallent au départ du convoi.

- rue de Judée.

Expulsion des deux côtés du site.

Un périmètre est établi.

plus de 20 personnes sortent avec leurs tentes.

les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Hôpital

Un périmètre est établi au "bambino bridge".

8 personnes sont bloquées par les CRS, elles doivent attendre.
Mais les CRS s'en vont et du coup elles aussi...

- derrière la PASS :

Un périmètre est établi avec 4 CRS.

Le HRO est escorté dehors.

Contrôle d'identité pour le HRO.

les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Centre Ville :

*Pont George V

*Pont Faidherbe et quai du Danube

*le convoi se gare place du Danemark.

2 décembre :

Démantèlements à Calais du vendredi 2 décembre 2022 : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, un convoi composé d'au moins 5 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 8 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un camion et d'une voiture de la Police Nationale, de trois véhicules (deux fourgons et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture de 3 interprètes.

Ce matin, entre 8 h 44 et 12 h 05, les habitants d'au moins 8 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre Ville :

*Pont Mollien,

17 exilés quittent le site,

4 arrestations avec palpations,

APC ramasse au moins 8 tentes, une bâche et des affaires

Le HRO voit au moins 30 exilés sur le quai.

*A côté de la gendarmerie,

au moins une tente saisie.

- rue des Huttes :

Un périmètre est établi à l'entrée de la rue, avec un van pour bloquer la vue.

Les CRS disent qu'il s'agit d'une mise à l'abri.

Il y a au moins 30 exilés.

APC prend des tentes

Un bus part, pas complètement plein.

- BMX :

Un périmètre est établi avec 3 CRS.

16 personnes sont sur le parking avec leurs tentes.

Les gens de l'OFII disent qu'il s'agit d'une expulsion.

Utopia veut emmener une personne à l'Hôpital mais doit attendre la fin de l'opération.

Le HRO voit 30 personnes sur le lieu de vie.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Marck :

Le convoi est garé à l'entrée principale,

Un périmètre y est établi avec 2 CRS.

des exilés sortent avec leurs affaires, d'autres entrent avec des sacs de nourriture, au moins deux tentes saisies, et une bâche,

Le HRO voit 60 personnes sur le lieu de vie.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Rue de Judée :

les gens sont à Auto dépanne, 2 personnes sur le côté ouest du site.

Un périmètre y est établi avec 3 CRS.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- derrière la PASS :

Un périmètre est établi à l'entrée principale.

Au moins une dizaine de tentes saisies.

- Hôpital :

Un périmètre est établi avec 2 CRS.

Au moins 3 tentes prises.

Contrôle d'identité pour le HRO.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

3 décembre : Ouverture d'un accueil « grand froid » jusqu'à la fin du week-end sur Dunkerque et le Calais

Sur Calais :

A compter du samedi 3 décembre et pour **2 nuits consécutives (samedi soir du 3 au 4 décembre et dimanche du 4 au 5 décembre soir)** compte tenu des prévisions météorologiques. Ainsi sera procédé à :

- **l'ouverture** du site route de Saint-Omer pour les personnes se déclarant mineurs (**16h30-9h30**) dont la gestion est confiée à **La Vie Active**;

- **l'ouverture** du site rue des Huttes pour les hommes majeurs (**16h30-9h30**) dont la gestion est confiée à **l'EPDAHAA**

- Les familles et les femmes seules feront l'objet d'une prise en charge en parallèle par le SIAO de Calais comme habituellement

Sur Dunkerque :

Hier après-midi, info MDM : **ouverture de deux gymnases, départ du bus pour emmener les gens un quart d'heure après (16 h 15).**

Info Croix Rouge : Ouverture au moins jusqu'à dimanche soir. Un gymnase est pour les exilés : celui de l'Esplanade.

30 personnes dedans à 21 h 30. La Sécurité Civile a apporté des lits.

4 décembre : Calais et Loon-Plage

Des deux côtés les mises à l'abri pour la nuit sont terminées demain matin (lundi) pour le moment.

Démantèlements à Calais ce dimanche 4 décembre :

Le HRO n'était pas opérationnel aujourd'hui,

Mais des démantèlements, comme attendu, ont eu lieu cet après-midi à partir de 13h 12.

- Evacuation en Centre Ville, une arrestation après palpation.
- Convoi rue des Huttes,
- 5 vans de CRS à Marck,
- Evacuation rue de Judée,
- Evacuation derrière la PASS.

7 décembre:Loon-Plage et Calais

Démantèlement ce matin à Loon-plage : info HRO.

entre 7 h 34 et 12 h 32.

Le précédent était le 30 novembre. Il y a exactement une semaine.

convoi : au moins 13 fourgons de CRS, 2 motards et deux fourgons de la Police Nationale, 5 fourgons de la PAF, un bus de l'AFEJI, trois camions bennes et ensuite deux grandes, deux tracteurs Loxam, une équipe Ramery, 2 huissiers, pas d'interprètes.

contrôle d'identité dès le Puythouck, pour le HRO, à 7 h 47

l'entrée principale du camp est bloquée.

Présence d'un fusil d'assaut.

Les contenants à eau de Roots ont été obligatoirement déplacés hors du camp actuel, vers Mar-dyck, de l'autre côté de la D 601.

Nouveau contrôle d'identité à 8 h 45.

Déboisement sur l'ancien camp.

Installation de grilles au-dessus du pont.

Evacuation dans le camp principal.

Au moins 13 tentes et 6 bâches saisies.

Un engin de déboisement de ce côté aussi.

Le bus de l'AFEJI part vers Lille. Il n'est pas plein.

4 personnes palpées à l'entrée du camp.

Les plots à l'entrée du camp ont été déplacés le temps de l'expulsion.

Des gens commencent à se réinstaller vers 12 h 20.

Démantèlements ce matin à Calais : info HRO.

Ce matin, entre 10 h 08 et 12 h 29, les habitants d'au moins quatre lieux de vie ont été expulsés.

- rue des Huttes :

Les CRS disent qu'il s'agit d'une mise à l'abri.

Un périmètre est établi des deux côtés.

Un fourgon de la Police Nationale se place de façon à empêcher les observations.

La rue des Huttes est vidée de tout.

Des tentes sont saisies.

Des rochers sont installés des deux côtés de la rue.

18 personnes attendent à proximité.

- Hôpital

présence de plusieurs fourgons de CRS, un fourgon de nettoyage et trois interprètes.

un CRS avec lacrymo.

4 personnes sortent avec leurs tentes.

les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Pont Mollien :

au moins une tente et une bâche prises.

- Quai du Danube :

Le HRO voit 11 personnes.

il y a au moins 7 fourgons de CRS, une voiture d'interprètes, un camion benne plein, un fourgon de nettoyage.

Le camion benne va à la Ressourcerie, mais un périmètre empêche l'observation.

8 décembre :

Mises à l'abri contre le froid.

CALAIS : info DDETS :

Mesdames, Messieurs, Je vous informe de la décision du préfet de procéder à l'ouverture du dispositif de mise à l'abri à Calais, à compter du 9 décembre et pour 3 nuits consécutives (vendredi 9 décembre soir au lundi 12 décembre matin) compte tenu des prévisions météorologiques. Ainsi sera procédé à : - l'ouverture du site route de Saint-Omer pour les personnes se déclarant mineurs (16h30-9h30) dont la gestion est confiée à La Vie Active - l'ouverture du site rue des Huttes pour les hommes majeurs (16h30-9h30) dont la gestion est confiée à l'EPDAHAA - Un dispositif de navettes sera mis en place "rue des mouettes" de 16h30 à 17h30 pour les personnes se déclarant mineurs et de 16h30 à 18h30 pour les hommes majeurs. Les familles et les femmes seules feront l'objet d'une prise en charge en parallèle par le SIAO de Calais comme habituellement

LOON-PLage : Info Croix Rouge

Les deux mêmes gymnases que le weekend dernier seront ouverts de vendredi soir à lundi matin.

Démantèlements à Calais ce jeudi 8 décembre 2022 : info HRO.

Cet après-midi, entre 13 h 26 et 16 h 30, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

- Centre ville :

*place du Danemark

*Pont Faidherbe

au moins 10 personnes auto-expulsées,
palpation sans intervention d'un interprète,
25 personnes expulsées.

*Pont Mollien

Le HRO voit 19 personnes.

une arrêtée,

47 personnes expulsées,

une tente saisie,

un périmètre établi.

Les gens se réinstallent au Pont Mollien.

*Quai du Danube.

- pas d'arrêt rue des Huttes :

- BMX :

7 personnes expulsées avec leurs tentes

Le HRO voit 19 tentes, au moins 10 personnes.

Un périmètre est établi au bout du parc.

le HRO voit 8 personnes expulsées avec leurs tentes.

10 personnes ne sont pas autorisées à entrer.

Le HRO voit 75 tentes et 19 personnes présentes sur le lieu de vie.

3 tentes saisies.

- rue de Judée.

Expulsion des deux côtés du site.

6 personnes expulsées côté Autodépanne.

au moins une tente et une bâche saisies.

- Hôpital

aucune visibilité

2 tentes prises

- Derrière la PASS :

aucune visibilité

10 décembre :Calais

Cet après-midi, entre 13 h 28 et 16 h 45, les habitants d'au moins 9 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre Ville :

trois lieux ont été évacués en même temps.

Pont Mollien, quai du Danube, Quai de la Meuse,

au moins 50 personnes quai Mollien, 12 quai du Danube,

un enfant et deux femmes,

Quai de la Meuse une famille avec deux petits enfants,

sept tentes saisies, et une bâche

des gens obligés d'éteindre leur feu,

palpation d'un exilé, et deux arrestations

- BMX :

une tente et une dizaine de bâches saisies,

Un périmètre est établi

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Marck :

Au moins 12 exilés présents,

Un périmètre est établi,

le HRO ne peut pas rester observer les saisies, ils sont escortés dehors,

au moins une tente et 3 bâches saisies,

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Rue de Judée :

Les CRS sont dans le bois en train de remplir une tente.

Un périmètre est établi,

ils n'autorisent pas 3 personnes à entrer chercher leurs affaires.

Au moins 4 bâches saisies et une tente pleine de matériel.

- Hôpital :

Un périmètre est établi : Impossible d'observer.

Ils sont escortés dehors.
ils voient trois personnes expulsées avec 3 tentes.
Des bâches sont prises et deux tentes.

- derrière la PASS :
Un périmètre est établi : Impossible d'observer.

- Fort Nieulay :
Un périmètre est établi : Impossible d'observer.
Un CRS tient une gazeuse.

11 décembre : des exilés à la porte du lieu de mise à l'abri à Dunkerque

Ce soir, l'accueil était annoncé jusqu'à 23 h, rue de la Cunette.

A 19 h 30 un bénévole de Salam et une de Help 4 Dunkerque sont allés voir.
Ils nous ont raconté la scène :
Ils ont trouvé une trentaine de personnes sur le trottoir (y compris deux femmes et cinq enfants)
refoulées : "le gymnase est plein (full)", ont-ils dit.
Une personne de la sécurité, dans sa voiture, à l'extérieur de l'enceinte a confirmé :
" Pour des raisons de sécurité des familles, on ne peut prendre personne de plus".

Ils ont fini par repartir vers le camp.
Une dizaine de personnes refoulées ont même dû escalader la grille pour sortir. Même pour repar-
tir la grille ne leur a pas été ouverte.
Un homme qui espérait entrer a fait un malaise. Les pompiers sont venus et se sont occupés de lui
sur le trottoir...

Personnellement à 19 h 55, j'ai tenté d'appeler le numéro d'astreinte de la mairie de Dunkerque.
J'ai laissé un message sur leur répondeur, sans résultat.

Claire Millot (secrétaire générale de l'association Salam Nord/Pas-de-Calais)

12 décembre :

MISES A L'ABRI POUR GRAND FROID :

CALAIS : info DDETS

Je vous informe de la prolongation du dispositif dédié à Calais pour **2 nuits supplémentaires** du
lundi 12 décembre au mercredi 14 décembre matin.

DUNKERQUE : info Croix Rouge

100 places au gymnase du Fort Louis
ce soir à Dunkerque.

DÉMANTÈLEMENTS DU LUNDI 12 DÉCEMBRE A CALAIS : INFO HRO.

Cet après-midi, entre 13 h 22 et 16 h, les habitants d'au moins 7 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre Ville :

convoi garé à côté du Pont Faidherbe,
Pont Mollien :
le HRO voit 15 exilés, un mineur et 5 tentes.
une tente saisie.

- Fort Nieulay :
2 bâches saisies et une tente pleine de matériel

- BMX :
le HRO voit 29 personnes dont un très petit enfant(2/3 ans),
un périmètre est établi.
Présence d'un fusil LBD.

- Marck :
Au moins 4 exilés présents,
Un périmètre est établi, avec un CRS à l'avant et trois derrière,
certains CRS portent des boucliers.
pas de saisies, pas d'arrestations.
7 exilés se réinstallent avant même le départ du convoi.

- Rue de Judée :
Un périmètre est établi, l'observation est impossible.
Au moins une tente saisie.

- Hôpital :
Un périmètre est établi dans le bois avec 2 CRS.
Au moins une tente pleine de matériel saisie et traînée.

- derrière la PASS :
le HRO voit deux exilés.
une bâche saisie,
3 exilés se réinstallent avec deux tentes.

Le fourgon APC arrive la Ressourcerie

14 décembre : nouveaux décès en mer : le mot du président

chaque jour sans vent l'angoisse nous envahit

nous savons que nos amis désespérés tenteront des traversées

cette nuit un nouveau drame : au moins 4 morts .

la politique migratoire française de répression aveugle est une cause principale de ces drames.

nos élus sont incapables d'humanisme

nos élus sont incapables d'écouter

combien de morts faudra-t-il encore pour qu'enfin une politique migratoire partagée soit mise en place !

Jean-Claude Lenoir, président de Salam Nord/Pas-de-Calais

Info PSM :

Suite à l'annonce de 3 ou 4 décès en mer la nuit dernière, côté anglais cette fois-ci, un rassemblement aura lieu demain à 18h30 devant le Parc Richelieu en la mémoire des personnes et afin de dénoncer les politiques menées à la frontière qui une fois encore sont responsables de la mort de personnes en exil.

Pensées à eux et à leurs proches,

Plan Grand Froid Calais : info DDETS

Je vous informe de la prolongation du dispositif dédié à Calais pour **5 nuits supplémentaires** du mercredi 14 décembre au lundi 19 décembre matin.

Plan Grand Froid Dunkerque :

l'accueil au gymnase du Fort Louis est encore ouvert ce soir...

Démantèlements à Calais ce mercredi 14 décembre : info HRO.

Cet après-midi, entre 13 h 28 et 15 h 39, les habitants d'au moins 9 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre Ville :

convoi garé place du Danemark, se partage entre :

*Quai du Danube :

une vingtaine de personnes déplacent leurs affaires.

Le HRO voit un enfant.

*Pont Mollien :

Le HRO voit 15 personnes.

*Pont George V et Quai de la Tamise.

Pas de saisie observée.

- BMX :

le HRO voit une trentaine de personnes auto expulsées dont une femme et un très petit enfant(2 ans),

une tente déplacée.

Pas de saisie observée.

- Marck :

Au moins 20 exilés présents, au moins 12 tentes déplacées, les exilés se réinstallent au départ du convoi.

- Rue de Judée :

expulsion des deux côtés à la fois.
une vingtaine de personnes à Auto dépanne,
Pas de saisies.

- derrière la PASS :
le HRO voit une dizaine d'exilés.
une tente déplacée,
des exilés se réinstallent avec quatre tentes.

- Hôpital :
un périmètre est établi.
Le HRO voit deux personnes et une tente déplacée.

La voiture des interprètes est à la Ressourcerie, ni la benne ni le fourgon mais le HRO arrive tard.

16 décembre : Calais

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, un convoi composé d'au moins 10 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 5 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture de trois interprètes.

Ce matin, entre 9 h 51 et 11 h 55, les habitants d'au moins 5 lieux de vie ont été expulsés.

Le HRO a été prévenu par Utopia 56 et est arrivé rue de Judée. Il a raté le début des évacuations (ces derniers temps les évacuations étaient toujours l'après-midi).

- Rue de Judée :
Le HRO arrive en fin d'opération,
Ils voient 4 personnes exilées.

- derrière la PASS :
le HRO voit huit exilés (4 tentes déplacées).
5 tentes saisies , vues avant l'établissement d'un périmètre.
Le HRO est escorté dehors par 5 CRS.
Les exilés sont escortés à l'arrière du lieu de vie (vers la PASS)
L'observation est impossible.

- Hôpital :
un périmètre est établi, les saisies sont donc impossibles à voir.

Le HRO voit 41 personnes (21 attendent aux toilettes du site).
Un coup de feu d'un chasseur.
Le HRO doit regagner la voie publique.
Les CRS disent qu'ils sont là sur appel du propriétaire.
20 personnes se dirigent vers l'intérieur du lieu de vie quand elles voient le convoi partir.

Centre Ville :

Le convoi se gare Place du Danemark.

Deux sites évacués en même temps :

*Quai du Danube :

10 personnes exilées (4 femmes et deux enfants).

Saisies : une bâche pleine et deux chaises.

*Pont Mollien :

21 personnes exilées et une tente déplacée.

Un périmètre est établi. le HRO n'a pas le droit d'aller filmer depuis le pont.

Saisies : une bâche et deux tentes dont une pleine de matériel.

Base légale : "Il ne s'agit pas d'expulsion, Madame, il s'agit d'opération de démantèlement de campements de migrants qui sont installés de manière illicite sur des terrains qui appartiennent à la commune. Sur la base d'un flagrant délit pour installation illicite en réunion sur le terrain d'autrui."

Le fourgon APC arrive à la Ressourcerie. La plupart des affaires sont jetées à l'intérieur.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

19 décembre :

Cet après-midi, un convoi est venu expulser les habitant.es d'au moins 8 lieux de vie. Le convoi policier était composé de trois véhicules de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et de deux interprètes.

Cet après-midi, entre 12 h 57 et 16 h 39, les habitants d'au moins 8 lieux de vie ont été expulsés.

- Pont Mollien et Quai du Danube :

ramassage par des employés municipaux qui disent que c'est pour les déchets (les couvertures étaient par terre)

- Derrière la PASS :

Contrôle d'identité du HRO par une équipe de la BAC.

Un périmètre est établi.
Au moins une tente saisie.
Au moins 5 personnes expulsées.

- Hôpital :
un périmètre est établi,
le HRO est expulsé dehors.

- rue de Judée :
des enrochements ont été installés depuis la veille pour empêcher l'accès du site aux associations,
un périmètre est établi par la BAC.
7 personnes sortent du côté AUTO Dépanne,
une personne du côté ouest.
Pas de saisie observée.

- Marck :
Au moins 28 personnes présentes puis expulsées.
un périmètre est établi
Le HRO est expulsé dehors.
Les gens de réinstallent au départ du convoi.

- BMX :
Le HRO voit au mois 16 personnes.

- Centre Ville :
*Pont Mollien :
un périmètre est établi sur le pont.
Toutes les tentes sont prises.
*quai du Danube,
*quai de la Gironde
Le HRO va à la Ressourcerie. Il compte 15 tentes et au moins une bâche.

20 décembre :

démantèlements à Calais du mardi 20 décembre 2022:

Aujourd'hui le HRO n'a pas été en mesure d'assurer le suivi des expulsions.
Les observations des associatifs permettent d'affirmer qu'il y a eu expulsion par un convoi composé de au moins : 7 fourgons de CRS, une voiture de la Police Municipale (et deux agents à pied hors convoi), un fourgon et un camion-benne de la société de "nettoyage" APC, un interprète...

Au moins :
- rue de Judée :
les deux lieux de vie étaient concernés.
au moins 60 personnes présentes,

pas de saisies observées.

- derrière la PASS

22 décembre :

HRO est arrivé en retard, informé par Infobus.

Leur témoignage est complété par d'autres (associatifs et exilés).

Convoi : 6 fourgons de CRS, un fourgon et une voiture de la Police Nationale, deux véhicules de "nettoyage" APC (un fourgon et un camion benne), une voiture de deux interprètes.

Sur l'ensemble des sites, au moins 38 personnes vues, 8 tentes déplacées, et au moins deux tentes saisies (dont une pleine de matériel)

Au moins 4 lieux de vie expulsés :

- rue de Judée :

expulsion sur les deux côtés.

un périmètre est établi.

Au moins 8 personnes exilées vues et 3 tentes déplacées.

Aucune saisie observée.

- Derrière la PASS,

Au moins 9 personnes exilées vues et 5 tentes déplacées.

Aucune saisie observée.

un périmètre est établi avec 6 CRS.

Les personnes se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- Pont Mollien :

Au moins 19 personnes exilées vues

- Quai du Danube

Au moins deux personnes exilées vues

Au moins saisie d'une tente pleine.

Le Woodyard qui distribue du bois est prié de quitter les lieux par la voie de chemin de fer en passant pas un portail mentionnant "accès interdit". On entend très bien sur leur vidéo leur étonnement et l'insistance des Forces de l'Ordre !

Le démantèlement sous les ponts a commencé pendant la distribution du petit déjeuner Salam, vers 11 h 30 et sous les yeux de l'équipe ; nos amis ont juste eu le temps de courir pour récupérer leurs affaires. Les bénévoles ont vu les CRS tirer une tente derrière eux.

24 décembre :

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'iden-

tité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce matin, même un 24 décembre, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitants d'au moins 9 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.

Ce matin, entre 9 h (environ) et 11 h 18, les habitants d'au moins 9 lieux de vie ont été expulsés.

- Les expulsions ont commencé à Marck,
Le HRO arrive pour voir le départ du convoi

- Rue de Judée :
expulsion des deux côtés du site.
Un périmètre est établi, avec 5 CRS avec boucliers.
Le HRO voit au moins trois tentes déplacées et 8 personnes.
Saisie d'au moins deux sacs pleins.

- Hôpital :
Les CRS sont équipés de LBD et de lacrymogènes.
Contrôle d'identité pour le HRO.
Ils voient deux personnes exilées démonter leurs affaires.
Un chasseur est présent lors de l'expulsion.
Pas de saisies observées.

- derrière la PASS :
Un périmètre est établi,
Le HRO voit au moins deux personnes expulsées, deux tentes déplacées, une tente saisie.

- Centre Ville :
*Quai du Danube,
Le HRO voit 8 personnes.
Les agents APC fouillent les affaires.
* 12 exilés quittent le pont Faidherbe.
* 15 personnes vue au Pont Mollien.
Au moins présence d'un MNA.
Au moins une tente et une bâche saisies.
*Quai de la Meuse :
au moins une bâche saisie.

- Le HRO va à la Ressourcerie :
Ils voient déposer 8 tentes, 3 bâches, une couvertures et 5 sacs poubelle.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

26 décembre :

Pas de démantèlements à proprement parler aujourd'hui.

Mais un ramassage de déchets par une équipe municipale. Ils ont dit qu'ils faisaient seulement les ponts et BMX (vus par le HRO Pont Mollien et au BMX) : tentes cassées, couvertures, sacs poubelle, mis de côté par les exilés...

27 décembre :

Le HRO n'était pas disponible aujourd'hui mais les témoignages d'autres associatifs permettent d'être sûr qu'il y a eu des évacuations aujourd'hui à Calais :

- Utopia 56 a vu l'intervention rue des Huttes :

7 fourgons de CRS, deux véhicules de "nettoyage", une voiture de la police Nationale, des interprètes.

Des tentes, des bâches et des vêtements pris.

-Evacuation aussi à l'Hôpital constatée.

29 décembre :

démantèlements à Calais ce jeudi 29 décembre : info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 6 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, d'une voiture de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et un camion benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.

Cet après-midi, entre 13 h 14 et 15 h 05, les habitants d'au moins 7 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre Ville : le convoi se gare place du Danemark.

*Quai du Danube,

Le HRO est prié de partir,
3 tentes prises au moins.
* Pont Mollien,
Un périmètre est établi avec 3 policiers.
Donc peu de visibilité sur les saisies et sur les expulsions.
2 arrestations par la PAF.
Au moins 9 personnes expulsées.

Les CRS sont chassés par une pluie battante.

- BMX :
ni saisies ni expulsions.

- Marck :
Un périmètre est établi en dehors du site.
Mais visibilité sur le fourgon de nettoyage.
Au moins 4 personnes expulsées et deux autres avec une tente.
Au moins deux vestes saisies.

- Rue de Judée :
expulsion des deux côtés du site.
Un périmètre est établi mais laisse la visibilité sur le fourgon de nettoyage.
Au moins 8 personnes sont expulsées d'un côté.
Au moins deux tentes saisies dont une pleine de matériel.
Un 2e contrôle d'identité pour le HRO.
Les exilés se réinstallent juste avant le départ du convoi.
Ils ont expulsé tous les exilés plus Care 4 Calais (motif : ils cherchaient quelqu'un ou quelque chose)

- derrière la PASS :
Un policier demande (sans interprète) à un exilé d'éteindre son feu.

- Le HRO suit le fourgon jusqu'à la Ressourcerie.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.

30 décembre :

[Ce matin, Jean-Claude Lenoir, président de Salam Nord-Pas-de-Calais a envoyé le message suivant à la sous-préfecture de Calais.](#)

Copie vient d'en être envoyée à la sous-préfecture de Dunkerque où la situation est semblable.

Bonne fin d'année à tous.

Claire Millot (secrétariat Salam)

voici de nombreux jours que notre territoire connaît des vents violents (60 à 80 km/h) avec parfois des rafales particulièrement violentes (des relevés à 100km/h)

la pluie violente est quasiment quotidienne

les services alertent sur la dangerosité !

ces prochains jours connaîtront un nouvel épisode tempétueux où des vents de 50 nœuds sont déjà annoncés .

sauf erreur de ma part , des mises à l'abri sur le territoire du Calaisis à l'identique du "plan grand froid" ne me semble pas avoir été mis en place !

cela interroge.

peut-on , svp, une mise en place dès ce jour d'un dispositif ?

bonne fin d'année !

jean claude Lenoir

SALAM

31 décembre :

Le HRO n'était pas disponible.

Utopia 56 a cependant repéré un ramassage de tentes par la police sous les ponts vers 9 h 30....